Alain Bibi

Pourquoi le pouvoir rend incompétent

Les idées d'en bas

Alain Bibi

Pourquoi le pouvoir rend incompétent

Les idées d'en bas

ESSAI

50 millions de femmes et hommes politiques

INTRODUCTION

La France, terre d'innovation et berceau de la démocratie et des droits de l'homme, abrite, en chaque concitoyen, une femme ou un homme politique en puissance. Il n'est pas exact de dire que les Français se désintéressent de la politique, la vérité serait plutôt que bon nombre d'entre eux éprouvent un désamour sur la manière dont s'exprime la politique dans notre pays depuis une bonne vingtaine d'années.

La politique, l'État providence, le chômage, la mondialisation ou le capitalisme financier sont autant de sujets qui alimentent, au quotidien, discussions et débats, où chacun d'entre nous enfile son habit de tribun lors d'un repas de famille, d'une pause au travail ou d'un moment de détente dans le « happy hours » le plus proche.

La France dénombre ainsi 50 millions de premiers ministres en puissance, tous dotés de grandes idées pour éradiquer le chômage, réduire les injustices, baisser les charges et les impôts ou rendre au pays le prestige dû à son rang de puissance coloniale.

Les idées de la France d'en bas sont parfois simplistes, souvent incomplètes ou mal synthétisées, mais rarement dénuées de bon sens. S'imprégner de ce parfum de simplicité efficace, de ce bon sens pratique, vous fait parfois dire : « Pourquoi nos hommes politiques n'y ont-ils pas pensé plus tôt ? ».

Le politicien expérimenté, issu de la bonne école comme ses confrères du camp adverse, vous expliquera que gouverner un pays ne s'improvise pas autour d'un café ou d'un gigot. Il a raison et il a tort.

Il a raison. La gouvernance d'un état, dans le monde multipolaire actuel, constitue l'exercice le plus difficile qu'il soit pour une équipe de dirigeants, la plus compétente et la plus expérimentée soit elle.

Il a tort. Cette complexité n’exonère en rien le recours à un certain nombre de règles fondamentales du bon sens.

Ces règles, nos femmes et nos hommes politiques les ont apprises dans les mêmes écoles, temples de la stratégie économique et du management. Ils et elles ont lu les mêmes ouvrages de référence en matière de stratégie d’entreprise, ceux-ci ayant guidé avec succès les stratégies industrielles mondialisées des 30 dernières années. Comble de l’insolite, les grands stratèges qui ont inspiré et inspirent toujours nos élites politiques sur les bancs d’HEC, de l’ENA ou de Polytechnique, ont le plus souvent construit leur méthodologie et leur savoir-faire sur des idées toutes simples. Ils les avaient justement empruntées au bon sens paysan de leur grand-père ou à leur oncle parti faire des affaires dans le Massachusetts.

Des fondamentaux tenaces et universels régissent l’accomplissement d’une modeste mission de chef de famille, le management et la stratégie d’une entreprise capitaliste ou la gouvernance d’un État nation. Chacun y est investi de la responsabilité d’une tribu, de son

développement, de son épanouissement en matière de confort, de sécurité ou encore de spiritualité, en prenant en compte l'environnement dans lequel évolue cette tribu : ses voisins, le climat, la nature, ses concurrents, les technologies, son banquier, la situation géopolitique du monde, etc.

L'école de la République

Ayant grandi dans un petit village de campagne, au sein d'un environnement relativement protégé et bercé par l'Éducation Nationale, le français moyen que je suis a bénéficié d'une bonne culture sur les valeurs laïques et républicaines de notre pays et perçu l'importance du combat syndical dans la lutte des classes. Aspiré ensuite par l'informatique, l'économie capitaliste et la vie métropolitaine, il se mit à fréquenter le monde de l'entreprise et celui de leurs dirigeants, approchant ainsi plusieurs secteurs d'activité de notre économie.

Un parcours banal en fait, nous sommes des millions de françaises et de français tour à tour membres ou responsables d'une tribu, tiraillés entre nos rêves ou nos égoïsmes individuels, notre besoin de justice et de lien social et la réalité de notre porte-monnaie ou de celui de la tribu.

Après avoir fréquenté, bien tardivement je l'avoue puisque venant de tourner la page de la quarantaine, les bancs d'une école de commerce, l'idée d'appliquer à notre pays certaines règles élémentaires de stratégie d'entreprise a mûri dans mon esprit. J'ai acquis la certitude que nos politiques de tous bords faisaient fausse route et avaient complètement manqué le virage de la mondialisation et la nécessité induite de repenser en profondeur le rôle de l'État dans ce nouveau contexte.

Cet essai n'a pas prétention à aborder en profondeur l'ensemble des sujets de la gouvernance de notre pays, à ce titre il ne peut constituer qu'une modeste ébauche de programme électoral. Tout en visitant de nombreux thèmes de la vie politique et du gouvernement de la France, il a

pour ambition d’ouvrir les yeux du lecteur sur certaines évidences qui semblent oubliées par nos dirigeants. Supplions ces derniers de s’occuper enfin sérieusement de la France et des français, à la façon d’un bon chef d’entreprise « à l’ancienne », qui prend soin, sur la durée, du développement de son patrimoine et du rayonnement de sa tribu. Si pour l’occasion, certaines idées originales germent sans modification génétique dans quelques cerveaux politiciens, j’en serai ravi.

Inspirée par les périodes de gouvernance Sarkozy et Hollande, l’analyse développée ici garde un côté fortement intemporel. L’occasion est donnée de revendiquer l’abolition de la « zap politique » et le retour à des projets qui s’inscrivent dans la durée. Certaines mutations nécessaires dans notre pays risquent d’occuper l’espace-temps d’au moins une génération. Il faudra bien un jour élire quelqu’un qui ait le courage de le dire et de le faire.

N’en déplaise à de nombreux journalistes qui tiennent absolument à colorer toute parole politique de rose ou de bleu, cet essai ne se veut ni de droite ni de gauche. Au

contraire, il tente de démontrer à quel point cette ligne Maginot politique est aujourd'hui complètement obsolète et dangereuse.

Mon modeste statut de citoyen ne me permettant pas de disposer de douze collaborateurs dédiés à la recherche documentaire, je m'excuse auprès des analystes et économistes de haut vol qui pourraient se trouver frustrés par la pauvreté des références statistiques, économiques ou financières. Je rajoute néanmoins, avec un peu de provocation, que leurs chiffres me sont inutiles puisqu'ils restent produits par des outils de mesure préhistoriques destinés à notre ancienne économie de production nationale. La plupart des chiffres restent muets lorsque l'enjeu est d'évaluer et comprendre l'économie de marché mondialisée dans laquelle nous évoluons. C'est un peu comme si nous continuions à utiliser les statistiques du courrier postal pour évaluer le nombre de messages de bonne année échangés lors du dernier nouvel an.

– Première partie – Comprendre notre siècle

1 – Accepter l'économie capitaliste mondialisée

Parmi les récits qui remplissent les pages d'une vie, notre mémoire fait souvent la part belle aux aventuriers qui rentrent de voyage avec des images plein la tête et viennent, dans un éphémère moment d'évasion, illuminer votre imaginaire avec des anecdotes qui trouvent écho au plus profond de votre âme d'enfant. Il en est une parmi celles-ci en bonne place dans ma mémoire. Elle m'a été rapportée d'un authentique aventurier que je n'ai pas connu, dont le destin m'a conduit pourtant à lui rendre hommage jusqu'au Taj Mahal. Elle se voulait une sorte de conclusion marketing de son immense périple à travers le monde, lui qui ne se doutait même pas de l'existence d'une science nommée mercatique, je vous la livre : « J'ai

parcouru le monde par tous les petits chemins de traverse qui ont guidé mes pas et à chacune de mes étapes, au cœur du Tibet ou dans les profondeurs de l'Afrique, il y avait toujours et invariablement deux rencontres qui me raccrochaient à notre monde économique : un chinois et une enseigne coca-cola. ».

C'était il y a déjà longtemps, avant l'accélération exponentielle du processus de contagion de cette nouvelle économie mondialisée. Aujourd'hui les symboles sont plus nombreux aux quatre coins du monde. Les tentaculaires multinationales ont trouvé un nouveau terrain de jeu à l'échelle de la planète. En l'absence d'un véritable gouvernement mondial, elles ont tendance à très bien s'y adapter et à prospérer abondamment, parfois ou plutôt très souvent, en profitant habilement des opportunités qui leur sont conférées par quelques cent-quatre-vingt-dix-sept états et autant de règles du jeu différentes.

La question n'est pas de savoir si cette nouvelle économie mondiale relève du bien ou du mal. Le débat pourrait s'éterniser sans fin. Bien sûr, la mondialisation est une

source de progrès et de bien-être pour l'humanité. Qui ne serait pas d'accord pour que tous les enfants du monde accèdent un jour au même confort que nos chers petits privilégiés de bambins nés sous le signe du G8. Comment ne pas apprécier de pouvoir continuer à facebooker, whatsapper ou twitter avec sa petite copine tout en partageant une assiette de tacos avec ses collègues japonais lors d'un corporate meeting à Singapore. La mondialisation rend accessible à tous un grand nombre de produits de consommation jadis privilège d'une classe aisée. Pour autant, les exemples inverses sont aussi nombreux où l'on fustige le rôle assassin de la mondialisation sur le marché du travail, la pandémie du moins-disant social ou encore la perte de nos traditions locales.

Sur un plan philosophique, c'est un débat qui n'est peut-être pas encore définitivement clos, même si l'histoire de notre humanité ne brille pas d'exemples où le repli identitaire, géographique ou culturel l'emporte sur l'ouverture au monde. Les gens que je côtoie, tous milieux sociaux confondus, sont souvent partagés entre les maux et

les bienfaits de la mondialisation. Pas étonnant dès lors que les partis politiques des deux extrémités en profitent pour attiser ces peurs et ces incertitudes avec le vent du protectionnisme, du nationalisme ou de l'abolition des privilèges.

Coupable de ne pas être responsable

En choisissant de refuser l'économie mondialisée, les leaders de ces partis se mettent en situation de hors-jeu dans la perspective d'exercer le pouvoir à court terme. S'ils ont tort, ce sont des réactionnaires attardés, si l'histoire de notre XXIème siècle leur donne raison un jour, ils auront été des visionnaires. Mais en aucun cas ils ne peuvent avoir raison dans le temps présent. Faire croire aux français qu'il est possible, dans l'échelle de temps d'un quinquennat, d'abolir le capitalisme financier ou de refermer nos frontières politiques et économiques, revient à leur mentir effrontément.

Il est un premier constat que toute femme ou homme politique aspirant à gouverner dans les vingt prochaines

années doit admettre. Notre pays est aujourd'hui engagé et enchevêtré par des liaisons complexes dans le processus de l'économie mondialisée. Nous devons en accepter la fatalité et plus encore, en accepter l'une des principales conséquences, notre pays n'a plus le pouvoir sur un grand nombre de paramètres qui régissent notre économie nationale. Il n'est pas interdit, bien au contraire, de promouvoir des idées de tous bords visant à alimenter un débat de fond qui fera peut-être émerger sur notre planète bleue un nouveau modèle de gouvernance politico-économique. Mais ces idées ne sont pas applicables à l'horizon d'un ou deux mandats politiques. Elles sont tout simplement hasardeuses et inefficaces dans un programme politique contemporain.

Dans notre paysage politique, certaines formations ont fait du refus de la mondialisation leur fonds de commerce. A la gauche de la gauche, Olivier Besancenot a été l'un des premiers à relooker le slogan de la lutte des classes et à réclamer l'abolition du nouveau capitalisme. Mais comment compte-t-il s'y prendre et par quoi va-t-il le remplacer ? Heureusement pour eux, ni Monsieur Besancenot, ni ses

successeurs déclarés n’ont la réponse, tout simplement parce qu’ils ne veulent pas exercer le pouvoir. Le même constat s’applique à la droite de la droite. Peut-on croire que la famille Le Pen pourra nous convaincre à ce point de restaurer toutes nos frontières et d’y reconduire tous nos voisins qui présentent un arbre généalogique non conforme ? Peu crédible, là encore, personne n’est dupe, faire de la contestation et de la provocation politique est une chose, construire un programme de gouvernement réaliste en est une autre.

Je n’ai donc pas l’intention de m’attarder plus longtemps sur le débat de la mondialisation, je ne le refuse pas mais je considère qu’il ne rentre pas dans le périmètre temporel de cet essai.

Celui qui refuse catégoriquement de reconnaître que nous évoluons dans une économie capitaliste globalisée, où seul un programme politique qui le reconnaît et qui l’accepte clairement est un programme responsable, ne trouvera pas dans les prochains chapitres écho à ses convictions. C’est en acceptant de participer à la gouvernance d’un état

immergé dans le nouveau capitalisme mondial et en l'intégrant au plus profond de son programme que nos femmes et hommes politiques d'aujourd'hui peuvent espérer l'influencer ou lui imposer une certaine forme de contrôle.

Il faut bien l'admettre, la France d'aujourd'hui ne dispose plus du rayonnement qui l'a conduit dans les siècles précédents à guider les peuples du monde entier vers une nouvelle forme d'organisation sociale et politique. Il est vain de s'obstiner à changer par un coup de baguette magique depuis Paris les nouvelles règles qui gouvernent notre planète. Il est hypocrite d'essayer de le faire croire à nos concitoyens. Penser que les ouvriers de Gandrange ou la ménagère de moins de cinquante ans n'ont pas compris depuis longtemps que nos politiques ont perdu une grande partie du pouvoir sur l'économie serait faire gravement insulte à leur intelligence et à leur bon sens. S'il est une chose que l'individu ne perd pas lorsqu'il se bat tous les jours avec les difficultés de la vie contemporaine, c'est son bon sens.

Celui qui a le courage et la prétention de faire évoluer ce système, pour le moraliser, le réguler ou le rendre plus juste, devra s’y fondre et mener son combat de l’intérieur, comme jadis le vigneron se jetait dans sa cuve pour en maîtriser la transformation.

La dictature de la croissance

Toutes celles et ceux se réclamant du libéralisme économique n’ont qu’un mot à la bouche, la croissance. Il n’y a point d’autre salut que la croissance pour accéder à la prospérité d’un peuple. Bannis soient ceux qui s’en écartent, ils seront traités d’hérétiques ou au mieux comme des doux imbéciles. De nouvelles théories économiques et sociales fleurissent un peu partout dans le monde des nantis, osant user du mot décroissance ou parlant de croissance sélective pour les plus timorés. La décroissance est un concept facile à comprendre pour le commun des mortels, je consomme moins, je produits moins et je gagne moins puisque j’ai moins de besoins. La croissance sélective est un concept déjà un peu plus abstrait. L’initié y comprendra qu’il consomme en citoyen responsable, en

préservant les ressources de la planète, avec une véritable addiction au recyclage et aux énergies renouvelables. L'économiste Serge Latouche a publié de nombreuses contributions sur ce sujet qui le passionne, comme par exemple « Le pari de la décroissance » (Editions Fayard) avant les élections de 2007.

Ces théories ont encore beaucoup de mal à influencer les quelques milliards d'habitants des pays émergents qui voient d'un mauvais œil le fait de devoir inhiber leur envie grandissante de goûter à leur tour, parfois avec boulimie, à cette société de consommation qui leur tend les bras. Comment leur en vouloir et surtout comment décemment leur jouer une musique de moralisateur ? Là encore, si la croissance sélective ou la décroissance devenait le nouveau modèle économique de référence, il s'imposera au monde par un processus long et largement partagé.

Je crois pour ma part que les adeptes de la croissance sélective et même de la décroissance ne sont ni des doux imbéciles ni des soixante-huitards attardés. Ce sont tout simplement des visionnaires, et comme souvent les

visionnaires, ils dérangent leurs contemporains qui, selon les époques, les brûlent en place publique ou se plaisent à brûler leurs propos et leur réputation. Mais comme tous les visionnaires, ils deviennent dangereux lorsqu'ils cherchent à résoudre aujourd'hui les équations qu'ils ont justement prédites pour demain. Mesdames et messieurs les visionnaires, si vous avez raison de nous préparer à un nouvel ordre économique et social qui pourrait s'inviter demain, vous risquez à l'inverse de précipiter notre déclin en invitant dans le débat électoral d'aujourd'hui ces idées qui ne sont pas encore mûres.

Force est de reconnaître que le système capitaliste actuel, habitué à alimenter son moteur par de la croissance, fut-elle éphémère, réagit de manière très particulière dès lors que la croissance ne suffit plus à assouvir sa faim de profits. Il met alors en route un redoutable mécanisme, qui peut vite devenir un fléau en cas de perte de contrôle, il a pour nom la spéculation. Vu d'en bas et de manière triviale, le génie des gourous de Wall Street et autres places économico-financières, consiste à investir lorsqu'il y a de la croissance et à spéculer lorsqu'il n'y en a plus. L'une des

plus sophistiquées et des plus perverses de leurs inventions étant sans aucun doute la spéculation à la baisse, autrement dit je parie sur le malheur des autres et j'en retire de copieux bénéfices.

Dans ce contexte généralisé dicté par la croissance et la spéculation, celui qui déciderait unilatéralement de changer le système et d'adopter une nouvelle doctrine dont la décroissance en serait le noyau, paierait à coup sûr le prix fort tant il deviendrait une proie facile pour les spéculateurs.

Croissance et vase communiquant

Accordons nous pour l'exercice à admettre que le nouveau capitalisme mondial et la croissance élevée au rang de vertu sont durablement installés dans notre paysage politique et économique. La question la plus simple et la plus fondamentale qui se pose alors à nos gouvernants devient : « Comment créer de la croissance dans notre pays ? ».

Vous avez plus de chance d’y trouver la réponse au café du commerce que dans les couloirs de Matignon ou de l’Elysée, à condition de vous donner la peine d’écouter. Je peux vous raconter certaines de ces discussions qu’il m’est arrivé de partager avec passion et curiosité, le tout avec humilité et un grand respect pour cette France d’en bas, la mienne, qui attire autant qu’elle ne répugne nos femmes et nos hommes politiques aristocrates. Je vois et j’entends régulièrement sur notre vénérable petit écran des politiques ou des journalistes fustiger certains débats lorsqu’ils ne rentrent plus dans leur petit cadre mondain élitiste et ringard. L’insulte suprême est alors « on se croirait au café du commerce ». Alors messieurs (tant il est vrai que ce sont souvent des hommes qui ont cette réflexion stupide), sortez-un peu de votre VIP room et faites quelques descentes au café du commerce. Mais n’y allez pas avec vos gants de velours et votre écharpe en soie de peur d’y attraper des maladies de pauvres, présentez-vous simplement avec l’envie de partager et d’apprendre. Et commencez par écouter, je veux dire écouter vraiment.

C’est une scène du café du village, chez Yvette et Nicolas, qui me vient à l’esprit. Il y a là Paco, Armand et Monsieur Beauregard qui sirotent une anisette bien méritée après une dure semaine de travail. Armand est chef d’équipe dans une PME du BTP de la région. Paco a fait tous les métiers, de boucher à commercial, il est un entrepreneur dans l’âme et a fini par concrétiser son souhait en créant sa petite entreprise d’entretien d’extincteurs. Depuis, il a dû stopper son activité et travaille à la SNCF. Un sacré parcours fait de succès et de doutes, de remises en question incessantes, Paco est une maison témoin à lui tout seul du nouveau capitalisme libéral. Finir sa carrière semi-fonctionnaire, quel symbole d’ouverture pour la rénovation de l’État et de notre service public. D’ailleurs, il est persuadé que les choses iraient mieux si chacun consacrait dix ans de sa carrière dans la fonction publique ou les services publics, au lieu d’opposer les carrières du privé à celles vouées au service de l’État. Peu importe, le sujet du jour concerne la croissance et c’est M. Beauregard qui donne le ton en lançant : « de toute manière, en France, on n’aura pas de croissance tant qu’on n’aura pas baissé les charges. Nous,

les petits patrons, on croule sous les charges, comment veux-tu que l'on embauche ? ». Monsieur Beauregard a subi une bonne dose de conditionnement, avec sa carte à l'UMP et ses fréquentations au Medef local, au point de lui en faire oublier ce fameux bon sens d'en bas. Nicolas, qui le connaît bien lui, lui rétorque « Tu parles, toi tu n'as jamais embauché personne, ce n'est pas à cause des charges, mais parce tu es tellement pénible que personne ne veut bosser avec toi ! ». Ce n'est pas faux et puis M. Beauregard préfère les petits boulots occasionnels payés en dessous de table aux contrats de travail en bonne et due forme. Pour lui, les charges seront toujours trop élevées !

Paco nous parle de son expérience lorsqu'il entretenait les extincteurs. « Le problème, ce ne sont pas les charges, c'est juste qu'il n'y a pas assez de boulot pour tout le monde. Regardez, même si j'avais eu plus de contrats et embauché deux personnes à l'époque, il n'y aurait pas eu pour autant plus d'extincteurs à entretenir. J'aurai juste pris du boulot à mes concurrents, mais en global, ça ne change rien, on ne va tout de même pas entretenir les extincteurs tous les trois mois pour faire plus de boulot, ça ne serait pas honnête ! ».

« Tu n’avais qu’à vendre plus cher tes services pour embaucher », reprend Yvette. « Et mes concurrents se seraient régalés ! ...Et même si nous nous mettions d’accord pour vendre tous plus cher, ce qui au passage est interdit, le gars qui m’a payé plus cher ma révision, il aura moins de pognon pour venir boire un coup chez toi… » conclut fièrement Paco.

Sylvain et Marie se joignent à la conversation. Ils travaillent tous deux dans la même entreprise, une PME dynamique qui rayonne beaucoup à l’export car ils ont un savoir-faire unique et reconnu pour le travail du diamant industriel, une véritable niche dans laquelle ils excellent. L’analyse de Sylvain complète celle de Paco : « Je discute souvent avec le patron, chez nous, ce ne sont pas les charges qui font embaucher ou débaucher, c’est le carnet de commande et les commandes viennent des quatre coins du monde. En ce moment, nous avons un nouveau commercial qui a repris le secteur de l’Amérique du sud, il est en train de faire un carton car il a de la famille dans les affaires au Brésil. L’année dernière, nous avons subi un chômage technique à

cause de deux grosses commandes en Asie annulées parce que nos clients avaient perdu leur marché ».

Pour Armand, c’est autre chose. « Nous nos clients, c’est votre porte-monnaie ! Nous travaillons soit pour des communes soit pour le département, soit pour la région. Alors quand il y a des sous dans les caisses de l’État, on embauche, quand il n’y en a plus, on débauche. L’année dernière, nous avons dû arrêter le chantier d’un pont en plein milieu pour attendre de nouveaux budgets. Le chantier n’a toujours pas repris depuis ».

Il ne manquait que le banquier pour venir apporter sa pierre à l’édifice. Ses amis le surnomment le banquier parce qu’il a longtemps travaillé à la banque locale où il s’occupait des placements. Depuis il a rejoint comme associé un cabinet réputé dans la gestion de patrimoine, plutôt dans le haut de gamme, comme il se plait à dire souvent : « petites bourses s’abstenir ! ». N’en déplaise à certaines élites, on trouve aussi des gestionnaires de patrimoine dans les petits bistrots de province. Depuis quelques années, nous explique le banquier, il a du mal à

convaincre ses riches clients d’investir dans les PME, qui trouvent l’investissement trop risqué, les fonds mal gérés et trop peu diversifiés : « Les fonds pour l’innovation fonctionnent comme les moutons de Panurge, quand un gestionnaire investit dans un secteur technologique, tout le monde y va en se disant puisqu’il y va, ce doit être sûr, au lieu de diversifier avec une approche beaucoup plus locale des entreprises ». Résultat, les investisseurs potentiels préfèrent se réfugier dans les valeurs sûres comme l’immobilier, la bourse et depuis quelques années les matières premières, sans oublier les œuvres d’art pour les plus riches. « On devrait confier la gestion des fonds pour les PME aux banquiers locaux, ce sont eux qui connaissent le mieux les entreprises » rajoute-t-il. Au lieu de cela, notre banquier passe son temps à engraisser les marchés spéculatifs.

Yvette, qui avait suivi la conversation entre deux services au bar, nous fit, à juste titre, la remarque suivante : « Il n’empêche, vous ne m’enlèverez pas de l’idée que nous sommes un beau pays, et que si nous nous occupions d’accueillir un peu plus et un peu mieux les touristes, il y

aurait à coup sûr de nombreux emplois créés. Regardez, nous ne sommes pourtant pas un coin particulièrement touristique et bien depuis que le maire a interrompu les relations de jumelage avec les allemands et les danois, l'économie du village a perdu quelques sous, nous avions régulièrement un car de visiteurs aisés et des couples qui s'arrêtaient faire une halte chez nous pour une ou deux journées ».

Nicolas lui vint en soutien et rajouta d'un œil inquiet : « C'est vrai qu'il suffit de pas grand-chose pour que notre petite économie locale passe de vie à trépas. Regarde l'école, heureusement que des couples jeunes avec des gamins se sont installés au lotissement, sinon ils nous auraient encore supprimé une classe cette année. Plus d'école, plus de poste, plus de commerces, et tout le monde se barre à la ville ».

Les bonnes recettes sont souvent les plus simples

Tout est dit, ou presque, au travers de cette petite scène de la vie ordinaire, l'analyse est sommaire mais pertinente et

les messages y sont clairs.

Non, mesdames et messieurs les politiques, la France n’est malade ni de ses charges ni de ses trente-cinq heures. Elle est malade parce qu’elle n’agit pas sur les bons leviers de la croissance.

En l’exprimant simplement sans forcément le synthétiser, mes amis résument avec le bon sens paysan de la France d’en bas un constat politique logique et solide. Il n’existe pas trente-six façons de créer durablement de la croissance dans notre pays. La première, comme le dit Nicolas avec ses mots à lui, c’est de créer de la population. D’une manière un peu mystérieuse, que les non spécialistes dont je fais partie ont du mal à vraiment comprendre, la croissance de la population crée de manière mécanique de la croissance économique. Il semble que cette théorie reste encore avérée y compris dans notre monde moderne complexe. Ce qui est certain et plus aisé à assimiler pour mes amis et moi, c’est qu’une collectivité d’individus qui vieillit trop aura du mal à créer durablement de la croissance économique.

La deuxième façon de créer de la croissance est tellement évidente qu’elle en devient banale. Marie et Sylvain sont là pour nous le rappeler, la plus saine, la plus durable et la plus efficace de toutes les recettes de croissance, consiste à exporter plus que l’on importe. Cette évidence est d’autant plus significative si l’on prend la précaution de mesurer la balance commerciale sur la valeur ajoutée et le nombre d’emplois associés.

La troisième façon suggère de faire venir les points de P.I.B à nous, c’est-à-dire d’attirer dans l’hexagone les économies et les capitaux utiles de toutes les âmes de la planète. Tout le monde l’a compris et cela fonctionne déjà plutôt bien, le tourisme, avec les atouts de notre France en la matière, constitue un levier de croissance stratégique pour notre économie. Les capitaux utiles sont des capitaux créateurs de richesse en valeur absolue. Attirer des investisseurs étrangers constitue un levier de performance économique, à la condition expresse, question de bon sens, que ces capitaux servent à créer de la valeur ajoutée supplémentaire. Nos régionaux de la politique feraient bien de saliver sept fois cette prudente condition avant de

dérouler le tapis rouge et d’ouvrir le portefeuille du contribuable à quiconque arrive dans le canton avec des promesses d’embauche cousues de fil doré. La première question, voire l’unique, qu’ils seraient bien inspirés de poser à ces investisseurs venus d’ailleurs, est basique : A quel marché sont destinés les produits ou les services que vous allez fabriquer ou réaliser chez nous ? Si la réponse est le seul marché français, ils fermeront immédiatement le portefeuille et remballeront le tapis rouge. Les capitaux étrangers utiles sont ceux qui visent à développer nos ventes export ou à attirer de nouveaux consommateurs étrangers sur nos terres. Les autres capitaux ne sont pas inutiles, ils sont juste indolores pour notre économie. Entre un industriel étranger de l’agroalimentaire qui crée cinq cent emplois en France pour transformer de la viande importée en plats cuisinés destinés exclusivement au marché français et un autre qui n’en crée que la moitié pour assembler de l’électroménager destiné à tout le marché européen, l’État ne doit pas se tromper et aider en priorité ce dernier car il crée des emplois nets et du PIB, là où le premier ne fait que remplacer d’autres productions

locales. Il finira par générer mathématiquement cinq cent chômeurs ailleurs dans l'hexagone. Le courage politique le plus louable sera celui du conseiller général qui s'incline devant l'intérêt collectif de la nation.

Matthieu Pigasse, dans son livre « Révolutions » (Editions Plon), décortique, avec plus de maitrise économique que je ne saurai le faire, les leviers traditionnels de la croissance en Europe, croissance de la population, de la productivité, de la consommation et des investissements et les raisons de leur panne durable.

Il faut définitivement tordre le coup aux vieilles recettes de la croissance qui ne marchent plus dans notre économie mondialisée. La plus connue et la plus usagée est sûrement la relance de la consommation intérieure en ayant recours à l'inflation. Recette idéale durant tout le 20ème siècle, utilisée avec succès à chaque cycle de forte croissance par nos ainés, la méthode a largement perdu de sa superbe, particulièrement pour les pays de la zone Euro. Même si la tentation est parfois forte, les Américains y succombent encore avec le dollar, les marges de manœuvre entre les

bienfaits et les méfaits d’un euro qui faillirait est désormais tellement faible que jouer avec la baisse de l’euro ne provoquerait au mieux que d’éphémères effets sur la croissance. Il ne peut plus s’agir d’une stratégie de croissance durable. Rappelons enfin que l’État français n’a plus la main sur le sujet et ne peut décider seul, encore moins sans ses compagnons allemands.

Pire encore, il est désormais de plus en plus hasardeux de penser que la relance de la consommation intérieure ou l’augmentation du pouvoir d’achat, même d’une façon la plus temporaire soit-elle par l’utilisation de primes à ceci ou de primes à cela, impacte directement et significativement la croissance et de surcroît contribue à la réduction du chômage. En effet, comment ne pas courir le risque qu’une part importante voire majoritaire du surplus de pouvoir d’achat conféré artificiellement à nos concitoyens ne soit en réalité capté par nos principaux pourvoyeurs de produits finis que sont les pays de l’Asie du Sud-Est ? Sur un euro reversé en France pour consommer, combien alimente le déficit de notre balance extérieure et combien d’emplois sont créés en France à la clé ? Celui qui ne possède pas

cette réponse n’est pas assez aguerri pour gouverner notre pays.

Pire que pire encore, croissance et création d’emplois poursuivent des chemins de moins en moins parallèles. Si la croissance est assurément synonyme d’une plus grande richesse, elle ne signifie plus automatiquement création d’emplois et son mode de répartition ne contribue plus forcément et directement à l’augmentation de la consommation intérieure. L’appétit vorace du spéculateur est peut-être passé avant.

Travailler plus et vivre mieux

Les slogans de campagne du début du vingt-et-unième siècle de nos deux premiers appareils politiques sont la désastreuse vitrine de l’atonie d’idées renouvelées qui règne au sein de notre paysage politique français.

Travailler plus pour gagner plus est un slogan qui s’attaque aux conséquences sans se préoccuper des causes. Nous pourrons travailler plus lorsqu’il y aura plus de travail, c’est-à-dire lorsque nous aurons relancé nos exportations, développé encore les activités du tourisme et rationalisé notre politique vis-à-vis des investissements étrangers. La méthode ne peut pas marcher pour relancer l’emploi et sortir la France de son ornière économique, il aurait été si simple de poser la question dans n’importe quel café du commerce de province.

Partageons nos richesses pour vivre mieux ensemble, le slogan qui émerge à gauche, notamment au PS et chez les écologistes, est un slogan à la fois emprunté au siècle dernier (les trente-cinq heures) et à l’avenir (lorsque nous aurons changé de modèle économique au profit d’une certaine forme de décroissance). Au présent, force est de constater son indéniable message social, que chacun est libre de partager ou non mais qui a le mérite d’exister. En matière économique du temps présent, nous sommes par contre en plein désert. Un meilleur partage des richesses pourra-t-il créer de la croissance durable ? L’hypothèse

reste à démontrer alors que les richesses se délocalisent à la vitesse de l'internet et que l'équation entre augmentation du pouvoir d'achat et création d'emplois a perdu toutes ses évidences. Mon grand-père reprenait parfois cette expression populaire « pour qu'il y ait des riches, il faut qu'il y ait des pauvres ». Une bonne nation ne serait-elle pas une population composée uniquement de bons riches et de bons pauvres ?

Une chose est néanmoins subséquente, la vocation d'une gouvernance d'état a radicalement changé depuis les années 1990, tellement vite et tellement fort que le poids et l'inertie de nos institutions et de notre patrimoine politique ont mis hors-jeu et hors sujet la plupart des actions de nos gouvernements successifs, toutes colorations confondues. L'État n'a plus vocation première à organiser une cour de récréation géante appelée marché intérieur, mais à organiser, avec les meilleurs de la cour, des campagnes hors des murs de l'école destinées à accroître le rayonnement de l'institution. Le temps des conquêtes de l'empire est revenu, les fantassins sont remplacés par nos

plus vaillants diplomates et commerciaux, leurs armes par des outils marketing perfectionnés.

L’occasion sera donnée de revenir longuement sur cette vocation lors des prochains chapitres.

Il est désormais grand temps que les bleus et les roses tirent définitivement un trait sur leurs références sacrées et solennelles au vieux Charles et au père François, leur siècle est définitivement révolu, leurs recettes aussi.

2 – Comprendre notre environnement économique

C’est en retournant à quarante ans sur les bancs de l’école que nombre de déclics se sont produits et m’ont permis de mieux comprendre le fonctionnement de ce capitalisme libéral dans lequel je baignais depuis de nombreuses années. J’ai eu la chance de fréquenter de très bons professeurs sur la stratégie d’entreprise et la stratégie marketing. Grâce à Monsieur Robert et à ses collègues, j’ai pu ainsi acquérir un échantillon du savoir emmagasiné par nos élites sur les bancs d’HEC, Polytechnique ou l’ENA, encore que, s’agissant de cette dernière et à en croire Olivier Saby (« Promotion Ubu Roi », Editions Flammarion) je crains que l’apprentissage ne se limite au conformisme, à la synthèse molle ou au corporatisme.

Le diagnostic stratégique, la segmentation stratégique des marchés et leur analyse ont particulièrement retenu mon attention. Les techniques et outils utilisés, pour la plupart anglo-saxons, ont fait leur preuve depuis plusieurs dizaines d’années dans tous les grands groupes industriels mondiaux. Ils sont mis à jour en permanence, notamment parce qu’ils constituent le fonds de commerce des grands cabinets de conseil en stratégie à l’échelle du monde, les big five comme ont coutume de les surnommer les initiés.

Les dirigeants des grandes entreprises ont très vite compris qu’ils évoluaient dans un environnement de plus en plus complexe et mouvant, qu’il leur fallait donc en permanence comprendre leurs marchés, analyser leur positionnement sur ces marchés et réajuster l’entreprise en conséquence. La plupart des

grandes manœuvres industrielles de ces vingt dernières années sont la conséquence directe des matrices ADL, BCG ou Mac Kinsey, autant d'outils à la disposition des stratèges pour positionner leurs activités dans des cases et décider de revendre une business unit ou d'en renforcer une autre par une acquisition. Ces grandes manœuvres capitalistes à l'échelle de la planète, entrainant parfois des concentrations ou des démantèlements gigantesques, s'inscrivent dans une logique méthodique de croissance rentable à moyen ou long terme.

Les mots magiques sont rassemblés : croissance rentable à moyen ou long terme. Jusqu'à un passé très récent, le quotidien de tous les grands capitaines d'industrie consistait à mettre en musique une stratégie composée de domaines d'activités auxquels ils attribuaient plus ou moins de ressources selon leur niveau d'intérêt stratégique pour l'entreprise et ses propriétaires. Les choses ont un peu changé depuis, les exigences de rentabilité à court terme de certains actionnaires rentrent parfois en collision avec la stratégie élaborée et obligent les dirigeants à des grands écarts parfois périlleux. Pour autant, la méthode fonctionne toujours et tous les exemples de success-stories de l'économie capitaliste mondialisée constituent des modèles pédagogiques pour nos élites de demain.

Les règles élaborées en matière de stratégie sont in fine très simples. Prenons l'exemple d'une grande entreprise qui évolue sur des marchés de grande consommation tels que l'électronique, l'informatique ou l'électroménager. Pour l'essentiel, ces marchés abritent, dans le jargon des consultants en stratégie, des offres qualifiées de banalisées, c'est-à-dire qu'à très peu de choses près, les produits sont interchangeables d'une marque à l'autre, et lorsqu'une innovation apparait chez l'un, elle est immédiatement copiée par les autres. Ce type de marché en banalisation de l'offre est très fréquent dans

notre économie globalisée. La plupart des activités de l'agroalimentaire, de l'industrie automobile, des produits d'entretien, des fournitures aux entreprises, des banques, des assurances et bien d'autres encore, sont régies par une règle redoutable propre à cette catégorie de marchés. Il s'agit de la règle du volume/prix, autrement dit, seul le prix fait la différence pour réussir et seul l'accroissement des volumes de production permet d'atteindre les seuils adéquats pour faire partie des leaders.

Sur ces marchés complètement ouverts à tous les vents de la concurrence, seuls les trois ou quatre leaders tireront leur épingle du jeu et atteindront le saint graal de la croissance durable et rentable. Les autres végéteront ou plus vraisemblablement glisseront lentement sur la pente du déficit qui les conduira inévitablement dans la gueule des prédateurs leaders ou tout simplement au cimetière des entreprises. Cette logique est implacable, ce n'est pas moi qui l'affirme, ce sont tous les professeurs de stratégie d'entreprise qui vous le diront.

Heureusement pour nos entreprises françaises et nos PME, il existe d'autres catégories de marché moins impitoyables en ce qui concerne la taille critique. Citons néanmoins quelques fleurons de notre industrie et de nos services qui ont su se hisser sur le podium mondial. Danone dans l'agroalimentaire, L'Oréal dans les cosmétiques, Michelin dans les pneumatiques, Carrefour dans la grande distribution, ont su s'imposer ou sont en train de le faire sur des marchés dits banalisés et livrés à la concurrence planétaire. Ils ont tous franchi les fameux seuils critiques du volume/prix.

Une autre catégorie vise les marchés en savoir-faire différenciateur. On peut y regrouper tous les marchés qui fonctionnent à l'innovation ou à la marque. Dans ce type de marché, une entreprise ou quelques-unes développement une particularité ou une innovation tellement attractive qu'elle leur confère un

avantage solide et durable sur leurs concurrents. Ici, le volume/prix ne dicte plus sa loi, les experts parlent alors de valeur perçue du produit et non plus de valeur intrinsèque. Parmi les adeptes de ces marchés, nous vient à l'esprit toute l'industrie du luxe, mais aussi toutes les marques destinées aux jeunes, les produits de haute technologie qu'ils soient destinés au grand public ou aux autres secteurs de l'économie, sans oublier un certain nombre de produits hauts de gamme, Apple pour la technologie, Mercédès ou BMW pour l'automobile, etc.

Les managers et les directions marketing qui évoluent sur ces marchés de différenciation ont deux obsessions en tête. La première est de ne pas laisser son principal concurrent (en général ils sont peu à se battre au sommet) proposer une innovation ou un positionnement qui les renverraient dans la mare avec tous les anonymes, incapables de s'élever à la hauteur de l'innovation du leader. Leur deuxième obsession est d'éviter à tout prix que le marché sur lequel ils évoluent ne bascule dans la cour des offres banalisées où règne le volume/prix. Pour cela, il s'agît de protéger ses innovations voire d'innover en permanence ou de maintenir la notoriété de la marque bien à distance de tous ceux qui vont essayer de copier. D'ailleurs et contrairement aux idées reçues, la contrefaçon n'est pas forcément un fléau pour ces entreprises mais plutôt un signe de reconnaissance.

Entre marchés banalisés et marchés différenciés, Monsieur Robert nous enseigne une troisième voie, celle des marchés de niches. Il s'agit souvent d'une voie royale pour les PME qui en ont compris les règles. Celles-ci, sont très simples, il s'agit de recréer dans un univers plus petit, voire beaucoup plus petit, les conditions de leader d'un marché banalisé ou d'un marché différencié. En d'autres termes, l'entreprise doit régner sur sa niche en imposant ses prix les plus bas ou son savoir-faire différenciateur. Le plus

important est de s’assurer que la niche est bien protégée, il faut éviter à tout prix qu’un concurrent bien plus gros vienne s’y installer et lui confère un nouveau périmètre, chassant ainsi notre PME du podium magique.

Les niches sont partout dans notre économie, même mondialisée, elles peuvent être le résultat d’une spécialisation géographique (cas d’une PME dont le rayonnement est régional), d’une spécialisation produit (le leader mondial des couteaux à manche carré et lame en titane pour découper les côtes de bœuf, il faudrait quand même vérifier s’il existe un marché pour le produit !) ou d’un mixte des deux. Mais la spécialisation peut encore revêtir bien d’autres visages tant l’imagination peut être grande en la matière.

Marchés banalisés soumis à la concurrence mondiale, marchés de savoir-faire tirés par l’innovation ou les marques, marchés de niche adaptés à sa taille, pour prospérer durablement sur ses marchés, l’entreprise se doit d’y figurer parmi les leaders.

De l’entreprise à l’État

Le plus périlleux des exercices de cet essai, sans nul doute le plus contesté, consiste à essayer d’appliquer aux états les règles du diagnostic stratégique, puis celles de l’analyse et du réajustement stratégique préconisées par Monsieur Robert.

Dans l’ancienne économie non mondialisée, notre pays constituait pratiquement à lui tout seul l’environnement économique dans lequel nos entreprises évoluaient. N’allons pas jusqu’à dire que nous vivions en autarcie nationale, mais les échanges commerciaux internationaux n’avaient que peu d’influence sur notre richesse et notre bien portance. « Avant la

mondialisation, le commerce extérieur de la France. C'était un peu l'argent de poche des français. Les bonnes années, nous changions la voiture, les mauvaises, nous achetions des housses pour les sièges.», cette petite anecdote pleine d'humour et de bon sens de Monsieur Robert nous ouvre les yeux sur les changements radicaux de notre environnement.

Désormais, le terrain de jeu est devenu planétaire ou à minima européen et notre pays ne constitue plus lui-même l'environnement, il en devient l'un des acteurs. Dans ces conditions, le rôle de l'État dans l'économie devient complètement différent. Pour prendre un exemple dans le sport et l'expliquer à mes amis du café du commerce, c'est un peu comme si l'État venait en quelques années, c'est-à-dire une période très courte à l'échelle de l'histoire, de passer du rôle d'organisateur du tournoi de football à celui d'entraineur de l'une des soixante-quatre équipes engagées dans le tournoi. L'équipe n'ira pas loin si le changement radical de métier n'est pas assimilé rapidement.

En quoi la comparaison, avec la prudence et les réserves d'usage, entre les méthodologies stratégiques développées par les fleurons mondiaux du capitalisme et un état plongé dans la mondialisation ne serait-elle pas pertinente ? Nombre de détracteurs monteront illico sur leurs grands chevaux, pourfendant cette sotte idée avec leurs verbes les plus aiguisés. De l'incomparable au grand n'importe quoi, il ne manque pas d'objections pour rappeler que les finalités d'un état ne sont pas les mêmes eu égard à celles d'une entreprise et que l'écart de taille est gigantesque, rendant futile l'exercice proposé.

Pourtant, les ressemblances y sont nombreuses. La finalité d'un état est d'assurer le bien-être de ses concitoyens, celle d'une entreprise moderne consiste plutôt à assurer le bien-être de ses actionnaires. Les finalités peuvent donc apparaître différentes, mais les moyens pour y parvenir ont de grandes

similitudes. Elles passent par une prospérité économique et donc par un bon positionnement stratégique et une bonne compétitivité. La différence se fera plus tard, dans la répartition des richesses. L'écart de taille n'a pas valeur d'argument probant, la taille de la France à l'échelle de l'économie mondiale est en tout point comparable en valeur relative à celle d'une entreprise par rapport à la taille de son marché.

Enfin et surtout, l'analyse d'un état comme la France au crible des outils du diagnostic stratégique ne constitue pas un nouveau théorème politique, elle permet simplement d'observer l'économie de notre pays sous un angle radicalement différent et d'imaginer ainsi des solutions riches en innovation.

Changer nos axes d'analyse

Lorsque le consultant démarre son diagnostic stratégique, l'une de ses premières missions consiste à identifier les marchés sur lesquels l'entreprise évolue. Espace stratégique ou espace concurrentiel, peu importe la terminologie, l'essentiel est déjà de bien savoir se situer dans son environnement afin de le segmenter ensuite en domaines d'activités stratégiques.

La vision de nos gouvernants sur la segmentation des marchés remonte à la préhistoire économique, c'est-à-dire avant la mondialisation. La référence absolue en matière de segmentation stratégique, ce sont les codes APE, ces fameux codes attribués aux entreprises en fonction de leur secteur d'activité économique. Les codes APE ont été inventés par l'INSEE il y a trop longtemps pour que Google s'en souvienne. Certes, ils ont été repeints à neuf en 2008 et sont devenus NAF, mais il s'agissait d'une simple couche de vernis destinée à intégrer de nouveaux secteurs d'activité récemment apparus, notamment en

matière de services ou de nouvelles technologies, ou de restructurer légèrement des secteurs d'activité ayant évolué. Ainsi, le constructeur automobile ou le concessionnaire, le laboratoire pharmaceutique ou le pharmacien, l'éditeur de logiciel ou l'agriculteur y trouvent tous leur pédigrée qui, une fois consolidé, alimentera les tableaux de bord de nos ministères, consciencieusement rangés eux-aussi autour de ces mêmes cases désuètes.

Le premier venu des consultants stagiaires en stratégie à qui l'on confierait le diagnostic de l'entreprise France ferait voler en éclat cette segmentation qui n'est absolument plus adaptée à notre nouvel environnement.

Il n'y a pas de science exacte en matière de diagnostic et de segmentation stratégique, chacun a le droit de défendre sa vision et son découpage, à la condition d'en respecter les règles définies par la méthodologie.

Pour ma part, j'ai l'intime conviction que le premier des découpages à opérer pour mieux comprendre notre environnement et mieux guérir notre pays, consiste à positionner au premier niveau le critère de l'intensité concurrentielle. Considérant que les distorsions de concurrence entre les états sont telles du fait de la grande hétérogénéité des coûts de production au niveau mondial, classer les marchés d'abord selon ce critère hérite forcément d'une pertinence stratégique indéniable.

L'exercice devient alors simple, commençons par remplacer les 732 codes NAF devenus obsolètes par quatre nouveaux codes, que nous pourrions appeler les codes NEC, comme niveau d'exposition à la concurrence. Voici en avant-première et en exclusivité les quatre codes NEC de notre économie :

- AEM : Activités économiques mondialisées
- AEP : Activités économiques de proximité

- AEE : Activités économiques au service de l'État
- AIG : Activités publiques d'intérêt général

Les besoins à satisfaire de ces entreprises sont très différents d'un segment à l'autre car elles évoluent dans des environnements économiques qui le sont tout autant.

Le rôle de l'État devrait alors être différent lorsque que l'entreprise rivalise avec des concurrents internationaux ou régionaux ou lorsqu'elle adresse les marchés mondiaux, le marché national ou enfin lorsque son seul et unique client est l'État français.

Afin de rendre l'analyse plus complète, il est un deuxième critère tout aussi important que les codes NEC, il s'agit de la part des activités export des entreprises. Aujourd'hui à ma connaissance, dans notre riche système statistique hexagonal, la seule information fiable à la disposition de nos dirigeants est constituée du chiffre d'affaires à l'export par entreprise. Il existe des statistiques douanières très détaillées, mais elles ne tiennent pas compte de la facturation des services tels que les fameux « management fees » qui constituent de plus en plus le cordon économique principal entre les différentes filiales d'une entreprise multinationale. Le Parti Socialiste en a, il fut un temps, ressenti le besoin en prônant l'obligation pour les entreprises de déclarer leur chiffre d'affaires par pays. Cette vision semble néanmoins plutôt fiscale, là où elle devrait être stratégique et aller plus loin. Il suffira d'imposer aux entreprises françaises un bilan et un compte de résultat analytique segmenté entre les activités mondialisées et les activités de proximité.

Il est enfin un troisième critère que toute entreprise effectuant un diagnostic stratégique se doit d'appréhender et qui consiste à mesurer, pour chacun des

segments de marché qu'elle adresse, l'attractivité et la compétitivité de l'entreprise. Lorsqu'un marché ou un segment de marché est attractif, parce qu'il est en croissance ou parce que l'intensité de la concurrence y est moindre et que la compétitivité de l'entreprise, par rapport à ses principaux rivaux, y est forte, nous pouvons alors parler d'un marché ou d'un segment de marché doté d'un fort intérêt stratégique.

Investir massivement et quasi exclusivement au côté des entreprises qui disposent d'un fort potentiel export et dont leur positionnement de leader sectoriel, réel ou en devenir, lui confère un intérêt stratégique, telle pourrait être la conclusion du rapport d'audit d'un big five sur la stratégie de l'entreprise France.

Prenons l'exemple d'un groupe comme Carrefour pour mieux comprendre les enjeux de cette nouvelle façon de catégoriser les entreprises. Lorsque notre fleuron de la distribution s'implante à l'étranger et s'affirme comme l'un des leaders mondiaux de son secteur, il est important d'isoler pour notre économie nationale les chiffres induits en France par cette activité. Les comptes export du groupe nous préciserons alors la part de chiffre d'affaires réalisé en France par l'activité export, au titre des « management fees », des services supports ou des contrats de marque, ainsi que le nombre de salariés affectés en France à cette activité. Celles-ci présentent incontestablement un caractère mondialisé, face aux géants anglo-saxons comme Walmart ou Tesco ou aux futurs concurrents asiatiques qui ne manqueront pas d'exister un jour. Le chiffre d'affaires de cette activité alimente en croissance nette le P.I.B de la France ainsi que le nombre d'emplois nets créés. Certes, ce chiffre peut être marginal par rapport au chiffre d'affaires national du groupe, qui relève d'une activité de service de proximité non délocalisable. L'exemple serait plus probant avec une activité de production industrielle destinée à l'export.

L’intérêt pour l’État est vite compris ici, il devra tout faire pour inciter Carrefour à rapatrier en France le maximum de ses activités et de ses bénéfices liés à l’export au lieu de les localiser comme actuellement dans les satanés paradis fiscaux qui gangrènent les états du monde entier.

A l’inverse, lorsque le groupe Carrefour implante un nouveau supermarché sur le territoire national ou reprend une enseigne concurrente, il ne crée pas significativement de valeur nette pour le PIB de la France, ni même d’emplois nets, il les reprend naturellement à ses concurrents. Nous sommes typiquement devant le cas d’une activité de proximité non délocalisable. Pour l’État français, que celle-ci soit détenue par Pierre, Paul ou Jacques importe peu. Le fantôme du plombier polonais ou de la caissière roumaine a vécu et même les Français d’en bas ont compris que l’effet Bolkestein sur le marché du travail de proximité en France ne méritait pas toujours la gloire d’un péril national.

Il paraît évident que les besoins réels de cette entreprise vis-à-vis du rôle de l’État ne sont pas du tout les mêmes selon que l’on adresse son activité nationale ou celle à l’extérieur de nos frontières. Imaginons que nous décidions d’accorder une exonération de charges de 5% au groupe Carrefour et que la répartition de sa valeur ajoutée en France soit de 80% pour l’activité nationale et de 20% pour l’activité export. Nous venons juste de gaspiller les quatre cinquièmes de l’argent du contribuable à financer une activité qui n’en a pas l’utilité sauf à lui gonfler ses profits. De surcroît, règles de Bruxelles obligent, nous devrons faire bénéficier du même cadeau tous ses concurrents implantés en France.

Ineptie ou gabegie, en préconisant des mesures fiscales pour les entreprises de manière généralisée, sans tenir compte de leur exposition à la concurrence internationale, nos politiques de tous bords embarquent à coup sûr les

caisses de l'État dans des aventures déficitaires inefficaces et le plus souvent injustes.

A contrario, envisageons maintenant l'hypothèse où l'État déciderait de co-investir à l'étranger avec Carrefour, ne serait-ce que la moitié de cette somme, en contrepartie de garantie d'une augmentation de la valeur ajoutée en France de son activité export. Cela constituerait un investissement très important ciblé uniquement sur ces vingt pour cent d'activité export jugée comme stratégique pour notre balance extérieure. De surcroît, et l'occasion sera donnée un peu plus loin de développer ce thème, la nature de l'aide, puisque très ciblée, pourra revêtir diverses formes avec une implication plus grande des administrations liées au commerce extérieur.

La technique de la « saupoudrière »

Bien sûr, il existe déjà des systèmes d'aide à l'export comme celui de la Coface ainsi que des aides ciblées au travers des pôles de compétitivité. Malheureusement et nous touchons là le cœur de la mise en place des mécanismes d'incompétence dans le système politique français, ces dispositifs sont notoirement inefficaces. Il n'y a qu'à suivre l'évolution de la balance du commerce extérieur et du poids des exportations françaises pour s'en convaincre.

Cette analyse et les idées qui en découlent, l'aide au développement de l'export pour nos entreprises et particulièrement nos PME ou le recentrage sur des activités stratégiques pour y financer de la R&D, ils sont des centaines ou des milliers d'économistes brillants à les suggérer régulièrement à nos élites de la majorité ou des oppositions respectives. Pourtant, aucune de leurs brillantes idées ne réussit à ressortir indemne de la terrible traversée de la

machine à idées des politiques. Celles qui en réchappent finissent toujours dans la « saupoudrière ».

La « saupoudrière » est une machine infernale qui prospère grâce à l'absence de courage chronique des hommes politiques, aux enjeux électoraux et aux lobbyings en tout genre. Ses effets sont dévastateurs. Prenez n'importe quelle bonne idée politique ou économique, dotée d'une bonne analyse de la situation, d'un plan d'action simple et efficace ainsi que d'objectifs clairs et faciles à mesurer. Vous en ressortirez une idée diffuse où le plan d'action s'est multiplié en autant de mini-actions qu'il y a de régions, de fédérations professionnelles ou de circonscriptions. Elle sera bien sûr dépourvue de tout objectif trop limpide. La « saupoudrière » est l'une des pires mauvaises habitudes de notre classe politique car elle neutralise la plupart des tentatives de progrès, en les superposant au lieu de les interchanger avec l'existant.

La gouvernance UMP a approché cette idée de sélectivité avec la création des pôles de compétitivité, tout en maintenant le principe des réductions de charges pour l'ensemble des entreprises. Ainsi, soixante-et-onze pôles de compétitivité ont été créés, aucun lien direct n'a été fait avec le développement des activités export des entreprises concernées. Comment être efficace en accompagnant soixante-et-onze secteurs d'activité, lorsque, pour certains d'entre eux, la France a d'ores et déjà perdu toute compétitivité internationale. De plus, pour avoir approché de très près certains d'entre eux, l'efficacité et le contrôle des aides accordées est loin d'être avéré, une fois écartés les projets sans autre finalité que l'alimentaire d'un certain nombre de consultants ou organismes et ceux dont les résultats ne sont pas mesurables en terme d'emplois ou de création de richesse. Néanmoins, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain et reconnaître que l'idée d'origine,

avant de traverser les sphères politique, devait être plutôt bien pensée, le mérite en revenant à Monsieur Raffarin, si mes informations sont exactes.

En matière de pôle de compétitivité, nous serions mieux inspirés de comprendre comment des pays comme la Suède ou la Finlande ont réussi, certes il y a quelques années, à hisser leur industrie de la téléphonie mobile aux premiers rangs mondiaux ou comment l'Inde a créé de toutes pièces et imposé à la terre entière Bollywood et Bangalore, première dauphine du cinéma mondial et de la matière grise informatique derrière respectivement Hollywood et la Silicone Valley.

Il est illusoire de penser pouvoir réussir de telles prouesses en France alors même que le budget des pôles de compétitivité est d'environ 1,5 milliard d'euros saupoudrés en 71 secteurs, ce qui laisse environ 21 millions d'euros pour que l'un d'entre eux aille jouer dans la cour des plus grands de ce monde.

Dans le même esprit et partant là encore d'une bonne idée, Nicolas Sarkosy a créé Ubifrance, dont la mission est d'accompagner les PME à l'export. L'idée est excellente, mais là encore notre « saupoudrière » l'a empilée au-dessus d'autres dispositifs et cette organisation se trouve à la tête d'un budget de 95 millions d'euros. Difficile d'espérer changer la face du monde avec un grain de sel, même si les résultats et la progression d'Ubifrance sont plutôt remarquables.

Pour combattre cette vilaine manie de la « saupoudrière », Monsieur Robert avait une image : « Comme pour les belles voitures, collectionner les marchés ou les segments stratégiques coûte très cher à entretenir ». La plupart des stratégies gagnantes des grandes entreprises ont conduit à des recentrages sur un nombre restreint de marchés stratégiques. Cet adage devient encore plus crucial dès lors que les caisses sont presque vides.

3 – Comprendre les aspirations des citoyens consommateurs

La raison d'être d'un état peut trivialement se résumer à deux grandes missions d'intérêt général. La première consiste en un pouvoir de management et de représentation auprès des tiers, nous entendrons ici par tiers les autres nations de notre planète ainsi que les grandes représentations d'intérêt économique, politique ou social. C'est un rôle voisin de celui d'un président d'une très grande entreprise qui doit trouver la bonne place pour prospérer dans le grand échiquier du commerce mondial et promouvoir ou défendre son entité auprès des autres acteurs.

La deuxième grande mission confère à l'État un rôle sensiblement différent de celui d'un chef d'entreprise. Ce dernier vise la prospérité dans le but de satisfaire les objectifs que lui fixent les actionnaires, souvent exprimés en termes de rentabilité ou de capitalisation. Le bien-être des

salariés est seulement un moyen mais en aucun cas un objectif. Le chef d'État et son état-major sont élus à contrario pour assurer le bien-être de leurs concitoyens, la capitalisation boursière du pays ou sa rentabilité nette devenant alors un moyen et non plus un objectif.

Ce petit rappel d'éducation civique peut paraître banal et pourtant comment expliquer autant d'absences ou de dérives en la matière depuis au moins trente ou quarante ans. Je n'ai pas souvenir d'avoir entendu une seule fois un homme politique fixer un cap clair aux français et surtout situer l'avenir de notre pays dans le nouveau jeu de la mondialisation et de la construction européenne. Il suffit de discuter avec son voisin, s'il n'est pas énarque, pour voir comment chacun d'entre nous s'interroge sur son avenir et surtout celui de ses enfants, avec comme conséquence concrète un moral en berne, un manque de confiance abusif et un recours à l'épargne champion du monde. Au-delà des difficultés du moment, c'est bien le manque de perspectives qui affecte en priorité nos sombres pensées pour l'avenir du pays.

L’abandon de la planification à long terme par nos politiques constitue vraisemblablement l’une des erreurs politiques majeures de la politique moderne, il eut été sûrement plus judicieux d’en moderniser les concepts en l’adaptant aux nouveaux enjeux d’aujourd’hui. C’est François Mitterrand qui mit fin à la planification et à son commissariat au plan lors de son deuxième mandat.

Lorsque l’on pose la question à Robert, mon professeur favori en stratégie, concernant l’intérêt et l’utilité de la stratégie pour le chef d’entreprise, il répond invariablement et avec un air grave : « Il vaut mieux une mauvaise stratégie que pas de stratégie du tout ». Puis il descend un peu ses lunettes sur son nez, histoire de se donner un style professoral dont il a le secret et vous explique comment l’entreprise qui adopte une mauvaise stratégie finira par s’en apercevoir tôt ou tard et aura donc l’opportunité d’en changer, en lui souhaitant bien entendu qu’il ne soit pas déjà trop tard.

Le chef d’entreprise qui n’a pas de stratégie clairement établie ressemble à un navigateur dont le voilier, fut-il de la

dernière génération des matériaux composites, ne serait doté ni de mât ni de voile. Même en ayant recruté le meilleur équipage, son entreprise ne saura faire mieux que de naviguer au gré des courants, son gouvernail lui permettra tout au plus d'infléchir légèrement le cap que Dame Nature aura fixé pour lui.

Certes, le hasard des vents et marées lui offrira sans doute quelques opportunités qui flatteront son capital confiance et rempliront peut-être le ventre de ses compagnons d'aventure mais immanquablement, un jour viendra où la tempête, le climat ou bien encore le reflux d'un paquebot géant qui trace sa route sans ménager ses concurrents, finiront par avoir raison de cette entreprise qui n'a pas su maitriser sa destinée.

Le courage et l'innovation politique consistent d'abord à fixer un cap qui conduit au bien-être de nos concitoyens.

Quel est le cap fixé par nos chefs d'état ces dernières années ?

Pour Nicolas Sarkozy, il est nécessaire de faire un petit effort de décryptage et le bilan de son mandat pour en

extraire l’authentique objectif. La version officielle, je dirai plutôt la version marketing, tourne autour de ses slogans de campagnes, « travailler plus pour gagner plus », puis « la France forte ». Si le slogan de 2012 peut servir de base à un véritable objectif de bien-être, seul un retour gagnant du Sarkozisme nous le confirmera, il n’en est rien de celui de 2007.

Quelle perspective donner à nos enfants avec comme seule finalité de turbiner plus pour faire plus de tune ? Où est la vision pour la France ?

En fait, considérant que Nicolas Sarkozy n’est pas le plus incompétent des hommes politiques de sa génération et que la finance internationale et le CAC 40 le courtisent et continuent de le maintenir en situation de présidentiable, nous arrivons rapidement à l’hypothèse plausible que son véritable cap était à court terme et consistait essentiellement à favoriser les intérêts d’une oligarchie de l’ombre l’ayant porté au pouvoir.

N’en déplaise à François Hollande qui prétend le contraire, cette oligarchie de l’ombre a un nom et un visage, ou plus

exactement des noms et des visages. Cette identité et l’étendue de son pouvoir ne sont malheureusement pas accessibles à Madame et Monsieur tout-le-monde, tant l’omerta est forte et les secrets bien gardés, y compris par les grands médias totalement sous influence et devenus courtisans d’un système qui les nourrit.

Lorsque l’on vient comme moi de la France d’en bas, il est nécessaire d’accomplir de nombreux travaux de curiosité et d’investigation pour espérer seulement toucher du doigt l’existence même de ces cercles de pouvoirs opaques qui nourrissent nombre de fantasmes chez ceux qui « n’en sont pas ».

Oligarchie, quand tu nous tiens

En France, exception unique au monde, cette oligarchie est le plus souvent issue de nos écoles d’élite, HEC, Polytechnique ou Mines, sans oublier la plus prestigieuse et pourtant la plus médiocre, je vous invite à lire le livre d’Olivier Saby, « Promotion Ubu Roi » (Editions

Flammarion), pour vous en convaincre, l'Ecole Nationale de l'Administration avec ses corps et son classement débile.

Les amicales des grands corps de l'État, les clubs de prestige comme Le Siècle ou encore l'Afep (Association Française des entreprises privées) semblent être au niveau national les lieux de connivence privilégiés de nos dirigeants de l'ombre. Ils ont bel et bien un nom, un visage et une adresse, ils sont le plus souvent dirigeants ou administrateurs des sociétés du CAC 40, des grandes banques et institutions financières. Nul doute que l'on peut y croiser Bernard Arnaud, Christophe de Margerie, Henri Proglio, ou Henri de Castries, sans oublier l'un des plus influents d'entre eux, Michel Pébereau. J'ai ouï dire par un ami qui a flirté avec la périphérie de ces réseaux que l'ex-président de BNP Paribas était surnommé par ses pairs « le faiseur de roi ». L'ouvrage à charge de Sophie Coignard et Romain Gubert, « L'oligarchie des incapables » (Editions Albin Michel), devrait suffire à convaincre les plus sceptiques vis-à-vis de cette immense connivence qui habite nos élites.

Il n’en reste pas moins que cette petite confrérie entre amis de bonne vie joue désormais dans la petite cour de la grande école de la mondialisation. Certains d’entre eux ont l’immense privilège d’être invités dans d’autres cercles de petits arrangements entre amis, ceux-là même qui, entre deux petits fours et une coupe de Dom Pérignon, fixent qui la parité des devises, qui le taux d’imposition maximum acceptable sur la planète ou qui le destin d’un pays, d’un peuple ou d’un continent. Les américains ont le Bohemian club, cercle ultra fermé et ultra misogyne où les futurs membres pourront patienter jusqu’à vingt-et-un ans en liste d’attente.

Mais combien de français soupçonnent l’existence du groupe de Bildeberg ? Et combien de journalistes ont essayé d’en savoir plus sur ce mystérieux cercle d’influence vraisemblablement parmi les plus puissants de la planète ?

C’est par un petit entrefilet dans une presse déjà très spécialisée pour le commun des mortels que j’ai moi-même eu connaissance de cette secte secrète qui se réunit semble-t-il une fois l’an en mai ou en juin dans un lieu tenu

presque secret et avec un ordre du jour et des conclusions tout aussi secrètes.

Les quelques curieux qui se sont intéressés à cette sorte de « shadow cabinet » de l'économie libérale mondialisée lui attribuent des membres parmi les plus influents de la planète, il paraitrait même que Madame Laurence Parisot y ait obtenu son ticket d'entrée depuis longtemps. D'ailleurs le groupe de Bilderberg a choisi en 2014 de publier désormais la liste, vraisemblablement partielle, de ses invités, histoire de dégonfler un peu son image de société secrète devenant embarrassante.

Les initiés auraient pu ainsi revisiter et anticiper le parcours d'Emmanuel Macron, mis en retrait de la république quelques mois avant son arrivée surprise au ministère de l'économie en remplacement d'Arnaud Montebourg. Il faisait en effet partie de la liste officielle des 7 français invités à Copenhague à la grand-messe annuelle de la secte de l'oligarchie mondiale en compagnie de Fleur Pellerin, des PDG estampillés CAC 40 d'AXA et de Saint-Gobain et d'une valeur montante de l'UMP, François Baroin,

sans oublier un brillant avocat international et le gratin des salles de presse, cette année c'est le Monde qui était à l'honneur avec sa directrice Nathalie Nougayrède. Ironie du sort, elle devait démissionner quelques jours avant son séjour à Copenhague. Nos invités de l'année ont pu ainsi nourrir leur égo et leur sentiment d'appartenance au contact des vedettes du capitalisme mondial et de ses guest-stars : le patron de Google, celui d'Airbus, des incontournables banques HSBC et Goldman Sachs, de la banque centrale du Canada ou encore le secrétaire général des Nations Unies, le chef des services secrets anglais, la princesse Beatrix ou une rédactrice en chef de la RAI. L'édition 2015 en Autriche a été l'occasion d'une intronisation pour Alain Juppé, doit-on y voir un signe pour 2017 ?

Le compte y est, maintenant que nous savons que tout le monde en croque, nous pourrions peut-être essayer de savoir ce qui s'y passe, réellement, au-delà de l'agenda qui désormais est publié. Ainsi, par manque d'informations précises sur le véritable rôle de ces organisations secrètes ultra élitistes, il est tentant de leur prêter toutes sortes

d’intentions malignes et d’imaginer comment un vaste complot est en train de s’organiser dans le monde entier pour transformer les chômeurs en travailleurs pauvres et les consommateurs en moutons sous influence médiatique contrôlée, le tout au profit d’une oligarchie financière de plus en plus internationale mais qui parle le même caviar, les mêmes privilèges et les mêmes paradis fiscaux.

Si ces hypothèses de complot organisé sont avérées et mon intime conviction est qu’elles le sont au moins partiellement, permettez-moi de constater et regretter là-encore une façon de faire totalement contradictoire et anachronique avec les techniques de gouvernance moderne apprises dans une école de commerce ou de management.

En effet, il y a belle lurette que les chefs d’entreprises ont arrêté de se réunir avec eux-mêmes ou leurs cadres les plus supérieurs pour décider dans une tour d’ivoire des besoins de leurs clients. Ce système ne fonctionne plus depuis que nous avons quitté l’économie de production, c’est dire !

Désormais le marketing a pris le pouvoir dans les entreprises sur le sujet de la définition des besoins à

satisfaire des clients, ses outils sont les études de marché, les enquêtes de satisfaction et désormais les forums de discussion.

Le rôle du chef d'entreprise devient alors de trouver la formule la plus rentable pour concilier les attentes des consommateurs et celles des actionnaires.

Alors pourquoi donc nos gouvernants respectifs continuent-ils de fonctionner avec les méthodes des années 60 en prétendant connaître les besoins des citoyens-consommateurs sans même leur avoir demandé une seule fois leur avis ?

Notre service public constitue l'offre de l'État auprès de ses citoyens, tout comme un produit ou un service d'une entreprise vis-à-vis de ses clients. Il est l'héritage d'un passé séculaire, avec les défauts et les avantages de son historique. Ainsi l'optimiste chauvin y verra un cocon sécurisant parmi les meilleurs du monde, le pessimiste à tendance libérale s'y étouffera tant la consistance accumulée du millefeuille administratif devient lourde à digérer.

Je partage plutôt une vision intermédiaire qui consiste à le comparer au verre à moitié vide ou à moitié plein, c'est comme chacun le souhaite.

La véritable erreur de nos politiques, celle-là même qui stigmatise leur incompétence absolue devant l'obstacle ou devant l'effort, est de ne pas commencer par la première étape indispensable de tout processus de réforme. Elle est bien connue des adeptes du marketing et consiste à interroger les citoyens-consommateurs au sujet de leurs attentes et de leurs besoins à satisfaire.

Quel doit être le rôle du service public au XXIème siècle ? Quelles sont désormais les attentes prioritaires de nos concitoyens ? Lesquelles sont superflues voire obsolètes ?

Des questions d'une simplicité et d'une banalité enfantine et pourtant quel dirigeant politique les a réellement posées aux français ces quarante dernières années ? Aucun.

Bien sûr, certains rétorqueront ne pas m'avoir attendu pour questionner le peuple sur ses attentes, d'autre s'offusqueront en prétendant parfaitement connaître les besoins de leur concitoyens qu'ils fréquentent au quotidien

dans leur circonscription ! Mais de quels citoyens et de quelles attentes parlent-ils ? Ont-ils utilisé une méthodologie rigoureuse de recueil de ces attentes comme le ferait un bon chargé d'études marketing ? Ont-ils chassé leurs aprioris qui fait dire à l'un, plutôt le professeur de gauche, qu'il a la science infuse en la matière ou à l'autre, souvent le vendeur de tapis de droite, que l'argent suffit au bonheur.

Messieurs les politiques de tout bord, il est temps de vraiment redonner la parole au peuple et de l'interroger sur les vrais sujets de notre société moderne, en faisant fi des idéologies rigides des deux camps qui brouillent toute visibilité au décideur. Non Monsieur Sarkozy, la réduction des effectifs publics par une idéologie libérale à l'emporte-pièce n'est pas une bonne idée. Non Monsieur Hollande, le traitement homéopathique de la réduction du déficit sans diagnostic préalable n'en est pas meilleur.

Sans prétendre avoir organisé cette fameuse enquête citoyenne, il est néanmoins raisonnable d'estimer connaître à minima les attentes primaires du citoyen vis-à-vis de la

collectivité en général et de l'État en particulier. Il est d'ailleurs intéressant de voir comment ces attentes primaires ont évolué au fil des temps.

En revenir aux attentes primaires

Jules César avait parfaitement identifié les deux attentes primaires qui lui permettaient d'asseoir son pouvoir impérial : du pain et des jeux. L'évolution de la condition humaine a ensuite rajouté le logement, l'éducation, la sécurité des biens et des personnes ainsi que les infrastructures de transport. La deuxième moitié du 20ème siècle a accéléré les attentes primaires de nos concitoyens. Après la santé et les loisirs sont apparus des nouveaux besoins, au départ superflus, mais qui se sont vite imposés comme indispensables. Il s'agit, vous l'aurez deviné, de l'accès universel à l'information et à la communication.

Il serait intéressant que nos politiques puissent anticiper, de nombreux sociologues s'y sont déjà essayés, les nouvelles attentes primaires que nous réservent les futures décennies. Je situerai personnellement le bien-être

individuel et l’impact positif sur l’environnement en bonne place pour rejoindre le podium.

Au-delà de ces attentes primaires, il existe bon nombre d’autres besoins à satisfaire pour nos concitoyens, qu’il convient absolument de recueillir avec méthode, exhaustivité et probité.

Mais revenons sur le sujet des attentes primaires où il convient avec urgence de poser à nouveau les bonnes questions, c’est-à-dire les fondamentales. Le terme « poser à nouveau » est à prendre avec le même sens de fraicheur que lorsqu’il s’agit d’évoquer l’âge du pont neuf à Paris, tant il est à craindre que ces questions ne soient pas ressorties du placard depuis 60 ans.

Cette étude marketing approfondie fera immanquablement apparaitre des besoins caducs, pour lesquels tout euro dépensé par l’État pour les satisfaire sera un euro de trop. Et la liste risque d’être longue, tant notre administration conservatrice a du mal à abandonner la moindre de ses prérogatives ou de ses habitudes.

Un des premiers exemples de besoins caducs concerne la géographie des services de l'État, en particulier celle des préfectures et sous-préfectures. Inventé par Napoléon Bonaparte, ce système de représentation de l'État proche des citoyens n'a pratiquement pas évolué depuis sa conception dans un monde où le citoyen se déplaçait à pied ou en calèche. A cette époque, l'informatique et les télécommunications étaient encore loin d'être inventées.

Il est fort à parier que si l'État et les collectivités locales se risquaient à une grande enquête destinée à mesurer la satisfaction de tout un chacun vis-à-vis des services que l'on peut trivialement regrouper dans la catégorie « administratifs », les résultats se montreraient à coup sûr fort affligeants pour les chefs de ces dits services, pompeusement appelés ministres.

Prenons quelques exemples parmi les formalités administratives les plus courantes auxquelles un citoyen lambda est confronté dans sa vie de tous les jours. Florian vient d'avoir ses seize ans, il va pouvoir se rendre dans sa mairie, une aubaine elle est à cinq cent mètres, pour

procéder à sa première grande formalité citoyenne, le recensement. Mais il lui faudra aussi une pièce d'identité, s'il ne l'a déjà car même si celle-ci n'est pas obligatoire en France, elle va commencer à lui faire cruellement défaut dans de nombreuses situations. Les affaires vont commencer à se compliquer un peu même si là encore, nos 36 000 mairies sont désormais bien impliquées dans la procédure. Pour un passeport, il lui faudra tout de même prendre rendez-vous auprès d'une mairie équipée du système biométrique.

A dix-huit ans, il ira s'inscrire, toujours à la mairie d'à côté, sur les listes électorales, preuve en est si besoin que les services municipaux peuvent parfois se comporter comme de nobles serviteurs de l'État.

Mais l'énarque est possessif et comme il accapare la quasi-totalité des sous-préfectures, préfectures et cabinets ministériels, il n'est pas prêt à transférer de son escarcelle trop de prérogatives, comme s'il s'agissait de lui arracher de sa chair des pans entiers de son supposé et superflu pouvoir. Ah, maudits Jacobins !

Ainsi, on a préféré superposer les systèmes entre les services de l’État et ceux des communes, nos politiques maîtrisant tellement bien la recette du millefeuille administratif, transmise par leurs ainés. Ainsi, lorsque Florian achètera sa première voiture, d’occasion bien sûr, il en réservera la première utilisation à un aller-retour à la préfecture pour obtenir sa carte grise.

Pour son premier logement, il essaiera d’aller à la C.A.F, s’il la trouve, pour prétendre à une allocation logement. Pour négocier l’étalement du paiement de son premier impôt, qu’il n’avait pas imaginé aussi encombrant lorsqu’il laissait filer au soleil estival ses premières paies avec ses copains de camping, il devra se rendre au centre des impôts de la bourgade principale, à quinze kilomètres. Manque de chance, il ne pourra pas rejoindre directement les services de la sécurité sociale qui eux ont choisi de se concentrer sur la sous-préfecture. Et de toute façon, leurs horaires d’ouverture n’étaient pas compatibles.

Mais où est donc passé ce fameux guichet unique administratif, vieux serpent de mer servi à toutes les

sauces, mais sans vraie réalité concrète tout simplement parce que l'ensemble des services de l'État, des collectivités territoriales et locales sont incapables de se réformer ensemble.

Front office et back office

Pourtant, les entreprises du monde entier, y compris les entreprises françaises ont procédé à des réformes en profondeur. Elles ont toutes intégré une donnée fondamentale de l'amélioration de la performance, la gestion de la relation client. Toutes les grandes entreprises du monde, sans exception, ont bouleversé leurs organigrammes et leurs divisions internes pour donner naissance à une nouvelle forme d'organisation.

Cette vision moderne des organisations sociales privées commerciales s'appuie sur deux piliers fondateurs. Le premier est appelé front-office, il n'a d'ailleurs pas vraiment sa traduction dans notre langue, c'est tout dire. Le front-office est la ligne de front ou encore la première ligne en contact avec le client. Elle s'enorgueillit de collaborateurs

dynamiques et polyvalents, formés aux techniques de communication et de relation clientèle et capables de répondre à la grande majorité des demandes clients sur l’ensemble de la gamme de produits et services de l’entreprise ou de la division.

Les organisations de ces front-offices sont calquées sur les segments de clientèle définis par le marketing et non plus sur les catégories de produits ou de services. Ainsi, le service client dédié aux artisans du bâtiment de tel fabricant d’outillage sera en mesure de renseigner son client dans quatre-vingts pour cent des cas sur l’ensemble des gammes électricité, plomberie et maçonnerie mais également sur les services associés de location, de crédit et service après-vente.

Dès lors que la question posée devient trop pointue et échappe à son périmètre de compétence, il sollicitera un service support interne spécialisé tout en restant responsable jusqu’au bout du traitement de la demande client et de son niveau de satisfaction.

Ce support interne spécialisé de deuxième niveau, composé d’experts d’un produit ou d’un service, est issu du deuxième pilier de la performance, le back-office. Le principe du back-office est né d’un autre concept mis en valeur par les gourous de la stratégie moderne post-économie de production, il consiste à mutualiser tous les services spécialisés de l’entreprise qui répondent à un besoin transversal partagé par plusieurs cellules ou divisions front-office.

Expertise technique, marketing ou commerciale, mutualisation des achats, de la facturation, du recouvrement, de la gestion des ressources humaines ou de la logistique, les services supports se sont multipliés dans les entreprises depuis l’avènement de l’économie de marché et la concentration des entreprises.

Cela fait donc une bonne trentaine d’années que les organisations dites « en silo » ont laissé la place à des organigrammes matriciels qui croisent des compétences fonctionnelles et des activités opérationnelles tirées par les segments de clientèle, le tout orchestré par de la stratégie

et du marketing au service de deux buts ultimes, la fidélisation du client et la rentabilité des capitaux investis.

Les exemples de réussite industrielle de ces nouveaux modes de gouvernance et d'organisation sont aussi multiples que variés, tant ils dépassent le strict pré-carré des grandes multinationales.

Parmi celles-ci, l'exemple de France Telecom est sûrement l'un des plus représentatifs et des plus pédagogiques. Pour cela, il faut nous replonger quelques années en arrière, dans un monde où il n'était pas encore imaginable de penser, sauf à faire œuvre de visionnaire, de mélanger dans une même boite en plastique, un central téléphonique, un routeur internet et un système TV avec magnétoscope intégré, voire un commutateur automatique de téléphonie fixe et mobile.

C'était la grande époque de la maison France Telecom, tout juste sortie de longues décennies de PTT et qui découvrait avec envie et inertie les nouveaux horizons de l'internet, de la téléphonie mobile puis de la télévision numérique. Comme toute bonne survivante de l'économie de

production, l’entreprise publique était naturellement organisée autour de son offre et des savoir-faire, charge au client de s’adapter ensuite à ses propres contraintes, lesquelles étaient particulièrement scellées dans le marbre grâce à un management issu de la fonction publique et des syndicats, aussi puissants que conservateurs, chacun arcbouté sur ses privilèges.

A cette époque, il était juste impensable d’espérer mélanger les torchons et les serviettes, comme par exemple demander aux ingénieurs de la division téléphonie fixe, ceux-là même détenteurs de l’ADN légitime de l’institution, de collaborer, ne serait-ce qu’un iota, avec les jeunes diplômés chevelus de chez Wanadoo, pour travailler ensemble sur une réponse globale à ce qui deviendra un besoin universel quelques années plus tard.

Ce besoin universel, se résumant comme un processus du savoir « communiquer et s’informer par tous moyens », il aura fallu attendre qu’un jeune chien fou insolent vienne leur jeter à la figure. C’est ce que fit Xavier Niel au tout début du XXIème siècle. Cet informaticien précoce, à peine

bachelier et qui fit ses premières armes dans le minitel rose et les serveurs érotiques, va faire passer les nuits les plus blanches à tout l'establishment de la vieille maison France Telecom.

Cet insolent, outre l'affront de proposer des prix à faire pâlir le ministre des finances en personne, avait surtout franchi le rubicon en osant installer dans une même freebox des technologies que personne ou presque n'avait encore eu l'idée de faire cohabiter. Le triple play était né et Xavier Niel l'un de ses tous premiers pionniers au monde.

Il aura fallu treize ans au groupe France Telecom pour achever une mutation à marche forcée sans précédent, un parcours du combattant semé d'embûches, de résistances et de drames, avant que ne survienne comme l'aboutissement d'une réussite douloureuse, l'abandon définitif du nom historique et de sa symbolique étatique au profit d'une marque de couleur orange reconnue dans l'Europe entière.

Que de chemin accompli pour faire rentrer dans une même boite toutes ces technologies issues d'une organisation en

silo et complétement cloisonnée, avec ses guerres fratricides de pouvoir et ses combats d'arrière-garde corporatistes. Mais le résultat est conforme aux bonnes pratiques d'organisation moderne. Il n'est plus question dans la maison de division téléphonie fixe, internet, télévision ou téléphonie mobile.

Le critère dominant est désormais la nature du client, ainsi la première segmentation s'effectue entre le client particulier et le client entreprise, son principal concurrent SFR améliore encore un peu le concept en séparant la clientèle Pro (artisans et TPE) de la clientèle PME et grandes entreprises. Ensuite une segmentation secondaire, toujours sur le même principe, permettra de différencier les agences urbaines éligibles aux dernières technologies, des agences rurales où les besoins sont différents ou bien encore la division entreprise se spécialisera par secteur d'activité ou taille d'entreprise.

Le client qui poussera la porte d'une agence grand public ou professionnelle se verra proposer l'ensemble de l'offre produits et services par des attachés technico-commerciaux

au discours marketing et commercial lissé par le back-office marketing et avec le soutien, souvent à distance, des meilleurs experts techniques de tel ou tel produit innovant.

Ce concept de front-office et back-office a été optimisé et son omniprésence renforcée par le développement des organisations de type « multicanal ». Deux grands phénomènes sont ainsi apparus ces dernières années pour compléter ces nouveaux modes d'organisation. Les call-centers tout d'abord, centres de relation client parfois délocalisés hors de nos frontières, constituent l'une des formes les plus abouties de l'organisation matricielle. Des opérateurs, malheureusement parfois insuffisamment formés, même si l'anomalie a tendance à s'atténuer, deviennent votre seul interlocuteur et représentent leur entreprise quelle que soit votre problématique.

Ainsi, les hotlines, les services après-vente, les centrales de réservation, mais aussi les banques et assurances en lignes ou les services d'urgence ont mis en place le système à grande échelle, le plus souvent avec des résultats

incontestables en matière de qualité de service et de productivité.

La version la plus aboutie de l’organisation matricielle multicanale est sans contexte celle des organisations « click and mortar », littéralement du clic et du mortier, expression anglo-saxonne visant les distributeurs modernes qui jonglent entre boutiques en ligne et magasins de proximité pour repousser encore plus loin les limites de la souplesse et du service rendu au client, en prenant en compte ses besoins jusque dans les moindres détails.

De l’électroménager de la Fnac ou de Darty, jusqu’au drive-in d’Auchan en passant par le billet Sncf, tout le monde s’y met et gare à ceux qui restent encore à prétendre que l’on ne peut pas retirer en magasin un produit réservé sur internet sous prétexte que ce n’est pas possible. C’est bel et bien l’organisation de l’entreprise qui s’adapte aux besoins du client et non l’inverse.

On a gâché le guichet unique

Au-delà des organisations d’entreprises et des centres commerciaux qui ont bien compris tout l’intérêt du concept de guichet unique, certains services publics ou parapublics s’aventurent timidement dans le sillage de ces histoires à succès. Citons par exemple les centres médicaux, fruit d’une collaboration de bon sens entre les municipalités et les professionnels de santé ou bien encore la récente fusion entre les Assedic et l’Anpe vers un Pôle Emploi qui reste, malgré tout, bien isolé de tous ses frères et sœurs.

Alors pourquoi le législateur ou l’exécutif n’a t’il jamais emprunté cette autoroute de la réussite, balisée et éclairée par tant d’illustres collègues de promotion qui ont choisi la voie du privé et de l’économie de marché ?

Quel contribuable ou électeur n’a pas un jour rêvé d’une mairie de village ou d’arrondissement où il pourrait accomplir, en compagnie d’un agent de l’État proche et attentionné, toutes les formalités qui ne seraient plus alors tracasseries, depuis l’État civil jusqu’aux problématiques d’emploi ou de retraites, en passant par la sécurité sociale, les allocations familiales ou sa feuille d’impôts ?

Lequel refuserait de comprendre que certaines démarches nécessitent l'intervention d'un fonctionnaire spécial de l'Administration, le fameux expert du back-office et qu'il faudra pour cela attendre la permanence hebdomadaire ou encore prendre un rendez-vous ?

Pourquoi le site internet service-public.fr, totalement inconnu du grand public ou presque et qui constitue néanmoins les prémices intéressants du guichet unique administratif, ne devient pas le socle fondateur d'une profonde réforme de nos administrations ?

Pourquoi un fonctionnaire ou assimilé, serviteur d'une cause publique quelconque, doit-il choisir de s'enfermer dans une carrière de collectivité locale, territoriale ou de fonctionnaire d'état ?

La réponse à toutes ses questions se trouve manifestement dans le titre de cet ouvrage. Il n'est pas envisageable de penser que cette idée toute simple du guichet administratif unique n'ait jamais effleuré l'esprit de nos politiques ou de leurs conseillers depuis ces vingt dernières années.

Et que dire de cette formidable occasion manquée, lors du vaste programme de suppression ou de changement de statut des bureaux de poste, lancé pour faire face à la récession de l'activité courrier et à la concurrence accrue. Il suffisait de se rendre dans n'importe quelle commune de France pour comprendre instantanément qu'il y avait là non pas péril mais au contraire formidable opportunité. Pour ma part, c'est dans un bureau de poste du bas beaujolais que l'évidence m'est apparue.

En se réorganisant et en laissant souvent vacants des locaux adaptés à la réception du public et généralement proches de la mairie, l'occasion était trop belle d'implanter le premier des services du guichet administratif unique. Administré par la commune ou la communauté de communes, cet espace d'intérêt général bénéficiait pour son lancement d'un premier service, de surcroît rémunéré puisque la Poste était prête à payer pour garder des services minimum de proximité.

Ne restait plus alors qu'à attirer progressivement d'autres services de l'État ou des collectivités territoriales tout en

proposant à la Poste de reconvertir une partie de ses fonctionnaires, le plus souvent qualifiés et à fort potentiel, vers un métier d'agent front-office pluridisciplinaire. La reconnaissance des administrés s'en serait alors vraisemblablement ressentie jusque dans les urnes.

Il eut pour cela fallu briser trois tabous séculaires. Le premier des trois consistait à mélanger des fonctionnaires et des activités issus de plusieurs corps de la nation, des administrations centrales et leurs ministères respectifs de tutelles et des collectivités toutes inféodées à leurs conseils respectifs, municipaux, généraux ou régionaux.

Le deuxième tabou vient d'en bas, il a pour nom le corporatisme et son visage est celui de nos chers représentants syndicaux nationaux qui s'échinent à rendre incompatibles tous les silos entre eux, sûrement parce qu'ils se sentent investis d'une divine mission de sauvegarde de leurs privilèges de courtisans du pouvoir.

Le troisième mur de verre nous renvoie à nos vieux démons, ceux qui nous font entretenir une relation si singulière à l'argent et nous attirent souvent la risée ou

l’étonnement de nos amis anglo-saxons. Comment concevoir, dans nos esprits aussi prudes sur le sujet, que dans une même maison de l’État, il puisse être question de cohabitation de services marchands affrétés par des compagnies privées ou suspectées de le devenir avec des fonctions régaliennes dans toute leur noblesse institutionnelle.

La Poste n’a pas souhaité attendre la réponse à ces questions, elle a ainsi mis en place des partenariats avec des réseaux de points relais pour renforcer ses services de distribution et a reconverti ses agents en vendeurs de téléphones ou en conseillers bancaires. Elle a mis en marche et continue une réforme qu’elle a jugée salutaire pour faire face aux nouveaux enjeux de ses métiers, y compris ses métiers de service public.

Combien de trains nos ministres et conseillers territoriaux devront-ils encore laisser passer avant de décider de monter dans l’un d’entre eux, vers la modernisation de l’organisation et du management de nos services publics ?

Mais d’abord, il leur faudra prendre une initiative préalable, celle suivie par tous les stratèges qui ont élaboré et mis en œuvre des réformes radicales d’organisation dans leurs entreprises, l’étude des besoins des clients ou consommateurs.

Celle ou celui qui s’attaquera enfin à un tel chantier aura à son actif le courage, la pédagogie, l’écoute et un sens aigu de l’intérêt collectif, nul doute qu’il siégera à la droite d’Hercule s’il y parvient.

4 – Canaliser la réflexion collective

Un débat national de la plus haute importance devrait précéder cette grande réforme des services publics. En bon chef moderne de l'entreprise France, notre président et ses ministres commenceront par solliciter une étude de marché pour réactualiser ou parfois construire une connaissance fine des besoins de nos citoyens consommateurs.

Robert et ses collègues m'ont appris à ainsi démarrer toute action d'envergure en matière de stratégie et d'organisation. C'est en principe aussi le cursus scolaire incontournable de nos dirigeants politiques, sauf s'ils n'ont pas eu la chance de connaître autre école que l'ENA.

S'en suit alors une phase d'analyse stratégique consistant à faire parler autant que possible les données recueillies, à essayer de ranger dans des cases des groupes de personnes ayant sensiblement les mêmes attentes tout en les hiérarchisant, sans oublier les magiques corrections des variations saisonnières.

L’analyse stratégique va alors permettre de construire des scénarios de développement pour une entreprise, jusqu’à identifier le scénario idéal qui emporte l’adhésion du plus grand nombre, sans oublier un scénario de repli en cas de coup dur. La formalisation de cette stratégie donne un sens et un cap au projet de l’entreprise, elle scelle la cohésion des cadres et des collaborateurs de l’entreprise.

La stratégie d’une entreprise est souvent formalisée dans un document appelé Business Plan. En politique, son équivalent devrait s’appeler programme politique. Malheureusement les programmes politiques que j’ai eu l’occasion de parcourir ressemblent invariablement à des listes de courses récoltées sur les marchés et choisies en fonction du nombre de voix qu’elles sont supposées rapporter. Mais où est la stratégie dans tout ça ?

Le cercle vertueux du marketing stratégique appris dans les écoles comprend cinq étapes. Après le recueil d’informations du marché, l’analyse stratégique et la formalisation de la stratégie, vient le temps de sa mise en œuvre et enfin de son suivi. Ces deux dernières étapes sont

aussi délicates que cruciales. Elles déterminent les conditions du succès et témoignent de l’autorité et de la qualité du système de management dans le cas d’une entreprise.

Un bon business plan prévoit effectivement les plans d’actions et les moyens à mettre en œuvre pour mettre en musique la stratégie de l’entreprise et il n’oublie surtout pas un système de mesure et de reporting pertinent et objectif, fait d’indicateurs, de tableaux de bord et de jalons. Je soupçonne fortement nos dirigeants de tous bords d’avoir sécher les cours de stratégie et de marketing lorsqu’il s’est agi de cette dernière partie. Sûrement étaient-ils déjà trop occupés à se répartir les rôles dans leurs futurs cabinets de prédilection.

Demander à une femme ou un homme politique de s’engager dans son programme sur des données chiffrées et objectives et de mettre en place un système tout aussi objectif sur toute la durée de son mandat pour en mesurer l’efficacité, relève de la mission impossible. Car même lorsque la cause parait acquise, le génie de la manipulation

des chiffres, la modification des méthodes de calcul et un zeste de mauvaise foi nous ramènent invariablement à la case départ. La règle de base de toute personnalité politique française aujourd'hui, et celle-ci semble faire un large consensus de droite à gauche, consiste à s'affranchir systématiquement de toute obligation de résultat.

C'est totalement impensable pour un chef d'entreprise.

Revenons à notre processus marketing et attardons-nous sur la première phase de recueil d'informations auprès de nos fameux citoyens consommateurs. Pour capter puis comprendre leurs aspirations, l'appareil d'état et les partis politiques disposent en théorie d'une panoplie d'outils : du référendum au sondage d'opinion, en passant par les oreilles des préfets et des renseignements généraux, les permanences locales de nos députés, les tournées sur les marchés et les comices agricoles, sans oublier les think-tanks à la française.

Il y a donc toute raison d'espérer un pouvoir politique particulièrement bien informé des attentes de ses administrés. Les gens comme moi, ceux de la France d'en

bas, n’ont pas les moyens de répondre avec certitude à cette question. Quel est le niveau et la qualité d’information disponible ? Sont-ils suffisants pour procéder à la phase d’analyse stratégique et à la construction d’une stratégie pour la France ?

Une chose est sûre, il y a forcément un dysfonctionnement dans les premières étapes du cercle vertueux car force est de constater, même si les indicateurs pertinents ne sont pas vraiment en place ou accessibles à Madame Michu, que le résultat n’y est pas. Je me risque à penser que le système dérape dès la première marche et qu’il présente des anomalies à chaque étape.

En effet, il est assez peu probable d’obtenir des réponses à des questions que l’on ne pose jamais. Les vraies questions devraient commencer par viser nos besoins primaires puis nos besoins secondaires principaux, avant d’aborder des attentes ou besoins superflus. Elles ne le sont jamais, soit parce qu’elles dérangent celui qui devrait les poser, soit parce qu’il estime le citoyen consommateur insuffisamment compétent pour y répondre, soit enfin parce que le

conformisme conservateur et élitiste dans lequel il évolue depuis sa plus tendre enfance politique ne lui a pas conféré l'ouverture d'esprit suffisante pour simplement imaginer devoir poser la question. A quoi bon puisque lui, il sait ?

Constatant que nos chers gouvernants ne nous posent pas les bonnes questions, essayons de le faire nous-même. Rien de plus facile, un peu de méthode et beaucoup de bon sens suffisent. Nous commençons par les besoins primaires et le premier d'entre eux, le pain. Quel rôle souhaitons-nous confier à l'État au XXIème siècle en matière d'alimentation de nos familles et de nos enfants ? Vraisemblablement pas le même que celui prévu par Napoléon ou Raymond Poincaré à la sortie de la première guerre mondiale.

Cette question est pourtant fondamentale et implique à minima deux grandes missions de l'État. Vient d'abord celle de l'autosuffisance alimentaire du pays, longtemps justifiée par la crainte des périodes de guerre où les approvisionnements étrangers pourraient se trouver brutalement interrompus. La sécurité alimentaire est la deuxième mission fondamentale qui peut être

potentiellement confiée à l’État, complétée éventuellement d’une réponse à une attente secondaire (primaire pour certains et superflus pour d‘autres), celle de la qualité alimentaire.

Celui qui recueille l’avis sincère des français sur ce premier sujet, puis en tire toutes les conclusions en termes d’organisation et de budget de l’État, aura déjà entrepris la plus grande réforme de ces quarante dernières années. A la question sur l’autosuffisance, trois réponses sont envisageables, le oui à l’autosuffisance nationale, le oui à l’autosuffisance européenne ou le non aux deux, au profit du libre marché, capable à lui seul de réguler l’offre et la demande.

Dans les deux derniers cas de réponse, il commencera par rayer d’un trait de plume le ministère de l’agriculture, ses annexes et ses budgets, dont la raison d’être disparait instantanément. L’agriculture sera alors considérée au même titre que toutes les autres activités de l’industrie, du commerce ou des services, nous aurons l’occasion d’aborder le rôle de l’État vis-à-vis du marché. Toutefois, si

l’autosuffisance européenne fait partie des priorités de nos concitoyens, il s’empressera de déléguer en masse à Bruxelles nos meilleurs fonctionnaires et experts pour infléchir à notre guise la politique agricole commune de l’Union Européenne.

Si l’autosuffisance alimentaire nationale reste un objectif majeur, alors notre courageux ministre mettra en place un ambitieux programme interventionniste et protectionniste de l’État pour faire de la production agricole nationale une obligation d’intérêt vital. Il expliquera à la commission européenne, quitte à se fâcher un peu, que la France n’entend pas transiger sur des missions qu’elle considère comme relevant de la sûreté de l’État.

Il n’oubliera pas de présenter aussi l’addition aux français, qui devront accepter de passer à la caisse si nécessaire ou bien renoncer à ce privilège. Ma bobo de voisine ne manquera pas de m’interpeller sur le sujet pour me signifier qu’il est trop réducteur de limiter l’analyse à l’autosuffisance et à la sécurité alimentaire. Elle ajoutera que nos agriculteurs jouent un rôle essentiel dans

l’entretien et la conservation du patrimoine rural et contribuent à la biodiversité. Elle aura en partie raison, mais imaginons un instant que ce qui constitue pour elle une cause existentielle, soit perçu comme une attente secondaire ou superflue par la majorité de ses pairs.

En bon chef d’entreprise, le ministre du bien-être saisi pour l’occasion du dossier, présentera d’abord l’addition à ses électeurs de manière explicite : « Citoyennes, citoyens, le maintien sur tout le territoire d’une agriculture raisonnée chargée d’entretenir et de conserver nos campagnes coûtera x ou y euros par an et par citoyen, êtes-vous d’accord pour payer ? ». Il pourra aussi adopter la méthode de la prudence budgétaire, de mise dans un bon nombre d’entreprises, en conditionnant ces budgets de fonctionnement à d’éventuels excédents budgétaires.

Les sujets de la sécurité et de la qualité alimentaire pourraient se voir dispenser d’une enquête d’opinion, le premier parce que la sécurité des concitoyens est une vrai mission régalienne incontestable de toute forme d’organisation sociale, le deuxième parce qu’il est

susceptible de rapporter beaucoup d'argent à l'État au titre des économies de frais de santé. Néanmoins ces missions ne sont pas du ressort d'un ministère de l'agriculture mais des services de normes et de contrôles, lesquels services ont plutôt vocation à être transverses et pluriactifs, rentrant ainsi dans la fameuse catégorie des services supports de l'entreprise moderne.

La santé à tout prix ?

Mais puisque nous effleurons le thème de la santé, risquons-nous sur ce terrain dangereux parce que sensible. Certes, la santé n'a pas de prix, mais elle a un coût !

Le cynisme et l'inconscience politique de ces dernières décennies sur le sujet sont affligeants et nous entrainent vers le degré zéro du sens de la responsabilité et du devoir. Depuis vingt ans, à l'exception de trois années d'opulence autour de l'an 2000, le trou de la sécu est devenu aussi célèbre et installé dans notre quotidien que les bouchons sur le périphérique parisien. Il se chiffre chaque année en milliards d'euros dans l'indifférence la plus totale et

alimente la plus mauvaise des dettes, celle du fonctionnement de l'État.

Parmi mes amis, Roland est un médecin reconverti en apprenti politique, il aime prendre le rôle du tribun dès que le dîner un peu arrosé laisse libre place au forum romain : « En matière d'endettement, c'est comme avec le cholestérol, il y a le bon et le mauvais ». La dette d'investissement est généralement une bonne dette, pour autant qu'elle serve à des projets utiles et qu'elle soit correctement financée. La dette de fonctionnement est la plus mauvaise des dettes. D'ailleurs seuls les états sont autorisés à avoir recours aussi massivement à la dette de fonctionnement. Michel Pébereau, un des meilleurs élèves de la classe des oligarques, le dénonçait déjà fort bien dans son rapport en 2006. Ses conseils, comme la plupart des bonnes préconisations consignées dans les trois rapports majeurs de ces dix dernières années, celui de Michel Pébereau commandé par Thierry Breton en 2005, celui de Jacques Attali par Nicolas Sarkozy en 2007 et celui de Louis Gallois par Jean-Marc Ayrault en 2012, figureront, dans leur immense majorité, dans les placards dorés de Bercy,

l’Elysée ou Matignon. Certaines d’entre elles iront jusqu’à la loi mais n’échapperont jamais à la redoutable « saupoudrière » qui les castrera de toute ambition de réussite. Même les énarques ne s’écoutent plus désormais entre eux, alors revenons à notre bonne et mauvaise dette.

Un particulier s’endette sans problème pour financer un appartement, une voiture ou encore un téléviseur, il prendra soin de ne pas étaler son emprunt au-delà de la durée de vie supposée du bien. Mais s’il abuse du crédit à la consommation pour satisfaire à ses dépenses courantes, il finira aussitôt interdit bancaire ou en commission de surendettement.

Une entreprise qui fait des pertes d’exploitation récurrentes puisera dans ses fonds propres et ses actionnaires jusqu’à ce que la source se tarisse, elle poussera alors la porte du tribunal de commerce avec son bilan sous le bras. La mauvaise dette est acceptable lorsqu’elle est conjoncturelle et qu’elle s’accompagne de périodes plus favorables qui rétablissent l’équilibre par des situations excédentaires.

Lorsque la dette de la sécu enchaine plus de vingt ans de constance abyssale, il n’est plus question de dette conjoncturelle mais de mauvaise dette structurelle, passible de délit contre l’humanité vis-à-vis des générations futures.

La question à poser au citoyen consommateur est pourtant d’une simplicité enfantine. Après avoir vérifié que la chasse aux abus du système est efficace et débauché le meilleur acheteur de la grande distribution pour négocier avec les professionnels de la santé, s’il reste encore un déficit à la sécurité sociale, il faut désormais choisir entre augmenter les cotisations ou diminuer le niveau de remboursement. Il sera pris grand soin de ne surtout pas prévoir une case à cocher pour la réponse « ni l’un ni l’autre ».

Il est temps de réapprendre au citoyen à décider et à choisir, c’est-à-dire à savoir dire non. Rappelons au passage que choisir de prélever son entreprise plutôt que soi-même revient en réalité à faire payer le consommateur au lieu du citoyen, tous deux les composantes d’un seul et même individu, le citoyen-consommateur.

En matière de santé, la question du payeur est primordiale. Tout le monde semble d'accord pour que l'État organise une couverture solidaire, même les États-Unis semblent s'y résoudre à petits pas. Il s'agit donc de trouver un compromis entre le citoyen qui paie ses cotisations et la CSG, le consommateur qui paie indirectement via les cotisations des entreprises et le consommateur pollueur qui paie directement en consommant des produits nuisibles à la santé, aujourd'hui le tabac et l'alcool.

Les limites de l'intérêt général

La question des infrastructures de transport est un débat public qui nous a été confisqué par les politiques successifs de tous bords et de tous statuts. En effet, au XIXème siècle ou en sortie de nos guerres, le sujet était aisé à trancher. L'objectif consistait à disposer d'un réseau routier suffisant pour que chacun puisse vaquer à ses occupations locales ou rejoindre la ville la plus proche, à cheval ou avec une quatre chevaux pour les plus aisés.

De nos jours, la multi-modalité et la mondialisation de l’économie ont rendu les choses nettement plus complexes. Où sont les frontières désormais entre intérêt général, intérêt collectif d’un petit nombre ou intérêt privé ? Se pose à nouveau la question du payeur, pour la construction et l’entretien des routes, des autoroutes, des chemins de fer, des aéroports, des ports, des pistes cyclables, des transports en commun urbains et ruraux.

Le quidam de la France d’en bas qui cherche à extraire, dans la foire aux solutions inventées par nos ministres des transports, nos conseillers régionaux et généraux ou nos maires, une ligne directrice et une politique claire, risque une déception à la hauteur de sa migraine.

Côté autoroute, tout est clair, puisque celles-ci ont été entièrement concédées au privé par Dominique de Villepin sur les conseils de Lionel Jospin qui avait ouvert la voie. Cette concession fait certainement partie du podium des plus grands hold-up au contribuable jamais imaginés, mais oublions cette controverse pour rester centrés sur notre interrogation d’intérêt général. En signant ces concessions

auprès des géants du BTP, notre ministre play-boy a décidé, au nom de tous les Français, que désormais le financement des autoroutes serait supporté à 100% par ses utilisateurs.

Ainsi, l'usager riche ou subventionné par son entreprise n'hésitera pas à choisir l'itinéraire le plus rapide et le plus sûr, là où le pauvre citoyen se contentera, au péril de sa vie, d'une route nationale ou départementale. Lesquelles routes sont financées à 100% par les contribuables, qu'ils possèdent ou non un véhicule. Mais où est la logique ?

Les choses se compliquent dès lors que l'on change de mode de transport. Qui finance les transports en train ? Nous assistons à des savants mélanges qui varient selon les régions entre le prix du billet payé par l'usager consommateur et le montant des subventions ou des déficits épongés par l'État et les collectivités locales. Il est tout aussi difficile de comprendre la cohérence du financement des aéroports entre les aéroports parisiens, qui jouent plutôt dans la cour des vaches à lait de l'État et certains aéroports de province comme celui de Beauvais, où les aides régionales à des compagnies low-cost, pour faire

voyager à moindre coût les bobos parisiens, animent la controverse.

Enfin, s’agissant des transports publics locaux, force est de constater des différences sensibles entre les services offerts et les tarifs proposés aux usagers. Comment celui-ci peut-il se retrouver dans cette jungle et comment peut-il espérer faire un choix pertinent du mode de transport le plus efficient pour lui et la collectivité ?

Une solution toute simple m’a été récemment soufflée par un chauffeur de taxi qui conspuait la politique des transports en France et militait pour le juste prix de chaque transport. Plein de bon sens, son raisonnement est limpide et sans appel. Chaque individu se voit attribuer à la naissance un budget de transport qu’il peut utiliser à sa guise, lequel budget pourrait être modulé, en affinant un peu le raisonnement, en fonction des périodes de la vie. Il suffit ensuite de faire payer à l’usager le vrai prix de chacun de ses transports, libre à lui de choisir ses modes favoris.

Les routes et autoroutes seraient entièrement financées par les taxes sur les carburants, les péages et une

éventuelle taxe kilométrique sur les véhicules, les trains et les gares par les billets, idem pour les aéroports et les transports en commun. Chacun d'entre nous disposerait annuellement de chèques transport ou d'un crédit transport qu'il utiliserait à sa guise pour payer son carburant, son billet de bus, de train ou d'avion, ou pour prendre un taxi.

Chaque citoyen serait alors égal devant la politique des transports, les déplacements professionnels des salariés et cadres d'entreprises ne seraient plus subventionnés par les contribuables et les grands voyageurs, dont je fais partie, paieraient le juste prix au lieu de bénéficier d'un système d'aide aussi invisible qu'injuste. Chaque fois qu'une administration, une collectivité ou un opérateur privé décideront d'investir dans un système de transport individuel ou collectif, ils auront le devoir, en bon chef d'entreprise, de garantir la pertinence et la rentabilité du service.

Je conclus avec mon chauffeur de taxi que son idée était trop simple et beaucoup trop efficace pour espérer un jour

atteindre les bulletins de vote de nos hémicycles constitutionnels.

C’est d’autant plus dommage que le budget transport a pris depuis ces dernières décennies une place d’honneur dans les palmarès des besoins primaires du citoyen. Nous ne parlons pas ici de celui alloué aux loisirs ou aux déplacements familiaux, qui peut rester classé dans les besoins secondaires, mais plutôt de celui induit par la nécessité d’allonger de plus en plus les trajets domicile-travail. Travailler loin de son domicile fait désormais partie de la vie courante et résulte de plusieurs facteurs combinatoires.

La rareté du travail et surtout son caractère de plus en plus spécialisé sont une des causes, la concentration des bassins d’emplois en périphérie des grandes villes en est une autre. Cette tendance lourde à l’éloignement domicile-travail paraît normale, inéluctable et consécutive à l’évolution de la société et de nos modes de vie.

Il reste pourtant utile de souligner deux autres facteurs imputables aux entreprises et qui contribuent largement à

amplifier le phénomène et à congestionner nos boulevards périphériques. La généralisation des contrats de travail précaires, CDD et interim n'incite plus le salarié à se loger près de son entreprise. Il va plutôt opter pour un appartement ou une maison qu'il choisit selon ses motivations personnelles ou celles de son banquier, puis il passera la majorité de sa vie professionnelle à optimiser ses transports journaliers, explosant au passage les statistiques sur son temps affecté à l'activité travail.

Hugo est jeune, passionné d'informatique et habite à Porcieu. Il devra, pour espérer franchir la porte du marché du travail, se véhiculer tous les jours vers les bassins d'emploi les plus proches, le plus souvent situés en périphérie lyonnaise. Il parcourra entre 80 et 160 kilomètres par jour et gaspillera ainsi jusqu'à trois ans de sa vie à user le siège de sa voiture. Une amie écologiste rajoute à son fardeau les 135 tonnes de CO^2 qu'il lèguera à ses enfants.

L'autre facteur à la charge de l'employeur vient de l'abandon, par la plupart des entreprises qui obéissent au

modèle libéral capitaliste occidental, de leurs obligations sociales et sociétales. Je me souviens étant jeune et étudiant avoir raillé avec les copains les pratiques jugées ringardes et paternalistes des grandes entreprises industrielles françaises d'après-guerre qui s'étaient investies d'une responsabilité visant à garantir à leurs salariés un logement de proximité à un coût raisonnable. Le rôle de Michelin dans l'immobilier clermontois ou celui des industriels miniers dans le Nord de la France, nous paraissaient d'un autre temps.

Bien des années plus tard et fort du constat de la totale disparition de ses pratiques issues de notre histoire industrielle, il n'est pas incongru d'éprouver une certaine nostalgie et des regrets eu égard aux nouveaux comportements des entreprises modernes. Désormais, le dirigeant d'entreprise choisit son implantation sans se préoccuper des zones d'habitation de son personnel ni de la disponibilité et du coût des logements à proximité. Pire encore, un déménagement sauvage de l'entreprise prend parfois un parfum stratégique en permettant de réduire l'effectif à moindre coût.

Cette thématique du trajet domicile-travail, couplée à celle du logement ci-après, est un élément majeur du désenchantement de toute une frange de population, venue grossir les rangs de la catégorie sociale qui monte dans nos démocraties européennes et occidentales, celle des travailleurs pauvres.

Vive l'abbé Pierre

Même si Jules César l'omit dans sa célèbre citation, n'oublions pas pour autant la thématique du logement qui constitue une obligation primaire de toute organisation sociale civilisée. S'il y a un sujet sur lequel tous les décideurs politiques sont à mettre à l'amende, c'est celui-là. Nous ferons une petite exception pour Jacques Chirac et son droit au logement opposable, qui malgré son inefficacité avérée, témoigne d'un minimum de repenti et d'une volonté d'apaiser une conscience souillée par des années de petites et grosses magouilles entre amis.

Ce sursaut d'humanisme devrait d'ailleurs nous alerter sur les bienfaits du rajeunissement de la classe politique dans

un milieu où celle-ci devient un métier comme un autre, où il est de bon ton de faire carrière plutôt que d'épouser une cause ou une conviction.

Impossible d'évoquer la crise du logement en France sans une pensée émue pour l'abbé Pierre et son combat vain, entendons le mot vain au sens politique bien sûr, son œuvre humanitaire constitue un monument à son honneur.

Le problème du logement en France mérite un livre entier, laissons cela aux experts et essayons de rester concentrés sans passion sur les fondamentaux de notre société moderne, car sur un plan économique, son équation est désormais devenue complexe. Elle est cependant connue et partagée par tout un chacun ou presque, car elle saute aux yeux des déshérités du tiers-état, plus qu'à nos élites bien logées du seizième arrondissement de Paris et de la Villa Montmorency.

Il s'agit d'une équation à trois nouvelles inconnues, apparues ces trente dernières années et qui ont suffi à la rendre insoluble. La première est économique, elle a pour visage l'inflation ahurissante des prix de l'immobilier et

pour cerveau une bulle spéculative inédite depuis des siècles. Faute avouée à moitié pardonnée, j'ai moi-même bénéficié de cette insolente anomalie foncière et immobilière en réalisant en 2007 une plus-value de 70% sur la vente d'une maison acquise sept ans plus tôt.

La spéculation immobilière est une maladie sociale pernicieuse et très complexe, elle touche une grande partie de la population qui peut devenir tour à tour victime ou bénéficiaire. Elle constitue un extraordinaire bouclier social pour les nouvelles générations qui en sont les héritiers privilégiés et dans le même temps une montagne insurmontable pour les oubliés de l'héritage foncier et immobilier. Aujourd'hui en France, il est beaucoup plus rentable de naitre d'un paysan propriétaire que d'un ouvrier locataire.

Nous venons d'introduire la deuxième inconnue, nous l'appellerons le syndrome du nouveau testament patrimonial. Parmi les premières victimes de ce fléau né dans les années 1970, figurent, je les connais un peu pour avoir côtoyé certains d'entre eux, les enfants de ma

génération ou de la suivante, issus de l'immigration, notamment maghrébine, ou issus de la génération HLM. J'entends par là un nombre de plus en plus conséquent de foyers périurbains qui n'ont jamais pu ou su accéder à la propriété et qui n'ont rien d'autre à transmettre qu'un bail de location précaire et inflationniste.

Coluche l'a mis en image il y a fort longtemps, mais depuis il vaut toujours mieux naître blanc et héritier que black ou beur et déshérité. L'injustice au patrimoine est certainement l'une des causes essentielles de la fracture sociale de notre pays, pourtant elle est un tabou absolu parce qu'elle gêne chacun d'entre nous dans notre intimité sociale et familiale, nous les biens-nés qui bénéficions d'un immense privilège, le patrimoine.

Le patrimoine est un formidable amortisseur social, en période difficile il permet d'éviter de sombrer dans la misère sociale, de franchir la ligne jaune de la probité civique. En période plus favorable, il permet de booster un projet personnel qui restera inatteignable à celui qui en est

démuni, l’acquisition à son tour d’un élément de patrimoine ou encore un investissement professionnel.

La troisième inconnue est sociétale et il faut bien reconnaitre que nos femmes et hommes politiques n’ont pas de responsabilité avérée sur son avènement. Nous irons néanmoins les quérir en responsabilité sur leur atonie face aux conséquences. L’émancipation des individus conquise depuis mai 68 a rendu leur liberté de penser et d’agir à des millions de femmes et d’hommes qui aspirent à leur propre conception du bonheur dans une société libérée de ses préjugés judéo-chrétiens. Nous sommes nombreux à nous en réjouir.

Mais cette quête du bonheur individuel et parfois individualiste a entraîné des effets de bord qui n’ont absolument pas été pris en compte par nos dirigeants chargés de veiller sur notre bien-être et notre épanouissement. Je veux parler de l’explosion du nombre de célibataires et de foyers monoparentaux. Nous sommes passés en moins d’un demi-siècle d’une situation ou plusieurs générations cohabitaient sous le même toit,

souvent la maison familiale des grands-parents, à des cas de plus en plus fréquents de foyers unipersonnels ou monoparentaux, conséquence d'un divorce, d'un célibat qui s'éternise ou d'une fin de vie où la solidarité familiale n'est plus de mise.

Le résultat arithmétique de l'équation, avec ces trois nouvelles inconnues, est un cocktail explosif qui menace notre société toute entière d'une véritable implosion sociale. Car en s'additionnant, ces trois inconnues multiplient les dégâts collatéraux. Il suffit que le banquier s'en mêle et l'explosion est au rendez-vous.

En France, ce sont les locataires pauvres qui font les frais du système, victimes de l'ambigüité de nos législateurs. Corinne est originaire de Lorraine mais elle est coutumière d'une fâcheuse méprise visant à la faire passer pour belge, alors lorsque l'ambiance est un peu échauffée avec ses amis de la France d'en bas, elle ne se lasse pas de raconter la même histoire depuis des années. Le pire, c'est qu'elle fait rire à chaque édition, à croire que les petits plaisirs simples de la vie restent une recette authentique du bonheur.

Corinne nous narre l’histoire du gouvernement belge (ndlr : lorsqu’il existe ce qui est rare de nos jours), qui décide un matin de proposer une loi visant à instaurer la circulation des véhicules à gauche. Victime du besoin viscéral de consensus mou, ce même gouvernement publie la dite loi en prévoyant des modalités particulières d’application : le premier mois, afin de tester le système grandeur nature, seuls les camions seront invités à mettre en pratique la conduite à gauche, système qui sera généralisé si la phase expérimentale est concluante.

On pourrait au mieux en rire et au pire prendre le narrateur pour un imbécile si malheureusement cette gentille histoire belge ne trouvait pas un triste écho dans la réalité de notre paysage immobilier. Car cette mauvaise blague belge mériterait bien d’être resservie comme un boomerang à nos chers banquiers oligarques français. En effet, lorsqu’ils siègent au conseil d’administration de nos grandes entreprises du CAC 40 ou au MEDEF, ils ne cessent de réclamer la conduite à gauche dont le symbole est la libération du contrat de travail et la faculté de rompre celui-ci avec la facilité tant convoitée de nos voisins d’outre-

manche. Aspiration qui présente son lot d’avantages à en croire nombre d’experts économistes de tout bord, à l’exception de ceux de nos syndicats nationaux, mais qui perd vite tout son sens lorsque les mêmes administrateurs retrouvent leur siège au sein de nos chères grandes banques nationales. Ils s’empressent alors de voter une nouvelle résolution visant à renforcer drastiquement les garanties demandées à tout emprunteur ou à tout locataire qui envisage de mettre en péril l’économie nationale en ne présentant pas à minima un CDI, de préférence dans la fonction publique et une caution solidaire d’au moins six membres de sa famille, dont au moins un assujetti à l’impôt sur la fortune. Il faut avoir, une fois dans sa vie, signé une caution bancaire ou la caution d’une location immobilière pour imaginer à quel point le système est archaïque et ridicule.

A l’instar de nos ministres belges imaginaires, nos banquiers ont oublié en route d’importer la moitié de la bonne idée qu’ils avaient empruntée à Londres. Car leurs confrères anglais, qui ont obtenu depuis fort longtemps une souplesse du marché du travail très séduisante pour les

entreprises, ont tiré toutes les conséquences qui s’imposent, en particulier sur le marché de l’immobilier. Véronique et Damien font partie de la jeunesse optimiste issue de nos écoles de commerce régionales et talentueuses, ils n’ont pas hésité à l’issue de leurs études à tenter l’aventure du marché du travail londonien.

Leurs conditions d’installation dans un appartement du nord de Londres font rêver leurs cousins qui démarrent leur parcours du combattant locataire à Lyon ou Montpellier. Zéro caution, zéro garantie, zéro contrat de travail, un loyer certes élevé mais payable à la semaine par avance et une expulsion au bout d’une semaine de loyer impayé. Les anglais sont manifestement allés au bout de leur logique libérale et ont fait rouler tout le monde à gauche.

En France, tandis que nos entreprises roulent de plus en plus à gauche au volant de mastodontes remplis de CDD et contrats d’intérim, nos concitoyens les moins nantis sont séquestrés sur la voie de droite par des demandes de garantie de plus en plus indécentes. Il serait temps de

mettre fin à cette mauvaise blague expérimentale et de remettre tout le monde sur la même voie de circulation.

Pourtant la solution au problème du logement en France est d'une simplicité enfantine. Je connais au moins deux personnes qui la connaissent, un directeur des offices HLM de Paris interviewé il y a quelques années à la télévision et ma cousine Aurélie. Le premier explique avec une simplicité solennelle qui inspire la confiance : « la meilleure façon de régler la crise du logement, c'est d'en construire » et la seconde arrive à la même conclusion : « c'est fou comme c'est compliqué de se loger à Grenoble, pourquoi ils ne construisent pas plus ? ».

L'exemple de ma cousine est peut-être un contre-exemple, la ville de Grenoble jouit en effet d'une situation géographique exceptionnelle par son pouvoir d'attraction mais qui devient vite catastrophique dès lors qu'il s'agit de réviser les plans d'occupations des sols, disons plutôt les plans locaux d'urbanisme pour être plus moderne. Coincée entre les massifs de la Chartreuse, de Belledonne et du Vercors, la cuvette grenobloise rend la vie un peu

compliquée aux urbanistes et les prix du logement hors de proportion par rapport à sa richesse économique. Nous pouvons néanmoins rappeler aux élus grenoblois que la ville de Hong-Kong a fait de sa singularité géographique un succès mondial, avec une problématique bien supérieure.

A de rares exceptions près, la construction de logements, y compris en Ile-de-France, ne pose pas de problème majeur. Cela aura pour conséquence directe la relance du secteur du bâtiment et ne dit-on pas que lorsque le bâtiment va, tout va ! Construire des logements à foison est même une option plus aisée que de vouloir à tout prix obliger les propriétaires à louer leur bien, Cécile Duflot l'a appris à ses dépens.

Alors, les pourquoi s'empilent. Pourquoi les logements restent vides ? Pourquoi les préfets et les collectivités locales sont-ils si avares à libérer des zones constructibles lorsque le marché du logement est trop tendu ? Pourquoi les investisseurs ne se bousculent pas sur l'immobilier locatif rural ou périurbain et leur préfèrent les centres villes hors de prix ? Pourquoi faut-il attendre des années

pour espérer obtenir le graal d’un logement social ? Pourquoi n’y-at-il pas de pauvres parmi mes voisins ? Pourquoi l’État s’assoit allègrement sur le meilleur de l’héritage Chirac, le droit au logement opposable ? Pourquoi un gouvernement de gauche renonce à ses promesses sur le logement et ferme les yeux sur les marchands de sommeil ? Pourquoi l’État ne s’endette pas pour investir dans la construction de logements au lieu de s’endetter pour boucler ses fins de mois ? Pourquoi le plan Sarkosy pour l’accès à la propriété à l’espagnole n’a pas fonctionné ? Pourquoi les logements sont-ils bien moins chers en Allemagne ? A qui profite la spéculation immobilière ?

Nul n’est besoin de noter les réponses comme dans un quizz afin de déterminer son score de pertinence sur la thématique du logement. La réponse à la dernière question suffit à expliquer tout le reste. La conclusion de nos courageux dirigeants est immuable depuis des décennies, l’idée même de s’attaquer à la spéculation immobilière est un suicide politique inenvisageable. Elle range dans le camp d’en face, comme une trainée de poudre, les

banquiers, les riches, les vieux, les paysans, les propriétaires et les héritiers. Autant dire à peu près tout le monde sauf les très pauvres, qui n’ont pas de patrimoine et qui n’aspirent pas à en recevoir un jour en héritage.

Pourtant, s’attaquer à la spéculation immobilière et réguler fortement à la baisse le marché de l’immobilier est d’une simplicité enfantine mais nécessite un courage politique inouï, ce sera l’objet d’un focus particulier un peu plus tard lorsque seront abordées les solutions de la France d’en bas.

Le besoin du bien-être

Après le pain, le toit, la route carrossable et la santé, bien des régimes de cette planète, s’inspirant du grand César, s’en arrêtent là et considèrent le surplus de recettes comme un solde de tout compte dont ils revendiquent volontiers l’usufruit, voire la propriété, au nom du clan qu’ils représentent.

En marketing, on nous apprend rapidement à éviter le fameux piège des attentes non exprimées, celles-là même qui font basculer votre campagne de lancement produit en

cauchemar. L’attente non exprimée, c’est par exemple assurer un avenir radieux à ses enfants, fait de moments de bonheur, de perspectives et de partage. Cette attente est celle du bien être de soi et de son prochain, c’est une aspiration qui gagne toutes les couches sociales de toutes les sociétés modernes. C’est aussi une attente de plus en plus difficile à satisfaire dans un environnement qui multiplie les facteurs de stress, en même temps qu’il déverse à foison de nouveaux produits et services de consommation supposés contribuer à l’épanouissement de l’individu.

Insécurité, manque de visibilité, disproportion entre l’offre disponible et le budget des ménages, omniprésence envahissante des incitations à consommer, anonymat de l’individu, pressions et agressions au travail ou dans la rue, concurrence et comparaison systématique visant tout un chacun, poids des normes et stéréotypes sociaux, la liste des facteurs de stress est longue. Elle perturbe l’individu ou sa tribu dans leur quête du bien-être.

Assurer le bien-être de ses concitoyens peut et doit devenir un objectif politique à part entière, et comme tout bon objectif, il doit être spécifié clairement et mesuré par des indicateurs. Une nation l'a déjà mis en place, il s'agit du Bouthan, petit pays de l'Asie du Sud enclavé entre l'Inde et la Chine. Dirigé désormais par une monarchie constitutionnelle, ce pays a remplacé dès 1972 le fameux PNB (Produit National Brut), seule boussole autorisée dans nos économies capitalistes traditionnelles, par le Bonheur National Brut (BNB), faisant de l'amélioration de cet indice un objectif prioritaire pour les 750 000 sujets du Bouthan.

Quel rôle doit jouer l'État dans le domaine des loisirs, de la culture, de la communication et du partage ? Mais surtout que peuvent en attendre les concitoyens ? Si une intervention de l'État est souhaitée sur ces thématiques du bien-être, quel en est le bon niveau d'intervention, local, régional, national, européen ? Sans oublier la question qui fâche : combien le citoyen est-il prêt à payer pour contribuer au bien-être collectif ? Faut-il en laisser supporter tout le coût au consommateur ?

La politique des ministères de la culture, des sports, de l’intérieur dépendra avant tout des réponses à ces questions.

Débat et référendum sur le service public

La qualité des réponses à une enquête d’étude de besoins est le plus souvent tributaire du niveau de pertinence du questionnaire. Un peu de méthode empruntée à Robert et un zeste de bon sens devraient faire l’affaire. En premier lieu, il s’agira de mettre en évidence les besoins devenus caducs et ceux qui émergent. Ensuite, grand soin sera pris à sensibiliser le citoyen sur le coût réel des services, qu’ils soient payants, partiellement subventionnés ou entièrement gratuits. Enfin, l’accent sera mis sur la distinction entre l’intérêt collectif universel, l’intérêt individuel et l’intérêt corporatiste, celui qui ne profite qu’à une ou plusieurs tribus.

Il sera alors temps d’organiser enfin un grand débat et un référendum sur le service public. La clé du succès d’une telle démarche passera à coup sûr par deux objectifs

essentiels. Ce débat devra faire l’objet d’un consensus politique le plus large possible afin que les querelles de clochers entre les partis politiques s’estompent quelques instants le temps de discussions de fond sur la raison d’être intrinsèque de la fonction politique. Il ne serait d’ailleurs pas surprenant qu’un tel débat aboutisse à une recomposition du paysage politique français sur la base d’interprétations différentes des résultats de ces échanges d’idées ou du référendum subséquent. Le deuxième objectif consiste à impliquer, à égalité dans ce débat, toutes les couches de la société, quel que soit leur niveau social ou leur niveau d’insertion et quel que soit leur âge.

Cela nécessitera de vrais et sincères efforts de communication vis-à-vis des précaires et des jeunes, sauf à courir le risque de confiscation du débat par les vieux, comme ils ont déjà confisqué le vote républicain. Rappelons-nous en effet que le système politique français reste un système fermé de vieux, élus par des vieux, plus du tiers des suffrages exprimés l’étant par les seniors. Aussi, ne soyez ni étonnés ni offusqués de constater que nos dirigeants ne respectent jamais leurs promesses électorales

vis-à-vis des jeunes, François Hollande en est un des plus récents exemples.

Le gourou politique qui réussira à assurer le succès de ce projet de débat et de référendum sur les services publics devra absolument dépassionner le débat et museler les corporatismes de tous bords. Il devra réapprendre aux français le goût de choisir, en leur rappelant que choisir, c’est savoir dire non.

Avec une vision complètement rafraichie sur les attentes effectives des citoyens-consommateurs, un consensus le plus large possible sur les attentes primaires et sur les besoins caducs ou non prioritaires, avec un discours politique réconcilié ou en voie de réconciliation avec le peuple, il devient alors possible de construire un grand projet pour la France. Pour sortir notre bel et vieux pays de l’ornière dans laquelle nous l’avons collectivement enfoncé, seul un grand projet soutenu par tout un peuple est de nature à réussir. Celles et ceux qui l’auront porté deviendront de grandes femmes et de grands hommes politiques.

– Deuxième partie – Réinventer la République

5 – Un projet pour un avenir

En appliquant sagement la méthodologie empruntée au marketing stratégique des entreprises, nous pouvons considérer avoir achevé avec succès la phase de diagnostic. Il est alors temps de rentrer dans la phase d'analyse et de mise en œuvre.

L'une des premières préoccupations du dirigeant inspiré, il va s'en dire que nous parlons ici du dirigeant d'entreprise, sera de peaufiner un plan de communication sur la nouvelle stratégie. Il sait qu'il s'agit là d'un élément essentiel dont dépend en partie la réussite du projet d'entreprise. L'adhésion des collaborateurs passera d'abord par l'encadrement qui, une fois convaincu, relaiera la bonne parole jusqu'aux derniers recoins des ateliers ou des bureaux. Les scientifiques appellent ce phénomène

l’intelligence stratégique, c’est-à-dire la capacité pour l’ensemble du personnel d’une entreprise ou d’une organisation à partager sa stratégie et à en comprendre les principaux enjeux. Le travail au quotidien s’en trouve alors grandement bonifié et les coups de rames de chacun sont tous orientés sur le même cap.

Parler de cap et surtout de projet, y mettre des mots ou des images pour en esquisser une illustration limpide et mobilisante, constituent les ingrédients de base de la recette du succès. Qu’elle que soit la nature et l’envergure d’un projet, sa représentation comprise et partagée par tous conditionne son destin. Nos anciens, qui ont précédé la naissance du marketing, parlaient déjà de travail bien commandé à moitié effectué. La communication mobilisante autour de la stratégie a des vertus reconnues partout dans le monde, au-delà même du secteur marchand. Ceux qui l’utilisent rajoutent souvent un nom au projet stratégique afin de consolider son sentiment d’existence et sa raison d’être.

Depuis le Général de Gaulle et autant que je puisse m'en souvenir, tous les dirigeants politiques qui lui ont succédé n'ont pas su inventer et partager un projet pour la France, alors que l'Allemagne par exemple, avec la réunification, a réussi à mobiliser toutes ses forces vives autour d'un projet ambitieux et porteur de valeurs fortes. Aujourd'hui, les campagnes présidentielles s'entourent de simples slogans publicitaires qui ne parlent pas au peuple et qui ne peuvent prétendre représenter un véritable projet, lequel d'ailleurs n'existe pas dans la tête de ceux qui prétendent devenir notre guide à tous. « la France forte », « le changement c'est maintenant », « yes we can », autant de messages de réclame qui se retournent souvent contre leurs inventeurs et les réduisent à ne laisser qu'une trace pâle et éphémère dans l'histoire de leur pays, n'est-ce pas mon cher Barack ?

Il est assez aisé pour un communiquant de matérialiser la stratégie retenue pour un pays, une organisation ou une entreprise, dès lors que cette stratégie existe. Les règles sont simples et immuables, un nom qui suscite l'adhésion, une expression synthétique et factuelle des objectifs, l'utilisation parcimonieuse de données chiffrées pour

rendre ces objectifs mesurables via des indicateurs. Ainsi, imaginons que le recueil des attentes de nos concitoyens propulse sous les feux de la rampe le besoin d'un travail pour tous, une meilleure reconnaissance de notre pays, une vraie envie de bien-être et de sécurité ainsi qu'une participation active à la préservation de notre planète.

Le candidat à la présidence s'appliquera à formuler un projet qu'il pourra baptiser « Splendeur 2027 » et qu'il illustrera par des objectifs aussi sobres qu'ambitieux : retrouver son rang de 5ème puissance économique mondiale, devenir le modèle social et démocratique de référence dans le monde, la première destination touristique et la première nation au classement de celles où il fait bon vivre, sans oublier de faire partie du top 5 des pays les plus en avance en matière de protection de l'environnement et de réduction des gaz à effet de serre. C'est avec ce genre de projet ambitieux et qui fait sens que l'on peut espérer mobiliser un peuple. En fixant des objectifs chiffrés et actés dans un calendrier, en prenant soin de vérifier leur réalisme et leur faisabilité, la femme ou

l’homme politique inspiré augmente ses chances de rentrer dans l’histoire par la grande porte.

6 – La réforme de l'État

Fort de cette nouvelle stratégie et d'un projet d'avenir, Il devient alors évident que l'organisation de l'État doit se recentrer sur les missions essentielles identifiées dans la phase précédente. L'entreprise qui met en œuvre une nouvelle stratégie échappe rarement à de profondes modifications de son organisation. L'État, lui non plus, ne devra pas s'y soustraire.

Malheureusement, l'expérience nous a maintes fois démontré que lorsque tel ou tel ministre ou homme d'état réussissait à faire un bon diagnostic sur un problème donné, son projet s'effondrait le plus souvent au stade de la mise en œuvre, miné de l'intérieur par le virus le plus dangereux de nos démocraties modernes, le « consensus lobbyiste dénaturant ». Ce puissant guerrier de l'ombre agit subtilement et sans relâche sur tout projet de changement jusqu'à rendre celui-ci tellement superficiel qu'il s'en trouve vidé de sa substance essentielle. Il frappe tour à tour à coup d'amendements, de discussions de salon,

d’intox médiatique, de grèves corporatistes, de pressions individuelles ou collectives, de vraies fausses expertises ou même de décrets d’application oubliés. Le jour où son travail daignera être récompensé par ses pairs, naitra alors le « Prix de la mesurette » et son premier lauréat en sera François Hollande.

La mise en œuvre d’une nouvelle stratégie passe par des mesures radicales et parfois brutales. Elle s’accompagne dans les entreprises par un soutien aux salariés concernés, que les spécialistes intitulent conduite du changement. Son principe est simple et immuable, il s’agit de supprimer ce qui ne sert plus à rien, de diminuer le superflu, de renforcer l’essentiel et d’organiser des équipes de travail le plus en cohérence possible avec les catégories de clients, eux-mêmes classifiés selon leurs attentes et besoins à satisfaire.

Une autre méthode de stratégie marketing, plus récente, un peu plus moderne mais n’ayant rien inventé de plus au final, arrive rapidement au même résultat. Il s’agit de la « Stratégie Océan bleu » (Editions Harvard Business

School), inventée en 2005 par W. Chan Kim et Renée Mauborgne. Cette stratégie a néanmoins d'original le fait de proposer une vraie méthode de travail sur l'adéquation entre les attentes des clients et les services offerts par l'entreprise. Ainsi, en fonction d'une analyse fine des attentes du marché mais aussi et surtout en imaginant les attentes de demain et en les dépolluant des habitudes inutiles issues de la théorie de Panurge, la stratégie « Océan bleu » invite l'entreprise à radiographier méticuleusement toutes les composantes de ses services afin d'exclure l'inutile, atténuer le superflu, renforcer l'indispensable et créer de l'innovation. Cette approche devrait s'avérer particulièrement efficace et adaptée à notre réorganisation de l'État et nos élites politiques seraient alors bien inspirées d'en faire usage en livre de chevet.

Mais pourquoi ne pas tout simplement suivre les idées avisées et innovantes de Lionel, un brillant ingénieur de la France d'en bas qui ne fait pas de politique, ce qui ne l'empêche pas d'avoir l'œil qui pétille, toujours prêt à dégainer une blague, une tirade ou une prémonition digne

de Confucius. Lionel a parfois des idées assez simples et tranchées sur des sujets qui peuvent s'avérer complexes, l'exercice a ses limites mais peut s'avérer intéressant. Ainsi il considère qu'il ne connait pas meilleur moyen de maigrir que de ne pas manger. Lionel n'est pas nutritionniste, aussi nous retiendrons plutôt sa théorie sur la simplification telle qu'il l'a vécue dans sa grande entreprise. « Nous avons été rachetés par un groupe japonais et quelques semaines après, le nouveau boss, arrivé tout droit du soleil levant, a réuni les principaux cadres et leur a tenu le discours suivant : je cherche quatre volontaires pour animer un nouveau service, rattaché directement à la direction générale et doté de pouvoirs très étendus. Ce service, qu'il baptisa dans un parfait français le service de la simplification, aura pour objectif de supprimer ou réduire tous les postes de coûts inutiles ou superflus, c'est-à-dire tous ceux qui ne font pas baisser le taux de satisfaction des clients que nous mesurerons en permanence tous les mois. C'est une mission de 3 ans au bout de laquelle ses membres seront tous licenciés avec une copieuse indemnité spéciale,

proportionnelle aux gains obtenus et une lettre de recommandation ».

Cette idée est lumineuse et peut s'avérer redoutablement efficace appliquée aux services de l'État, à condition de ne pas en oublier un détail essentiel. En effet, si ce grand patron nippon décide de licencier quatre de ses meilleurs éléments, ce n'est ni par jalousie ni par lubie. Il sait pertinemment que pour être efficaces et ne reculer devant aucun obstacle ni aucune pression, ces cadres mercenaires doivent être sacrifiés à l'autel de l'organisation sociale de l'entreprise. Il le compense alors intelligemment car il sait que, forts de leur succès et de sa recommandation, ces aventuriers n'auront aucune peine à valoriser sur le marché du travail leur expérience acquise.

Nous aurions pu espérer et croire un moment que Nicolas Sarkozy, en son temps, fut convaincu de cette histoire lorsqu'il décida, certes bien timidement, de faire appel aux services de consultants « Lean » pour simplifier les services de l'État dans le cadre de sa fameuse RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques). Le Lean est un concept

de management inspiré du toyotisme et qui vise à revisiter l'ensemble des activités d'une entreprise ou le plus souvent ses activités de production, afin d'éliminer tous les postes de coût inutiles. Malheureusement, comme beaucoup d'idées intelligentes de Monsieur Nicolas, celle-ci n'a pas dépassé le stade de la poudre aux yeux marketing, à moins qu'il ne se soit agi plus trivialement d'une simple petite faveur à tel ou tel ami patron d'un cabinet de conseil.

Acculé par Angela et la courbe du chômage, Francois Hollande s'est enfin risqué dans la fameuse réforme territoriale. Initiée par Nicolas Sarkosy qui prit grand soin de ne pas la terminer, nul doute qu'elle comptera parmi les meilleures « mesurettes » de Monsieur François et qu'il en léguera la substantielle moelle à son successeur. Résistance au changement, quand tu nous tiens !

Nicolas, François, la recette de Lionel est pourtant simple à appliquer. Vous créez un ministère de la simplification de l'État, vous en confiez la responsabilité et les postes clés à des mercenaires qui ne sont surtout pas issus du sérail, ce qui constitue l'une des grandes difficultés de l'exercice tant

il peut s’avérer compliqué pour eux d’avoir de l’entregent en dehors du carnet d’adresse de l’oligarchie ou de l’annuaire des anciens de l’ENA. Une fois l’équipe de mercenaires recrutée, vous leur concoctez une lettre de mission de cinq ans avec autodissolution du dit ministère au crépuscule de sa cinquième année. Vous leur faites miroiter une lettre de recommandation valant promesse d’embauche à Bruxelles pour faire profiter de leur brillante expérience à notre chère institution européenne. Enfin, vous leur fixez des objectifs ambitieux mais surtout subtilement élaborés, aux antipodes de l’objectif dogmatique et absurde fixé par N. Sarkozy dans le cadre de la RGPP. Certes, un objectif global de baisse des dépenses publiques peut être louable, encore faut-il le placer dans le contexte du périmètre et du niveau de service public attendu par les citoyens. Le traduire par le slogan populiste du non-remplacement d’un fonctionnaire sur deux est une ineptie dès lors qu’il ne s’accompagne pas d’un grand projet de mobilité interne dans tous les services de l’État.

Changer le rabot par la hache

Fort de la connaissance fine et actualisée des attentes de leurs concitoyens, nos fonctionnaires d'élite du ministère de la simplification pourront sereinement appliquer la stratégie « Océan bleu » à toutes les couches de notre millefeuille administratif, qu'il soit régalien ou territorial. Parmi les idées phares de cette feuille de route, je me permets la prétention d'en formuler quelques-unes. Commençons par la simplification de toutes nos réglementations et textes législatifs en tous genres. Un bon objectif serait de diviser par cent, voire par mille, le poids de cette montagne de réglementation qui asphyxie notre espace social et ne profite réellement qu'à ceux qui en vivent. Il est difficile pour le français d'en bas, même avec internet, d'estimer la volumétrie de l'ensemble des lois et textes réglementaires en vigueur. Ce qui est plus facile à mesurer, c'est le nombre de nouvelles lois et textes qui s'empilent tous les ans, Wikipédia parle de 8 000 lois, 400 000 décrets et règlements et près de 40 000 pages de journaux officiels français ou européens. Alors que nous continuons à apprendre à nos enfants dès leur plus jeune âge que nul n'est censé ignorer la loi, il n'y a de meilleur

constat que celui de mon grand-père : « on marche sur la tête ».

C’est pourquoi nous prendrons soin de fixer 2 objectifs complémentaires en matière de simplification réglementaire : l’obligation pendant ces cinq années de commando d’assortir toute proposition de loi, décret ou texte législatif, d’une proposition de suppression de 10 textes de taille équivalente. Et surtout, nous oserons un projet parmi les plus innovants de la révolution démocratique moderne : la loi simplifiée. Partant du principe que nul ne doit ignorer la loi et que nul ne peut la maitriser dans son intégralité tant elle est touffue et complexe, une version de loi pour les nuls prend alors tout son sens. Résumé ultra synthétique de la loi originale, cette loi simplifiée sera beaucoup plus accessible au citoyen d’en bas sans pour autant en dénaturer le sens originel. Elle pourra même régir un grand nombre d’actes judiciaires, le recours à la loi complète sera alors réservé aux cas complexes ou d’exception, qui ne trouvent pas juste réponse dans sa version simplifiée.

Le ministère de la simplification n’hésitera pas à chiner les bonnes pratiques de certaines réglementations internationales de référence, comme par exemple les normes ISO. Ainsi, au sein de la norme ISO 9001 qui régit la qualité dans les organisations, les avenants sont interdits s’ils ne s’accompagnent pas de la refonte de la procédure ou réglementation initiale, seule la dernière version à jour d’un texte étant autorisée à subsister. J’ai récemment voulu consulter la convention collective de ma branche d’activité et j’ai immédiatement développé une indigestion réglementaire à la simple vue du nombre d’avenants accumulés. Impossible de trouver une version intégrale et à jour de ce document, pourtant la convention collective constitue une référence que tout salarié a, au moins une fois dans sa vie, le besoin de consulter.

Cette immense cure d’amaigrissement de nos textes législatifs pourra même être étendue au secteur privé et particulièrement aux conditions générales d’assurance ou aux conditions générales de vente sur internet. Il est édifiant de constater la démesure des conditions générales de bon nombre de vendeurs de services, en perspective

avec la simplicité de l’acte de vente. L’internaute s’est ainsi accoutumé avec brio à un acte d’achat en quelques clics, dont l’un d’entre eux vise à accepter aveuglément des conditions générales qu’il ne cherche plus à lire, effrayé à l’idée de devoir défiler sur son smartphone les centaines de pages de loi concoctées par les meilleurs juristes de la marque à la pomme, pour ne citer que cet exemple.

En matière de simplification du fonctionnement de l’État et au-delà d’une vraie réforme territoriale devenue une évidence pour tous, le sujet des guichets uniques évoqués précédemment constitue un vrai gisement d’efficacité et de qualité du service public. Même si des occasions uniques comme celle de la réorientation des bureaux de poste ont été gâchées et si la désertification de certaines de nos campagnes procède d’un stade avancé, il n’est point trop tard pour enfin activer cet ambitieux projet qui réconciliera à coup sûr les citoyens avec leurs fonctionnaires et les fonctionnaires des différents corps entre eux. Maintien d’une présence forte des services publics sur l’ensemble du territoire, regroupement en un seul lieu de tous les services, amélioration des plages horaires, décloisonnement

des corps de métiers de la fonction publique et territoriale avec d’audacieuses perspectives de mobilité professionnelle et de formation tout au long de la vie, ce projet présente peut-être trop d’avantages pour mériter une quelconque considération auprès d’énarques pour lesquels ce mélange des genres hérisse leurs poils d’élite à la simple évocation.

Guidé par les résultats du grand référendum sur les services publics et par des conseillers en marketing stratégique avisés et désintéressés, il devient alors très facile d’identifier, parmi les milliers de services et autres agences de l’État, la liste de celles qui n’ont strictement aucune utilité par rapport à l’objectif et de celles dont la consistance pourra être réduite au strict minimum tant elles sont jugées superflues par rapport à ce même objectif.

En visitant les sites internet de nos chers ministres, ou les dépliants de vulgarisation sur le budget de l’État, il est possible de se faire une petite idée de l’ampleur des économies qui restent à accomplir au sein de notre tentaculaire administration. D’ailleurs, nous pourrions commencer par internet et la communication en général.

Dans la plupart des grandes entreprises performantes du monde, vous ne trouverez qu'un site internet (dans le pire des cas, un par marque pour les entreprises multimarques) et un seul service de communication. Pour nos ministres, la règle de l'économie par la centralisation des services supports ne semble pas s'appliquer. Pire encore, en s'amusant à flâner sur quelques sites de nos ministères, il est ubuesque de constater à quel point le souci de rationalisation de la dépense publique est le cadet des soucis de notre classe dirigeante. En consultant les mentions légales de sites pris au hasard, le ministère de la défense, celui du travail et celui de l'économie, Jérémy, administrateur de sites web professionnels, me faisait remarquer qu'aucun des trois n'avait choisi le même prestataire, ni pour la réalisation du site, ni pour son hébergement. En poussant les investigations un peu plus loin sur les sites des ministères de l'éducation nationale, de l'agriculture, de la justice, du développement durable, sans oublier ceux du premier ministre et de la présidence, le français d'en bas, un peu initié à la mutualisation des coûts en matière de communication et d'efficacité internet,

pourra toucher du doigt ce qui ne semble être que la partie visible de l'iceberg. Nous pouvons sans aucun doute parler ici de gabegie, d'absence totale de coordination et disons-le, d'incompétence. A de rares exceptions, chaque ministre y va de son propre service de communication, de sa propre équipe éditoriale, de ses prestataires web tous différents ou parfois de son équipe web interne, un hommage particulier sera rendu à la prestation d'hébergement des différents sites internet de l'État, à croire que celle-ci fait l'objet d'un concours pour ne jamais choisir le même hébergeur.

Et pourtant l'État dispose aussi de son propre ministère de la communication…

Il est très difficile pour le citoyen d'accéder à l'ensemble de ces situations de gaspillage d'argent public car notre administration distingue rarement dans ses publications les services et les budgets qui relèvent du « front office », c'est-à-dire les agents et les charges directement affectés au service du public (les enseignants dans l'éducation, les policiers à l'intérieur ou les agents de guichet par exemple) de ceux qui relèvent du « back office » (gestion

administrative, ressources humaines, informatique, communication, management, etc.). De fait, la tentation est grande de procéder par extrapolation en ajoutant les preuves qui nous parviennent régulièrement de la cour des comptes ou de l'inspection générale des finances, ces lanceurs d'alerte sur les frasques du pouvoir qui malheureusement n'en sont dotés d'aucun pour faire exécuter leurs recommandations qui finissent immuablement dans un placard doré. Ainsi le rapport de l'IGF en 2012 concernant les agences gouvernementales dont le nombre est estimé, sans trop de certitudes de surcroît, à mille deux cent quarante-quatre, montre à quel point leur gestion est hors contrôle. Tandis que l'État, sous l'effet de la RGPP, diminuait ses effectifs de six pour cent, les agences embellissaient les leurs du même pourcentage. Elles emploient près de quatre cent cinquante mille personnes et parmi les plus utiles d'entre elles figurent certainement l'agence pour la commission nationale de la naissance, le conseil stratégique de la dépense publique créé par François Hollande ou la commission des téléphériques.

Connues de tous les initiés sous le nom de comités Théodule, ces officines sont bien trop souvent un lieu de convalescence idéal pour les amis de l'oligarchie en mal de revenus alimentaires, une version remixée des restos du cœur pour membres des réseaux d'en haut où le caviar et le champagne vous sont servis en contrepartie d'une symbolique contribution aux travaux inutiles d'une commission dont seul le nom fait preuve de réflexion.

Les bonnes manières à la Cour

La cour des comptes et ses chambres régionales sont à l'État ce que les auditeurs internes sont à l'entreprise certifiée ISO 9001. Pour mémoire, la norme ISO 9001 est une certification internationale qui vise à l'amélioration de la qualité dans une organisation par la recherche permanente de l'amélioration des processus et des comportements. Dans les deux cas, les auditeurs ne disposent pas du pouvoir de faire exécuter leurs recommandations et se contentent d'apostropher leurs hiérarchies respectives dans l'espoir que ces dernières ne

restent point vaines. Parmi les entreprises, celles qui ont décidé de réellement jouer le jeu de l'amélioration continue ont également mis en place un système de management, qui leur permet de garantir à coup sûr que les actions correctives et préventives préconisées par les auditeurs seront appliquées dans des délais raisonnables. Un plan de progrès suivi par la direction générale en est généralement le garant.

En revanche, celles qui ne voient dans la norme que le diplôme et son impact commercial auprès des clients ou partenaires, ne prendront pas nécessairement soin de bâtir un plan de progrès, ou plutôt elles le bâtiront à minima et de façon convenue, histoire de conserver le précieux certificat lors d'un audit de renouvellement. Ce comportement, s'il n'est pas le plus répandu dans les entreprises, existe bel et bien dans un certain nombre d'entre elles qui ne cherchent pas intrinsèquement à améliorer leur performance mais se contentent de vivre sur leurs acquis parce qu'elles surfent sur un marché porteur ou parce que papa leur a légué une belle pépite.

Néanmoins, les entreprises les plus performantes de notre planète sont bien souvent dans la première catégorie.

Dans l’organisation de l’État, il n’existe aucun système de management chargé de prendre en compte de manière quasi automatique les actions correctives et préventives mises en lumière par la cour des comptes ou ses annexes régionales. Sur le site internet de la cour des comptes, épinglons au passage un énième site internet réalisé et hébergé par de énièmes prestataires, environ deux cents rapports publics sont recensés chaque année, sans compter ceux qui ne sont pas publiés. Viennent se rajouter plus de mille rapports annuels produits par les chambres régionales des comptes. Il est par contre impossible de trouver trace d’une quelconque statistique ou d’un indicateur concernant le taux de mise en œuvre des actions préconisées. Dans la norme ISO 9001, ce taux doit être proche de cent pour cent dès lors que les préconisations s’appliquent à une non-conformité, c’est-à-dire un fonctionnement anormal ou inapproprié d’un processus ou d’une organisation.

Combien parmi nos dirigeants politiques, députés et sénateurs, prennent le temps de lire l'ensemble de ces rapports ? Combien de plans d'actions, décisions, sanctions, décrets ou lois sont initiés chaque année pour répondre aux auditeurs de la cour des comptes et de leurs chambres régionales ? Je crains que la réponse ne soit pas à la hauteur des exigences du plus clément des organismes certificateurs ISO 9001.

En essayant de me comporter comme un bon citoyen républicain, je fis l'effort de choisir au hasard deux rapports parmi la montagne de documents publics accessibles sur la toile. Mon attention fût d'abord attirée par un titre évocateur au sujet des voies ferrées du Dauphiné. Ma curiosité vint sans doute de mes origines dauphinoises et je m'imaginais déjà replonger avec nostalgie dans le glorieux passé de telle ou telle ligne de chemin de fer à vapeur et pourquoi pas sur ce fameux train de l'est, dont je franchissais à vive allure les passages à niveau désaffectés, sur la mobylette de mon adolescence. Je n'y étais pas du tout, le rapport de la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes sur les voies ferrées du Dauphiné fait état

d’une compagnie d’autocars plus célèbre dans la région sous son acronyme, les cars VFD. Ce rapport n’a rien de particulièrement exceptionnel, il montre simplement comment une société d’économie mixte, dont l’actionnaire principal, le Conseil Général, est aussi son principal client et comment, dans ce contexte de consanguinité malsaine, les dirigeants et actionnaires ont manqué de vision pour ne pas mieux anticiper une faillite annoncée dans une conjoncture particulièrement défavorable où la différence de coûts de revient avec la concurrence mettait hors-jeu l’entreprise. Tous les principaux maux de l’État organisateur se retrouvent dans ce rapport, nous aurions pu sans aucun doute les retrouver dans beaucoup d’autres en poursuivant nos investigations. Dans cet exemple, l’État est en occurrence représenté par une collectivité territoriale, le Conseil Général. Partenariat public-privé où le partage s’effectue sur des bases ubuesques, le privé prend les profits et le public conserve tous les risques, incapacité à réformer l’entreprise de peur des conflits sociaux, absence de vision stratégique et marketing, carences de management et même, cerise sur le gâteau,

absence de comptabilité analytique, les invectives de la chambre régionale ont de quoi laisser perplexes. S'en suit alors de pathétiques échanges de bons arguments sur le thème de « c'est pas moi c'est lui » ou bien encore « je ne suis pas responsable parce que j'ai fait un courrier » pendant que l'entreprise accumule les pertes et les dettes. Il est vrai que les entreprises du secteur privé ne sont pas à l'abri de ce genre de déconvenues, néanmoins elles réagissent à coup sûr plus rapidement et plus fermement car les banquiers ou les actionnaires ne leur laissent pas vraiment le choix, surtout dans un cas d'école où l'actionnaire principal est aussi le premier client de l'entreprise.

Mais n'en restons pas là et poursuivons un peu notre butinage aléatoire parmi les rapports de notre vigie des finances publiques. Nul besoin de s'éparpiller longtemps avant de trébucher sur du lourd, du très lourd, le rapport sur les sous-préfectures publié en 2012. Ce document de vingt pages explique tranquillement, avec courage, minutie et froideur que les sous-préfectures ne servent strictement plus à rien, leur raison d'être est devenue totalement

obsolète depuis de nombreuses années. Leurs auteurs s'étonnent qu'elles aient aussi facilement pu passer au travers des gouttes de la RGPP de Nicolas Sarkozy, alors que de nombreux rapports étaient porteurs d'alertes sur le sujet. Les théoriciens du complot ne manqueront pas d'y voir une coïncidence troublante avec le nombre d'énarques qui occupent précisément les fauteuils poussiéreux de nos sous-préfectures.

Ce rapport contient une véritable perle de culture en matière de gestion, que je livre à l'état brut : « Le ministère de l'intérieur ne dispose pas d'évaluation globale du coût des sous-préfectures. Ce coût n'est pas calculé, comme si cette connaissance était sans intérêt en raison de l'immuabilité du réseau et de la rigidité des dépenses qui en découle. ». Le rapporteur croit bon de rajouter que ce budget peut s'estimer selon différentes méthodes d'extrapolation, à deux cent cinquante millions d'euros par an.

Il est donc logique de conclure que les bonnes pratiques de comptabilité analytique ne semblent pas se justifier pour des postes budgétaires aussi insignifiants. Les conclusions

du rapport et la réponse du ministre de l'intérieur de l'époque sont également très instructifs pour appréhender le génome de notre administration publique. Il ne faut pas perdre de vue l'omniprésence de l'énarchie dans nos institutions, cela vaut pour nos hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur comme pour les auditeurs de la cour des comptes. L'ENA ne fait d'ailleurs pas mystère de ses principaux débouchés de carrière et de sa capacité à produire dans le même moule, sans gêne aucune, les cadres des ministères et ceux chargés de les contrôler. Celui qui connait la vigueur et la résistance des réseaux corporatistes des grandes écoles en général et de l'ENA en particulier, Voltaire ne dira pas le contraire, peut aisément imaginer le scénario de l'enterrement en feutrine et gant de velours d'un rapport de la cour des comptes.

Dans notre histoire de sous-préfectures, les préconisations du rapport sont étrangement clémentes en comparaison avec le vitriol utilisé pour dépeindre l'inutilité grandissante de cette anomalie anachronique unique en Europe et précieusement transmise de génération en génération depuis notre cher Bonaparte. Là où tout consultant doté

d’une véritable neutralité aurait préconisé la table rase, celui de la cour des comptes y a vu la nécessité d’une approche stratégique et de gestion plus vigoureuse et audacieuse en supprimant si besoin quelques-unes de nos sous-préfectures parmi les plus folkloriques. Le premier ministre lui a alors fait répondre par une note de synthèse de dix pages, dont les énarques ont le secret : « les énarques de la cour des comptes semblent fort mal connaître les missions des énarques des sous-préfectures ». Il avance ainsi de longues tirades d’argumentaires, en prenant soin de ne jamais avancer une seule donnée chiffrée et croit bon de mettre en avant, comme le gamin à la bouche pleine et qui réclame encore un bonbon en prétextant que celui-là, il le gardera pour demain, la toute dernière mission dévolue au sous-préfet, preuve absolue que cette institution bouge encore. Les sous-préfectures sont désormais chargées de faire concurrence à Pôle Emploi, grâce à la réactivation des SPEL, Services Publics de l’Emploi Locaux, pour lutter contre le chômage. De qui se moque-t-on, monsieur le Ministre, je ne suis pas sûr que mon amie Leyla, au chômage depuis deux ans et demi, ait

bien compris comment le sous-préfet de Cambrai allait l’aider à retrouver du travail, lui non plus d’ailleurs.

Feuille blanche

Le millefeuille administratif national et territorial est un monstre qui ne sait pas ou plus se réformer lui-même, c’est pourquoi la réforme de l’État doit se doter d’un genre nouveau, faisant table rase ou presque de tout son fonctionnement actuel. Au hasard d’une discussion de famille avec ma cousine Tess, attachée territoriale dans une grande mairie du Sud-Ouest, il s’avère que comprendre toutes les subtilités des missions de l’État et des territoires n’est pas chose aisée. Néanmoins, la consistance du millefeuille et l’obsolescence de certains ingrédients sautent aux yeux de tous. A la campagne, où les convives de cette petite fête familiale vivent principalement, les parents ont bien compris l’utilité des communautés de communes pour mutualiser les installations et les coûts et faire face à des problèmes complexes qui ne sont plus à la portée d’un conseil municipal chargé de régir la vie collective de mille

habitants. Ils s’interrogent même sur l’utilité de conserver l’entité commune, il faut dire qu’ils ont déjà surmonté sans trop de difficultés la fusion avec la commune voisine, même les chasseurs ont fini par se mettre d’accord.

A la ville ou en périphérie, les enfants déplorent les horaires d’ouverture de certains services publics et surtout leur non centralisation. Mais plus que tout, ils jugent insupportable les écarts d’imposition locale parfois gigantesques entre deux villes de la même agglomération. Ils apprécient le rôle de la région, notamment pour les transports, mais ne comprennent toujours pas pourquoi les collèges sont gérés par les conseils généraux alors que les lycées le sont par les conseils régionaux. Les petits-enfants sont tournés vers les problèmes de demain, leur territoire est européen et leur meilleur serviteur est entre leurs mains, tablette ou smartphone. Ils ne veulent pour rien au monde perdre leur connexion haut-débit, leur vision du millefeuille se résume à une bonne appli en ligne où ils ne se prendront pas la tête pour commander la prochaine carte d’identité bio numérique.

Le chantier de la réforme de l’État est aussi immense qu’il est passionnant. Il doit être confié à des femmes et des hommes brillants, passionnés et désintéressés. Leur mission sera d’imaginer, tels des architectes de l’organisation des temps modernes, un maillage territorial et des services fonctionnels en phase avec les attentes des petits-enfants. Ainsi ils dessineront de nouveaux points d’accueil révolutionnaires capables de répondre à l’ensemble des besoins, où internet sera l’un des rouages essentiels et les adosseront à des services spécialisés, nationaux ou régionaux, qui regorgeront d’expertise utile, c’est-à-dire répondant à un besoin avéré de nos concitoyens.

Il ne leur restera plus alors qu’à faire entrer dans cette nouvelle demeure tous les fonctionnaires de nos administrations centrales, territoriales et locales afin de leur affecter les missions les plus en adéquation avec leurs aptitudes, leurs aspirations et les feuilles de route qui leur seront proposées. A la manière des bâtisseurs du Domino Day, les concepteurs de l’administration nouvelle devront façonner leur projet de transition comme une fresque minutieuse, avec ses points de passage périlleux, ses

itinéraires de secours et surtout un début de spectacle symbolisé par la chute de quatre murs, dévoilant ainsi la nouvelle facette colorée et attirante de l'administration française.

Ces quatre murs de tous les dangers sont aussi les maux qui rongent la qualité et la productivité de notre service public. Le premier est le mur de la transversalité, celui-là qui crée des silos infranchissables entre les corps d'état entre eux et avec les collectivités. En abolissant ce mur, un seul statut viendra se substituer aux nombreux statuts de fonctionnaires d'état et territoriaux qui rendent imperméables leurs frontières et alimentent un corporatisme interne inopportun. Seul le niveau et la qualification fixeront les limites des emplois du fonctionnaire moderne, qu'il l'exerce dans un ministère, une mairie de village, un conseil régional, un service de sécurité sociale ou encore une université. Bien sûr, il subsistera quelques exceptions comme la police ou la gendarmerie et il faudra concevoir un intelligent système de transition à deux vitesses pour ne pas braquer les inconditionnels de l'ancien système qui resteront accrochés

jusqu’à leur retraite comme des sangsues à leur statut et autres avantages acquis spécifiques. Mais l’État a déjà mené avec succès une telle expérience, souvenons-nous de la réforme du statut des instituteurs dans les années Mitterrand. A l’époque, mes parents enseignants avaient le choix entre le nouveau statut ou l’ancien, une espèce de troc entre une rémunération plus intéressante contre le recul de l’âge de départ à la retraite. Au passage, nos courageux réformateurs aligneront les avantages et les régimes spéciaux, ouvrant la voie à l’effondrement du deuxième mur.

L’abolition du mur de la mobilité est un complice indispensable à celle du mur de la transversalité. Si la chute du premier rend possible et naturel le transfert de ressources entre tous les services de l’État, aboutissant à une véritable flexibilité des ressources humaines, la déchéance du second vise à encourager les évolutions de carrière au sein de la fonction publique. La mobilité géographique est plutôt un bon point à mettre à l’actif de nombre de nos administrations, qui l’ont parfois érigée en institution dans le but de lutter contre la corruption active

ou passive qui peut s’installer dès que l’immobilisme enracine les habitudes et le copinage. Plus difficile sera le travail pour obtenir la mobilité fonctionnelle, c’est-à-dire celle qui consiste à changer de métier ou de corps de métier au gré de formations et mutations professionnelles. J’ai eu l’occasion de m’en rendre compte en discutant avec Philou, avant qu’il n’accède lui-même au bonheur de l’évolution professionnelle. Philou était receveur des postes dans un gros village au cœur de la Champagne. Dans le cadre de la grande réforme engagée par son administration, il n’a pas souhaité évoluer vers le métier de conseiller financier, malgré les pressions incessantes de sa hiérarchie. Lorsque son bureau a été transformé en agence postale, il s’est retrouvé surqualifié et dans l’obligation de faire des remplacements ici et là. Aujourd’hui il vend des téléphones et se plait dans ses nouvelles attributions. Pourtant, la Poste avait mieux à faire que de convertir ses meilleurs agents dans la vente de téléphones, où les marges ne peuvent pas être extraordinaires, dans un rôle de simple distributeur du réseau SFR.

Philou ne partageait pas mon point de vue sur le bien-fondé des guichets administratifs uniques locaux. Lorsque je lui expliquais ma vision du front-office et du back-office et que je voulais transformer son bureau de poste en le fusionnant avec les services de la mairie, des impôts, de la sous-préfecture, de la sécurité sociale ou de Pôle Emploi, il prétendait que c'était impossible et qu'un agent de mairie ne saurait être compétent sur les services postaux et vice-versa. Je continue de prétendre le contraire en affirmant qu'au moins les trois quarts des transactions qui s'effectuent tous les jours dans l'un des services publics précités, pourraient être réalisées par des agents pluridisciplinaires correctement formés aux missions les plus courantes et partageant tous le même sens de la relation avec l'usager. Les transactions plus complexes seraient alors réalisées sur rendez-vous par des conseillers experts itinérants. Au-delà des économies mathématiquement engrangées par la rationalisation et la mutualisation des services publics, c'est en premier lieu la qualité de service et par conséquent la valeur perçue du service par le citoyen, qui feraient un énorme bon en avant.

Nous venons de toucher du doigt les deux derniers murs qui continuent d'inhiber la propagation de notre nouvelle organisation de l'État et la révélation de sa fresque dans notre image des dominos. Nous les appellerons mur du management et mur de la conduite du changement. La conduite du changement est une étape incontournable dans toute modification d'une organisation, elle répond à une peur naturelle de l'être humain, vraisemblablement héritée de notre patrimoine génétique, dans la catégorie instinct de survie. L'homme a peur du changement par nature, celui qui n'éprouve ni crainte ni contrariété à son contact n'est pas la règle mais l'exception. La pédagogie joue alors un rôle fondamental dans l'acceptation par le plus grand nombre d'un changement d'organisation. Les grandes entreprises le savent bien, elles qui pratiquent le changement d'organisation en permanence, pour s'adapter au marché, à une restructuration ou encore pour compliquer la tâche aux inspecteurs du fisc. L'individu a besoin de comprendre le changement et d'en percevoir les effets positifs, il a aussi et surtout besoin d'être rassuré sur sa propre situation vis-à-vis du changement. Nicolas

Sarkosy a fait cette erreur de ne pas accompagner sa RGPP d'un volet conduite du changement, d'où les crispations qu'il a créées au sein d'un certain nombre de services de l'État et qui se ressentent encore aujourd'hui. Il n'a pas fixé d'objectif à sa réforme susceptible d'améliorer la valeur perçue des services publics, tout simplement parce qu'il n'en avait pas. Son slogan de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux est devenu un objectif dévalorisant pour nos fonctionnaires, là où il aurait dû rester un simple moyen. Lorsqu'une grande entreprise réduit ses effectifs, elle ne le proclame pas comme un objectif mais comme un moyen destiné souvent à accroitre ses ventes où tout au moins à conserver ses parts de marché face à la concurrence. Le changement devient vite très compliqué s'il n'est accompagné d'un objectif valorisant pour ceux qui le subissent.

Le changement ne peut être conduit sans un management performant et reconnu par l'organisation. Nous avons ainsi gardé le pire pour la fin et je n'ai pas envie d'être tendre avec notre administration et ses têtes pensantes, tant mon intime conviction sur la non-qualité du management dans le

secteur public est grande. Ne généralisons pas toutefois ce jugement à l'ensemble des services publics, car il est sûr que nous pouvons trouver dans les services de la défense, de la police, des hôpitaux ou encore d'une mairie, des organisations où le management fonctionne dans les règles de l'art. L'exemple de l'Education Nationale est certainement le plus édifiant de tous et j'ai la chance d'avoir été initié à ses techniques de management lors de mon enfance par mes parents instituteurs, puis par un ami professeur de physique en lycée.

Professeur cherche manager, désespérément

Au cours de ma modeste carrière professionnelle, j'ai eu l'occasion de me passionner pour le management et il m'arrive à l'occasion de dispenser quelques leçons basiques de management à de jeunes cadres qui accèdent aux responsabilités. J'ai retenu de mes brillants professeurs, qui officiaient alors quai de Grenelle, tout un symbole, quelques principes simples et emplis de bon sens. Pour que le manager dispose d'une reconnaissance suffisante de la part

des membres de son équipe, il est indispensable qu'il soit associé aux grandes étapes de leur vie professionnelle, le recrutement, le départ, les sanctions positives et négatives ainsi que l'évaluation et l'évolution de carrière. Il doit également assurer une mission régulière de proximité et adapter son style de management à la nature de chaque collaborateur. Il sera alors plutôt directif avec le chien fou, empathique et motivant avec le bon technicien blasé, discret et absent avec la star et coach de tous les instants avec le nouveau venu ou le gars à problème.

Dans l'Education Nationale, nous sommes loin de tout ça et j'ai découvert avec stupeur que le management n'y existait pas. Dans un lycée ou dans un collège, vous trouvez un proviseur et généralement son adjoint, un conseiller principal d'éducation, un secrétariat administratif et des agents techniques, sans oublier bien sûr l'essentiel, une myriade de professeurs qui ne s'adressent la parole entre eux que s'ils font partie de la même caste, les agrégés ne se mélangeant pas facilement avec les simples « capessiens ». Mais alors, quels sont les liens de management entre le

proviseur et les professeurs ? C’est simple, il n’y en a aucun.

Pour en avoir la preuve, passons en revue les étapes clés de la vie professionnelle d’un professeur. Le proviseur d’un lycée ou collège n’est en aucune manière impliqué dans le recrutement des professeurs, sous le faux prétexte de l’égalité des chances. Il n’est pas plus impliqué dans son départ ou sa mutation, tout cela se passe dans des commissions occultes à l’académie ou dans une chapelle du quai de Grenelle où des savants fonctionnaires croyant savoir arbitrent l’avenir de sujets dont ils ne connaissent à peu près que le matricule et la sacro-sainte note administrative. Ces mêmes savants, équipés en tout et pour tout de cette même note administrative, arbitrent également l’évolution de la carrière de leurs sujets selon un rite aussi immuable que ridicule, tant les perspectives d’évolution des professeurs de l’Education Nationale sentent le chloroforme. Comment osent-on laisser bon nombre d’entre eux, débordant d’énergie et surmotivés pour se réaliser professionnellement dans de nouveaux défis, à l’abri de toute évolution professionnelle. « Ils n’ont

qu’à passer des concours pour évoluer » me répondit sèchement un inspecteur d’une académie de province.

L’inspecteur d’académie, nous tenons enfin ce fameux manager de l’Education Nationale. Il a animé avec régularité le feuilleton de mon enfance et celui de ma sœur. En replongeant dans nos souvenirs, nous revisitons les jours d’effervescence, suffisamment rares pour marquer les esprits, où Monsieur l’Inspecteur avait décidé de venir jouer son rôle de manager, en assistant à la leçon de français et de mathématiques que ma mère avait soigneusement préparée pendant des heures, tant elle redoutait le jugement sans appel de celui qui, selon son humeur du jour, offrirait un quart ou un demi-point d’avancement sur la fameuse note pédagogique, lui permettant de maintenir le cap de son avancement en conformité avec celui des amis des villages voisins. Mais s’approchant de la retraite et ne visant plus aucun objectif de mutation ni aucune perspective d’avancement significatif, elle ne fit plus aucun cas de cette visite rituelle qui ne se produit en général qu’une fois tous les trois à cinq

ans, ce que mon père avait déjà conclu bien des années auparavant.

Ainsi, le seul lien de management existant au sein de l'Education Nationale, pour les huit cent cinquante mille enseignants, est un rendez-vous triannuel ou bi-décennal avec leur inspecteur d'académie, qui décide de leur évaluation et de leur évolution. A-t-il pensé à prendre l'avis des élèves ou des parents, non bien sûr, le simple fait de l'évoquer met vent debout tous les syndicats enseignants. Le proviseur a tout de même le droit d'émettre un avis consultatif mais la tradition syndicale veut qu'il ne le fasse pas. Alors comment fonctionne le système de sanction, dernier pilier indispensable du management moderne ? A de rares exceptions près, où une décision de justice en est à l'origine, il n'existe pas de système de sanction dans l'Education Nationale et plus généralement dans la fonction publique. C'est une conséquence directe de l'absence de management et la nature ayant horreur du vide, les syndicats d'enseignants et de fonctionnaires se sont emparés de cet espace et ont érigé en institution l'immunité presque sans limites de leurs militants. Le dialogue avec les

syndicats est le seul lien de management existant en dehors du fameux rendez-vous avec l'inspecteur d'académie. Pour peu que ces syndicats soient totalement déconnectés des vraies préoccupations de leur base, nous en reparlerons lorsque nous évoquerons les contre-pouvoirs, vous obtenez un résultat dont la performance n'est pas à la hauteur ni de notre tradition historique ni des budgets engloutis.

Il est probable qu'une partie du mal-être de notre système éducatif provienne des programmes pédagogiques qui ne sont plus adaptés à notre civilisation, des rythmes scolaires ou de la démission de certains parents. Je n'ai pas les compétences pour m'immiscer dans ce débat-là mais je suis sûr d'une chose, l'absence de management en constitue une des causes essentielles. Alors de grâce, Madame et Messieurs les ministres de l'Education Nationale qui valsez au gré des réformes inachevées, commencez par instaurer un vrai système moderne de management, où le jacobin doit d'urgence laisser place à l'émancipation des individus et des talents, où le chef d'établissement retrouve son statut de responsable de la réussite de son lycée, de son collège ou de son école élémentaire, y compris la réussite

pédagogique. Certes, cette libération salutaire des esprits d'initiatives de nos enseignants aura ses travers et ses contestataires qui lui reprocheront une école à plusieurs vitesses ou des abus d'autorité, mais c'est le prix à payer pour débloquer un système qui musèle ses meilleurs éléments et surprotège ses gars à problème. Le vertueux prétexte de l'égalité des chances ne prévaut plus dès lors qu'il conduit à un nivellement par le bas de la performance collective.

Sans vouloir accabler notre chère Education Nationale et ses enseignants que je respecte profondément, j'en terminerai avec une petite anecdote banale, elle révèle pourtant un mal profond de notre administration qui s'avère trop souvent incapable d'appliquer en ses rangs un système vertueux d'amélioration continue. Saviez-vous que les enseignants reçoivent leur bulletin de salaire avec plusieurs mois de retard et que le paiement des indemnités et le remboursement des frais de déplacement liés aux corrections du baccalauréat peuvent compter jusqu'à six mois de retard ? Connaissez-vous une seule entreprise du secteur privé au monde qui se permette de tels

dysfonctionnements ? Le manager avisé traite avec la même rigueur le superflu et l’essentiel, car il sait que c’est avec le superflu que l’on atteint l’excellence.

7 –L'ÉTAT ET L'ÉCONOMIE

Revenons au rôle de l'État dans l'économie du XXIème siècle et essayons de lui appliquer le savoir acquis dans nos cours de stratégie & marketing, de management et lors de notre grand référendum sur les attentes de nos concitoyens. Commençons par nous remémorer les quatre nouveaux codes NEC inventés un peu plus haut dans cet ouvrage :

- AEM : Activités économiques mondialisées
- AEP : Activités économiques de proximité
- AEE : Activités économiques au service de l'État
- AIG : Activités publiques d'intérêt général

Chaque entreprise devra être identifiée par l'un de ces codes au vu de son activité principale, les entreprises qui exercent manifestement plusieurs activités distinctes devront tenir à minima une comptabilité analytique par activité ou filialiser leurs activités selon ces codes. Les activités économiques mondialisées adressent

essentiellement l’industrie lorsque celle-ci doit faire face à une concurrence étrangère généralisée, ou au secteur des services lorsque ceux-ci sont délocalisables et soumis au quotidien à une grosse concurrence internationale. Ainsi, des secteurs d’activité comme l’aéronautique, la construction automobile, la production de céréales, la fabrication de biens intermédiaires, la fabrication textile, les éditeurs de logiciels, les centres d’appel ou encore le tourisme pourront prétendre rentrer dans cette catégorie privilégiée qui bénéficiera de la bienveillance et de toutes les largesses de l’État stratège. Ce premier groupe devrait comprendre au moins un tiers des activités actuelles des entreprises si l’on s’en remet à la part des exportations et du tourisme dans notre économie.

Les activités économiques de proximité ne sont pas, par principe, soumises à la concurrence mondialisée et elles ne présentent pas de risque de délocalisation de l’emploi, même si elles sont exercées par des entreprises étrangères. Il faut néanmoins nuancer ce propos par le récent développement spectaculaire des filières de travailleurs détachés en provenance des pays de l’est de l’Union

Européenne. Aujourd’hui, les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l’agriculture sont les plus exposés à cette nouvelle forme d’activité économique qui ne menace pas notre PIB mais déstabilise notre système de protection sociale. Il ne faut pas non plus exagérer la portée de ce nouveau phénomène qui devrait rapidement se juguler sauf à ce que notre Union Européenne ait des velléités d’expansion géographique au-delà du raisonnable. Ce cas de figure devrait se traiter sans trop de difficultés avec une application stricte de la réglementation et une sanction sans précédent des tricheurs, accompagnées de mesures compensatoires à l’échelon européen entre caisses de chômage.

L’essentiel des activités économiques de proximité sont des activités de services, à commencer par le commerce et la distribution, les transports privés, les télécommunications, les banques et assurances, l’artisanat, les services aux entreprises ou à la personne, etc. Celles-ci représentent évidemment un gisement d’emploi colossal et leur état de santé est directement proportionnel à la démographie et au pouvoir d’achat des français.

Les activités économiques au service de l’État sont toutes celles dans lesquelles les entreprises qui les exercent réalisent leur chiffre d’affaire en facturant celui-ci ou l’une de ses collectivités. Nous exclurons de cette famille celles qui agissent dans le cadre d’une délégation de service public, comme par exemple la distribution de l’eau ou les transports publics qui rentreront alors dans la quatrième catégorie. Ces entreprises ou branches d’entreprises jouissent d’une situation particulière dans la mesure où leur performance et leur profit ne sont plus seulement le résultat de leur bon comportement dans une économie de marché libérale, mais avant tout dans le fait d’avoir été choisies pour fournir des produits ou prestations à l’État, c’est-à-dire au contribuable, qui lui ne joue pas dans l’économie libérale mondialisée. Mais quand ce contribuable a l’occasion de devenir un client du marché, alors pourquoi se priverait-il d’imposer au marché ses propres règles commerciales, exactement comme le font nos multinationales qui choisissent leurs fournisseurs selon leurs propres règles, souvent sans foi ni loi. Pourquoi l’État devrait-il s’imposer à lui-même des règles du jeu

éminemment plus draconiennes que les coutumes de l'économie capitaliste, avec un code des marchés publics archaïque et inefficace.

Le détournement du code des marchés publics est un sport national qui constitue désormais la règle, son application stricte en est l'exception. Et si la plupart de ces marchés sont truqués, depuis les travaux de plomberie votés en conseil municipal d'un village de campagne jusqu'à l'attribution des marchés de travaux du bâtiment sans oublier les célèbres ronds-points à un million d'euros, c'est d'abord et avant tout parce que sa méthode d'attribution et son fameux critère du moins-disant est débile. Ne masquons pas la corruption, les renvois d'ascenseur et autres petits arrangements entre amis, mais l'essentiel du problème des marchés publics n'est pas là.

Vu d'en bas, il suffirait de deux changements pour booster la performance de nos marchés publics et engendrer sans grande difficulté une économie d'au moins dix ou vingt pour cent sur l'ensemble des achats de produits et services de l'État et des collectivités territoriales. Le premier se résume

à supprimer purement et simplement le code des marchés publics et à faire régir les achats de l'État et des collectivités par le code du commerce. La seule obligation supplémentaire associée à la commande publique serait alors de rendre transparents, en les publiant, les critères de sélection qui ont abouti au choix d'un fournisseur. Car dans la vraie vie, c'est comme ça que cela marche. Lorsque vous choisissez un artisan pour remettre à neuf votre appartement, vous allez fonctionner naturellement selon plusieurs critères que vous allez hiérarchiser inconsciemment dans votre tête. Vous commencerez par éliminer le plus cher et le plus farfelu, puis vous hésiterez entre deux projets semblables, en comparant le design, le délai, la garantie, la réputation de l'artisan et le prix. Dans le final, si l'un des deux vous est recommandé, fait partie de votre réseau de connaissance ou de votre voisinage, il deviendra l'heureux élu. A l'inverse, vous n'auriez pas choisi le plus cher ni le plus farfelu même s'il était votre cousin ou vous proposait une place en VIP au prochain match de Champions League, tout simplement parce que la

qualité de votre appartement l’emporta sur toute autre considération de complaisance.

Moi-même ou des amis proches avons eu l’occasion d’expérimenter à plusieurs reprises des scénarios d’appels d’offres dans lesquels nous nous trouvâmes tour à tour dans le rôle de pressenti ou dans celui de faire-valoir. Nous en sommes même le plus souvent informés. Ainsi il sera demandé au pressenti de jongler avec les règles de seuil et se conformer strictement aux exigences administratives, tandis que les faire-valoir seront invités à proposer un tarif légèrement supérieur au pressenti. Les technocrates inféodés à Bruxelles opposeront que le code des marchés publics est désormais une directive européenne, nous leur rétorquerons que comme ils ne savaient pas que c’était impossible, ils l’ont fait quand même !

La vérité si je mens

Le second changement consiste à recruter deux cents acheteurs issus de la grande distribution et à généraliser les acheteurs professionnels dans tous les rouages des

services achats de l'État. Cette professionnalisation des achats publics est une priorité qui n'a pas échappé à Nicolas Sarkozy ou plus vraisemblablement à Christine Lagarde, qui ont décidé de créer en 2009 le Service des Achats de l'État (SAE) dont la mission unique est de professionnaliser et rationaliser les achats de la Nation en vue d'économies rapides et substantielles, que le SAE lui-même estime à deux milliards d'euros sur trois ans. Plusieurs interviews, disponibles sur internet, de fonctionnaires de l'État en charge des achats, confortent ce que mes cousines m'ont transcrit comme évidence. Elles officient toutes les deux comme attachées territoriales auprès de collectivités publiques et confirment que les acheteurs de l'État sont d'abord des juristes experts en droit public, dont la préoccupation sacrée est la légalité du marché. Acheter au meilleur rapport qualité-prix ne fait pas partie de leur génétique d'achat issue de leur cursus universitaire. Les quelques journées de formation prévues par le SAE constitueront certes un progrès mais en aucun cas un cap décisif. Dans le privé, les acheteurs sont souvent recrutés parmi les meilleurs vendeurs, tant il est reconnu

que la fonction d’achat est plus complexe à maitriser que la fonction de vente. La grande distribution a mis en place sa propre filière de formation des acheteurs, générant au passage les dérives et abus qui ternissent sa réputation auprès des jeunes diplômés.

Si cette nouvelle initiative de l’État est louable, sa mise en œuvre semble encore bien timide et surtout assez lente car toujours tributaire du bon vouloir des baronnies des ministères et autres établissements publics. Nous sommes encore loin des performances du privé, qui a compris dès le début des années quatre-vingt-dix, les enjeux de la performance achat dans la compétitivité des entreprises.

La quatrième catégorie d’activité concerne les activités de service public à proprement parler. Guidées par l’intérêt général, elles doivent d’abord conquérir leur légitimité lors du grand référendum sur les services publics. Historiquement chasse gardée de l’employeur public, celles-ci ont été progressivement courtisées par le secteur privé, d’abord par des mécanismes de délégation ou concession de service et désormais via les fameux et

souvent fumeux partenariats public privé. Il va de soi que toutes les préconisations énoncées ci-dessus pour les fournisseurs de l'État sont applicables à cette dernière catégorie. Plus encore, Les fournisseurs principaux de l'État et les délégataires de services publics doivent passer du statut d'ultra privilégiés connivents de la République à celui de serviteurs vertueux et généreux de l'État. En contrepartie d'un marché captif et sans risque, ils devront être exemplaires en matière fiscale, sociale, environnementale et citoyenne et devront arroser grassement leur client en cadeaux divers en nature. Que l'on se rassure, je n'ai point perdu raison et je ne parle pas de pourboires, commissions occultes ou autres voyages d'affaires offerts sous le manteau à tel ou tel administrateur civil. Mais lorsque l'État commande des rafales, concède des autoroutes ou la 4G, délègue la distribution d'eau, la production d'énergie ou l'exploitation du sous-sol, il est de bonne guerre dans l'économie capitaliste moderne, qu'il négocie en contrepartie, juste avant la signature du contrat, l'équipement gratuit des administrations en jets privés, péages autoroutiers, abonnements téléphoniques,

eau, électricité et carburant. La grande distribution désigne ces pratiques sous les termes feutrés d'opérations tête de gondole, ristournes de fin année ou encore participation publicitaire. Elles contribuent de manière non négligeable à la marge contributive de nos grandes enseignes, qui ont d'ailleurs toutes décidé d'en délocaliser la destination pour mieux les défiscaliser.

Interventionnisme versus ultralibéralisme

Cette délégation grandissante au secteur privé de certaines missions de service public de l'État ne devrait pas poser des problèmes de déontologie mais plutôt de pragmatisme et de règles du jeu. Il en va de même si l'on considère le problème à l'envers avec l'implication de l'État dans l'économie de marché. Deux tabous sont encore bien présents dans les deux camps de notre sphère politique bipolaire. Le premier, gauchiste, consiste à ne pas accepter qu'une entreprise privée puisse s'occuper de la chose publique, avec ses mains salies par le profit et l'exploitation des travailleurs. Qui n'a pas croisé la réflexion haineuse

d’un agent de la Poste ou de la SNCF, dénigrant sa propre maison lorsque la livraison de votre colis ou la gestion de votre billet discount a été confiée à une entreprise privée. Je me souviens d’ailleurs un épisode épique dans un TGV au sujet d’un billet promo réservé sur le site voyages-sncf, où malgré mes efforts de persuasion, je n’ai pas réussi à convaincre le contrôleur. S’agissant d’une filiale de sa propre compagnie publique, il refusa d’admettre qu’il aurait mieux à faire que de la considérer comme un vulgaire concurrent mafieux du privé.

Le deuxième tabou est ultralibéral et prétend interdire toute forme d’action de l’État dans l’économie, comme si celui-ci allait automatiquement dénaturer les règles mondaines de la concurrence du marché. Si l’État se met à offrir des smartphones ou des ordinateurs à tous les citoyens ou bien s’il subventionne artificiellement des activités de transport de marchandises structurellement déficitaires par exemple, il est normal que les disciples de Monsieur Madelin s’en offusquent. Mais lorsqu’il est question de refuser à l’État un rôle d’actionnaire, il devient l’heure pour le politique de siffler la fin de la récréation.

Pourquoi un État comme la France n’aurait pas de légitimité à disposer de ses propres fonds souverains pour investir dans l’économie nationale ou mondiale, en se confortant aux règles qui régissent notre économie capitaliste ? En quoi les fonds de pension anglo-saxons, qui ne sont rien d’autres que des services de protection sociale, auraient plus de légitimité à investir le capital de nos fleurons industriels ?

Il est temps de balayer ces deux tabous imbéciles et d’aborder le rôle de l’État dans l’économie avec pragmatisme et intérêt stratégique. Le pragmatisme amènera nos femmes et hommes politiques à alterner leur choix entre délégation au privé ou réalisation en interne par les services de l’État des missions de service public qui leur seront confiées. Il ne devront pas s’interdire, lorsqu’ils estimeront que le secteur privé n’est pas suffisamment performant ou qu’il perd trop de son intensité concurrentielle, à actionner le portefeuille des fonds souverains nationaux pour créer ou racheter une entreprise chargée de redynamiser le secteur d’activité, à la manière d’un Xavier Niel dans le secteur des

télécommunications. Ils prendront soin de revendre celle-ci dès lors que le marché aura pris des couleurs, n'oubliant pas d'empocher au passage une jolie plus-value qui viendra doper la puissance du fond souverain.

L'intérêt stratégique veillera à conserver l'œil sur la destinée de certaines entreprises qui œuvrent dans des secteurs aussi sensibles que la défense, l'indépendance énergétique, les télécommunications, l'autosuffisance alimentaire et sanitaire ou la liberté de la presse et des médias. L'État n'hésitera pas alors à activer ses fonds souverains pour conserver le pouvoir de décision sur la stratégie de certains acteurs clés, il remplacera ses représentants en pantoufles dans les conseils d'administration par ses meilleurs fonctionnaires qui n'hésiteront pas à user de leur droit de veto pour influencer la stratégie ou maintenir en France les sièges sociaux ou les activités de recherche. Face au retour indigné des technocrates bruxellois qui crieront au scandale du protectionnisme, nous changerons de réplique en empruntant à Vladimir Poutine ou à une célèbre marque de lunettes : c'était interdit ? Oui, mais ça c'était avant !

Les deniers de l’État

Quitte à balayer des tabous, autant s’attaquer dans la foulée à celui qui fâche le fonctionnaire, c’est-à-dire l’argent. Dans l’idéal de nombre d’entre eux, et c’est tout à leur honneur, le fonctionnaire trouve une partie importante de sa reconnaissance sociale et de sa raison d’être dans la gratuité sans limite du service public. Il faut préalablement distinguer deux cas de figure selon que le service s’adresse à un individu ou à une entreprise. Seul le cas de l’individu peut et doit faire l’objet d’un débat et d’un arbitrage où le niveau d’intérêt général du service et les sensibilités politiques de chacun en seront les composantes.

Il s’agit là typiquement du débat où mes joyeux compères du café de la Croix-Rousse disposent d’une grande capacité à émettre des avis pertinents, dotés d’une bonne expertise politique de proximité. Je me suis amusé à plusieurs reprises à jouer l’avocat du diable autour de la gratuité totale ou partielle des services publics. Pourquoi paierai-je avec mes impôts pour subventionner les tickets de bus et de

TER alors que je ne prends jamais le train ni le bus, Sébastien lance ainsi les hostilités et se fait alors aussitôt reprendre par Annie qui lui rétorque : « Et bien moi, je n'ai pas de voiture, pourtant je paie pour l'entretien des routes ». J'oriente alors le débat sur des sujets plus sensibles, celui des soins médicaux et des médicaments. Jérôme trouve naturel de payer de sa poche quelques euros à chaque visite chez le médecin et trouve scandaleux que Marc ose se faire rembourser ses cachets d'aspirine qu'il prend régulièrement les lendemains de soirée arrosée. Christine lui rappelle que sans la CMU, ses clients, comme elle les appellent affectueusement, ne mettraient jamais les pieds chez le dentiste. Elle est animatrice du foyer de sans-abris dans la rue d'à côté. Et vous trouvez normal que Monsieur Aulas soit obligé de payer les CRS pour assurer la sécurité des supporters parisiens, alors qu'ils interviennent gratuitement pour sécuriser une rave party illégale où l'ecstasy est la reine, enchaine Philippe avec un peu de la mauvaise foi caractéristique d'un bon supporter de l'OL.

La soirée se poursuit et tout y passe, des appareils dentaires aux lunettes en passant par le prix des places de

stationnement, celui de l’eau, de l’électricité, du gaz, de l’essence, de l’école jusqu’aux revendications les plus avisées ou les plus loufoques comme le wifi gratuit universel, l’attribution gratuite d’un morceau de terrain à la naissance, la facturation des déchets au volume ou encore la futilité du subventionnement du prix du timbre-poste à l’heure des emails gratuits généralisés. C’est à Philippe que reviendra la conclusion, sur un coup de génie politique ou une dernière tournée de bon sens selon les avis. Il préconise tout simplement de rendre obligatoire le calcul et l’affichage de tous les prix réels des services publics, l’équivalent du prix de revient avant profit pour une entreprise du secteur privé. Les avis divergeront de nouveau sur la suite logique de cette mesure révolutionnaire car maintenant que l’on connait le prix réel, reste à savoir qui paie. Chacun ira de sa solution idéale, inspirée de sa propre conception de notre modèle social et politique, les plus altruistes et rêveurs rendront tout gratuit en jouant sur la prise de conscience et la responsabilité du citoyen, les plus individualistes préconiseront un quota budgétaire de service public attribué à chacun, libre à lui

de l’utiliser à sa guise. Les avis médians préconiseront une participation à la consommation du service selon un tarif proportionnel à ses revenus.

Effectivement, au-delà des choix de société qui doivent être revisités en permanence par nos dirigeants politiques pour s’adapter à un monde qui change vite, pourquoi ne pas transformer certains de nos services publics en entreprise publique de service. Celle-ci facture alors des coûts réels et transparents en appliquant une remise ou un quota, en fonction des capacités de contribution du citoyen. L’esprit de contribution proportionnée à l’impôt est préservé mais surtout, les services inutiles, parce ce que non consommés, seront vite débusqués.

Le TripAdvisor des entreprises à la française

C’est désormais un état recentré sur l’essentiel, débarrassé de ses surcharges pondérales obsolètes, décomplexé face au secteur privé et doté de méthodes de management modernes, au service d’un projet mobilisateur pour ses agents, qui est enfin en mesure de jouer un rôle

déterminant pour l'économie du pays. Il commencera par se fixer une stratégie claire et adaptée aux quatre activités de la nomenclature NEC des niveaux d'exposition à la concurrence. Il présentera un projet stratégique à long terme pour les activités de service public, qu'il prendra soin de faire approuver au-delà de son propre camp politique pour lui conférer une légitimité quasi constitutionnelle. La France a les moyens, compte tenu de sa contribution historique à l'innovation et à l'excellence des services publics sur la planète, de viser et proclamer un objectif aussi ambitieux que celui de devenir le numéro un mondial pour la qualité et le rapport qualité-prix de ses services publics. Il inventera pour l'occasion son propre système de mesure qu'il imposera au reste du monde et au sein duquel les enquêtes de satisfaction des usagers tiendront une place de premier ordre. Il n'hésitera pas à se mesurer et se benchmarker, le plus souvent à son avantage, avec tous les systèmes comparables, qu'ils soient publics ou privés.

Il prendra les entreprises à contrepied en leur imposant un système de notation, fruit d'un savant mélange de critères empruntés aux analystes financiers, à Nicole Notat et à

TripAdvisor. La notation des entreprises, des produits ou des services, selon différents critères, n’est pas une idée nouvelle en soi, mais la convergence du marketing, des systèmes de management par la qualité et l’internet 2.0, celui qui rend l’internaute acteur de son environnement, confère au phénomène de l’effervescence. Certains secteurs de notre économie sont devenus totalement accrocs au concept et ne concevraient plus d’en être privés. C’est le cas par exemple de l’industrie du tourisme, du cinéma, de la vente de particulier à particulier ou bien encore des applications en téléchargement. L’idée d’une notation des entreprises selon quatre critères est séduisante. Il serait alors possible d’obtenir cinq notes différentes utilisables en fonction des circonstances. Les quatre premières seraient variables de zéro à cinq points, la cinquième serait une note globale sur vingt, addition des quatre premières. Ainsi chaque entreprise immatriculée ou exerçant des activités en France se verrait attribuée par Bercy une note fiscale représentative de sa solvabilité, ses éventuels antécédents fiscaux avec l’administration et son comportement vis-à-vis de l’impôt en général ainsi que de la

transparence de ses comptes. Ensuite, le ministère du travail, ou son remplaçant s'il venait à disparaitre, lui rajouterait une note sociale proportionnelle à son taux de litiges prudhommaux, son turnover et une note de bien-être des salariés recueillie selon un protocole fiable et anonyme. Le ministère du développement durable ou une agence comme l'ADEME (Agence de l'Environnement et de Maitrise de l'Energie) irait de sa note environnementale en intégrant des critères de performance énergétique, de bio-responsabilité, d'empreinte carbone et autres gaz à effets de serre. Les consommateurs auraient alors le dernier mot via des associations agréées pour attribuer une note de satisfaction sur les produits et services proposés par l'entreprise et sur son image.

Ces notes s'avéreront alors fort utiles à l'État et aux collectivités dès qu'il s'agira d'organiser un appel d'offres ou d'attribuer des aides publiques. Inutile de préciser que les entreprises arborant un zéro pointé en note fiscale ou sociale seront toujours les bienvenues au pays mais automatiquement interdites d'accès aux marchés et aux aides publiques. Dans tous les cas de figure, les aides de

l’État devront être concentrées quasi exclusivement sur les entreprises des secteurs d’activité soumis à la concurrence mondialisée. Mais toutes ne pourront pas en profiter, elles devront d’abord franchir les obstacles de la notation puis celle de la pertinence stratégique. Rappelons-nous que la pertinence stratégique selon Robert consiste à figurer sur son marché, qu’il soit gigantesque ou une simple niche, parmi les trois à cinq leaders. Au-delà, le risque de pérennité rentable est fortement compromis. Il est donc essentiel que les efforts de l’État se concentrent sur les secteurs d’activité et les niches où nos entreprises ont toutes les chances de développer une performance durable et profitable à notre économie. C’est seulement dans cette perspective que l’on devra discuter des aides à attribuer, celles-ci intervenant aussi souvent que possible en nature plutôt qu’en aide financière, tant il est plus facile de contrôler un ingénieur détaché par l’État que l’utilisation d’une subvention.

Celui qui osera appliquer cette nouvelle segmentation de notre économie pourra et devra appliquer des politiques significativement différentes d’un segment à l’autre,

politiques dont le niveau d'intervention de l'État sera lui aussi singulier d'un segment à l'autre. Certains s'offusqueront d'une démarche jugée anticonstitutionnelle et bafouant l'un des trois piliers de notre république révolutionnaire, celui de l'égalité. Nous lui répondrons que certes, les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits, mais cet article premier de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, construite en 1789 par nos brillants ancêtres politiques, avait-il prévu de s'appliquer aux entreprises du XXIème siècle dans une économie libérale ? Assurément non, la finalité de l'État est d'assurer le bien-être de ses concitoyens, tous sans distinction. Il ne faut lire dans la constitution française aucune obligation d'assurer le bien-être de nos entreprises, encore moins toutes sans distinction. Le bien-être des entreprises n'est qu'un moyen pour parvenir à la finalité de bien-être des individus, quoi de plus naturel alors si l'État choisit d'aider en priorité les entreprises qui ont le plus fort potentiel de contribution à l'épanouissement du citoyen.

Cette vision multipolaire de l'économie apporterait une souplesse considérable et donnerait à la puissance publique

des leviers de pilotage beaucoup plus forts. Dans un contexte socio-économique mondialisé et complexe, il est de plus en plus difficile pour nos dirigeants politiques, malgré leur « énarquie » ou leur « polytechnie », de prévoir l'efficacité et les résultats de telle ou telle mesure, tant les effets de bord et les interdépendances conduisent souvent à la rendre inefficace voire contreproductive. La faculté d'action sur un seul segment ou la perspective d'une action différente sur chaque segment, contribuerait naturellement à réduire ces effets de bord et permettrait des mesures plus audacieuses et ciblées. Elles s'en trouveraient débarrassées de la nécessité du compromis social ou budgétaire.

Aux aboiements sempiternels du patronat sur l'énormité des taux de charges des entreprises, le gouvernement pourra alors faire preuve de discernement et brandir un dispositif efficace. Il proposera des aides très conséquentes pour le segment mondialisé stratégique, avec pour effet immédiat de doper considérablement la compétitivité de nos entreprises à l'export. Dans le même temps et dans une logique vertueuse de rigueur budgétaire, il supprimera

toutes les aides et autres allègements de charges aux entreprises du segment parapublic des fournisseurs de l'État et au segment des entreprises de proximité. Ces deux dernières catégories protégées contribueront donc plus fortement à la solidarité sociale.

Madame Parisot, Monsieur Gattaz et leurs amis du CAC 40 l'ont compris depuis belle lurette et intégré dans leur stratégie managériale. Lorsque l'élève manager apprend les rudiments de la segmentation stratégique à l'école de commerce, son professeur lui explique les vertus de la « vache à lait ». Il apprend qu'une entreprise profitable et pérenne est une entreprise qui a su trouver un équilibre entre des activités qualifiées de « vache à lait », souvent assises sur des produits bien installés sur un marché mature et générateur de fortes marges et des activités en devenir, souvent plus innovantes, chargées de conquérir un nouveau marché en forte croissance mais insuffisamment mature ni apaisé pour générer les profits nécessaires au retour sur investissement.

L’entreprise bien inspirée ajuste toute son organisation autour de ces activités complémentaires, les vaches à lait contribuent au financement des activités en devenir sur lesquelles elle consacre l’essentiel de ses investissements et y place ses meilleurs cadres. Qu’elles soient généralistes ou sectorielles, représentant le CAC 40, les PME ou les TPE, les organisations patronales devraient comprendre assez facilement ce raisonnement, sauf à y mettre de la mauvaise foi. Il leur sera difficile de démontrer en quoi le niveau de charge qui pèse sur une entreprise de travaux publics, dont la mission unique est de travailler pour l’État ou les collectivités locales, ou bien encore sur un supermarché dont la zone de chalandise est limitée à quelques kilomètres, constitue une quelconque distorsion de concurrence ou même un frein au développement économique. Le simple bon sens leur permettra d’admettre que le développement économique de Colas ou Euravia en France est avant tout tributaire de la capacité d’investissement de l’État dans les infrastructures et du nombre de concurrents, au demeurant tous soumis aux mêmes règles, alors que l’épanouissement de Leclerc ou

Casino est directement lié au pouvoir d’achat des consommateurs de sa zone de chalandise.

Soyons sérieux ! Il est urgent de changer ce mode de fonctionnement politique unidimensionnel archaïque et totalement inadapté au monde dans lequel nous vivons aujourd’hui. Cette tradition républicaine d’un état parfaitement égalitaire qui traite toutes les entreprises de la même façon, sans distinction de taille ni de marché, est une aberration des temps modernes. La seule distinction de traitement qui existe parfois est fondée sur les branches d’activité économique à la française et elle est obsolète aujourd’hui. Il est anormal de considérer de la même manière les activités de Bouygues ou Carrefour sur les marchés internationaux et contribuant à notre rayonnement à l’export, avec celles du Carrefour market de Rillieux-la-Pape ou de la filiale de Bouygues qui construit un pont sur une route départementale de l’Ardèche.

Il y a longtemps d’ailleurs que nos femmes et hommes politiques de droite et de gauche ont abandonné cette pratique de stricte égalité vis-à-vis de leurs concitoyens. Le

principe de l’assistance accrue aux plus démunis ou d’assistance temporaire à ceux qui traversent une période de précarité est largement répandue dans toutes les démocraties modernes. Aider ceux qui en ont le plus besoin n’est pas faire preuve d’injustice mais au contraire de solidarité. Le rôle du politique est d’identifier en permanence, si possible sans se tromper, ceux qui ont vraiment besoin, en n’oubliant jamais que les entreprises ne sont qu’un moyen pour contribuer à l’objectif de bien-être d’une nation, le bien-être des entreprises n’a de sens que lorsqu’il contribue à celui des citoyens.

D’un point de vue économique et à l’échelle de la France, il est facile de se livrer à l’exercice en trois coups de crayons. Le gouvernement de demain, préoccupé par ce fameux taux de croissance, source de toutes les vertus et guérisseur de tous nos maux, devra, pour obtenir cette croissance, aider en priorité ceux qui vont la chercher à l’extérieur de nos frontières. Il existe deux façons simples de le faire, la première en vendant nos produits ou nos services à l’étranger, cela s’appelle l’export, la deuxième en faisant venir chez nous des touristes-consommateurs ou des

investisseurs étrangers qui viennent renforcer nos ventes à l'export (à ne pas confondre avec les investisseurs qui viennent ponctionner la valeur ajoutée de la production franco-française).

J'attribue un carton jaune à nos politiques de tous bords et leur pose la question du candide débutant en école de commerce. Comment peut-on expliquer qu'aucun dirigeant politique n'ait à ce jour essayé de mettre en pratique ces règles élémentaires de segmentation stratégique qui ont fait leur preuve dans toutes les grandes entreprises du monde ? Pourquoi Monsieur Sarkozy, soi-disant partisan de grandes réformes pour libérer nos entreprises, reste arcbouté à une idée simpliste : « il faut alléger les charges des entreprises », sans distinction aucune, comme si la leçon d'inefficacité prodiguée par les restaurateurs avec la TVA à 5,5% ne lui avait pas suffi. Ses amis Martin Bouygues, Bernard Arnaud, François Pinault ou Arnaud Lagardère n'auraient-ils pas pu lui faire bénéficier de leur grande expérience en matière de stratégie et d'organisation d'entreprise ? Il est vraiment surprenant de constater que, sous les années de règnes de l'UMP, il y ait eu aussi peu

d’initiatives et de résultats en la matière. Je crois que les idées étaient souvent là, avec les pôles de compétitivité, les services d’achat de l’État ou encore l’introduction du lean management dans l’Administration, mais c’est surtout la volonté politique qui a manqué, sans oublier les faveurs accordées au lobbying des grandes entreprises.

Il est moins étonnant de retrouver le même désert de bon sens dans le camp socialiste depuis leur avènement au pouvoir. C’était en effet chose prévisible et j’ai pu d’ailleurs le vérifier bien avant 2012, en allant trainer mes guêtres dans les couloirs du parti pour en prendre la température. J’y ai décelé les deux grands maux qui rongent aujourd’hui le Parti Socialiste, un ancrage congénital, voire consanguin, dans la catégorie socioprofessionnelle des retraités fonctionnaires et un vide abyssal en matière de connaissance de l’économie du secteur privé et des entreprises. Il suffisait d’ailleurs de lire le livre de Manuel Valls « Pouvoir » (Editions Stock), écrit pour sa campagne aux primaires de 2011, pour toucher du doigt la pauvreté de l’idée économique. Je le dis avec affection car je reconnais à contrario ses grandes qualités en matière de

société. Bon ministre de l’intérieur, il ferait sûrement un bon ministre du bien-être dans un gouvernement moderne. Mais il n’a pas encore la fibre économique suffisante pour briller à Matignon.

La théorie de la cour de récréation

Ainsi, pour les segments de marché qui ne relèvent pas du domaine public ou parapublic, je pense là surtout aux activités de proximité, un gouvernement, même de gauche, pourrait se permettre le luxe de laisser prospérer le marché de façon ultra-libérale, au-delà même des espoirs les plus fous de Monsieur Madelin, en ayant pris soin de fixer au préalable le « cadre de référence », encore un concept bien connu emprunté à la stratégie d’entreprise. Ce concept du cadre de référence n’a pas été inventé par les stratèges en économie de marché mais plutôt par nos institutrices et instituteurs de l’école primaire alors qu’ils devaient, souvent trois fois par jour, assurer le bon déroulement des séances de récréation. C’est un exercice

difficile et périlleux mais au combien précieux pour l’équilibre et l’épanouissement de leurs élèves.

Je me souviens combien il était parfois difficile pour nos institutrices et instituteurs de légiférer sur la répartition de la cour d’école entre le terrain de football, les jeux de billes, l’espace gymnastique rythmique et sportive, le stand carambar et les forums de discussion. Confrontés en permanence aux distorsions de concurrence imposée par les plus forts, au non-respect des règles par les plus malicieux et aux plaintes incessantes des plus vulnérables, ils dépensaient ainsi une grande partie de leur énergie journalière dans un rôle de policier-juge doublé d’un mandat d’assistance sociale. Seulement voilà, après la cour de récréation ultra protégée de l’école élémentaire, arrive la jungle de l’établissement secondaire, celui qui accueille nos enfants, depuis l’âge de dix ans en sixième jusqu’à leur majorité en terminale, est le plus terrible d’entre eux. Certes, le proviseur a souvent eu la bonne idée de séparer la cour de récréation en trois, un premier tiers pour les sixièmes et cinquièmes, un autre pour les quatrièmes et troisièmes et le dernier tiers pour les lycéens. Seulement et

comme disait Raimu, la grosseur des tiers ne convient pas toujours à tout le monde. Le problème du surveillant ou du professeur n’est plus alors de régner sur sa propre cour mais bel et bien de se faire respecter voire de conquérir un espace de liberté auprès des deux autres, quand il ne s’agit pas de négocier, avec les tenanciers de la cour supérieure, une sanction exemplaire pour le grand qui est venu faire du dumping social chez les petits à l’aide d’une arme de dissuasion massive communément appelée racket.

L’enseignant du primaire se trouvera complétement déboussolé s’il est jeté en pâture dans ce nouveau monde où les règles du jeu ont changé. Il aura beau s’obstiner consciencieusement à appliquer les méthodes de management séculaires transmises par les anciens directeurs d’école, il ne parviendra pas à s’imposer sans être suffisamment préparé. C’est exactement de ce mal là que souffrent nos élites politiques actuelles. Engluées dans les méthodes ancestrales du gaullisme ou du mitterrandisme, elles n’arrivent pas à inventer de nouvelles méthodes de gouvernance tournées vers les autres cours de récréation de notre environnement mondialisé.

Quand elles l’auront enfin compris, elles relâcheront alors complètement la bride du règlement intérieur, laissant les entreprises de proximité s’organiser à leur guise et mener leur vie comme bon leur semble dans un système libéral où la libre concurrence est absolue. Elles auront pris soin au préalable de dicter les quelques règles essentielles de la vie économique en communauté dans un code du commerce tellement épuré et limpide qu’il fera des envieux aux quatre coins du monde. Fondé sur la notation des entreprises, la dérégulation massive et un système de normes intelligemment pourvu d’un gène protectionniste, il sera doté d’un système de sanction exemplaire inspiré de l’oncle Sam. Le virus de la spéculation sera partiellement éradiqué de manière à donner un grand poumon d’oxygène à l’économie nationale, depuis les licences de taxis ou de commerces en passant par les numerus clausus et autres quotas protectionnistes, jusqu’aux fameux plans d’occupation des sols et plans locaux d’urbanisme qui transforment en or la moindre parcelle de terre.

Ton ennemi ne doit plus être la finance

L’État stratège pourra enfin se concentrer sur ses missions essentielles qui consistent à assurer la prospérité et le bien-être de son peuple au sein d’un monde multipolaire, manœuvré par des réseaux oligarchiques de l’ombre dont les bras armés sont traders, banquiers d’affaires ou encore ingénieurs en mathématiques financières. Soyons réalistes, notre président et ses ministres, quel que soit leur bord, ne réussiront pas à faire plier un système mafieux qui constitue désormais l’essence même du capitalisme mondial et qui a réussi la prouesse d’accueillir en son sein les plus emblématiques communistes de la planète. Mais ils peuvent, en y consacrant l’essentiel de leur énergie et leurs forces les plus vives, guider notre pays dans cette nouvelle jungle et lui donner une place d’honneur dans tous les secteurs économiques qu’ils auront choisi de soutenir. La France retrouvera alors naturellement son rang parmi les grandes puissances de ce monde et il leur sera alors plus facile d’insuffler à Bruxelles, à Genève ou à New York, les prémices d’une réforme de l’intérieur d’un système capitaliste en manque de valeurs morales.

Contre les paradis fiscaux et leur utilisation gloutonne par toutes les multinationales et institutions financières de notre planète il ne faut espérer aucun antidote à court et moyen terme. Les oligarques des temps modernes ont promulgué par décret le taux d'imposition acceptable par leurs entreprises. Il se situe entre dix et quinze pour cent au maximum, certaines obédiences s'autorisant même à le faire tendre dangereusement vers epsilon. En attendant des actes concrets qui suivent les premiers signes de courroux de Barack Obama lorsqu'il fustige les entreprises américaines refusant de se soumettre à l'impôt, réfutant ainsi toute organisation sociale, notre État stratège devra faire preuve d'une grande malice pour prendre les multinationales à leur propre jeu. De même, rien ne sert aujourd'hui de vilipender les banques et le monde de la finance tant que celui-ci règne sans partage sur plus de sept milliards de sujets. Là encore, en utilisant les propres règles de l'économie de marché, il prendra le contrôle ou créera de toute pièce une banque dédiée à capter l'épargne des français, pour l'injecter en priorité dans les PME qui rentrent dans le plan stratégique. Pas la peine diront

certains, cette banque existe déjà avec la Banque Publique d’Investissement. Non, je parlais d’une vraie banque avec des vrais moyens, la BPE dispose péniblement de vingt milliards d’euros de crédit à distribuer là où BNP Paribas gère à elle seule un encours de crédit de près de sept cent milliards.

8 – Pouvoir et fiscalité

Pour atteindre ses nouveaux objectifs, l'État devra en premier ordre repenser la fiscalité et les systèmes de sanction. La grande réforme fiscale est un serpent de mer qui échappe depuis la nuit des temps à toutes les meilleures volontés d'un candidat lorsqu'il devient élu. Au-delà des sensibilités politiques respectables de chacun, il est des évidences qu'il conviendrait de promouvoir de toute urgence. L'article treize de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, socle de notre constitution, précise que chacun doit participer à l'entretien de la force publique par une contribution également répartie en fonction de ses facultés. Cela ne signifie pas, bien au contraire, que certains doivent en être exemptés totalement ni que d'autres se retrouvent spoliés de la majorité de leurs revenus. La contribution de tous à l'impôt, fut-ce une manne symbolique, est essentielle pour animer le sentiment de citoyenneté et de responsabilité civique. Penser que l'exonération d'impôt de certains de nos concitoyens est un

moyen de leur rendre service, est une erreur majeure commise par la plupart de nos dirigeants politiques. Derniers en date à sombrer dans cet égarement populiste, Francois Hollande et Manuel Valls ont décidé d'empirer le phénomène. Soit ils n'ont jamais fréquenté les Français d'en bas, ailleurs que sur un marché en période électorale, soit ils n'ont pas été attentifs aux messages de ces oubliés de la reconnaissance sociale. Maëva, José, Corinne, Maxime, Brahim ou Joseph, tous ceux que j'ai côtoyés étaient fiers de payer l'impôt lorsqu'ils y étaient assujettis et rêvaient tous d'en payer plus.

En supprimant leur devoir de contribution à la force publique, le politique mal avisé rompt du même coup le lien entre le citoyen et l'État, il crée une société de l'assistanat qui déresponsabilise ses membres les plus fragiles en leur inoculant le complexe de l'inutilité citoyenne. Certains agents de l'État mal zélés ne manqueront pas alors de leur jeter à la figure, lorsqu'ils oseront faire usage de l'article quinze de la même déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui invite celui-ci à demander compte à tout agent public de son administration.

Mais le plus surprenant est encore leur réaction vis-à-vis de l'imposition des tranches supérieures et la fameuse taxe à soixante-quinze pour cent, sortie de derrière les fagots par un François Hollande en mal d'idée sociale deux mois avant son élection présidentielle. « Si d'aventure je gagnais beaucoup d'argent, je n'aimerai pas que l'État m'en confisque les trois quarts, à quoi bon se casser les reins à bosser », ils sont unanimes sur le diagnostic. Les Français d'en bas ont, comme la plupart des citoyens sur terre, je pense, une barrière psychologique à cinquante pour cent au-delà de laquelle leur instinct individuel reprend le dessus sur leur sens de la collectivité. Il faut ne jamais rêver être riche pour pouvoir penser autrement. Bravo Monsieur Sarkozy, sur ce point, vous avez vraiment vu juste. Je recommande fortement à mes amis idéologues de la gauche de la gauche, la lecture, certes un peu technique, du livre de Jacques Marseille, « L'argent des français » (Editions Perrin). Il tord le cou à pas mal d'idées reçues, je l'en remercie d'ailleurs. En particulier, il explique à quel point notre fiscalité directe est devenue l'otage d'une guérilla politique sans vrai enjeu économique.

Le bouclier fiscal de Nicolas n’est ni de droite, ni de gauche, ni du centre. Il est du bon sens. Il est de notoriété publique qu’un impôt trop confiscatoire devient inefficace parce qu’il est perçu comme injuste et il fera invariablement l’objet de détournements en vue d’y échapper au moins partiellement. Alors de grâce, arrêtons de prendre les Français pour des cons et déballons toutes les cartes sur la table en raisonnant de manière globale. Quelle est la recette de l’impôt ? Ses trois premiers ingrédients sont dans l’ordre la TVA, l’impôt sur le revenu et l’impôt sur les sociétés, suivis d’assez loin par les droits de mutation et la taxe intérieure sur les produits pétroliers ou encore la taxe d’habitation et la taxe foncière si l’on intègre les impôts perçus par les collectivités locales. La TVA représente à elle seule un plus gros pactole que les 4 impôts suivants. L’arbitrage sur les trois premiers, TVA, impôt sur le revenu et impôts sur les sociétés, est un sujet politique majeur dans le cadre d’une grande réforme fiscale. Néanmoins, ce serait une erreur de ne pas inclure dans ce débat la face cachée de l’impôt collectif, célèbre pour son trou, je veux parler bien sûr de la sécurité sociale. En effet la collecte des

cotisations et contributions sociales, dont la fameuse CSG, représentent avec quatre cent quarante milliards d'euros, près du double de nos trois impôts favoris. Mais faut-il considérer cette collecte comme de l'impôt ? Ca y est, nous arrivons enfin sur le vrai débat fiscal du XXIème siècle. C'est ici que les routes se séparent, ici que les avis divergent, tous avec leur lot d'experts en expertise qui prétendent avoir raison.

Partage ou charité

La vraie différence entre la droite et la gauche ou plus précisément entre deux visions plus ou moins sociales de notre économie, repose sur deux questions aussi simples qu'essentielles. La première, quels sont les services de l'État et les services sociaux que l'individu citoyen accepte de mutualiser avec ses pairs, y compris aïeux et descendants et quels sont ceux, par différence, qui relèvent de la facture individuelle ? La deuxième, Quelle part de ces deux contributions, fiscales et sociales, peut être raisonnablement absorbée par les entreprises dans le cadre

de leur budget de fonctionnement et quelle part doit rester à la charge du contribuable ?

Ces deux questions peuvent paraître abstraites à certains et simplistes à d'autres, mais que tout le monde se détrompe, le compte est bon et en voici les détails concrets. Le citoyen américain considère qu'il s'est fait tout seul et qu'il ne doit rien à l'État fédéral, pas plus qu'il n'en attend en retour. Il tolère néanmoins de payer quelques impôts, surtout pour l'aider à se défendre, mais conserve tout de même un fusil chargé à portée de main. N'y voyons pas de caricature mais plutôt une question de culture. Il est donc normal que les retraites américaines soient quasi exclusivement assurées par une capitalisation individuelle privée, donnant naissance aux fameux fonds de pension anglo-saxons, redoutables prédateurs des marges nettes des entreprises du monde entier. La protection sociale, assurance maladie et chômage, est moins du rôle de l'État que de celui des employeurs et des individus, même si Barack Obama a fait de son projet social une priorité de ses deux mandats.

Le citoyen français et dans une moindre mesure le citoyen européen, ont grandi sous la protection de l'État providence, où la contribution collective et la redistribution étaient exclusivement affaire d'état. Seulement voilà, il y a eu des coups de canif dans la bâche, comme dit souvent Laurent, routier de son métier. « Avec trois enfants qui fréquentent l'ophtalmo et l'orthodontiste, si tu n'as pas une bonne mutuelle, tu es mort ». Il rajoute en général être persuadé que la génération de ses enfants n'aura plus les moyens de lui payer une retraite décente et il investit ainsi le peu d'argent qui lui reste dans l'immobilier. Ces deux entorses au système social par répartition ont considérablement enflé pendant les années Chirac et surtout Sarkozy. Elles ne sont plus un caillou dans la chaussure du système à la française mais plutôt un boulet et un cheval de Troie à la fois. Le marché des assurances sociales privées, mutuelles, retraites complémentaires ou même prévoyance, est un marché gigantesque en France et en Europe. Les requins et les vautours intéressés par ce marché captif et rentable foisonnent et comble de chance,

ils fréquentent tous les mêmes clubs de l’oligarchie nouvelle.

Peu de gens imaginent la pression et le lobbying incroyable exercés par les grands groupes de banque et assurance pour mettre la main sur ce précieux pactole. J’ai eu la chance d’en mesurer l’ampleur en approchant les agissements d’un grand groupe privé de la protection sociale dans le cadre d’un accord de branche visant à imposer un système de mutuelle obligatoire. La sécurité sociale a littéralement abandonné certains postes de remboursement en laissant le champ libre à tous les abus, l’explosion des dépenses d’optique et d’orthodontie devenant une aubaine et une source de profit à la fois pour l’assureur et pour le prestataire de santé. L’addition est dans le meilleur des cas partagée entre le salarié et son entreprise, mais encore trop souvent à la charge du premier, qui a le choix entre casser sa tirelire ou s’abstenir dès lors qu’il s’agit de mettre les pieds dans l’un de ces salons de luxe qui vous redresse les dents ou la vue.

Nous avons désormais franchi un cap de non-retour en rentrant dans un système hybride, parce que la lâcheté de Monsieur Chirac, de Monsieur Sarkozy et désormais de Monsieur Hollande, leur a empêché d'expliquer simplement le problème aux français et de leur laisser choisir. Ils ont décidé à leur place de ne rien décider et de reporter le problème à plus tard, en transférant aux mutuelles privées les dépenses de santé que la Sécu ne peut plus assumer et en laissant s'installer les retraites privées pour anticiper une éventuelle faillite des régimes de retraite par répartition.

Mais alors, quelle est la bonne solution et comment répondre à coup sûr à ces deux questions fondamentales. Il y a forcément plusieurs bonnes réponses et il y en a assurément des mauvaises. Essayons alors d'imaginer celle ou celles qui semblent les plus appropriées à notre pays, notre culture et nos perspectives. Mais il faut au préalable rétablir une autre règle de bon sens, celle de la destination de l'impôt. Signe de leur courage pathétique et de leur vision stratégique embuée, nos dirigeants politiques ont, depuis de nombreuses années, multiplié les écarts

d’affectation budgétaire en détournant régulièrement la destination de tel impôt ou telle contribution dans l’unique dessein de combler à la hâte un déficit. Pourtant, tout le monde apprend à l’école de la République que la meilleure façon de solutionner un problème consiste à s’attaquer à ses causes plutôt qu’aux conséquences. Angélique est infirmière et raconte parfois comment son grand-père Alphonse, qui tenait un bar-tabac, lui a fait comprendre tout l’intérêt d’une bonne destination de l’impôt. Il avait deux caisses distinctes, l’une pour les cigarettes et le tabac, l’autre pour le bar. Depuis son plus jeune âge, Angélique aimait bien aider son grand-père derrière le bar, même si sa tête d’enfant avait du mal à dépasser du comptoir. Elle se rappelle les hurlements affectueux de son grand-père lorsqu’elle avait le malheur de puiser de la monnaie dans la mauvaise caisse et il lui expliquait alors patiemment que celui qui mélange ainsi les recettes du tabac, dont l’immense majorité doit être rendue à l’État, avec ceux de la maison, finira tôt ou tard dans la misère ou à la prison de la Santé.

Le plus célèbre exemple du détournement de destination de l’impôt est sans aucun doute celui de la vignette automobile, qui a marqué les esprits du citoyen et écorché au passage la crédibilité de nos politiques. C’est Guy Mollet qui a eu cette brillante idée en 1956 de faire payer aux détenteurs d’automobile, alors considérée comme produit de luxe, un impôt pour améliorer le sort de nos seniors par une retraite minimum garantie. Ne blâmons pas ce socialiste de souche à qui nous devons également la troisième semaine de congés payés. C’est l’ironie de l’histoire qui désignera Laurent Fabius, socialiste par adoption, pour abolir cet impôt transgenre au début de notre siècle. Depuis, même s’ils sont officiellement interdits par notre constitution, les impôts transgenres, dont la collecte et la destination ne répondent à aucune logique économique ou sociale, se sont multipliés. Ainsi, Jacques a réussi à laisser son nom dans l’histoire de ces anomalies d’impôts avec la taxe Chirac sur les billets d’avion pour financer une ONG d’achat de médicaments. Dans la plus pure tradition révolutionnaire, les syndicats et les partis de la gauche de la gauche sont les plus gros consommateurs

du détournement d’impôt en désignant les riches comme collecteur potentiel à chaque découverte d’un trou dans le budget ou d’une dépense non financée. Comme disait mon grand-oncle, qui dirigeait une petite entreprise de métallurgie dans le beaujolais : « à force de toujours faire payer les riches, il n’y en aura plus ».

Il est temps de revenir à la raison et de reconsidérer la collecte de l’impôt et des contributions sociales en fonction de leur destination. Il n’y a au final que deux grandes familles de destination de l’impôt et des contributions sociales, L’État et ses collectivités locales d’une part et les assurés sociaux de l’autre. Commençons par créer une cloison absolument étanche entre ces deux mondes. Les financements de la sécurité sociale et des caisses de retraites ne sont en aucune nature comparables ou assimilables avec ceux du fonctionnement de l’État ou de ses investissements. L’idée d’une fusion de la CSG et de l’impôt sur le revenu, au programme du candidat Hollande en 2012, est une ineptie bien pire encore que l’anomalie de Guy Mollet. Ce dernier visait au moins le financement d’une nouvelle prestation et un grand progrès social. Procéder à

cette fusion reviendrait à mélanger à tout jamais les deux caisses du grand-père d'Angélique et à risquer ainsi sa prophétie en destinée.

En mélangeant les caisses, nos politiques mentent à leurs concitoyens en leur cachant la vérité sur les vrais coûts. Il faut au contraire présenter en toute transparence les comptes de la nation aux français. La généralisation du tiers payant, de la prise en charge hospitalière et autre CMU, sont des avancées sociales majeures pour nombre d'entre nous. Elles sont souvent indispensables à nos trésoreries et ont pourtant un effet pervers évident. Personne ne s'inquiète plus désormais du coût pour la collectivité de tel ou tel médicament, rendez-vous médical ou intervention chirurgicale. Pour autant, faudrait-il adresser en fin d'année, à chaque assuré social, un bilan de ses dépenses de sécurité sociale au regard de sa contribution personnelle, au risque de blesser les plus mal en point d'entre nous ? La question mérite certainement débat public.

Une fois que toutes les destinations de l'impôt sont clairement établies, y compris leur répartition entre l'État et chacune des collectivités locales, autrement dit une fois la fin de la récréation sifflée sur les transferts de charges mercantiles et politisés entre caisses nationales et régionales, il suffit alors de confirmer ou repenser, voire imaginer, les sources de recette les plus appropriées à chacune de nos dépenses publiques. Le moment est venu de mettre des mots concrets sur une revendication qui anime désormais quatre-vingt pour cent de nos débats politiques télévisés, je veux parler de la fameuse baisse des charges pour les entreprises. Mais de quelles charges parlent-t-ils, tous autant qu'ils sont ?

Il suffit de le demander à un chef d'entreprise, plutôt qu'au Medef ou à nos femmes et hommes politiques. En effet, les gens du Medef savent mais font semblant de ne pas savoir et nos politiques ne savent pas le plus souvent, faute d'avoir mis un seul jour les pieds dans une entreprise. Ma modeste expérience de l'entreprise devrait suffire à rafraichir la mémoire des uns et guider la réflexion des autres. Les deux grands postes de charges collectives de la majorité des

entreprises proviennent des charges patronales sur les salaires et de l'impôt sur les bénéfices. Viennent ensuite, très loin derrière, la nouvelle taxe professionnelle, la taxe d'apprentissage et la formation professionnelle. Les observateurs de la vie politique auront remarqué que le Medef, bras armé de notre nouvelle oligarchie nationale, ne fait pas preuve d'une grande énergie dans sa bataille pour infléchir le taux d'impôt sur les bénéfices. Il faut peut-être y trouver raison du côté des paradis fiscaux et de la défiscalisation généralisée des multinationales déjà évoquée. Ainsi, à titre d'exemple et même si les chiffres depuis 2012 semblent me contredire, à mon sens plutôt pour des raisons conjoncturelles, les entreprises du CAC 40 ont bénéficié les années précédentes de taux d'imposition dérisoires, pour la plupart inférieurs à 20%, le record le plus célèbre appartenant à Total. Il n'y a que les PME pour continuer à reverser environ un tiers de leur bénéfice à l'État.

Qui sont les charges ?

Les commanditaires de Madame Parisot et de Monsieur Gattaz ont établi très clairement leur lettre de mission, il s'agit pour nos grandes entreprises de faire baisser le coût du travail à tout prix, en transférant la protection sociale sur les individus et en introduisant la recette qui fait, selon eux, miracle dans les pays anglo-saxons, celle des travailleurs pauvres. Le remplacement des chômeurs par des travailleurs pauvres et mal protégés s'impose aujourd'hui comme un standard mondial de notre économie mondialisée. Pour illustrer ce phénomène et son ampleur, je me souviens encore du reportage diffusé le 9 novembre 2012 sur Canal+ dans l'Effet Papillon. Il montrait comment et surtout à quel prix l'industrie automobile américaine avait réussi à sauver sa peau et le retour en grâce de General Motors, Ford et Chrysler. Avec un salaire moyen à 11 dollars contre 28 dollars il y a quelques années pour le même job, le capitalisme moderne tenait enfin son meilleur symbole occidental.

Au risque de surprendre et de choquer, l'idée n'est pas forcément si sotte. En effet, un travailleur pauvre n'est-il pas plus utile à la collectivité qu'un chômeur ? Chaque

citoyen est libre de sa réponse, pour ma part, je considère que faire travailler un chômeur est une bonne idée, à condition d'en réserver l'usage aux entreprises les plus vertueuses. Je considère également comme un échec du système le fait qu'un travailleur ne puisse subvenir à ses besoins primaires.

Que cachent ces fameuses charges patronales et comment les faire baisser ? Il suffit de lire un bulletin de salaire avec une calculatrice à la main pour en avoir un éclairage satisfaisant. Brigitte est jeune consultante dans un cabinet de conseil, son salaire est proche de ce que l'INSEE appelle le salaire médian, c'est-à-dire celui en dessous duquel tu as le droit de pleurer et au-dessus de te réjouir, comme aime à lui répéter son patron. Elle gagne deux mille huit cents euros brut par mois avec un statut de cadre, ce qui lui laisse un salaire net d'environ deux mille cent euros au bas de son bulletin et après avoir déduit les charges sociales qui lui incombent. Elle contribue donc à hauteur de sept cent euros environ à la collecte des contributions sociales destinée à financer la protection sociale, la retraite et l'assurance chômage de ses concitoyens. Dans le même

temps, son patron débourse plus de mille trois cent euros, soit près du double, pour ces mêmes contributions sociales. Nous pouvons en déduire que la contribution à la protection sociale est assurée en France grosso modo aux deux tiers par les entreprises et au tiers par les salariés, conclusion un peu hâtive car il ne faudrait pas oublier la CSG et les réductions de charges qui vont dévier le résultat. Ainsi, les charges représentent mathématiquement pour le salarié près de vingt-cinq pour cent de son salaire et pour le patron environ quarante-cinq pour cent, de quoi monter au créneau pour les syndicats patronaux. La vraie information au final, c'est que la contribution collective à la protection sociale est de deux mille euros, à comparer au salaire de base qui est lui de deux mille huit cent euros. Autrement dit, à chaque euro de salaire versé, il est nécessaire de verser soixante-dix centimes à la protection sociale collective.

Sur le bulletin de paie de Brigitte, la retraite et le chômage représentent respectivement 37% des charges, le solde, soit 54%, sont du domaine de la protection sociale en tout genre. Or les comptes de nos régimes de retraite, de

chômage et de sécurité sociale sont tous dans le rouge et nous sommes en train de léguer depuis vingt ans à nos enfants des dettes de fonctionnement, parce que nous vivons notre protection sociale à crédit. Quel chef de famille responsable oserait léguer à ses ayants-droits un crédit à la consommation souscrit pour financer ses trois derniers abonnements au club de gym ou son dernier voyage avec l'association des seniors globetrotters ? La dette d'investissement, celle de la maison familiale pour le chef de famille ou celle des infrastructures de transport pour le chef de l'État, est tout-à-fait concevable, voire saine. Mais la dette de fonctionnement, celle contractée pour boucler les fins de mois, devrait, sauf à titre exceptionnel et non reconductible, être déclarée illégale par notre constitution et jugée pour crime contre les générations futures. Comment peut-on qualifier d'acquis social un système qui ne s'auto-suffit pas ?

Nos oligarques, même les énarques d'entre eux, doivent tout de même savoir qu'il existe seulement trois solutions pour « baisser les charges des entreprises », selon la formule consacrée. La première consiste à changer la

répartition entre cotisations patronales et cotisations salariales, au détriment de ces derniers. La seconde consiste à réduire la protection sociale à financer. Une fois les économies de santé épuisées, nous y sommes presque, même s'il reste encore des abus, il faut donc choisir les prestations sociales qui ne seront plus couvertes. L'heure est alors au remboursement partiel ou au non-remboursement pour certains médicaments ou certains actes médicaux, à l'augmentation des jours de carence de l'assurance maladie ou encore à la baisse des pensions de retraites. La troisième voie consiste à élargir le périmètre de la collecte. C'est déjà le cas avec la CSG, dont l'assiette a été élargie notamment aux revenus du patrimoine et de certains placements financiers. La piste est intéressante et certains voient de nouveaux revenus provenir de la consommation en instaurant une espèce de TVA sociale. D'une certaine manière, le prolongement de l'âge du départ à la retraite rentre aussi dans cette catégorie.

La quatrième voie est une idiotie inventée par le politique, elle consiste à subventionner les bas salaires par un système de transfert de charges avec les recettes

classiques de l’État. Elle relève du syndrome de la vignette automobile. Initiées par Martine Aubry pour accompagner les trente-cinq heures et rendues célèbre par François Fillon, ces mesures sparadrap, au-delà d’être totalement inefficaces sur l’emploi, ont réussi à casser le cercle vertueux de l’ascension sociale dans l’entreprise en créant des effets de seuil, qui enferment un nombre toujours plus grand de salariés dans la précarité. Voici encore une preuve supplémentaire que l’incompétence en politique frappe de tous bords.

Ainsi, lorsque nous comparons le bulletin de paie de Brigitte, salariée cadre sur la ligne médiane des revenus du travail, avec celui de Romain, cariste au SMIC dans un entrepôt de la grande distribution, il est facile de constater le changement radical des règles du jeu avec l’arrivée d’un nouvel acteur au côté du salarié et de l’entreprise dans le financement de la protection sociale, le citoyen contribuable. La répartition des contributions s’en trouve alors profondément bouleversée. La contribution sociale globale est sensiblement identique, aux alentours de soixante-dix pour cent du salaire brut. La participation de

Romain reste elle-aussi comparable à celle de Brigitte, elle représente vingt-trois pour cent de son salaire - Romain n’est pas cadre - soit toujours un tiers de la contribution totale. Celle de l’entreprise est méconnaissable, de quarante-cinq pour cent, nous chutons à vingt-deux, la contribution sociale de l’entreprise est divisée par deux et ne représente plus qu’un petit tiers de l’effort. Le gros tiers manquant est fourni par le contribuable, qu’il devra aller puiser dans je ne sais quelle caisse, celle du tabac, de l’essence ou plus vraisemblablement de l’investissement ou de la dette de tradition.

Je crois personnellement que la solution durable à notre protection sociale doit explorer les trois voies qui nous sont offertes en oubliant définitivement la quatrième qui sera déclarée anticonstitutionnelle. La solution relève de l’exploration méthodique et professionnelle de toutes les pistes, il requiert un travail d’optimisation plus qu’un effet d’annonce. Ainsi, la sauvegarde de l’assurance maladie est très certainement la plus facile à obtenir car il est possible de jouer sur les trois leviers en même temps. Il n’est pas scandaleux de revoir la répartition de sa collecte entre

l’employeur et le salarié. Avant l’arrivée de la CSG en 1990, l’employeur était le contributeur quasi exclusif de l’assurance maladie. Les hausses successives de la CSG et l’arrivée des mutuelles obligatoires dans les entreprises ont considérablement réduit l’écart mais il est encore possible d’aller plus loin et de viser une répartition simple et juste à cinquante – cinquante. En tant qu’individu, je prends à ma charge la moitié de ma couverture santé et la collectivité économique du monde du travail se charge de la moitié restante.

La baisse du coût de la protection maladie est aussi une piste à explorer, il existe encore des abus des deux côtés du système paritaire. Côté prestataires, un « frenchie new deal » devra être conclu rapidement avec l’industrie pharmaceutique qui a tendance à considérer la France providence comme sa meilleure vache à lait. La fusion du régime général et des régimes spéciaux, l’application des jours de carence et plus généralement la lutte contre l’absentéisme et l’abus de soins sociaux, devront être enfin conduits avec sérieux et détermination, en complément de déremboursements partiels déjà bien engagés. En

troisième lieu, l’élargissement du périmètre de collecte est non seulement possible mais souhaitable. Poursuivant la même logique de cohérence du financement, le réformateur fiscal se tournera naturellement de plus en plus vers les principaux responsables des coûts de l’assurance maladie, à savoir le tabac et l’alcool, ce n’est pas nouveau, mais surtout et désormais les industriels de l’agroalimentaire, qui ne respectent aucune précaution sanitaire et nous asphyxient de sucre, sel et autres graisses dans l’unique but de doper leurs ventes. Il n’oubliera pas enfin les émetteurs de CO2, de gaz à effet de serre et de substances cancérigènes. Ainsi est née la TVA sanitaire et son profit sera entièrement reversé à l’assurance maladie.

La sauvegarde de nos régimes de retraite ne dispose malheureusement pas des mêmes marges de manœuvre et l’essentiel a pour une fois déjà été dit sur le sujet par nos femmes et hommes politiques, qui ont dû agir à minima pour ne pas voir le système exploser en plein vol pendant leur règne, évitant ainsi une émeute sociale et la révolution du troisième âge. La voie de la répartition employeur – salarié ouvre peu de perspectives, elle est déjà quasi

équitable et repose sur de longs compromis sociaux difficiles à remettre en cause. La voie de la réduction de la prestation est carrément inenvisageable en période de paix, remettre en cause le montant des pensions de nos retraités actuels relève du suicide politique. La seule voie possible et les gouvernements du XXIème siècle l'ont parfaitement compris, consiste en l'élargissement du périmètre de collecte, soit en jonglant avec l'âge de départ et le nombre de trimestres de cotisation, soit en collectant d'autres sources que celles de l'employeur ou du salarié.

Ces dernières sont toutefois restreintes s'il s'agit d'éviter de retomber dans la foutue vignette automobile. Autant l'élargissement de l'assiette maladie à tous ceux qui contribuent de près ou de loin à menacer la santé de nos concitoyens tombe sous le sens, autant celui de l'assiette des retraites parait farfelu. Qui d'autre que les salariés et leurs employeurs ont une légitimité à financer un système de retraite ? Certains partisans de la gauche de la gauche y verront pêle-mêle les banquiers, les rentiers et les spéculateurs financiers, mais au nom de quoi ? Si ces cols blancs sont vraiment les voyous de notre société capitaliste,

alors il faut quérir leur surplus de profits avec des moyens adaptés à chaque problématique et réinjecter leur dû dans l'économie. Mais de quel droit pourrions-nous leur présenter la facture de nos retraites. Pour s'en convaincre, il suffit d'imaginer le manque à gagner de nos caisses de retraite lorsqu'ils n'existeront plus.

Les systèmes de retraite, qu'ils soient d'ailleurs construits sur des mécanismes de répartition ou de capitalisation, sont des machineries bien trop sensibles pour être soumises à des risques inconsidérés et des revenus aléatoires. Ils doivent être améliorés et réajustés en permanence par des gens honnêtes et impartiaux, où les tranches d'âge les plus jeunes sont correctement représentées pour défendre leurs intérêts futurs.

Après avoir sauvé notre sécurité sociale et stabilisé le système de retraite, il nous reste encore un effort à accomplir sur le problème du chômage. Il y a deux façons de traiter le chômage pour un décideur politique. En médecine aussi, il y a souvent deux façons d'éradiquer une maladie, soit par le remède, qui nous en guérit

progressivement, soit par le vaccin préventif, qui nous protège de sa contagion. Le remède contre le chômage consiste à le rendre acceptable par nos concitoyens, ses principes actifs sont l'indemnité et le reclassement et son financement assuré par l'assurance chômage. A contrario de l'assurance maladie, il n'est pas très moral de constater un financement à hauteur d'un bon tiers de l'assurance chômage par le salarié.

Dans un système se revendiquant du capitalisme libéral où toutes les clés de la richesse sont entre les mains des entreprises, il est du devoir du marché de garantir du travail à tous et s'il n'en est pas capable, il lui incombe la responsabilité de maintenir la main d'œuvre non allouée dans un environnement de vie compatible avec une reprise du travail. Le chômage est d'abord l'échec social du capitalisme avant d'être celui de l'État ou de l'individu. Si le capitalisme moderne refuse cette responsabilité, il se déclare lui-même incompétent à organiser l'ordre social de ce monde, il doit donc rendre instantanément à la société civile un certain nombre de clés de notre civilisation dont il s'est emparé et l'Organisation Mondiale du Commerce

devra alors revoir ses prétentions à la baisse. S’il n’est pas en mesure de garantir, au sein des pays les plus développés de son terrain de jeu, la satisfaction des besoins primaires des populations, il devra laisser à d’autres systèmes d’organisation économique et sociale le soin de les satisfaire.

Interdire le chômage

A leur crédit, reconnaissons que les entreprises et le capitalisme mondialisé ne sont pas les seuls responsables d’un chômage qui restera structurel dans la plupart des pays occidentaux jusqu’au crépuscule d’un système qui ne sait vivre que par la croissance du PIB. L’évolution de nos modes de vie et le progrès technologique sont aussi les complices du phénomène. Celui qui refuse aujourd’hui de reconnaitre le caractère structurel durable et non conjoncturel du chômage, est au mieux un voyou, au pire un dangereux idéaliste. Le vaccin contre le chômage n’existe pas et pourtant sa découverte est à la portée de n’importe

quel enfant de sept ans. Il suffit en effet d’interdire le chômage pour l’éradiquer.

Passé l’effet de surprise et tous les noms d’oiseaux, essayons de considérer avec le plus grand sérieux cette innovante suggestion, digne de la plus brillante des stratégies océan bleu. Interdire le chômage en le rendant illégal est une décision qui peut être prise et appliquée en une journée. Le matin, le gouvernement la rédige et la soumet au vote du parlement, l’après-midi il en publie le décret. Je suis d’ailleurs loin d’être le seul à revendiquer cette prometteuse idée, la Commission Européenne a envisagé un moment la mesure, en la limitant au chômage des jeunes. Les partisans du libéralisme n’ont fait qu’une bouchée d’un tel projet en ravivant le stérile débat de barricade avec les inconditionnels de l’interdiction de licenciement.

L’idée d’interdire le chômage ne prend pas du tout ses racines sur ce terrain-là. Elle vient du sage, celui qui chez nos ancêtres, souvent situé au fond du village, avait réussi à rassembler et tirer la quintessence de son vécu et de celui

de ses congénères et à se doter d’une bonne vision du futur. Ayant compris mieux que quiconque la pathologie structurelle du chômage de nos sociétés occidentales, il en déduit que le plein emploi est devenu inatteignable à court et moyen terme. Il oriente sa réflexion d’abord sur le partage du travail mais il perçoit vite les limites du système pour un pays comme la France qui truste tous les podiums de la productivité individuelle, avec au passage un petit cocorico malheureusement trop rare, mais figure parmi les mauvais élèves de la durée du travail. Il n’oublie pas non plus le traumatisme encore présent des trente-cinq heures de Martine Aubry et leur impuissance à endiguer le chômage dans les années qui ont suivi. Il écoute enfin les sachants anglo-saxons, visant le travail à tout prix et scandant à tue-tête que le travail appelle le travail. Il sait aussi que les intentions cachées derrière certains diseurs de bonnes paroles ne sont pas toujours très louables pour la survie de sa communauté.

Alors, le sage se saisit d’une feuille de parchemin jaunie par le soleil, d’une belle plume d’oie et il écrit son prochain serment : « Je déclare à partir d’aujourd’hui le chômage

illégal et j’invite tous les chômeurs à se présenter en habit de travail auprès des entreprises et des organisations qui afficheront la pastille verte, afin d’apporter leur force contributive en contrepartie de leur indemnité. Ceux qui s’y refuseront verront leurs indemnités suspendues à vie. »

Je l’admets, il sera peut-être prudent de passer ce texte à la lisseuse des temps modernes, mais accordons-lui le privilège d’une époque où les méthodes étaient vite expéditives. Bien sûr, un chômeur ne peut travailler autant qu’un actif car il a besoin de temps pour rechercher un emploi, il faudra aussi prévoir des exceptions et sûrement rajouter un peu de beurre dans les épinards de l’indemnité, mais l’essentiel est là. Le sage vient bel et bien d’éradiquer le chômage en France et toute la magie de sa formule vient de la pastille verte. Et oui, souvenons-nous, celle du TripAdvisor des entreprises, cette note attribuée à chacune et qui viendra conditionner le quota de chômeurs que l’État lui autorise à employer moyennant un petit complément de rémunération, pour les chômeurs les moins indemnisés. Bien entendu, nos entreprises exportatrices ainsi que les PME les plus vertueuses seront les premières à bénéficier

de cette main d’œuvre gratuite, tandis que certaines multinationales dopées aux œstrogènes de la délocalisation, de la défiscalisation et du dumping social, regarderont passer le train en marche.

Cette idée folle cumule tous les avantages et balaie tous les inconvénients des théories plus ou moins expérimentales ou expérimentées qui animent le débat politique. Elle répond à la théorie du travail qui appelle le travail et aux différentes études démontrant que seule l’aide au travail marchand crée de la richesse et que les emplois aidés dans le secteur public ne sont pas la solution. Elle crée peu d’effet d’aubaine, surtout si la durée de l’avantage est limitée dans le temps et au pire seulement auprès des entreprises les plus vertueuses ou les plus utiles. Il s’agit ni plus ni moins de remplacer les systèmes d’aides aux entreprises, Aubry II, Fillon, CICE ou pacte de responsabilité, par un système d’aide en nature ciblé sur les entreprises qui jouent le jeu fiscalement et socialement et sur celles qui sont soumises à la concurrence mondialisée. L’aide en nature a cette vertu qu’il est beaucoup plus facile d’en contrôler l’usage. Le contrôle efficace de l’utilisation exemplaire des

exonérations de charges aux entreprises, affectées exclusivement à l'emploi et non aux profits d'actionnaires, est une utopie ridicule qui plie de rire les oligarques lors de leurs grandes réunions de famille.

Toutefois, il ne faudrait pas oublier, en complément de cette méthode radicale, d'améliorer en les mariant entre elles, les trente-cinq heures de Martine et les heures supplémentaires de Nicolas, mais sans payer trente-neuf les premières et sans défiscaliser les deuxièmes. La flexibilité est un élément essentiel de la compétitivité, de nombreux pays nous l'on prouvé. Jeter à la poubelle le code du travail et revenir à un contrat de travail unique, sans durée particulière, assorti de droits et de devoirs aussi simples que réalistes, en est la première étape. Il restera alors à négocier des accords de branche autorisant la baisse ou la hausse de la durée du travail et des rémunérations en conséquence, le tout dans des proportions raisonnables et fonction de la conjoncture d'un secteur ou d'une entreprise. Après tout, dans l'hypothèse où tous les travailleurs acceptent de baisser de dix pour cent leur temps de travail

et leur rémunération, nous résolvons également d'un seul coup de baguette magique nos dix pour cent de chômage.

Je me suis souvent fait traiter de doux rêveur sur ces sujets par ceux qui croient encore que les syndicats ont tous les pouvoirs ou que personne n'acceptera d'aller travailler en étant au chômage. Pour les premiers, laissons faire l'histoire et pour les seconds, le plus simple sera de leur demander leur avis. Combien sont-ils à approuver l'idée de faire travailler les chômeurs, estimant qu'elle serait un excellent moyen de favoriser leur réinsertion professionnelle et contribuerait à valoriser leur curriculum vitae et leur besoin de reconnaissance sociale ?

A l'aube du deuxième jour et après qu'il eut résorbé le chômage, nous demandâmes au sage s'il voulait bien nous aider à nouveau pour résoudre cette fois-ci les équations de la fiscalité. Il nous répondit malheureusement : « c'est mon jour de RTT ». Peu importe, l'équation est bien plus simple et la sagesse semble nous envahir, alors osons la réforme du siècle. Le ministre des finances nous rappelle l'équation principale : TVA = 2 IR + 2 IS. L'entreprise prend la parole

en premier et exprime son souhait de voir IS tendre vers zéro, le contribuable énonce alors le même vœu pour IR. Heureusement, nous avions pensé à inviter le consommateur qui lui aimerait bien mettre TVA au régime. Sachant la deuxième équation : TVA + IR + IS < BESOIN, voici le problème à résoudre et vous avez quatre heures, nous lance alors le professeur.

Le principal problème de l'impôt sur les sociétés vient du fait qu'il n'est plus crédible et très injuste. Il est tellement facile désormais pour une entreprise d'y échapper en toute légalité via les paradis fiscaux et les mécanismes de prix de transfert, de concessions de marques et brevets et autres frais marketing délocalisés. Le résultat produit un impôt un peu trop confiscatoire pour les PME et les patrons les plus citoyens, qui représente un tiers du bénéfice là où de nombreux pays se contentent de vingt ou vingt-cinq pour cent. A l'inverse, il est bien trop modeste pour les multinationales et plus généralement les entreprises qui utilisent les mécanismes légaux d'optimisation fiscale. Il faut donc soit rendre illégaux ces mécanismes à l'échelle européenne ou mondiale, mais cela peut prendre des

années sans garantie de succès, soit changer l'assiette d'imposition afin de la rendre insensible à ces mécanismes. Il suffit de lire, pour s'en convaincre, le brillant ouvrage de Xavier Harel « La grande évasion : le véritable scandale des paradis fiscaux » (Editions Les Liens qui Libèrent).

Ainsi, l'apprenti sage saisit son clavier et écrit : « A compter du premier janvier de l'année prochaine, l'impôt sur les sociétés ne sera plus calculé sur le résultat courant avant impôt mais sur le chiffre d'affaires des entreprises, à l'exclusion du chiffre d'affaires à l'exportation qui en sera exonéré ». Il n'y a rien à ajouter, juste à se baisser pour ramasser la grosse poignée de milliards d'euros qui manquaient à l'appel. Et si les entreprises à gros chiffres d'affaires et faible valeur ajoutée viennent se plaindre et crient à l'injustice, nous savourerons alors la pertinence de notre mesure puisqu'elle pénalisera en priorité les entreprises qui contribuent faiblement à l'emploi. Ils recevront les plus fins limiers de nos agents du fisc en remerciement. Et pour assouvir notre part d'égo nationaliste et notre imagination empruntée à Robin des bois, le sandwich hollandais ou le double irlandais, au menu

favori des géants Apple, Amazon, Facebook et Google, champions du monde de l’optimisation fiscale sauvage, disparaitront instantanément des menus économiques de l’hexagone.

L’impôt sur le revenu se traite avec délicatesse, tant il constitue un véritable symbole de notre république avec son histoire et son lien populaire. Il est tantôt adoré, tantôt haï, mais le plus souvent perçu, il faut rendre honneur à notre administration fiscale qui en a fait un des impôts les plus fiables au monde. Nous avons déjà partiellement traité son cas en début de chapitre aussi nous ne nous y attarderons pas. Il doit être payé par tout citoyen, au prorata de ses moyens et sans devenir confiscatoire. Finalement, le réformer est un jeu d’enfant, il suffit d’éradiquer toutes les niches au point de les rendre non constitutionnelles puis d’en revoir le barème pour ne jamais confisquer plus de cinquante pour cent des revenus de quiconque.

Au rythme du courage réformateur constaté ces vingt dernières années et selon des extrapolations

mathématiques très sérieuses effectuées par Clément, futur prix Nobel de mathématiques appliquées, nos femmes et hommes politiques actuels devront disposer d'environ deux cent soixante-quatre années de règne pour mener à bien cette rudimentaire réforme.

Les impôts de luxe

Nous finirons ce chapitre sur la fiscalité par sa star et son plus beau fleuron, la taxe sur la valeur ajoutée. Loin de prétendre rivaliser avec les meilleurs experts de Bercy, capables de simuler au centime près tous les effets d'une manipulation de nos taux de TVA, le français moyen est lui encore capable de compter ce qu'il achète dans un mois de consommation, il dispose ainsi d'un avis pertinent sur le sujet de la fiscalité directe et indirecte. Il n'y a pas de réponse unique et universelle sur la meilleure façon d'arbitrer entre impôts et TVA ou autres taxes indirectes, chacun ayant ses vertus et ses maux. Il est temps cependant de tordre le coup à une idée reçue qui s'est emparée de tous les esprits de la classe politique, des

économistes et du monde du journalisme, consistant à dépeindre la TVA comme un impôt forcément injuste, qui pénalise beaucoup plus le pauvre que le riche.

Dans l'absolu, il est difficile de ne pas donner raison à cette affirmation, en lui reconnaissant son bon sens mathématique. Mais seulement dans l'absolu, car dans la vraie vie et avec un peu d'imagination, il est possible de rendre la TVA très sociale et d'en faire une arme de collecte de l'impôt bien plus efficace. Observons tout d'abord que des fluctuations mineures d'un taux de TVA, surtout lorsqu'elles sont orientées à la baisse, sont loin de produire les effets escomptés par les économistes sur le pouvoir d'achat des ménages. Le marketing explique cela par la théorie de la valeur perçue ou celle des prix psychologiques. Ce ne sont pas les différentes composantes d'un prix de vente, du prix de revient à la TVA en passant par la marge, qui conditionnent son acceptabilité par le consommateur, mais bien la valeur globale qu'il estime normal ou raisonnable de payer, en comparaison avec le service rendu par un produit. Autrement dit, à chaque fois que la TVA laisse une place libre dans la composante d'un

prix de vente, lui-même calé sur la valeur perçue, la marge ou le prix de revient s'y engouffrent pour occuper cet espace vacant, la nature ayant, c'est bien connu, horreur du vide. A l'inverse, lorsque la TVA augmente, il n'est pas rare de constater que les industriels ou la distribution rognent sur leur marge ou leur prix de revient pour ne pas risquer de mettre hors-jeu leur prix de vente, ils s'efforceront ensuite de faire évoluer progressivement la valeur perçue dans la tête du consommateur. Les plus malins d'entre eux arrivent même souvent à l'anticiper avant l'arrivée de la hausse de TVA.

Le deuxième phénomène qui fait vaciller la réputation d'injustice de l'impôt TVA s'explique en observant les comportements d'achat des pauvres et des riches. Il y a d'abord la théorie de Michel, il est sûr d'avoir raison en matière fiscale puisqu'il est comptable de son métier. Il rappelle souvent que, si le prix de la TVA sur une boite de foie gras est bien le même pour le riche et le pauvre, ce dernier n'en achètera qu'une fois par an là où le premier s'en offrira une toutes les semaines et paiera en conséquence beaucoup plus d'impôt que le pauvre. Certes,

son raisonnement est un peu tiré par les cheveux et risque de ne pas convaincre les puristes, mais il ouvre la voie à un système d'organisation de la TVA beaucoup plus juste et beaucoup plus efficace.

Cette observation des comportements d'achat des riches et des pauvres amène à deux hypothèses qu'il suffit de démontrer par des statistiques ou des enquêtes pour en faire des théorèmes. La première consiste à affirmer que le riche préfère payer beaucoup de TVA, plutôt que beaucoup d'impôt. En effet, l'impôt sur le revenu ou la fortune, lorsqu'il devient trop confiscatoire à son goût, a un effet contre-productif et une tendance à le décourager de ses efforts, allant parfois jusqu'à l'inciter à la triche. La TVA procure l'effet inverse, plus les produits qu'il achète sont chers et surtout plus leur prix est éloigné de ceux des produits du pauvre, plus il renforce son sentiment d'appartenance à la classe supérieure et son égo s'en trouve comblé. Les publicitaires l'ont compris et intégré depuis longtemps. François Mitterrand a connu des jours plus inspirés, lorsque lui et son premier ministre Pierre Bérégovoy, ont laissé Bruxelles mettre fin au règne de la

TVA à trente-trois pour cent sur les produits de luxe en 1992. Il leur était à l'époque difficile de prédire que celle-ci pourrait devenir fort utile après le passage des tempêtes sociales de la mondialisation. La TVA sur les produits de luxe a un vrai sens pour le riche, mais aussi pour le pauvre qui, lorsqu'il s'offre un petit plaisir avec un bloc de foie gras du Périgord, une bouteille de bon vin ou plus sûrement le dernier iPhone, sait qu'il joue momentanément dans la cour des riches et qu'il doit pour cela y mettre le prix.

Francois Hollande, pour une fois, ne s'y est pas trompé et lors de sa campagne de 2012, il a évoqué les bienfaits de la réintroduction de la TVA sur les produits de luxe tout en doutant de sa faisabilité à Bruxelles. Je le rassure, Bruxelles nous autorise à pratiquer seulement trois taux de TVA qui ne doivent pas dépasser vingt-cinq pour cent mais nous laisse tout loisir de rajouter sur certains produits des droits d'accises, c'est le cas notamment pour l'alcool et le tabac. Et rien ne lui interdit non plus d'aller de temps en temps tordre le coup aux fonctionnaires de Bruxelles en leur expliquant les bienfaits de la TVA dans une Europe qui importe de plus en plus de produits manufacturés. Celle-ci

présente en effet l'énorme avantage, en comparaison avec l'impôt, de taxer égalitairement les produits made in France et les produits importés, alors que ces derniers échappent totalement à toutes les autres assiettes de l'impôt. Comme à l'accoutumée, dès lors qu'il s'agit de passer des discours de salon aux actes et aux textes de loi, François Hollande a brillé aux abonnés absents sur le dossier.

Après le riche, intéressons-nous désormais aux comportements d'achat du pauvre. Ceux-ci sont bien plus prévisibles dans la mesure où il s'agit avant tout de satisfaire aux besoins primaires : se loger, se chauffer, se nourrir, se soigner, s'habiller, aller à son travail, éduquer ses enfants, communiquer et se distraire. Il est alors possible de cibler un certain nombre de dépenses pour des produits ou services qui sont plutôt l'apanage du pauvre que du riche. Le pauvre a, en effet, plus souvent l'habitude d'être locataire d'appartements à loyer modéré que propriétaire d'une villa avec piscine ou d'un appartement dans le seizième arrondissement de Paris. Il fréquente volontiers les supermarchés hard discount ou les marchés

et n’a pas toujours pris le temps d’acquérir le dernier modèle de 4X4 de luxe d’une marque allemande. Celle ou celui qui s’intéressera vraiment au panier de la ménagère pauvre pourra alors lui ciseler, tel un orfèvre, un système de TVA sur mesure qui rangera définitivement aux archives les discours sur son injustice sociale.

Je reste sans prétention un novice lambda en la matière, ne disposant pas des cabinets et autres conseillers qui foisonnent dans les couloirs de nos prétendants politiques, je ne me risquerai donc pas au-delà d’un projet sommaire, sorte de feuille de brouillon dessinant le visage d’une future TVA, qui aurait réconcilié la justice sociale, l’égo des plus riches, un peu de protectionnisme et une plus grande efficacité fiscale. Nous opterons alors pour un taux normal à vingt-cinq pour cent et deux taux réduits à cinq et quinze pour cent, afin d’éviter de s’attirer trop les foudres de Bruxelles. Oublions à ce stade les taux spécifiques corses et outre-mer, j’ai des amis antillais et réunionnais. Je n’ai pas d’amis corses mais je ne souhaite pas me fâcher avec eux pour autant. Il nous reste à introduire un bonus et deux malus.

Le premier malus de cinq pour cent sera appelé malus sanitaire, il n’aura aucun mal à rentrer dans la même catégorie que les taxes sur l’alcool et le tabac, sous l’appellation barbare « droits d’accises ». Il concernera tous les produits et services jugés dangereux par les autorités sanitaires et coûteux pour notre système de sécurité sociale. Cet impôt existe déjà en partie, il s’agit de la contribution sur les boissons sucrées et édulcorées, mise en place par Nicolas Sarkozy. Prélevé directement chez le fabricant ou le distributeur, cet impôt équivaut quasiment à nos cinq pour cent de malus sanitaire, comme quoi il est tout à fait possible d’élargir le financement de notre Sécurité Sociale aux produits qui coûtent le plus à notre santé. Pour le consommateur, il s’agit d’un surcoût d’environ dix centimes sur l’achat d’une bouteille d’un litre et demi d’une boisson gazeuse qui ne respecterait pas les recommandation sanitaires destinées à nous protéger de l’obésité qui nous guette. Il faudrait s’assurer néanmoins que cette contribution finisse bien dans les caisses de la Sécu.

Le deuxième malus sera écologique et social et aura son bonus en symétrie. Là encore, l'idée n'est pas nouvelle. Mais cette-fois, soyons très pragmatiques, à l'anglo-saxonne, en profitant de l'aubaine pour introduire un zeste de protectionnisme en donnant privilège aux produits de proximité. Cette pratique, abusive pour les libertins économiques, prend une toute autre dimension dès lors que le politique habile lui prête vertu de locavorisme, concept inventé à San Francisco et qui limite la consommation aux denrées alimentaires produites ou cultivées dans un rayon de cent soixante ou deux cent kilomètres. Le malus écologique ou social sera imposé aux produits ne pouvant apporter la preuve du respect d'un certain nombre de normes environnementales, d'un bilan carbone satisfaisant ou encore d'une éthique sociale suffisante sur les lieux de production. Le bonus ira sur les produits les plus vertueux au regard de ces mêmes critères mais également aux produits ou services qui font l'effort d'une offre low-cost encadrée par l'État, tendant à rendre ostensiblement du pouvoir d'achat aux plus démunis.

Ainsi, le pauvre pourra bénéficier d’une TVA à taux zéro sur bon nombre de produits alimentaires de proximité achetés au marché local, il changera peut-être ses habitudes de consommation pour échapper au malus sanitaire et bénéficiera également d’une TVA réduite à dix pour cent sur son loyer modéré ou sur son abonnement low-cost à l’internet et au téléphone. Il continuera d’acheter sa voiture low-cost au taux de vingt pour cent. Le riche continuera d’acheter sa berline allemande en France, au taux normal passé à vingt-cinq pour cent et paiera avec le sourire jusqu’à trente ou trente-cinq pour cent d’impôt pour des fruits exotiques importés ou sa note de restaurant au Fouquet’s.

Il sera certes nécessaire d’affiner le système. Nos meilleurs spécialistes en mathématiques financières de Bercy, s’ils n’ont pas tous déjà succombé aux sirènes de la finance privée et du trading, sauront à coup sûr l’optimiser pour le bien de tous, à moins qu’ils ne le transforment en usine à gaz sous la pression des lobbyistes.

9 – Pouvoir et société

Qui trop embrasse mal étreint, ce proverbe vaut pour nos politiques comme pour cet ouvrage, dont l'ambition première vise à fustiger et peut-être même guider le rôle de l'État français dans notre économie moderne et mondialisée. Aussi, nous nous contenterons de survoler les grands sujets de société qui sont au cœur de notre quotidien et qui font partie des plus grandes préoccupations des citoyens. Rappelons-nous les besoins primaires qui pourraient, lors d'un référendum du XXIème siècle, figurer au palmarès : alimentation, logement, santé, sécurité, travail, éducation, communication et bien-être.

Le sujet du travail est réglé depuis l'interdiction du chômage et grâce à la flexibilité. les chômeurs créent de la valeur pour les entreprises les plus citoyennes et les plus efficaces à notre économie, le code du travail est réduit à sa plus simple expression. Tout le monde a compris et admis qu'il est de l'intérêt général de partager un peu mieux le travail, en fonction de la conjoncture économique. Les

accords de branches ou d’entreprises, sur la flexibilité encadrée de la durée du travail, sont désormais rentrés dans les mœurs, y compris celles des syndicats. Cette vision de notre avenir proche vire peut-être à la science-fiction, il constitue pourtant un préalable ou à minima un congénère, à toute amélioration majeure de la situation économique et sociale.

Réduire l’insécurité, régler le problème du logement pour tous ou améliorer le système social et le bien-être de nos concitoyens, relèvent au choix du miracle, d’un incroyable exploit ou d’un énorme mensonge populiste, pour celle ou celui qui n’aura pris soin au préalable d’engranger au moins une victoire décisive sur le chômage. L’appel à la solidarité, sous la forme d’un vote citoyen favorable à la flexibilité, des quatre-vingt pour cent de salariés sécurisés, doublé d’un état d’esprit exemplaire de nos vingt-pour cent de chômeurs et précaires, constituent un bon tremplin de lancement d’un ambitieux programme de rénovation sociale.

Pour réussir ce grand pari de la solidarité, du partage du travail et du travail des chômeurs, le gouvernement animé d'une telle ambition devra convaincre le plus largement possible de la crédibilité de son projet et d'un esprit de justice exemplaire et inaliénable. Il devra enfin et surtout mettre à l'ordre du jour le plus terrible et le plus dangereux des débats, celui du vivre ensemble. Cette question est devenue tellement mûre qu'il est urgent de la poser, avant qu'elle ne s'écrase au sol, à la merci de tous les populismes.

La République est une et indivisible ou autrement dit, la France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale, sans oublier ses vertus de liberté, égalité et fraternité. Les panneaux de signalisation ne manquent pas dans notre constitution et notre histoire pour nous indiquer le chemin du vivre ensemble. Seulement voilà, le système d'intégration à la française ne fonctionne plus assez bien pour amener à l'assimilation toutes les vagues successives d'immigration, survenues depuis la fin de nos régimes coloniaux, dont la guerre d'Algérie en fut le triste point final. Fallait-il demander aux illustres rédacteurs de la première constitution de 1791 d'intégrer, dans leur

formulation, le cas des indigènes des colonies d'une époque précédant de plus de cinquante années l'abolition de l'esclavage ? Certainement pas, il serait alors peut-être plus intelligent de revisiter un peu une constitution qui se trouve régulièrement confrontée à des problèmes dont elle ignore génétiquement l'existence.

Les Français sont-ils racistes ? L'homme d'en bas dispose sur celui d'en haut d'un énorme avantage, car chez lui, la question n'est ni tabou ni sujette à un amalgame immédiat avec la théorie du complot populiste. C'est une question que je pose régulièrement depuis plus d'une dizaine d'années, ayant compris qu'elle abrite en toile de fond la profonde crise identitaire qui ronge notre pays. Il est primordial pour le bon fonctionnement de notre démocratie de dé-diaboliser la question du racisme ou de la xénophobie. Tous nos politiques le disent, de la gauche à la droite, mais personne ne le fait vraiment. Même le nouveau Front National de Marine Le Pen, souhaitant policer son image, n'ose plus aborder frontalement le sujet.

Sans prétendre incarner un institut de statistiques, je dresse le constat de ma modeste expérience, faite de rencontres et discussions avec un panel d'individus de toutes origines ethniques et sociales, que le sentiment raciste, inspiré avant tout par la peur et la méconnaissance de l'autre, est profondément ancré dans la société française d'aujourd'hui. La première place des bannis par le français moyen raciste revient sans aucun doute aux arabes, même si les Roms semblent depuis peu leur contester parfois le palmarès. Autre constat surprenant de mes propres incursions en terre raciste, mes compatriotes et amis issus de la précédente génération migratoire, je pense notamment à l'immigration italienne et portugaise d'après-guerre, sont souvent les premiers à fustiger l'immigration maghrébine, rendant ainsi raison au vieil adage : « le dernier arrivé ferme la porte derrière lui ».

Essayons d'aller au bout des choses et d'interpréter avec une objective vertu l'unicité de la République énoncée par nos ancêtres. Pour cela, il faut accepter de mettre entre parenthèses ses convictions personnelles et ses petites intentions politiques, afin d'éviter de tomber dans une

caricature de débat, comme nous l'avait servi Eric Besson dans un ersatz de forum sur l'identité nationale. Et plutôt que de nous attarder sur les causes de cette panne d'intégration qui menace notre vivre-ensemble, commençons par en imaginer les issues possibles. L'esprit d'unicité de la république laïque et indivisible vise à l'assimilation sans exception de toutes les vagues migratoires. L'assimilation tend à intégrer les nouvelles populations dans les habitudes de vie de la société, les unions mixtes et la mixité ethnique en sont les indicateurs ultimes.

Les premiers obstacles à l'assimilation sont souvent culturels ou religieux. Ils constituent l'une des causes des difficultés rencontrées pour l'intégration des populations d'Afrique du Nord ou d'Afrique de l'Ouest, de confession majoritairement musulmane, avec parfois un écosystème familial constitué de subtiles différences avec notre modèle patriarcal catholique. Car il faut le dire haut et fort, sans honte ni fierté déplacée, notre système social est encore profondément catholique, quoi de plus normal après des siècles de règne sans partage de l'église catholique sur

notre histoire. Dieter est un chef d'entreprise allemand, installé depuis fort longtemps en France. Son réquisitoire, éclairé par une vision protestante de la société française, est sans appel. Notre rapport à l'argent, notre système éducatif fondé sur la sanction du bien et du mal, nos jours fériés, notre tradition du poisson dans les cantines scolaires le vendredi, sans oublier la propriété de l'État sur la plupart de nos églises de France, sont parmi les meilleurs exemples de cette empreinte religieuse profonde.

Notre classe politique serait bien inspirée d'en partager le constat plutôt que de se risquer à tordre le cou à la réalité, en la niant en bloc, pour les laïques les plus fervents ou en la hissant en symboles, pour les partisans de la France aux français de souche, qui oublient souvent de préciser la profondeur requise pour la souche. Droit du sang et droit du sol, ce débat semble heureusement dépassé aujourd'hui. Il est remplacé par celui entre l'assimilation et l'insertion. Nous tenons ici le grand débat social du XXIème siècle. La plupart des démocraties modernes de la planète sont ou seront confrontées à ce débat, selon les prévisionnistes qui

annoncent un accroissement continu des flux migratoires internationaux.

Vivre ensemble ou vivre côte à côte

Viser l’assimilation signifie, pour le politique, favoriser la mixité ethnique, l’exogamie et l’interculturalité. Il n’est en effet pas meilleure recette pour mélanger les cultures que de les brasser. De tous temps, les brassages culturels ou religieux ont contribué à fonder, couche après couche, les peuples de notre monde, qu’ils soient organisés en tribu ou en état souverain. Les Français issus de l’immigration africaine ou les Roms seraient ils inassimilables, comme le prétendent certains qui n’hésitent pas à utiliser l’image scabreuse du mélange de l’eau et de l’huile.

J’ai longtemps pensé que l’Ile de la Réunion était un modèle du genre en matière d’intégration réussie de ses populations migratoires issues de trois continents. Je m’étais sûrement laissé convaincre par un journal de vingt

heures, qui raffole de ces clichés séduisants car faciles à digérer, mais ô combien incomplets et partiaux. Un ami professionnel réunionnais, impliqué dans la politique locale et passionné par les sujets de société, m'a grandement éclairé sur le sujet lors de l'un de mes déplacements sur l'île qui tourne le dos à la mer. Certes, il ne faut ni minimiser ni renier les nombreux succès de la politique d'intégration réunionnaise, mais il n'y est pas question d'assimilation mais plutôt d'insertion. « L'intégration par assimilation se mesure à la vigueur des mariages et des unions mixtes », Hervé sait de quoi il parle, il en a célébré quelques-uns lorsqu'il officiait comme adjoint au maire de sa commune.

Bien sûr, les Zoreilles, les Cafres, les Zarabes, les Malbars, les chinois, et les malgaches ont réussi à inventer un vivre-ensemble sur une île où il n'y a que des conquérants et aucun indigène, puisque la Réunion était une île déserte avant sa conquête au XVIIème siècle. Mais il s'agit d'un système social communautaire, où l'endogamie religieuse reste très forte au sein des confessions catholiques, protestantes, hindoues, musulmanes et juives. La Réunion

est en fait un modèle d’intégration par insertion, modèle de plus en plus répandu dans nos civilisations modernes, où chaque communauté ethnique ou religieuse trouve sa place dans un état laïque, à base de compromis visant à se partager intelligemment un espace économique et civil, à condition qu’il n’empiète pas sur l’espace social de la communauté.

C’est typiquement le modèle choisi depuis fort longtemps par les États-Unis, pays certes des libertés et de la tolérance mais où les communautés cohabitent et se tolèrent, bien plus qu’elles ne se mélangent. Hispaniques, noirs et blancs, la société américaine a ainsi ses codes communautaires et ses équilibres fragiles, la police et une répression vigoureuse constituant le ciment de l’insertion à l’américaine. Les sociétés qui ont choisi de vivre dans un système multicommunautaire, où l’intégration s’effectue par insertion, ne sont pas critiquables en soi. Le système a déjà fait ses preuves dans l’histoire de nombreuses régions du monde. Il présente néanmoins un risque majeur, lorsque l’équilibre entre communautés évolue, par exemple lorsque la démographie de l’une d’entre elles évolue plus

rapidement, du fait d’un meilleur taux de natalité ou d’une immigration plus intense.

C’est précisément le risque qui guette les États-Unis dans les décennies à venir, car la population hispanisante est en passe de devenir majoritaire dans le pays. Ce phénomène explique sûrement en partie la forte poussée politique du tea party d’extrême-droite. Les sociétés qui intègrent les vagues migratoires par insertion finissent un jour ou l’autre confrontées à une réalité insupportable pour les humanistes, celle des quotas. Quotas de représentation des communautés dans l’administration, la police, la politique, quotas d’immigration, de naturalisation et lorsque les quotas du pouvoir sont menacés, c’est l’unité de la société entière qui est menacée, l’exemple des pays du Golfe en est une vivante illustration.

En France et désormais en Europe, certains signes ne trompent pas. Le thème des quotas fait régulièrement son apparition à la une de nos médias, depuis les quotas migratoires nationaux chers à Nicolas Sarkozy, jusqu’aux quotas européens attribués aux migrants déferlant sur les

côtes italiennes, en passant par les fameux quotas de la fédération française de football. Lorsque l'assimilation ne fonctionne plus, la tentation de basculer dans un système d'insertion, à l'américaine, est grande. Il est vrai que cela peut contribuer à apaiser à court terme une situation très tendue dans notre pays. Ainsi, les quartiers nord de Marseille, le XVIIIème arrondissement de Paris ou encore le département neuf trois pourraient devenir des quartiers dédiés à la communauté maghrébine musulmane, tandis que le XIXème et Evry seraient offerts aux communautés noires de l'Afrique de l'ouest et le XIIème aux chinois. Paris et la France pourraient alors s'enorgueillir, comme de nombreuses villes de la planète, de ses quartiers communautaires que l'on visite la journée dans un rituel convenu entre les communautés. Dès lors qu'il s'agit de faire du business, les communautés échangent et se mélangent en fonction du rapport de force établi, mais dès qu'il s'agit de rentrer dans la sphère privée ou dans la vie sociale de groupe, chacun rentre chez soi.

Faut-il en France opter pour une société communautariste qui n'assimile plus ses sujets mais qui les insère au sein de

communautés qui se tolèrent et partagent quelques fondamentaux républicains, écorchant au passage la sacro-sainte unicité de la République ? Ou bien faut-il insister et persévérer dans l'assimilation de populations dont les différences culturelles et surtout religieuses n'ont peut-être jamais connu autant de divergence, sauf à remonter très loin dans nos livres d'histoire ? C'est ce débat là qu'attendent, sans le savoir vraiment, bon nombre de français quelle que soit leur origine. Les catholiques historiques ont besoin d'être rassurés car après avoir régné sans partage, depuis la nuit de la Saint-Barthélemy en 1572, sur tous les rouages de la société française, ils ne sont pas préparés au pas vers l'autre et certains prédicateurs mal inspirés sont là pour agiter le chiffon rouge de l'invasion des sarrasins. Les populations issues de différentes immigrations, en premier lieu celles issues du Maghreb et en tout premier lieu celles issues de l'Algérie, ont un énorme besoin de reconnaissance sociale. Fort heureusement, bon nombre d'entre eux la trouvent mais beaucoup ne se reconnaissent pas dans une république qui ne sait plus, elle non plus, quel bon comportement adopter.

Dans « Le mystère français » (Editions du Seuil), Hervé Le Bras et Emmanuel Todd mettent en chiffres ce sentiment de malaise d'une France à la croisée des chemins de l'intégration et de l'insertion. Ils parlent de verre à moitié plein ou à moitié vide pour illustrer les chiffres des mariages mixtes dans les populations issues de l'immigration algérienne, mettant en lumière un coup d'arrêt à l'intégration depuis 1992.

L'essor de l'Islam en France est un des éléments révélateurs de ce malaise diffus qui rend impuissants nos dirigeants politiques tant le sujet est devenu sensible. Il est devenu désormais très difficile, pour un homme politique, de l'aborder ouvertement et naturellement sans s'attirer les foudres de ceux qui prétendent détenir la bonne pensée contre le racisme et la xénophobie. Nous avons très mal fermé le livre de l'histoire coloniale française et cette lâche erreur nous colle encore à la peau. Les républicains de droite et de gauche, c'est ainsi qu'ils se nomment eux-mêmes, sont arc-boutés sur la constitution française et sa soi-disant laïcité à tout prix.

Mais que veut dire laïcité lorsqu'un jour férié sur deux est l'œuvre d'une célébration catholique et que tous les citoyens de ma génération et de la suivante ont été nourris au poisson, tous les vendredis, dans les cantines scolaires. Où est la laïcité quand les communes ou l'État financent, en toute discrétion, l'entretien de nos dizaines de milliers d'églises catholiques. La laïcité a toujours été assimilée à la séparation sans concession de l'église et de l'État, dans un univers où il n'existait qu'une seule confession archi dominante. L'arrivée en force de l'Islam bouscule ce compromis historique et il est du devoir de l'État d'intervenir et de prendre des positions claires et fermes, afin de revisiter et rétablir un principe de laïcité qui soit acceptable dans un nouveau périmètre devenu ostensiblement multiconfessionnel.

Peut-on espérer une assimilation dans un contexte où la valeur religion regagne des forces et lorsque l'enjeu dépasse le cercle des valeurs religieuses et culturelles judéo-chrétiennes ? Ce serait une première dans notre histoire moderne. En théorie, rien n'empêche la mixité des unions et l'exogamie des quatre principales communautés

religieuses françaises, d’autant qu’elles bénéficient d’un certain acquis culturel commun, à commencer par la langue et quelques us et coutumes hérités de nos empires coloniaux. En comparaison, les communautés hispaniques aux États-Unis ne disposent pas de ce même socle. L’assimilation des populations musulmanes françaises est un enjeu de société qui transperce les armures des clivages politiques et qui n’utilise pas la même échelle temps. Si elle devait aboutir, elle nécessitera vraisemblablement encore au moins deux générations, autant dire une éternité à l’échelle du temps politique, devenu microscopique.

La droite libérale française semble plutôt encline à se satisfaire d’une bonne insertion communautaire à l’américaine. Dès lors que l’oligarchie et la classe dominante restent le privilège des biens nés de confession judéo-chrétienne, il est tout-à-fait envisageable de laisser se développer un communautarisme endogame, qu’il suffit de tenir hors de portée en continuant d’ouvrir sous contrôle les portes de l’ascenseur social et de certains services de sécurité de l’État. Ira-t-on aussi loin que les oligarques américains, en osant laisser accéder un membre d’une

communauté rivale aux plus hautes fonctions de l’État, non sans avoir pris soin au préalable de vérifier que les mailles de leur filet soient suffisamment efficaces pour leur éviter toute nuisance trop fâcheuse.

Le gouvernement qui fera délibérément le choix, avec ou sans la consultation du peuple, d’un système d’insertion, aura l’avantage de se débarrasser de toute culpabilité sociale vis-à-vis des minorités. Il continuera d’appliquer les bonnes recettes importées d’outre-Atlantique pour maintenir une paix relative, en laissant aspirer au meilleur tout citoyen d’en bas, grâce aux ascenseurs sociaux de l’école, du sport, du show-business, de la téléréalité ou du business de banlieue. Il se gardera de publier toute statistique sur le taux de fréquentation de ces ascenseurs.

Il pourra même se libérer progressivement de certaines de ses obligations historiques, conclues souvent sous les feux de voitures brulées, que constituent les zones d’éducation prioritaires, les zones urbaines sensibles ou encore les zones de sécurité prioritaires. Il les remplacera par une police de proximité subtilement étoffée par des éléments

issus de la bonne communauté, une brigade anti-émeute, au cas où et il laissera les choses se faire d'elles-mêmes. Chaque communauté sociale, religieuse ou ethnique, prendra alors naturellement le relai de l'organisation selon ses propres principes.

Le gouvernement qui décidera courageusement, non sans avoir consulté son peuple, d'opter résolument et définitivement pour une politique d'assimilation, devra faire d'autres choix, radicalement différents et surtout bien plus efficaces que tous ceux qui ont échoué jusqu'à présent, de politique de la ville en politique de banlieues, de zones prioritaires en zones franches, sans oublier les dispositifs SRU. Avant de s'attaquer aux sujets de fond, Il commencera par les symboles, car s'agissant d'une thématique aussi sensible, la forme l'emporte parfois sur le fond auprès de l'opinion publique.

Les occasions de montrer des symboles forts de la volonté d'unité nationale, comme une préface au livre de la longue histoire de l'assimilation à la française du XXIème siècle, sont assez faciles à imaginer : faire une place de choix à la

culture européenne, maghrébine et africaine dans nos programmes d'histoire et de géographie, plus utile aujourd'hui, me semble-t-il, que la connaissance en détail de toute la dynastie capétienne, carolingienne ou mérovingienne ; remplacer deux jours fériés catholiques par une fête musulmane et une fête juive, proposer à nos meilleurs artistes de revisiter la marseillaise en la dépoussiérant un peu et en la débarrassant de ses textes barbares et xénophobes ; lancer un débat sur la transformation de certaines de nos églises catholiques en lieux de cultes universels multiconfessionnels et surtout intervenir au nom de l'État pour faire rentrer toutes les religions pratiquées en France dans le carcan de la république et des acquis de l'humanité moderne.

L'idée d'un islam à la française de Nicolas Sarkozy, qui se débarrasserait et condamnerait ses pratiques les plus ancestrales et les plus fanatiques, était brillante. Dommage, une fois de plus, il s'agissait de cosmétique populiste. La laïcité de l'État ne l'exonère pas d'un interventionnisme musclé pour faire cesser et surtout condamner par les instances religieuses respectives, toutes pratiques de

mutilation, asservissement ou dégradation de l’individu, héritées de pratiques séculaires débiles, de la lapidation à la circoncision, en passant par l’excision, la cérémonie du mouchoir ou encore le niqab, sans oublier bien sûr le djihad. Les républiques et les sages ont réussi à éradiquer en son temps la barbarie de la Saint-Barthélemy et les tortures de l’inquisition, il est désormais temps, pour nos démocraties modernes, d’obliger toutes les communautés qui déshonorent les progrès de l’humanité, à mettre fin de l’intérieur à leurs habitudes les plus anachroniques. Faisant le triste constat que Barack Obama a définitivement renoncé à rentrer dans l’histoire de l’humanité par la grande porte, en apaisant le monde depuis son foyer de Jérusalem, La France pourrait saisir cette occasion unique d’œuvrer pour la réconciliation des communautés et le progrès de l’humanité. Elle en a l’expérience et les compétences génétiques.

Il serait faux et réducteur de ramener le malaise social de la France uniquement à sa dimension migratoire et multiconfessionnelle, sauf à sombrer dans le populisme de la droite forte ou de l’extrême droite. Pour autant, il est

naturel d’en faire le sujet premier, car il est difficile d’avoir un raisonnement politique pertinent sans s’être affranchi au préalable de toute gêne ou tabou relatif à l’intégration des populations issues de l’immigration. Lorsque Coluche nous rappelait, avec sa délicatesse, qu’il valait mieux naître riche, intelligent et blanc que pauvre, idiot et noir, il essayait à sa façon d’alerter le sot, qui voit dans les chiffres de délinquance des banlieues issues de l’immigration, une fatalité génétique, là où il devrait se contenter de souligner un fait statistique.

Seuil de pauvreté

Dédé fait partie des plus grands humanistes que la vie m’a donné de rencontrer. Convaincu de la bonté sans réserve de son prochain, il a su conserver, jusqu’à son grand départ, ce zeste de naïveté et son œil émerveillé d’enfant insouciant, qui ne l’empêchait pas de concilier avec brio ses obligations professionnelles d’ingénieur et associatives de président du club de football local. Bien avant que la précarité n’atteigne les sommets que nous lui connaissons,

il prédisait déjà : « le mal qui commence à nous ronger vient du fait qu’il y a trop de pauvres ». Il recevait en retour la réponse de Patrick, grand adepte de la créativité libérale : « pour qu’il y ait des pauvres, il faut qu’il y ait des riches. ».Les débats politiques se finissent toujours dans la convivialité lorsqu’ils s’accompagnent d’un apéritif.

Effectivement, La France va mal parce qu’elle compte trop de pauvres. Des pauvres qui de surcroît ne travaillent pas, vivent ensemble et trop souvent ne disposent pas d’un enracinement patrimonial en mesure de les protéger d’une dérive dans les méandres de l’économie parallèle et de la violence. Le diagnostic est à la portée de tout citoyen qui se débarrasse de ses préjugés. Tant qu’il y aura des pauvres et des chômeurs, il y aura de l’insécurité et de la délinquance, quelle que soit l’ethnie, l’origine, la culture ou la religion de ces pauvres. La société capitaliste moderne ne laisse aucune chance aux pauvres, là où leurs ancêtres n’étaient pas tentés par des richesses dont ils ignoraient jusqu’à l’existence, ceux des temps modernes doivent faire preuve d’une volonté et d’une énergie exceptionnelles pour ne pas

résister aux tentations obscènes qui inondent leur quotidien.

Il existe plusieurs méthodes pour estimer le seuil de pauvreté dans le monde. En France et en Europe, nos technocrates ont décidé d'en choisir la plus mauvaise, celle qui consiste à mesurer un seuil de pauvreté relatif en l'indexant sur le revenu médian de la population. De nombreux économistes s'accordent à dire que cette méthode n'est pas bonne et conduit à une mesure de l'inégalité des revenus plutôt qu'à établir un véritable seuil de pauvreté. Pour de nombreux pays, développés ou en voie de développement, celui-ci est défini en valeur absolue et correspond à la satisfaction d'un certain nombre de besoins essentiels. En prenant en considération les besoins primaires et leur évolution moderne, il serait alors juste de mesurer le seuil de pauvreté en dessous duquel un citoyen n'est pas en mesure d'assurer décemment son besoin de logement salubre, de nourriture, d'habillement, de santé, d'éducation, de communication et de loisirs. Nul doute que ce chiffre serait trop effrayant pour nos politiques, qui plébiscitent tous une version édulcorée et aseptisée.

Les américains utilisent la méthode du seuil absolu, ce qui conduit cinquante millions d'américains à vivre en dessous de cette limite de la décence, fixée par les gourous du capitalisme libéral eux-mêmes. Robert Reich, économiste américain et ancien ministre du travail de Bill Clinton, est à l'origine du documentaire « Inégalités pour tous » (Réalisateur Jacob Kornbluth). Il pose un regard intéressant sur la dérive des inégalités aux États-Unis et les raisons du décrochage des travailleurs pauvres. Il démontre par la même occasion que taux de chômage et pauvreté ne sont désormais plus en corrélation.

Il y a deux moyens efficaces de réduire le seuil de pauvreté, celui qui consiste à augmenter les revenus des pauvres et l'autre qui vise à réduire le coût des besoins primaires. Lorsqu'il n'est plus possible d'intervenir sur le premier, en général sous la forme d'une hausse du SMIC, il devient alors nécessaire de s'en prendre aux postes de charges. Le système social français a toujours choisi de subventionner les charges des plus démunis, plutôt que de chercher à faire baisser leur coût. Sur la durée, il apparait évident que cette voie n'est pas la meilleure et qu'elle conduit très

souvent à une inflation du système qui devient insupportable et met en péril le système social dans son ensemble. Prenons deux exemples, celui du logement et celui de la santé. Lorsqu'un logement destiné à la location s'adresse en priorité à des revenus modestes, parce qu'il est situé en zone populaire, en raison de sa taille ou de son état de vétusté ou encore parce qu'il appartient à une résidence étudiante, le prix du loyer, établi par le propriétaire ou le promoteur immobilier selon la bonne vieille règle de la valeur perçue, sera obligatoirement influencé par le montant de l'aide personnalisée au logement perçue par le locataire. C'est ainsi que de nombreux locataires finissent par juger acceptable le prix de leur loyer alors qu'il s'avère exorbitant, particulièrement s'il est mis en perspective de leurs revenus.

Les défauts du système sont encore plus visibles lors de l'achat d'une paire de lunettes. Qui n'a pas été confronté à l'expérience de l'opticien, qui commence toujours par vous demander le nom de votre mutuelle avant de vous proposer un produit et un tarif, lequel tarif d'ailleurs, sera dénaturé car ne vous sera présentée que la somme restant à votre

charge. Nul besoin de s’étonner si le prix des lunettes en France est de cinquante pour cent au-dessus de la moyenne européenne.

La solution au prix des loyers et plus globalement au prix de l’immobilier, nous l’avons déjà évoqué, est simple et nécessite juste un peu de courage et beaucoup d’habilité. Elle consiste à inonder massivement le marché avec des logements disponibles. Certes une baisse massive du prix de l’immobilier, conséquence inéluctable, présente un certain nombre de risques, comme toute explosion de bulle spéculative, c’est pour cela que la grande habileté politique est nécessaire. Dans la pratique, il s’agit de libérer massivement et partout en France des terrains constructibles et les fameux coefficients d’occupation des sols que Nicolas Sarkozy avait tenté de libérer sans succès juste avant son départ de l’Elysée. Il faudra inventer d’autres systèmes de financement de la construction, plus efficaces et surtout moins inflationnistes que les traditionnelles lois Scellier, Borloo ou encore Duflot. Il restera enfin à apaiser les relations entre propriétaires et locataires en revenant à des règles simples où l’expulsion

d’un locataire qui ne paie pas son loyer ne revêt pas de la barbarie mais de la justice économique. La société a le droit, peut-être le devoir, de venir en aide aux locataires démunis, elle ne doit pas pour autant en transférer la charge sur les propriétaires.

Il y a mille et une façons d’améliorer, en le rendant plus juste et plus efficace, le système de protection sociale français. Il suffit pour cela d’écouter les nombreux experts ou sages qui s’égosillent à l’expliquer à nos politiques. Je n’aurai pas la prétention ici de proposer un nouveau système dénué de tout vice, mais je tiens à souligner quelques pistes qui mériteraient plus d’attention et d’abnégation.

Un personnage reconnu comme Vincent Bénard, auteur notamment du livre « Logement, crise publique, remèdes privés » (Editions Romillat), explique, avec bien plus de compétences que moi, comment la loi SRU, qui impose vingt et désormais vingt-cinq pour cent de logements sociaux, est devenue une machine à freiner l’investissement locatif et un nouvel eldorado pour les exploitants de ces logements.

Chaque fois que le politique veut réguler le marché, en lui imposant des règles de fonctionnement qui le dénature, cela nous conduit inévitablement à l'échec, comment ne pas le savoir après tant d'exemples. La loi Duflot, avec l'encadrement des loyers, controversée et combattue dans son propre camp, en est une nouvelle illustration, en s'attaquant aux conséquences et non aux causes du mal.

La deuxième faille de la loi SRU part pourtant d'un bon sentiment, celui de viser l'assimilation en imposant la mixité sociale, laquelle devrait contribuer aussi à la mixité ethnique. Malheureusement, cette loi est loin d'avoir fait l'objet d'un consensus national. Elle dispose de surcroît d'un talon d'Achille, les municipalités les plus riches ayant l'opportunité d'échapper au quota de logements sociaux par l'amende. L'attribution des logements sociaux a elle-aussi parfois été détournée de son objectif premier par certaines collectivités locales. Tout ceci est normal et naturel, puisque cette loi ne repose pas sur un socle politique solide, comme le référendum sur le « vivre-ensemble » ou le « vivre à côté ».

S’il s’agit de vivre à côté, cette loi n’a plus lieu d’être. S’il s’agit de vivre ensemble, alors personne ne doit pouvoir échapper à la loi SRU et les maires qui refusent de participer au grand projet de l’assimilation à la française doivent instantanément être destitués et rendus inéligibles.

Le mal du logement en France, deuxième problème majeur pour le politique après le chômage, est d’abord lié à la pénurie de logement et non pas au prix des loyers qui n’en sont que la conséquence. Toute économie de pénurie est obligatoirement gangrenée par une spéculation excessive. Celle-ci n’est pas mauvaise en soi. C’est son abus qui représente un danger, en déréglant les mécanismes fragiles du système jusqu’à l’acculer vers une explosion, qui fait de nombreux dégâts, parmi les non-initiés essentiellement.

La solution est donc d’une simplicité hallucinante, il faut construire massivement des logements. Pour cela, il est urgent de débloquer le foncier, ce peut-être le rôle des préfets de l’imposer partout où la situation du logement est tendue. Il est nécessaire d’orienter les financeurs publics et privés vers cet objectif et il serait assez facile, pour un État

volontariste, de remettre la main sur l’épargne des ménages, afin de financer un plan immobilier massif.

Le dernier verrou à débloquer concerne les relations entre propriétaire et locataire. Un système à l’anglaise ou à la chinoise, dans lequel le propriétaire ne demande aucune caution solidaire ni contrat de travail à son locataire, mais seulement une caution financière et quelques loyers d’avance, serait certainement plus profitable à tous. En effet, croyant protéger les locataires, la loi française a produit l’effet inverse, en décourageant l’investissement locatif, créant pénurie, inflation des loyers et injustice sociale.

Dans une politique de logement qui laisse le marché faire son travail, les loyers ne sont pas encadrés et l’expulsion des locataires insolvables la règle plutôt que l’exception. C’est au système économique ou au système social, et non au marché du logement, de prendre en charge qui une aide au logement pour les plus démunis, qui une solution d’urgence pour les locataires expulsés. Nous avons réussi en France à inverser la culpabilité en jetant aux orties le

vilain propriétaire qui expulse une famille parce qu'elle ne respecte pas ses obligations contractuelles.

Les aides au logement ont aussi leur part de responsabilité dans le prix excessif des loyers des logements sociaux ou des logements les plus insalubres. Le propriétaire ou l'agent immobilier va immanquablement intégrer le montant de l'aide dans la détermination de son prix, toujours selon le principe marketing immuable de la valeur perçue. Alors faut-il repenser complètement notre système social d'assistance ?

Aide-toi, le ciel t'aidera

La réponse est oui, à mon avis. Le clivage traditionnel droite – gauche de nos démocraties occidentales oppose une vision religieuse, incarnée notamment par le comportement protestant, à une vision laïque, inspirée par la théorie communiste. La première, choisie notamment par la société américaine, vise à une solidarité des individus inspirée par la charité chrétienne. Celui qui réussit dans la vie, avec l'aide de Dieu, a le devoir de charité vis-à-vis du

plus démuni que lui. Ce concept de charité est également très présent dans la religion musulmane. Il favorise de multiples initiatives privées, souvent associatives, d'aide ou d'entraide. Il explique également en partie dans les pays qui le pratiquent, la multiplication des petits boulots et l'acceptation des travailleurs pauvres, pour qui la charité privée constituera un complément de revenus.

L'autre vision, laïque et communiste, nous renvoie aux grandes avancées sociales du XXème siècle et à ses pensées humanistes. Ici, la charité du riche envers le pauvre y est vue comme une situation dégradante pour l'individu. C'est à la collectivité de venir en aide à celui qui est dans le besoin, sans autre considération que le constat d'un manque de rétribution de l'organisation sociale qui, faillissant ainsi à ses devoirs d'assurer à l'un de ses membres un minimum de revenus par le travail, lui restitue autrement en puisant dans la marmite de la solidarité. Ce système est d'une grande vertu, tant que la marmite n'est pas vide. L'ensemble du système social français est construit sur cette vision communiste, jusqu'ici rien de grave, mais il présente deux défauts majeurs qui pourraient bien le

conduire dans le mur si le courage politique ne vient pas à son secours.

Son premier défaut est de ne pas avoir intégré la gestion en bon père de famille dans son génome. Ainsi, chaque avancée sociale négociée en période faste devient un acquis inaliénable pour l'éternité à venir. Les responsables politiques qui les ont négociées ou qui les subissent, évitent le plus souvent, pour des raisons de popularité électorale évidente, de présenter l'ardoise aux français. L'habitude est désormais prise et le déficit de fonctionnement du système social, c'est-à-dire la vie à crédit sur le dos des générations futures, relève désormais de la normalité.

Son deuxième défaut est d'être sans limite, ou presque, en matière d'assistance. Ainsi, il devient normal qu'une partie de notre population, pour des raisons beaucoup plus diverses qu'on ne pourrait l'imaginer au premier abord, intègrent à leur tour les revenus de l'assistanat dans leur mode de gestion. Il me semble que se situe là la frontière principale entre l'assistance et l'accompagnement. Tout individu peut avoir besoin, à un ou plusieurs moments de sa

vie, d’un accompagnement de la collectivité. Ces moments particuliers correspondent le plus souvent à des étapes de rupture, premiers pas dans la vie active ou départ du foyer familial, perte d’un emploi, divorce ou rupture sentimentale, maladie ou accident, perte d’un proche ou encore changement géographique.

Les nombreux reportages, témoignages ou récits, qui décrivent les portraits de ceux qui basculent dans la misère sociale, montrent à quel point ces étapes de rupture sociale sont très mal appréhendées par notre système actuel, qui ne connait qu’une dimension comptable. La deuxième dimension consisterait à renforcer le système d’aide à l’individu lorsqu’il traverse des périodes de rupture et à le réduire fortement, voire l’annihiler, en dehors. Certaines prestations sociales, comme l’allocation chômage ou l’assurance maladie, intègrent déjà, mais peut-être pas suffisamment, cette notion de rupture, là ou d’autres, allocations logements, RSA, allocations familiales, aide juridictionnelle ou même tout simplement crédit à la consommation, sont bien souvent impuissantes face à la machine de désintégration sociale.

Celui ou celle qui perd son emploi ou son foyer a besoin de se loger à tout prix pour éviter l'engrenage diabolique de la descente sociale. C'est à ce moment précis que l'assistance de la collectivité doit jouer pleinement son rôle. Paiement de loyers impayés, caution provisoire des prochains loyers pour éviter la perte du logement, prise en charge des charges d'urgence, accompagnement prioritaire pour la reprise d'un emploi, assistance psychologique, protection juridique immédiate, si tous les services de l'État se mobilisaient pendant six mois ou un an pendant ces périodes de rupture, combien de descentes aux enfers pourraient ainsi être sauvées. Cela coûterait-il plus cher à la collectivité ? Je suis sûr du contraire, à une condition.

Faire travailler les chômeurs est une première étape très importante dans l'hypothèse d'une migration du système d'assistanat social actuel vers un système d'accompagnement social. C'est le premier étage de la fusée sociale. Le deuxième étage vise à rendre le système plus intelligent, en l'adaptant aux périodes les plus nécessiteuses de chacun d'entre nous. Le troisième étage doit sécuriser notre système social, grâce à la saine gestion

et la limite de responsabilité de la collectivité. Nous touchons là à un véritable tabou pour ceux qui conservent la vision totalement laïque et communiste de l'assistanat social, protégée par la bienpensante vertu humaniste. Et pourtant, tout comme la santé a un prix, l'assistance a le sien aussi et jusqu'à quel prix sommes-nous disposés solidairement à faire l'effort pour que tous nos concitoyens vivent en bonne santé et dans nos standards de confort social ?

Nous assisterions vraisemblablement à un suicide politique de plus pour celui qui ne risquerait même qu'un orteil sur ce terrain miné par nos préjugés collectifs. Plusieurs exemples récents montrent à quel point il faudra du courage et de l'abnégation pour mener à bien la grande réforme sociale qui nous est pourtant indispensable. Il suffit que l'UMP ou les Républicains envisagent de faire travailler quelques jours par mois les chômeurs ou que François Rebsamen reprenne l'idée de Nicolas Sarkozy visant à traquer les fraudeurs au Pôle Emploi, pour que les boucliers de la gauche se lèvent à l'unisson. Mais de quelle gauche parle-t-on, au fait ?

Je reste convaincu que la vraie justice sociale consiste à aller encore beaucoup plus loin. Maintenir au travail les chômeurs et concentrer les aides sociales sur les périodes difficiles de la vie, relèvent de ce que j'appelle l'accompagnement, le coup de pouce qui vous aide à vous reconstruire par vous-même. Cet accompagnement ne peut être sans limite, au risque de mettre en péril le système. Il faudra donc, dans cette hypothèse, envisager de plafonner l'aide sociale tout au long de la vie en instaurant une sorte de suivi longitudinal. En empruntant l'idée à un économiste dont j'ai oublié le nom, j'espère qu'il ne m'en voudra pas, chaque individu pourrait ainsi se voir attribuer, à sa majorité, un capital d'aide sociale qu'il pourra solliciter ou non tout au long de sa vie. Il serait même possible de doter le système d'une dose de charité, en autorisant chacun à faire profiter de son capital social à un proche ou à quiconque dans le besoin, rendant ainsi universel un système d'aide habituellement privé et réservé aux bien nés.

Quelle que soit la formule retenue, le principe de l'accompagnement social devrait s'arrêter, pour chacun

d’entre nous, au-delà d’un certain seuil d’aide, exception faite de celles et ceux dont la santé ou le handicap ne permet plus d’exercer un rôle actif dans l’économie. Le bénéfice à vie d’une allocation logement ou chômage n’a aucun sens économique, ni même social. Il installe l’individu dans une forme précaire d’assistanat, dont il finit par perdre lui-même conscience. Il faut arrêter de chercher à régler le problème de la bulle immobilière, du partage du travail ou du coût de la vie par les allocations. STOP !

François Marty, chef d’orchestre opérationnel de l’économie solidaire, montre depuis 1986 la voie à tous les sceptiques. Il serait de salubrité publique de faire une entorse à tous les principes de l’éthique en acceptant, à titre totalement exceptionnel, le clonage en mille exemplaires de ce chef d’entreprise hors norme.

La politique des curseurs

Personne n’a le droit d’abuser d’un système collectif chargé d’assurer son propre bien-être. C’est le devoir premier du politique, qui doit agir au nom de l’intérêt général, de ne

pas hésiter à dissuader de façon musclée les tricheurs ou les sur-profiteurs. J’ai conscience, en alignant ces quelques mots, du nombre de moralisateurs qui me verront inféodé aux idées de l’extrême droite, je les rassure, il n’en est rien. La répression n’est ni de droite ni d’extrême droite, lorsqu’elle est juste. Elle n’est pas non plus l’ennemi de la prévention, mais son complément indispensable.

Nous n’entamerons pas ici un débat complet sur la justice et le droit civil et pénal, mais la logique et le bon sens voudraient que cette institution ne fasse pas les économies d’un audit de simplification visant à réduire sa complexité et ses délais. La mesure la plus importante et la plus radicale pourrait tout simplement consister à faire financer la justice par ceux qui enfreignent la loi. Nos codes pénal, civil et du commerce sont d’un archaïsme sans nom et devraient être d’urgence enterrés au Panthéon, pour faire place à un code moderne et adapté à notre civilisation actuelle. Faire payer les délinquants riches et faire travailler les délinquants pauvres, telle pourrait être la devise d’une grande réforme de la justice.

La justice américaine ou même la commission de Bruxelles ont ouvert la voie en matière de concurrence et montré au monde entier comment doit fonctionner la justice vis-à-vis des entreprises, en infligeant des amendes tellement faramineuses qu'elles retrouvent enfin leur vrai caractère dissuasif. Le jour où les amendes infligées à un magazine people pour atteinte à la vie privée dépasseront de dix fois le chiffre d'affaires de la publication concernée ou lorsque leur publication sera interdite pendant trois mois, lorsque le prix à payer pour une infraction fiscale, chez un commerçant ou une multinationale du CAC 40, mettra en péril le fonds de commerce ou la capitalisation boursière de l'entreprise, nous pourrons alors prétendre que la justice fait son travail.

La problématique de la réinsertion pour les délinquants de droit commun est un tout autre problème et une fois de plus, les Français d'en bas peuvent trouver des solutions pragmatiques. Gérard est artisan mécanicien dans le sud-est de la France. Il sait de quoi il parle, pour avoir effectué un court séjour derrière les barreaux dans sa lointaine jeunesse, pour des faits sans grande gravité. Il a gardé de

cette expérience une envie d’aider quelques détenus à se réintégrer et il a ainsi conclu une convention de partenariat avec une prison voisine. Son point de vue est formel, il est convaincu que, pour la grande majorité des détenus coupables de délits, à l’exception bien sûr des cas criminels, la solution passe par le travail.

Selon Gérard, il ne s’agit pas de réinventer le bagne de Cayenne, mais plutôt de reconcevoir complètement le système carcéral autour de partenariats public-privé, dans lesquels tous les protagonistes sont gagnants. Il a écrit dans sa tête tout le scénario. Le bracelet électronique et les systèmes modernes de surveillance rendent obsolètes la nécessité absolue des quatre murs et des miradors. Il est donc très simple de construire des usines, des ateliers ou des bureaux à proximité des prisons. Le système carcéral aura ainsi deux niveaux de service, il les appelle avec malice la première et la deuxième classe. Le détenu de première classe est équipé d’un bracelet électronique, il sort tous les jours pour aller travailler dans une entreprise voisine, le salaire qu’il perçoit est avant tout affecté au financement de son incarcération, il conserve néanmoins un peu d’argent

de poche qu'il récupérera à la fin de sa peine. Il bénéficie de remises de peine, d'une chambre plus confortable et de la télévision. Celui qui refuse le système de travail ou celui qui essaie de se faire la belle, en sera quitte pour terminer son séjour en seconde classe, sans sortie, ni télévision, ni remise de peine.

L'entreprise qui accepte de faire travailler des prisonniers devra y trouver des avantages, Gérard l'a prévu aussi, en n'omettant pas de préciser que cette entreprise devra avant tout être citoyenne, je le traduis par une bonne note au TripAdvisor des entreprises. Elle bénéficiera d'une main d'œuvre à très bas coût, exonérée d'un grand nombre de charges sociales, une aubaine pour nos entreprises exportatrices qui rivalisent sur les marchés internationaux. Enfin, l'administration pénitentiaire, outre une cure de jouvence inédite, pourra enfin régler son problème chronique de surpopulation carcérale en disposant de nouvelles sources de financement pour construire des nouvelles prisons, intégrées dans le paysage économique.

Restaurer la valeur du respect et l'État de droit est une question de survie pour notre démocratie. Il est dommage que la génération des soixante-huitards, sous prétexte du progrès social et des libertés individuelles, ait dicté au monde politique et médiatique sa vision du bien et du mal. Ainsi, le laxisme apparait comme une valeur vertueuse et progressiste de gauche, là où l'autorité est une valeur réactionnaire de droite. Heureusement qu'il existe des Manuel Valls ou des Jean-Louis Borloo pour chasser ces stéréotypes inadaptés à notre monde d'aujourd'hui.

Il n'est ni sain ni normal qu'une société ou une civilisation accepte, par résignation, qu'un délit reste impuni ou qu'un délinquant récidiviste ne soit pas pris en charge de manière musclée par le système social. En col blanc, col bleu ou casquette à l'envers, le délinquant empiète sur la liberté d'autrui. Souvent insensible aux exigences de la vie en communauté, il est démuni ou il s'est débarrassé de la plus fondamentale des valeurs qui cimente une démocratie, le respect.

Nicolas Sarkozy avait vu juste en identifiant le problème de la récidive, il n’a pas su y apporter les bonnes réponses, vraisemblablement par manque de conviction. Il est difficile de s’attaquer au problème de la récidive des casquettes à l’envers sans embarquer dans le même filet celle des cols blancs. Son histoire judiciaire et celle de certains de ses amis sont les signes de la limite de l’exercice.

La tolérance zéro en matière de délinquance et de non-respect n’est ni de droite ni de gauche, elle ne constitue pas une valeur réactionnaire mais au contraire une valeur de progrès. L’humanité toute entière n’en a que des bienfaits à recevoir. La pauvreté et le déficit d’intégration sociale expliquent en partie la délinquance, ils ne la justifient pas. Bien sûr, il est irréaliste de vouloir instaurer un système de tolérance zéro, du jour au lendemain, dans une société en crise économique et sociale, en proie au chômage de masse et avec un taux de pauvreté record.

C’est là où seront reconnus le savoir-faire et la dextérité de grands hommes ou de grandes femmes politiques, qui réussiront à mettre en place la politique des curseurs. C’est

un disc-jockey d’une grande boite de nuit de Haute-Savoie qui m’a inspiré le concept il y a de nombreuses années. Installé à sa table de mixage, alors que la soirée n’avait pas encore commencé, il s’engagea sur le terrain de la politique en m’expliquant comment diriger la France n’était pas forcément plus compliqué que l’animation d’une soirée techno. Il affirmait que tout est dans la manipulation des curseurs : « Regarde, j’ai douze curseurs, si je les monte tous à fond d’un seul coup, j’explose les tympans, si je ne monte que les aigus, je casse les verres, si j’envoie tous les effets spéciaux d’un coup, les gens ne reconnaissent plus le morceau. Alors j’y vais progressivement, avec tous les curseurs et en fin de soirée, ils sont tous au top de leur rendement. »

Il rajouta que douze curseurs étaient largement suffisants pour piloter la France mieux que Jacquot, l’anecdote date du premier quinquennat de Jacques Chirac. Il avait particulièrement raison. Amusons-nous ainsi à pousser avec harmonie et patience les curseurs du travail des chômeurs, du soutien massif aux secteurs stratégiques et exportateurs et au tourisme, de la représentation commerciale de la

France dans le monde, de la création massive de logements, de la simplification administrative, de la réorganisation de l'État sur ses missions essentielles, de la tolérance zéro, de l'intégration des cultures et des communautés, de la recherche et de l'innovation et de la réinvention des contre-pouvoirs démocratiques. Nous voici équipés d'une table de mixage à dix curseurs, capables de prendre les commandes du paquebot France sans le moindre complexe.

Pour égaler la performance de notre disc-jockey, offrons-nous le luxe de rajouter encore deux curseurs, un pour piloter la performance de notre système éducatif et l'autre pour amplifier la vitalité du monde associatif. Dans notre civilisation moderne et ingrate, où la montée de l'individualisme se compense par une recherche d'appartenance tribale, les sociologues sont nombreux à souligner le dynamisme des associations et leur potentiel contributif à notre système démocratique. Latifa est assistante polyvalente dans un centre social municipal d'une ZUP de Chambéry, dotée d'une vocation inébranlable et d'un sens aigu des relations humaines. Je la remercie de ces moments d'échanges, qui m'ont permis de mieux

connaître et comprendre un espace que je connais finalement assez mal, celui des quartiers suburbains dits sensibles, où les dealers font partie du paysage au côté des travailleurs pauvres et des chômeurs chroniques.

Sa capacité à aider les plus faibles est remarquable, mais c’est surtout l’incroyable diversité de ses missions qui m’ont le plus frappé. Personne ne connaît mieux qu’elle, dans son quartier, les besoins d’accompagnement des jeunes et des moins jeunes du quartier. Car c’est bien de l’accompagnement et non de l’assistance qu’elle me relatait au fil des semaines, alors que sa fatigue se soignait par la richesse de ses expériences de vie. C’était beau de l’entendre raconter comment elle exerçait de véritables séances de coaching individuel auprès de jeunes aussi désemparés que désinvoltes face à un entretien d’embauche. Tout y passait, du CV à peaufiner sur l’ordinateur à la tenue vestimentaire, en passant par les éléments de langage et le jeu de rôle pour l’entretien téléphonique. Elle aide ainsi avec la même énergie le jeune délinquant qui repart sur le chemin de l’emploi, la famille toute entière ou l’un de ses morceaux éclaté par le divorce,

la personne âgée en difficulté ou trop seule. Elle et ses collègues sont tout simplement en train de pallier, dans un système parallèle doté de moyens de plus en plus ridicules, aux carences, absences et défaillances de Pôle Emploi, des offices HLM et des services d'assistance sociale de l'État.

A la condition essentielle de se débarrasser définitivement de la génétique jacobine de nos ministères et de nos administrations et en instaurant un efficace système de vigilance anti-corruption, les artisans simplificateurs, en charge de la réforme de l'État, se montreraient éminemment inspirés en confiant au monde associatif de larges parcelles dévouées traditionnellement au système régalien. L'attribution des logements sociaux, des aides sociales d'urgence, des emplois d'accompagnement social, la réinsertion des cas les plus difficiles qui sortent du système, voire une partie de la formation professionnelle pour les plus fragiles, sont autant de missions pour lesquelles le monde associatif de proximité, rempli de vocations, pourrait s'avérer très efficace.

Professeurs sans surveillance

Le fils d’enseignants que je suis choisit de terminer le survol de ces sujets de société par le thème de l’éducation, fameux pour sa soi-disant réforme qui bourdonne à mon oreille depuis ma tendre enfance. Il faut dire que la France n’est pas loin de détenir un record mondial, celui du nombre de ministres de l’Education Nationale qui trônent rue de Grenelle, dans la galerie des illustres, inconnus ou éphémères pour certains et qu’il aura fallu agrandir pour faire face à la croissance démographique de l’espèce. Remercions au passage François Hollande pour sa délicate attention d’y rajouter, enfin, un portrait féminin.

Le débat d’expert sur la réforme de l’éducation est un sport national, je préfère donc le laisser à ceux qui s’en prétendent. Ils disposent d’une profusion de syndicalistes, étudiants, éditorialistes ou encore parents d’élèves pour continuer d’animer la discussion sur les rythmes scolaires, les cantines à l’école ou encore le remplacement de la notation à la française par le bilan de compétence à la nordique. Elevé par des parents institutrice et directeur

d’école primaire, entretenant de bonnes relations avec quelques professeurs de lycée et enfin moi-même père de deux enfants en âge de cursus scolaire, j’ai une analyse assez sévère du système de management de l’Education Nationale, que je juge aussi inefficace qu’inexistant.

Je résumerai cette critique en trois questions primaires, qui n’ont jamais effleuré l’esprit de notre colonie de ministres de tutelle. Pourquoi tous les enseignants de l’école primaire n’ont pas l’obligation d’un niveau d’anglais minimum alors que les spécialistes s’égosillent à expliquer comment l’apprentissage des langues est ultra performant avant l’âge de sept ans ? Pourquoi les enseignants n’ont pas de formation de remise à niveau annuelle obligatoire durant les vacances scolaires ? Enfin et surtout, pourquoi les enseignants, et particulièrement ceux du secondaire, n’ont pas de chefs ?

Lorsque l’on compare, en utilisant les bonnes pratiques de benchmark en vigueur dans les entreprises, le système de management de l’Education Nationale avec celui des entreprises, quelle que soit leur taille et leur secteur

d’activité, nul doute que l’Educ’ Nat récolterait le bonnet d’âne. Il n’est pas une entreprise où un salarié ait pour seul chef un inspecteur fantôme qui vient une fois tous les cinq ans faire une visite de courtoisie, avec à la clé la fameuse note de la fameuse grille de l’avancement de la fonction publique. Quel salarié a réussi a traverser sa carrière sans jamais participer à la moindre formation, lui permettant de s’adapter à son outil de travail, son environnement ou encore les progrès technologiques ? Quel chef d’entreprise négligerait avec autant d’insolence le savoir-faire essentiel à l’épanouissement de son business, en omettant ainsi de former aux langues étrangères des collaborateurs dont l’avenir de l’entreprise repose sur leur capacité à maitriser la langue de Shakespeare ?

L’autonomie pédagogique et managériale des universités, des collèges, des lycées et même des écoles primaires est une nécessité absolue, que seule l’incompétence ou la mauvaise foi peuvent renier. Elle permettra de libérer toute la puissance dormante d’innovation et de progrès des enseignants, qui croupissent sous le joug de la complicité jacobine malsaine, orchestrée par une administration

attachée à ses privilèges et des syndicats d'un autre temps. Il sera alors facile d'optimiser les programmes scolaires en laissant libre cours à l'initiative et au bon sens. Vous rajoutez à la recette une réconciliation entre le monde de l'éducation et celui du travail et vous pouvez prétendre à nouveau au premier rang dans les classements mondiaux, où nous brillons désormais par notre capacité à rétrograder.

Des idées simples peuvent permettre d'atteindre ce dernier objectif de réconciliation, la première consiste à séparer en deux les services de l'Education Nationale. Il s'agit de répondre à une question primaire, à quoi sert l'école ? Le premier cycle aurait pour mission de transmettre à chaque jeune citoyen un socle de savoir, celui-là même qui lui permettra d'exercer pleinement son rôle au sein d'une organisation sociale démocratique. Imaginons ainsi un programme imposé et une carte des options ou chacun choisira d'approfondir selon ses affinités littéraires, scientifiques, techniques ou sociales. La fin de ce cycle pourrait par exemple correspondre à notre actuelle fin de programme troisième ou de seconde. Le deuxième cycle

serait issu de la fusion du lycée, de l’enseignement supérieur et de la formation professionnelle. Il aurait pour mission essentielle l’insertion professionnelle initiale et la reconversion tout au long de la vie. Il n’opposerait plus le public au privé, l’Education Nationale aux entreprises puisqu’il en serait soumis à la gestion paritaire.

Profitant de la grande facilité de passerelles de carrières entre le public et le privé offerte par la réforme de l’État, tout professeur de lycée ou d’université serait ainsi invité à écrire en entreprise une page de sa vie d’enseignant tandis que les salariés du privé, avides d’une expérience d’enseignement, viendraient en masse apporter leur expérience aux plus jeunes. Le financement de ce cycle de l’Education Nationale serait au passage assuré en grande partie par les entreprises. En effet et à y bien réfléchir, dans un système où l’entreprise a tendance à vouloir récupérer toutes les recettes du pays sans en accepter certains coûts, n’est-il pas normal de rétablir un juste équilibre entre éducation et formation professionnelle ?

10 – Pouvoir et Europe

Il eut été injuste de théoriser sur l'incompétence et le pouvoir sans ouvrir le tiroir de l'Union Européenne. Tour à tour mère de tous les maux ou arche de Noé du libéralisme, l'Europe est d'abord un bouc émissaire idéal pour des politiciens nationaux en manque d'idées ou de popularité.

Les griefs exprimés en récurrence par les peuples européens d'en bas sont à la hauteur des espérances qu'ils accordent à la construction d'une Europe qui gagne. Cette ambivalence de sentiments à l'égard de nos institutions de Bruxelles est encore plus perceptible auprès des jeunes générations, qui voient en l'Europe une évidence pour demain.

Nous ne prendrons pas parti ici pour ou contre l'Europe, ni même pour une Europe fédérale ou libérale. Il appartient au peuple européen de se prononcer sur ces questions fondamentales, pour autant que cette occasion lui soit donnée. Quand j'interroge mes enfants ou leurs camarades

sur leur rapport à l’Europe, ils sont assez lucides. Nombre d’entre eux se sentent citoyens européens, même s’il ne faut pas sous-estimer la montée du repli nationaliste pour une partie de notre jeunesse.

Leurs rêves d’Europe sont concrets. Ils ne redoutent pas, au contraire, ils espèrent embrasser une carrière professionnelle qui les guidera à Barcelone, Londres, Berlin ou Prague. Leurs parents étaient prêts à s’installer dans notre incontournable capitale ou dans quelques villes de province, pour mieux profiter ensuite d’une fin de carrière proche du village natal ou, soyons fous, sur la Côte d’Azur. Leurs grands-parents allaient parfois jusqu’à déménager de cinquante kilomètres pour mieux asseoir leur position sociale.

Mais ils se heurtent à des problèmes concrets, qui transforment leurs rêves en galère et jettent un froid sur leurs projets. Législation du travail différente, systèmes de retraite et de protection sociale incompatibles ou hétérogènes, scolarisation des enfants, dumping des pays les plus compétitifs ou les moins avancés socialement, au

détriment des autres, comment espérer une adhésion à un idéal européen dans une telle jungle ? La construction européenne a accouché d'un pont d'Avignon et s'est arrêtée au milieu du gué.

L'Union Européenne n'est pas un système fédéral, mais elle en a adopté les défauts. L'Union Européenne n'est plus un consortium d'états nations, elle en a perdu les qualités. Elle est devenue un être hybride et écervelé. Les dirigeants et technocrates européens ont commis exactement les mêmes erreurs que nos politiques nationaux ces trente dernières années. C'est ainsi que priorité a été donnée à aiguiser la compétition entre nations européennes, selon la vieille méthode du surveillant de la cour de récréation, au lieu de focaliser les énergies européennes sur l'assaut des marchés internationaux, avec une véritable stratégie industrielle européenne. Les récents exemples d'Alstom ou de la sidérurgie européenne pourraient paraitre juste pathétiques, s'ils n'étaient pas accompagnés d'une immense détresse humaine.

Paul est architecte international et son quotidien est souvent ponctué de batailles contre des moulins à vent, qui s'ingénient à lui compliquer la vie, par des normes ou des règles incohérentes ou divergentes, à chaque fois qu'il change de capitale européenne. Il me confiait son pessimisme, qu'il résume sèchement :. « la seule chose de bien dont l'Europe ait accouché en quarante ans, c'est l'Airbus ». Espiègle de nature, il se plait souvent à vilipender les anglais qui, tellement jaloux de leur maigre participation à cette success-story, se seraient ensuite inlassablement employés à juguler toute nouvelle initiative vertueuse, en vampirisant la Commission Européenne.

L'Union Européenne n'est pas assez bien armée pour jouer les premiers rôles dans la compétition industrielle mondiale, car elle opère quasiment toujours en ordre dispersé, au grand bonheur et au grand bénéfice des autres compétiteurs de la planète. Elle ne dispose ni d'une stratégie industrielle commune à tous ses états membres, ni d'une diplomatie unique et encore moins d'une politique de recherche et développement digne d'un prétendant à la première puissance économique mondiale.

Seul l’euro constitue un début d’arme de guerre économique de niveau international, même s’il reste anormalement boudé par certains états membres ou inaccessible à d’autres. Les récents épisodes de la crise grecque mettent en lumière la dramatique précarité de la monnaie qui devrait prétendre à dominer le monde.

Pourtant, les occasions de briller ne manquent pas et l’Europe dispose de grandes forces, dès lors qu’elle décide de les unir. Ainsi, les écarts de niveau de vie entre l’ouest et l’est auraient pu faire l’objet d’une véritable synergie industrielle tournée vers l’exportation, au lieu d’alimenter des replis identitaires nourris de la directive sur les travailleurs détachés. Ce que l’Allemagne a réussi à faire avec ses pays voisins à l’est, de la manière la plus égoïste qui soit, pour dynamiser son industrie automobile ou celle des machines-outils, aurait dû être imaginé à l’échelle de l’Europe toute entière.

Nos commissaires en cols blancs ont préféré arbitrer et parfois altérer les duels fratricides entre constructeurs automobiles allemands et français, pour mieux les diviser et

les affaiblir face au tsunami industriel venu de l'Asie. Et ils ont répété l'opération dans de nombreux secteurs de nos économies. La négociation en cours avec les États-Unis sur le fameux traité de libre-échange transatlantique, assorti d'un rapport de force ultra-défavorable pour notre vieille Europe, plane comme un nouveau danger qui pourrait bien s'avérer fatal pour nos économies.

Je ne crois pas que l'Allemagne de Madame Merkel ni l'Angleterre de Monsieur Cameron soient véritablement enthousiastes à l'idée d'une Europe fédérale et je n'ai toujours pas compris ce que voulait la France de Monsieur Sarkozy ou celle de Monsieur Hollande. Je crois que le découpage est plutôt générationnel et transverse. L'Europe des vieux me semble globalement attachée à une Europe des Nations, tandis que l'Europe des jeunes serait plus favorable à une Europe fédérale des peuples. Ce raccourci est un peu trivial et mériterait d'être vérifié par des sondages, que mes modestes moyens m'interdisent.

Ce flou artistique sur la vision de l'Europe se ressent et se retrouve partout. Il crée des lignes de front, souvent à

l’intérieur même des partis politiques et conduit à des décisions ou des non décisions incohérentes, qui sont les principales génitrices de cet être hybride et non abouti. Dopés par les lobbyistes en tout genre, nos commissaires font une chasse sans merci à tout ce qui fait obstacle au libéralisme économique le plus sauvage à l’intérieur de l’Union, rendant au passage son marché intérieur beaucoup plus perméable que n’importe quel autre au monde. Dans le même temps, les mêmes commissaires refusent obstinément de se saisir du dossier de l’harmonisation fiscale et de l’harmonisation sociale. Ils réussissent ainsi à créer de graves tensions entre les peuples européens au lieu d’insuffler une dynamique de performance globale.

Rajoutons à ces incongruités celle d’une Europe à plusieurs vitesses où tous les pays jouent au même jeu de l’économie libérale, mais pas avec les mêmes règles. La zone Euro, qui n’arrive plus à s’étendre et les accords de Schengen, qui ne sont pas financés à la hauteur de leurs enjeux, viennent rajouter des obstacles terribles à une construction harmonieuse et efficace de l’Europe des peuples.

En France, nos femmes et hommes politiques de tous bords ont une criante responsabilité collective dans cette impasse historique. Il y a au moins deux bonnes raisons à cela. La première relève de l'intérêt général de l'action politique européenne, qu'ils n'ont pas su apprécier à sa juste valeur. En considérant tous les postes de la représentation nationale à Bruxelles ou à Strasbourg comme des maisons de convalescence, destinées à recycler des élus déchus de leurs mandats ou en quête de placards dorés, nos dirigeants ont lâchement déserté les places et les rôles d'honneur naturellement promis à l'un des piliers fondateurs de l'Europe moderne. Depuis Jacques Delors et à l'exception peut-être de Jean-Claude Trichet, nos élites politiques ont brillé par leur absence à l'échelon européen. Le remaniement ministériel opéré en avril 2014, suite à la déculottée électorale du Parti Socialiste aux élections municipales, en dit long sur les grandes ambitions européennes du gouvernement Hollande. S'agissant d'exfiltrer Harlem Désir, devenu un loser encombrant, le choix du ministère des affaires européennes a rapidement fait l'évidence. Le grand homme d'État Harlem a ainsi

honoré la treizième nomination au poste en douze années. Heureusement, Laurent Fabius a sauvé l'honneur de ce énième nouveau gouvernement, en confisquant sous sa cape des affaires étrangères, le tourisme et le commerce extérieur. Cette idée géniale et visionnaire, passée malheureusement totalement inaperçue chez nos analystes d'élite de la vie politique, aurait mérité le grand prix du quinquennat, si elle ne s'était limitée malheureusement à une simple poussée d'égo.

La deuxième bonne raison d'accuser nos politiques de crime contre la construction européenne se manifeste sur le terrain des comportements. Depuis des années, les gouvernements successifs n'ont eu cesse de faire porter le chapeau et jouer le mauvais rôle à l'Europe. Les bonnes nouvelles sont toujours nationales, là où les mauvaises sont trop souvent et injustement imputées à telle réglementation ou institution européenne. La faute de l'autre est un sport national où nos femmes et hommes politiques ont intégré à coup sûr l'élite mondiale.

Face à cette Europe gouvernée par une administration antidémocratique et vendue aux lobbies en tout genre, menacée de l'extérieur par de grandes puissances émergentes et une Amérique du Nord de plus en plus égoïste, minée de l'intérieur par des intérêts contradictoires et des pays avec un pied dedans et un pied dehors (ah, perfide Albion !), que faut-il faire ?

Mes professeurs d'économie ou de marketing ont toujours apporté la même réponse à cette question, et les exemples ne manquent pas dans le monde des entreprises et même dans notre vie de tous les jours. En cas de grandes difficultés, il est alors urgent de se recentrer sur l'essentiel et de revenir aux fondamentaux d'une organisation, d'une entreprise ou d'une vie. Lorsque tu ne sais pas où tu vas, regarde d'où tu viens, dit fort justement le proverbe africain.

Quelle Europe ?

Le problème de l'Europe, c'est qu'elle ne dispose pas vraiment de fondamentaux. Il lui manque un socle

fondateur, qui trace un chemin bien éclairé vers un futur radieux et partagé par tous les peuples, qui s’unissent et se retrouvent pour écrire leur histoire commune. Bref, il n’existe pas de projet ni encore moins de vision pour l’Europe.

Commençons par là et décidons que la France va imposer sa vision de l’Europe à tous, mieux encore elle va la faire partager plutôt que de l’imposer. Qui d’autre que la France, pays des droits de l’homme et des constitutions démocratiques, pilier de la défense européenne, membre fondateur historique de la communauté européenne et de l’axe franco-allemand, centre de gravité culturel entre les pays dits « du nord » et ceux dits « du sud », est mieux placé pour finir le travail inachevé par les conscrits du Général de Gaulle et ceux de François Mitterrand ? Pourquoi ne prendrions nous pas une nouvelle fois des responsabilités historiques dans le feuilleton de la construction européenne, de celles qui rentrent par la grande porte dans les livres d’histoire et envoient leurs acteurs directement au Panthéon ?

Il s’agira bien sûr de faire les choses dans le bon ordre, en commençant par faire accoucher notre peuple français d’une vision commune de l’Union Européenne et de la place de la France dans cette union. C’est le b.a.-ba d’un programme politique digne de ce nom. Il me semble, vu d’en bas, apercevoir trois chemins et trois destinations distinctes qui peuvent trouver sens auprès de chacun d’entre nous.

La vision d’une Europe des nations, où les états cèdent assez peu de leurs prérogatives nationales, est assez clairement exposée et défendue par le front national et une partie de la droite conservatrice. Cette vision séduit beaucoup d’hommes et de femmes politiques, à gauche comme à droite, qui voient d’un mauvais œil les transferts de pouvoir s’opérer au profit des institutions européennes. Peu osent cependant l’avouer et les plus jeunes d’entre eux, plutôt décomplexés sur ces sujets, risquent de gonfler les rangs de ce courant de pensée, au fur et à mesure qu’ils s’assiéront sur les confortables privilèges que la République leur accorde tout au long de leur carrière politique.

Si nous voulons aller vers une Europe des nations, nous sommes en train de faire fausse route sur de nombreux sujets et il est temps de rétablir les bons équilibres entre les centres de décisions parisiens et bruxellois. Ainsi, par exemple, une Europe des nations pourrait se voir doter d'une mutualisation des secteurs industriels stratégiques pour lesquels la concentration et la compétition internationale sont telles que seul des conglomérats à taille européenne sont capables de tirer leur épingle du jeu. Ce pourrait être le cas de l'automobile, des industries aérospatiales et de défense ou bien encore de la sidérurgie, du cinéma ou de certains secteurs du numérique.

Une Europe des nations pourrait également choisir de mutualiser sa diplomatie avec les plus grandes puissances économiques mondiales, histoire de peser d'égal à à égal avec la diplomatie américaine, chinoise ou demain indienne. A l'inverse, elle laisserait aux états souverains toutes les compétences pour organiser au plan national la diplomatie ou l'économie de tout ce qui ne rentre pas dans le périmètre de mutualisation. Un système monétaire innovant, avec pourquoi pas un euro à deux vitesses,

redonnerait un peu de souplesse aux états qui redeviendraient maîtres de leur budget national et de leur fiscalité. Chaque compétence n’aurait qu’une forme d’attribution, nationale ou européenne, mais jamais les deux à la fois.

A l’inverse, une Europe fédérale devra mener à grand train l’harmonisation de tous les composants clés de son économie et de sa réglementation. Fiscalité, réglementation et couverture sociale, stratégie industrielle et répartition équilibrée des pôles économiques et industriels en Europe, extension de la zone Euro et Schengen, défense et diplomatie unique, renforcement des régions et diminution drastique des pouvoirs nationaux. Bref, un vrai cauchemar pour des femmes et hommes politiques dont la plupart ne parlent même pas l’anglais.

L’idée médiane d’une Europe à deux vitesses était, fût un temps, le cheval de bataille de Nicolas Sarkozy. Construit avec les pays les plus déterminés pour une Europe des peuples, un noyau dur s’accaparerait l’essentiel des pouvoirs européens, réduisant au rang de partenaire

économique la communauté satellite d’états nations, qui. ne sont pas encore disposés à abandonner une forte part de leur souveraineté. Nul doute que les anglais et certains pays nordiques trouveront leur place dans cette nouvelle communauté satellite, une question reste en suspens : où se situera le couple franco-allemand dans cette configuration ?

La succession des crises économiques en Europe, le rejet de plus en plus récurrent des politiques d’austérité, la montée en puissance de nouveaux partis politiques comme Syriza ou Podemos ainsi que celle des partis europhobes, sont autant de signes annonciateurs d’un besoin profond de réinventer l’Europe. Si nos dirigeants français ne se saisissent pas de cette opportunité historique, d’autres le feront sûrement à leur place, affaiblissant au passage un peu plus notre rayonnement sur la scène internationale.

Le temps est venu de l’omelette européenne, sonnant le bon moment pour commencer à casser quelques œufs.

– Troisième partie –
Agir en sincérité

11 –Contre-pouvoirs

Le dynamisme et la pérennité d'une démocratie s'apprécient notamment par la bonne santé de ses contre-pouvoirs. Tout bâtisseur d'une organisation sociale, à l'échelle d'un pays, d'une entreprise ou d'un club de sport, doit faire une place, dans son projet, aux forces contraires qui serviront d'appui à son édifice social. L'affaiblissement des contre-pouvoirs dans une organisation est un marqueur précoce d'une initiative, organisée par une minorité, visant à renforcer son autorité.

La déliquescence progressive des contre-pouvoirs dans les démocraties modernes, sous l'emprise du capitalisme financier, n'est plus un sujet d'analyse ou de débat, c'est désormais un fait avéré. Les médias et les syndicats sont les plus mauvais élèves de la classe. Ils sont souvent rejoints

dans leur atonie par les élus des oppositions, plus concernés par leur petite carrière ou la bienveillance des lobbyistes en tout genre. Les consommateurs résistent encore un peu à la charge des pourfendeurs de démocratie en gants de velours.

L'analyse comparative avec le rôle des contre-pouvoirs dans une entreprise privée s'avère une fois de plus pertinente. Pour le chef d'entreprise ou le directeur marketing, la prise en considération des contre-pouvoirs est intégrée dans la stratégie et leurs interactions avec l'entreprise sont optimisées pour servir la politique décidée par les actionnaires. Qui sont-ils ? Ils se présentent sous forme de clients, de fournisseurs, de concurrents, de réglementations ou encore d'associations de consommateurs. Qui les dirige ? Le marché, c'est-à-dire le peuple économique. Qui les influence, les oriente ? L'entreprise elle-même, les concurrents, les médias, les leaders d'opinion, les pouvoirs publics.

L'observation de la performance économique des entreprises au travers du prisme de leurs forces contraires

met en évidence des faits qui confortent leur modélisation dans une règle applicable à toute forme d'organisation sociale : le manque de contre-pouvoirs tue la démocratie au profit du totalitarisme, l'abus de contre-pouvoirs tue la démocratie en l'asphyxiant jusqu'au totalitarisme. Dans le premier cas, le totalitarisme s'installe doucement et sinueusement, dans le deuxième, il arrive généralement par la révolution.

Les entreprises qui n'ont plus de contre-pouvoirs sont celles ayant réussi à se hisser dans une situation de monopole ou de quasi-monopole, voire d'oligopole complaisant, en se partageant le marché sous le manteau avec un ou deux concurrents. Le monopole est au totalitarisme ce que la concurrence est à la démocratie. L'histoire nous a montré que le destin de ces entreprises n'est pas toujours idyllique. Certaines d'entre elles ont été dépiécées par la force publique, qui joue son rôle de régulateur lorsque la démocratie économique semble trop menacée. Ce fut le cas de plusieurs géants industriels américains (Standard Oil ou plus récemment AT&T) qui ont vu leurs rêves hégémoniques se briser sur les récifs de l'État fédéral. En

France, ce sont surtout des entreprises publiques comme France Telecom, la Poste ou la Sncf qui ont vu leurs monopoles céder aux fourches caudines bruxelloises.

D'autres ont tout simplement sombré dans le sommeil et la paresse, risque inhérent à toute activité de dictature trop aboutie. Cet endormissement des entreprises en situation de monopole provient généralement de l'absence ou du retard en matière d'innovation et d'un rendez-vous manqué avec les grandes ruptures technologiques ou sociétales. On se souvient encore du quasi-monopole mondial de Boeing ou d'IBM, en France d'Alcatel.

Certaines d'entre elles ont parfaitement rebondi et se portent à merveille. En retrouvant un univers concurrentiel, elles sont désormais plus petites, plus solidaires et plus fortes, à croire que la théorie de Bernard Werber dans « La voix de la terre » (editions Albin-Michel) est vraiment universelle. En effet, Il conditionne la subsistance des espèces sur terre à ces trois caractéristiques essentielles. Peut-être manque-t-il encore à ces entreprises un zeste supplémentaire de féminité pour

que la prédiction de Monsieur Werber soit tout à fait applicable aux peuplades économiques.

L'histoire de l'humanité moderne nous montre les mêmes causes et les mêmes effets. Ainsi, peu de régimes totalitaires résistent à l'usure du temps, aux forces insurrectionnelles ou à la foudre des gardiens internationaux de la paix et des ressources en sous-sol. Notre histoire contemporaine est riche de régimes totalitaires des deux tendances, ceux arrivés par la force, comme Cuba ou la Birmanie et ceux arrivés par une démocratie qui perd petit à petit ses contre-pouvoirs, ce fut le cas de la Tunisie de Benali, de la Russie de Poutine et bien plus tristement encore de l'Allemagne d'Hitler.

Un check-up complet de nos organes affectés aux forces contraires est donc un exercice salutaire et indispensable pour quiconque se préoccupe de la bonne santé de la démocratie qui le protège.

Profession opposant

L’opposition parlementaire est par nature le premier et le plus institutionnel des contre-pouvoirs. Selon leur chambre d’appartenance, députés et sénateurs, en situation de minorité, disposent de divers leviers de pouvoirs qui les autorisent à exercer ou mettre au grand jour une force ou des arguments contraires aux choix politiques majoritaires. Des années de paysage politique bicéphale, avec un clivage gauche-droite qui tourne à la caricature et la professionnalisation croissante de nos femmes et hommes politiques ont réussi à créer un microcosme où les forces contraires ne s’exercent plus que de manière stérile. Le blanc est le contraire du noir et la réciproque est instantanée dès que le pouvoir change de camp. Vue de l’électeur spectateur, l’opposition parlementaire ressemble le plus souvent à un spectacle de mauvais clowns où la mauvaise foi et le calcul politique règnent en maîtres, relayant le bon sens hors de l’arène.

Il est vraisemblable que les systèmes politiques basés pendant une longue durée sur un couple majorité-opposition s’avèrent moins efficients que ceux qui reposent sur un trio ou quatuor de forces contraires et

complémentaires. Là où les coalitions sont nécessaires, la raison l'emporte le plus souvent et oblige les forces en présence à des compromis pragmatiques, qui de surcroit ne seront pas démolis à la prochaine alternance. Certes, la gouvernance par coalition génère aussi son lot d'immobilisme ou d'impasse, nos amis belges en savent quelque chose, mais un rapide tour d'horizon des réussites européennes de ces vingt dernières années plaide en faveur des contre-pouvoirs pluralistes.

La France n'a manifestement pas la culture du centre ni de la coalition, espérons que les mentalités finissent par évoluer car la complexité de la politique moderne et les enjeux qu'elle représente aujourd'hui ne sont plus vraiment en phase avec sa représentation archaïque par un tiroir de gauche et un tiroir de droite.

Génération Murdoch

Les médias sont dans une démocratie un contre-pouvoir et par écho un enjeu de pouvoir essentiel. Tout dictateur en

herbe en tire l'enseignement dès les premières heures de règne et commence toujours son œuvre par la capture de la télévision, puis par la mise sous muselière de la presse et des médias en général. L'avènement des médias sociaux est un véritable casse-tête pour les apprentis dictateurs, qui ne savent pas se doter des moyens d'arrêter la prolifération de la mauvaise information, c'est-à-dire l'information brute, de mobile en mobile ou de cybercafé en bibliothèque universitaire.

Mais la censure de l'information, comme un virus mutant qui s'adapte aux nouveaux antibiotiques, a su prendre des formes les plus diverses et frapper jusqu'au cœur des démocraties les plus solides. Tout le monde a en tête et montre du doigt la partie visible de cet iceberg qui, de la Russie à la Chine, jusqu'à la Corée du Nord, reformule à sa guise le menu et la recette de l'information servie au peuple, bafouant Charlie à la moindre occasion. Bien sûr, nous contestons, à juste titre, l'appellation démocratie à tous ceux qui ne respectent pas la liberté de la presse, mais que dire de cette liberté dans un pays qui a vu descendre dans la rue cinq millions de personnes pour défendre une

presse libre, sans s’inquiéter un instant que celle-ci soit majoritairement sous contrôle de l’oligarchie des puissants.

En France, en Angleterre, aux États-Unis et dans l’immense majorité des démocraties occidentales, la quasi-totalité des médias est devenue un ersatz de contre-pouvoirs, rendus inoffensifs, dociles puis complices par de redoutables mécanismes convergents. C’est en discutant avec des dizaines de français d’en bas, y compris dans des milieux intellectuels d’ingénieurs ou enseignants, que je me suis rendu compte à quel point il est difficile, voire impossible, pour l’électeur moyen, d’accéder à la bonne information.

Moi-même, pour alimenter mon questionnement et mon raisonnement qui m’ont conduit à écrire ce livre, j’ai dû faire preuve de curiosité et de persévérance pour toucher du doigt, souvent de façon parcellaire, les vraies informations qui révèlent les vrais enjeux politiques de notre société contemporaine. La neutralisation du pouvoir de vérité des médias repose sur une stratégie à trois piliers.

Le premier pilier est l’abondance. En multipliant les canaux d’information, les chaines de télévision, les radios, les titres

de presse et les sites internet d’information, en inventant les chaines d’information en continu et leur boulimie de faits divers en temps réel, le système capitaliste de l’information a créé une gigantesque cacophonie médiatique ou la « breaking news » de 18H32 chasse celle de 14H14 du devant de la scène. Trop d’information tue l’information. Il est d’ailleurs intéressant de constater que les entreprises sont confrontées à une problématique analogue avec l’utilisation sur-intensive des e-mails. Ainsi, de nombreux chefs d’entreprises, vigilants et soucieux du bon fonctionnement du système d’information et de communication, ont dû faire la police pour réglementer et juguler l’usage des mails par les collaborateurs.

La société de services informatiques Atos Origin a même poussé le raisonnement jusqu’à l’interdiction des e-mails pour la communication interne, remplacés par un système de messagerie instantané beaucoup moins envahissant. Corinne est assistante de direction dans une PME du sud de la France. J’ai eu l’occasion de me pencher sur l’optimisation de son travail et elle m’avouait recevoir plusieurs centaines de mails par jour, à tel point que

parfois, la journée ne lui suffisait plus pour en effectuer une lecture attentive. Il faut dire que dans son entreprise, les collaborateurs ont la fâcheuse habitude de multiplier les copies ou les transferts de mails, quand ils ne jouent pas avec les copies cachées, histoire de rajouter un peu d'intrigue et de politique au brouhaha qu'ils alimentent frénétiquement.

Il existe en France et dans le monde des milliers d'entreprises comme celle de Corinne, où le système d'information est défaillant par saturation. Lorsque le dirigeant n'y prend pas garde et s'il n'intervient pas pour rendre l'information moins inaudible, il fait courir à son entreprise des risques de défaillance chronique, tout simplement parce que certaines informations essentielles, noyées au milieu d'une marée d'e-mails futiles et chronophages, n'auront pas été traitées suffisamment rapidement ou avec les égards qu'il aurait fallu. C'est souvent le système de décision de l'entreprise qui pâtit le plus de cette maladie rongeuse.

Malheureusement, dans le chahut incessant de l’information instantanée de notre système médiatique, les vigies capables de nous alerter et de remettre de l’ordre, du sens et de la priorité dans les informations, sont beaucoup trop rares et trop inaudibles. Elles sont à peu près inexistantes dans les grandes chaines nationales de télévision, TF1, France télévision et M6 et les deux chaines d’information en continu, BFM TV et LCI. Quelques rares émissions de Canal + d’avant sa Majesté Bolloré, la cinq ou Arte, échappent de temps en temps à la futilité ambiante. Il faut aller fouiller chez Mediapart ou dans le Canard enchainé pour espérer accéder de manière récurrente et suivie aux informations essentielles et à leur mise en perspective, afin que le lecteur puisse les appréhender à leur juste valeur.

La culture du zapping, de l’information instantanée, la disparition progressive de la réflexion au profit de la réaction et la désinformation organisée, devenue jeu d’enfant sur internet, contribuent à l’amplification exponentielle de ce chahut de l’information.

Pour se défendre, les rédactions ou les journalistes vedettes peuvent opposer qu'ils traitent eux aussi dans leur 20 heures des paradis fiscaux, de l'inflation, du pouvoir d'achat, des vrais chiffres du chômage et de la compétitivité des entreprises françaises. Ils omettront assurément de préciser qu'ils traitent le sujet comme un fait divers et qu'ils ne franchissent jamais le Rubicon des tabous de l'oligarchie. Le scandale des paradis fiscaux en est la brillantissime illustration. La bande à PPD a ainsi réussi, pendant des années, à faire croire à tous mes amis mal informés que le scandale des paradis fiscaux était incarné par les comptes en Suisse de Jérôme Cahuzac, Johnny Halliday, des tennismen français ou de quelques patrons du CAC 40.

Mieux, ils ont relayé avec beaucoup de zèle et d'incompétence, à moins que ce ne soit de la malhonnêteté (?), les propos de Nicolas Sarkozy, jurant avoir sauvé l'Europe de la crise de 2008 et tordu le cou aux paradis fiscaux. Comment peuvent-ils ignorer à ce point que le vrai problème des paradis fiscaux concerne l'optimisation fiscale des grandes entreprises, grâce à la technique des prix de

transfert et de domiciliation des marques, brevets et autres marges arrières, dans un réseau de paradis fiscaux interconnectés en temps réel, où il suffit qu'un seul d'entre eux reste opaque pour que tout le système devienne un trou noir pour les administrations fiscales du monde entier.

Quand un canadien en fait un film choc, cela devient un bon sujet de 20 heures, qui sera traité à peu près avec le même niveau d'investigation que « la famille Bélier » la veille ou « les visiteurs 3 » le lendemain. Comment des journalistes ou des rédactions toutes entières peuvent-ils laisser nos ténors politiques proférer des mensonges, des détournements de sens ou des inexactitudes notoires à longueur de journées sur nos ondes de télé et de radio, sans les interpeller ou les contredire ? Pourquoi ne parlent-ils jamais des taux d'imposition effectifs des sociétés du CAC 40, pourquoi parlent-ils de l'optimisation fiscale de Google ou Facebook en oubliant systématiquement celle d'AXA, de BNP Paribas, de Vinci, Bouygues ou Carrefour ? Pourquoi n'ont-ils jamais calculé, une fois dans leur vie, le vrai chiffre de l'augmentation des dépenses contraintes pour les ménages modestes ces vingt dernières années ? Pourquoi

n’expliquent-ils jamais aux français ce qui se cache réellement derrière les fameuses « charges des entreprises », dont tout le monde parle mais personne, ou presque, n’en connait le contenu ?

La réponse est dans les deux autres piliers de la censure machiavélique des médias.

L’indépendance des médias, ou plus exactement leur dépendance, est la clé du deuxième pilier. Du côté des télévisions, l’œuvre est à peu près achevée. Une chaine de télévision, comme toute entreprise ou organisation, est soumise à des contraintes budgétaires et financières. Globalement, son fonctionnement est asservi à ses recettes publicitaires et à une éventuelle redevance ou abonnement. Ses investissements et sa trésorerie sont directement sous la tutelle de son actionnaire principal. En trustant l’immense majorité des conseils d’administration et des recettes publicitaires de nos grandes chaines de télé nationales, y compris les chaines publiques, l’oligarchie de l’ombre a solidement implanté les fondations du deuxième pilier de la censure.

Canal + était la seule grande chaine qui semblait encore résister à l’influence de la tutelle, protégée par les recettes des abonnements et la survivance du fameux « esprit Canal » d’origine. Celui-ci a résisté à ses précédents actionnaires, il n’aura malheureusement pas cette chance avec Vincent Bolloré, lui qui adore le mélange des genres et qui rêve de réinventer le forum romain, sans les guignols de l’info, sur les planches dorées de son yacht.

Les radios et la presse, écrite ou internet, échappent plus facilement à cette boulimie possessive de l’oligarchie. Il faut dire que les enjeux sont moindres. A la décharge des radios, leur raison d’être et leurs heures d’écoute rendent leur mission d’information plus compliquée. Les soirées radios sont globalement boudées par les auditeurs, à l’exception des amateurs de sport ou de musique. La journée est réservée aux confidences sur l’oreiller pour un auditoire restreint, seules les matinales disposent d’un vrai pouvoir de vérité. Elles ne l’utilisent guère, mais le cerveau du matin n’est pas suffisamment disponible ou attentive pour des messages politiques ou économiques de haut vol. Toutes les matinales préfèrent donc elles aussi surfer sur

l’actualité et surtout, elles utilisent à peu près les mêmes journalistes que les grandes chaines de télévision…

Le troisième pilier s’est construit en douceur, par un phénomène d’auto-attractivité entre trois mondes, réputés pourtant étanches dans toute bonne démocratie qui répartit consciencieusement les pouvoirs. Ainsi le monde du marché et de la finance, le monde des médias et celui de la politique ont croqué ensemble et de manière irréversible, dans la pomme du péché de conflit d’intérêt. Côté cœur, mariages, unions libres et adultères, côté fun, soirées VIP ou week-ends branchés à la Mamounia de Marrakech et côté puissance, invitations sélectives aux cérémonies de Bildeberg ou aux cercles de pouvoirs en tous genres, la mise sous tutelle des leaders d’influence politiques et médiatiques par les oligarques du pouvoir est une des réussites les plus spectaculaires du capitalisme moderne. Il s’agit là d’un véritable travail d’orfèvre, où le hasard n’a nullement sa place.

L’occasion est venue de rendre honneur à Mediapart et à son fondateur Edwy Plenel. En prenant le relai d’un Canard

enchainé un peu fatigué, avec des méthodes d'investigations plus musclées et un focus éditorial beaucoup plus réduit, il constitue l'un des derniers bastions du réel contre-pouvoir des médias en France. Il est un journaliste engagé et très exigeant avec lui-même, comme avec les autres journalistes, ce qui lui vaut le rôle de mal-aimé du paysage journalistique français. Il est vrai qu'il n'est pas toujours tendre avec ses confrères et encore moins avec les politiques, quand il défend par exemple sa conception du journalisme dans son livre « Le droit de savoir » (Editions Don Quichotte).

Non seulement, Mediapart révèle ce que les autres ne trouvent pas, faute de chercher, mais il challenge par la même occasion ses confrères, qui se sentent un peu obligés de se remettre à chercher, afin d'éviter un ridicule trop embarrassant. Idéalement, nous aurions besoin d'un panorama médiatique flanqué de cinq ou six Mediapart, réellement apolitiques et boostés au journalisme du couteau entre les dents. Qui aime bien châtie bien, un Mediapart moins catalogué à gauche, avec un Edwy Plenel plus soucieux de son impact médiatique et de son charisme

que de son égo d’écorché vif, pourrait jouer un rôle encore plus capital dans la survie de nos valeurs démocratiques.

Camarade bourgeois

Il est toujours très difficile de taper sur la tête des syndicats sans passer pour un bourgeois capitaliste. Qu’à cela ne tienne, je souhaite m’en donner à cœur joie. S’il fallait résumer en trois mots le syndicalisme en France au XXIème siècle, ce serait injustice, inefficacité et asservissement. Injustice parce que, en choisissant de défendre en priorité les avantages acquis et surtout en abandonnant lâchement des pans entiers du secteur privé, pour se concentrer sur la fonction publique et certaines grandes entreprises nationales, ils ont laissé sur le carreau les chômeurs et la plupart des travailleurs précaires. Totalement ininspirés par les tendances lourdes de la mondialisation, ils sont restés arcboutés sur les glorieuses victoires de leurs ancêtres vivant en économie de production. Incapables de renouveler les idées syndicales, ils se sont alors enfermés dans des postures stériles et particulièrement inefficaces.

Avec un taux de syndicalisation d'environ 8%, parmi les plus faibles des pays de l'OCDE et qu'il faut réduire au moins de moitié si l'on exclut le secteur public, comment ne pas parler d'échec majeur et collectif du syndicalisme français.

Son asservissement, vilement mené par les pouvoirs économiques et politiques de tous bords depuis le choc pétrolier, en est vraisemblablement la cause. Les responsabilités et les mandats octroyés au sein des organismes paritaires, ainsi que les comités d'entreprises et délégations horaires, sont ses principales sources de financement. Le cumul des mandats, dénoncé lorsqu'il concerne les politiques, mais plébiscité par les élites syndicales, constitue le dernier coup de pouce génétique à l'éclosion d'une nouvelle espèce, celle des bourgeois syndicaux. Le bourgeois syndical est aisé à reconnaitre, d'abord il est complètement déconnecté du monde du travail, puisqu'il a gravi un à un tous les échelons du parcours confédéral, décrochant au passage un billet sans retour dans le monde du travail, sous la forme d'une délégation horaire à plein temps dans sa section syndicale puis dans les instances nationales. Ensuite, le bourgeois

syndical est ultra-conservateur, opposé par principe à toute forme de changement, il entasse ainsi dans son grenier social toutes les conquêtes obtenues, à la force de palabres de salons ou de luttes de barricades. C’est ainsi qu’il niera, avec un aplomb qui le ridiculise, l’obsolescence de la prime de charbon chez le conducteur de TER ou de bus SCNF ou bien encore les insupportables privilèges dont continuent de se pavoiser ses meilleurs amis dockers du port de Marseille.

Défendre l’indéfendable est la marque de fabrique du bourgeois syndical. Empêtré dans la lutte des classes, il fait fi du bon sens paysan et prend parti fait et cause contre le vilain patron, forcément vilain, puisque patron. Il laisse ainsi proliférer au sein de son troupeau les brebis les plus galeuses et souvent contagieuses, mais qui ne peuvent pas l’être, vu qu’elles sont du bon côté de la lutte ouvrière. Pierrot a bien connu ce côté obscur de la guérilla sociale. Informaticien doué et insouciant du début des années 80, ce jurassien a réussi, comme nombre de ses camarades de classe pas spécialement conditionnés aux valeurs du patronat scélérat, à créer sa petite entreprise de services

informatiques. Alimenté par le bon sens du terroir et les vents favorables des années 90, il se retrouva vite à la tête d'une PME à vocation nationale et fit la découverte du syndicalisme dans une période où ses salariés étaient plus préoccupés par le prochain pot de bienvenue ou leur week-end à la montagne que par la lutte des classes. En bon élève, il prit à cœur son devoir social et organisa même avant l'heure les 35 heures dans l'entreprise, à la faveur des lois de Robien. Il allât jusqu'à dénicher lui-même un délégué syndical qu'il jeta dans les bras de la CFTC pour avoir le droit de conclure un accord, pourtant plébiscité par l'ensemble des salariés.

Etrange destin que celui de Gilles de Robien. Inventeur des 35 heures, il n'en tira ni gloire de ses ennemis montagnards, ni haine de ses amis girondins. Dépossédé de son idée centriste par les socialistes, rappelant au passage que le centre a souvent plus d'idées que de charisme, il dut en lâcher la paternité à notre Martine nationale, qui s'empressa de lui rajouter un vernis marxiste avant de devenir le souffre-douleur de plusieurs générations de libéraux républicains allant jusqu'à attribuer aux 35 heures

les défaites françaises qui suivirent en coupe du monde de football. Dans ce contexte euphorique de la fin du XXème et du début du XXIème siècle où la croissance éternelle semblait de retour, Pierrot expérimenta, d'abord avec un étonnement amusé, puis avec un courroux mal maîtrisé, ce qu'il conviendrait d'appeler un must dans l'absurdité sociale. Le jeu commença à s'installer sournoisement et il vît tour à tour apparaître de nouveaux délégués syndicaux, directement nommés par leur centrale et qui, sans aucune légitimité dans l'entreprise, ont commencé à répandre le discours de la lutte des classes, parfois emboités par certains élus du comité d'entreprise ou du CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail), plus préoccupés de la protection de leurs arrières que guidés par une altruiste vocation de servir leurs collègues de travail.

Johnny, c'était son surnom, faisait partie de cette nouvelle race d'informaticiens, inconnue jusqu'alors, dont l'objectif était avant tout la survie dans un environnement confortable, au détriment du carburant indispensable de toute entreprise, la valeur ajoutée. Alors, Johnny estima que sa guitare était un élément essentiel de son bien-être au

travail et l’une des agences de Pierrot prit l’allure d’un club underground de jour. Devant un tel affront, il saisit, sans scrupule aucun, l’article L122 du code du travail, celui qui qualifie la faute grave et la cause réelle et sérieuse. Il engagea sans plus tarder la procédure de licenciement. Madame l’inspectrice du travail, visiblement élevée sur les bancs de la bourgeoisie syndicale, comme nombre de ses collègues, lui tint à peu près ce langage. Si ce Monsieur Johnny, au demeurant fort sympathique et enjoué, souhaite conserver son poste au sein de votre entreprise, la tradition du dialogue social, traduisez par là le corporatisme syndical, veut que nous respections ses volontés. Il restera donc dans votre entreprise aussi longtemps que bon lui semblera, sous la haute protection que lui confère son mandat de délégué syndical. C’est ainsi que Johnny revint jouer de la guitare au bureau jusqu’à ce que ses propres collègues le chassent, agacés et humiliés par une telle ineptie.

Bien sûr, il s’agit d’un exemple à charge, bien sûr, il existe des milliers de belles vocations syndicales hautement respectables et autant de cas abjects de patrons voyous,

mais en continuant de défendre la guitare de Johnny, les réunions Ricard des dockers de Marseille ou les primes de charbon, le syndicalisme français a perdu son plus bel atout, qui en a fait sa force avant les trente glorieuses, sa crédibilité.

La défense à tout prix du CDI, contrat à durée indéterminée, depuis une dizaine d'années, constitue un bel exemple de l'échec syndical et de sa profonde injustice. En surprotégeant les copains, ceux qui ont eu la chance d'un emploi en période faste ou en environnement protégé, les dirigeants syndicaux ont creusé un fossé de plus en plus infranchissable entre un monde du travail sécurisé et un autre fait de précarité. Au lieu de passerelles, ils ont fabriqué des ponts-levis, désespérément fermés aux salariés en CDD, contrat à durée déterminée ou intérimaires, avec la complicité des instances prudhommales, devenues en quelques années des épouvantails à embauche au lieu de jouer leur rôle de juge de paix. Le résultat est sans appel. Le chef d'entreprise est devenu allergique au CDI et le restera jusqu'à nouvel ordre. Le jeune et le sans diplôme sont condamnés à la précarité,

ils n’accéderont jamais à la propriété, faute de pouvoir présenter le fameux sésame à leur banquier et ne se logeront décemment que s’ils ont la chance d’être bien nés ou de convaincre un ami ou un membre de la famille, de leur prêter caution.

Le plus grand service que nous pourrions rendre à nos syndicats serait de les dissoudre, seul remède efficace à leur refondation, tant l’arthrose qui les habite est tenace. Le scandale de la CGT et de l’appartement de son leader suprême montre, d’une façon implacable, à quel point la professionnalisation du syndicalisme en France et l’attraction naturelle qu’exerce le pouvoir sur l’individu conduisent à une dérive du système. Le cumul des mandats est nuisible en politique, il l’est encore plus en matière syndicale, la grande réforme devra également prévoir de limiter leur durée d’exercice.

Jacques Benoit s’est rendu célèbre dans les années 80 pour avoir porté le dialogue social dans l’entreprise à son apogée. Il est le seul patron de l’hexagone qui a osé se présenter à maintes reprises devant les urnes. Les

électeurs n’étaient autres que les salariés de son entreprise de cacahuètes et fruits secs, invités à lui attribuer une note de zéro à dix. Vedette des plateaux télé de l’époque, il est l’auteur de l’histoire du patron élu : « L’entreprise démocratique » (Editions Chroniques Sociales). Pour avoir bien connu cette entreprise de Saint-Bonnet-de-Mure, je reconnais avoir été impressionné par le charisme de cet homme et la complicité qui se dégageait avec ses ouvrières, galvanisées par la musique diffusée dans l’usine et les banderoles d’allégresse au plafond. Et puis vint le temps des vaches maigres et des diktats de la grande distribution, puis le premier plan social et au bout du chemin, dans un scénario quasi hitchcockien, la sentence absolue, la note fatidique qui descend en dessous de la moyenne. Condamné à tenir sa promesse, Jacques démissionna de son poste de Président Directeur Général et c’est comme actionnaire principal qu’il se résolût un peu plus tard à céder ce qui restait de l’entreprise à un industriel allemand.

Ce fameux dialogue social, serpent de mer infatigable de nos joutes politiques, tour à tour absent, insuffisant, en progrès ou omniprésent, reste le plus souvent inefficace en

comparaison avec certains voisins européens. Nos amis allemands ont la culture du dialogue social, alors pourquoi ne l'aurions-nous pas ? Peut-être parce qu'un dialogue se joue à deux et non à trois, l'ingérence permanente de l'État dans les débats est une des causes de leur stérilité. Les syndicats patronaux français ont aussi une lourde part de responsabilité dans l'échec d'un dialogue social à l'allemande. N'oublions pas qu'ils sont, avec la complicité du politique, les instigateurs de cette démarche d'asservissement visant à fagociter les syndicats de salariés pour mieux les contrôler. Et pour connaitre en détail le fonctionnement de certains d'entre eux, il est effarant de constater à quel point les chefs d'entreprises se soucient aussi peu de la qualité de leur représentation collective. Depuis le CIDUNATI et la disparition des petits commerçants, en passant par l'industrie et les services, on ne compte plus le nombre d'occasions manquées, par les branches professionnelles, de réfléchir ensemble et apporter des réponses solidaires efficaces aux nouvelles menaces et opportunités de la mondialisation de nos économies.

Au contraire, les dirigeants et responsables de nos grandes organisations patronales ont usé plus de petits fours et de charentaises en pré-retraite que de neurones innovants, lorsqu'ils n'étaient pas occupés par le sport national des petits arrangements entre amis, au détriment de l'intérêt général. Il ne s'agit pas de tomber dans la caricature stigmatisante et je tiens à rendre hommage à celles et ceux qui agissent avec foi et efficacité au service d'une profession, mais il est sûr que, lorsque l'heure de la refondation syndicale sera venue, les fédérations professionnelles devront élever leur niveau de compétence dans des proportions vertigineuses. L'exemple récent de la Cooperl et de son courageux pied de nez à sa fédération de tutelle, illustre à merveille l'effort qu'il reste à accomplir.

Ne soyons pas trop injustes avec nos leaders syndicaux car la mondialisation ne leur a guère facilité la tâche. Le pouvoir des délocalisations a rendu bien souvent impuissante la lutte syndicale, renvoyant salariés et patrons dans la même galère, ces derniers ayant néanmoins vite compris comment en sortir, en revisitant de fond en comble la stratégie de leur entreprise. La mondialisation de

l’économie a durablement appauvri le contre-pouvoir tenu par les travailleurs, il faudra faire avec cette évidence, tant que le besoin de main-d’œuvre restera inférieur à son offre sur notre planète.

Super Consommator

Le consommateur deviendra-t-il alors le rempart le plus solide contre l’hyperpuissance de l’oligarchie de l’ombre ? J’en suis personnellement convaincu, même si ma formation marketing me rappelle combien le chemin sera semé d’embûches. Une fois encore, un détour par le monde de l’entreprise est fort utile pour appréhender les enjeux de pouvoir autour du consommateur. Partout dans le monde, les scandales du sang contaminé, de la vache folle, du médiator, du lait chinois ou de la viande de cheval, ont tous contribué à nourrir un puissant anticorps chez le consommateur, en charge de sa sécurité. C’est à ce jour le seul véritable contrepouvoir tenu par le consommateur et redouté comme la peste par les grandes entreprises et les pouvoirs publics. Un fait divers de santé alimentaire ou

sanitaire au journal de 20 heures et c’est un cours de bourse qui s’effondre pour les actionnaires ou un placard doré assuré pour la femme ou l’homme politique qui, sans s’avouer coupable, sera tenu(e) comme responsable.

Il faut dire que le réflexe panurgien de survie de la ménagère de moins de 50 ans, face à un sinistre alimentaire ou sanitaire, est impressionnant de violence et d’ampleur. Les grandes enseignes le savent mieux que quiconque et dépensent désormais des milliards de dollars dans la prévention et la gestion de crise. Pour une fois, elles n’ont pas attendu que les états légifèrent et préféré instaurer leur propres normes, HACCP ou ISO 22000 pour les connaisseurs. Les cabinets de conseil en gestion de crise, regorgeant de gourous de la communication, se sont durablement installés au chevet des directions générales ou conseils d’administration. Quiconque n’a pas suivi le dernier séminaire de communication ne pourra porter la bonne parole de l’entreprise, lorsque le tsunami sécuritaire surviendra. Mais le pire n’est pas ici. Ces mêmes entreprises investissent d’autres milliards au chevet de tout ce qui touche au pouvoir, sénateurs, députés, conseillers et

hauts fonctionnaires, afin de tuer dans l'œuf des bébés scandales, avant qu'ils n'arrivent dans le panier de la ménagère. Vraies fausses expertises, œuvres caritatives de façade ou trafic de normes, la sécurité du consommateur est désormais un enjeu de pouvoir colossal. Rassurons-nous, c'est plutôt une bonne nouvelle.

Dans l'entreprise, c'est à la direction marketing que revient le rôle de domptage du contre-pouvoir consommateur. La plupart d'entre elles choisissent de prendre les devants et multiplient les initiatives pour canaliser l'expression populaire et les réactions des citoyens consommateurs. Enquêtes de satisfaction, clubs utilisateurs, associations d'usagers, forums de discussion contrôlés, lobbying auprès des revues ou associations de consommateurs, les professionnels du marketing ont appris à vivre avec leurs clients dans le but de mieux les satisfaire, mais aussi de mieux les connaitre et de mieux les contrôler. En dehors des scandales alimentaires ou sanitaires et de quelques crises d'urticaires épisodiques par-ci par-là, les consommateurs occidentaux se sont laissés docilement anesthésier par les docteurs en mercatique.

Pourquoi le citoyen-consommateur n’a t-il pas encore atteint l’âge de sa puberté et pourquoi Internet n’a-t-il pas encore donné naissance à un Facebook de la ménagère ? Imaginons un instant le raz-de-marée économique provoqué par un réseau social citoyen qui, du jour au lendemain, imposerait à ses centaines de millions de followers un boycott sans pitié et planétaire des pneus Continental, par solidarité avec les ouvriers d’Amiens Nord ou qui mettrait à genou le géant H&M, obligé de tripler le salaire de ses ouvrières au Bengladesh pour mettre fin à l’hémorragie des pertes financières subies depuis le sermon vidéo assassin de Miss Consumer Woman, vu par deux milliards et demi de youtubers ?

Le citoyen-consommateur n’a pas réussi à réconcilier les trois encéphales de son individu. Lorsqu’il est salarié, il pleure sur son bulletin de paie en réclamant plus de salaire et moins de retenues. Devenu consommateur, il peste contre les prix trop élevés et se gave de produits de l’Asie du Sud-Est. Enfin, quand on interroge le citoyen qui est en lui, il veut un état qui le protège contre la mondialisation et les profits de ceux qu’il enrichit pourtant frénétiquement au

supermarché, à commencer par les épiciers en chef. Jean-Pierre, le mari d’une amie, est médecin dans une clinique parisienne, spécialiste de la schizophrénie. Interrogé sur le sujet, il fait d’abord mine de ne pas comprendre puis finit par m’avouer que même les plus pertinentes thèses écrites sur cette maladie ne suffisent pas à produire un début de réponse au problème que je lui avais énoncé.

C’est en retournant au café du commerce ou plutôt au centre social des merisiers, qu’une partie de la réponse existe. Elle a pour nom la résignation, cette force inerte qui chasse ou précède, suivant les époques, les révolutions. Derrière la résignation se cache l’ignorance, orchestrée par la désinformation et la surinformation de notre siècle. « Ecoute-moi, la semaine dernière j’avais la colère contre cet enf...de patron de Canal+ qui vient de virer toute l’équipe des guignols de l’info pour faire plaisir à l’autre bouffon qui va se pavoiser sur son yacht dès qu’il sera élu. Du coup, j’ai résilié mon abonnement et j’ai pris Be-in. C’est alors que j’ai croisé Yassine, qui m’a dit : t’es con ou quoi, les Qataris vont redonner ton fric au bouffon pour une conférence bidon. Tu vois bien que c’est bonnet blanc et

blanc bonnet ». Serguei essaie pourtant régulièrement de se comporter en citoyen-consommateur, mais il se heurte le plus souvent à cette ignorance organisée où tout le monde se cache derrière de multiples marques et enseignes, qui nous paraissent le plus souvent hors de tout soupçon. Histoire de rajouter un peu à son désarroi, je lui fais remarquer qu'il devrait aussi résilier son abonnement de téléphone mobile chez Virgin, qui utilise le réseau SFR, ex propriété du groupe Vivendi, l'actionnaire principal de Canal+. Difficile de s'y retrouver dans cette jungle des marques où les changements de propriétaires sont monnaie courante.

« Tu te rends compte », lui réplique Mathilda, « hier j'ai acheté des tomates bio parce qu'elles avaient de jolies couleurs, nous sommes en pleine saison, je les imaginais récoltées chez un producteur du coin. Quand la caissière m'a signalé que j'avais oublié de peser les tomates d'Argentine, je me suis pris la honte ». Même si le secteur alimentaire fait un peu exception et si les gouvernements successifs gesticulent parfois autour du made in France, du consommez-local ou de la transparence alimentaire, ils

cèdent tous aux coups de boutoir incessants des lobbys industriels. La juste information du citoyen-consommateur est une étape clé dans son réveil et sa marche vers l'accomplissement de son devoir de régulateur de notre société de consommation moderne. Celui qui fera des class actions à la française un cheval de bataille dans son programme politique aura déjà acquis au moins mon soutien et ma reconnaissance.

Politique Academy

Officiellement, la grande différence entre une démocratie et un régime totalitaire réside d'abord dans le pouvoir des urnes. En effet, un pays où chaque citoyen est invité à déposer un bulletin de vote, afin d'élire un candidat lui-même inscrit en toute liberté, est forcément un pays libre et démocrate. Il existe pourtant de nombreux contre-exemples à cette trompeuse évidence. La meilleure façon de confisquer le pouvoir aux électeurs consiste à faire régner la terreur, en éliminant ou neutralisant au préalable tous les candidats crédibles ou encore en faisant peser la

menace sur les électeurs eux-mêmes. Cette méthode présente un inconvénient majeur, elle rend peu fréquentable les dirigeants politiques qui se livrent à de tels dérives. Alors les nostalgiques d'une certaine forme de totalitarisme en Occident ont emprunté au monde de l'entreprise une nouvelle méthode de travail qui a largement fait ses preuves dans les rayons de nos supermarchés. La communication et la publicité se sont révélées des armes d'élection massive redoutable. Le peuple américain a choisi d'en jouer les apprentis sorciers, il pourrait bien en payer un jour le prix fort.

Le financement massif et sans limite des campagnes électorales et l'utilisation abusive et surtout crapuleuse des médias lors des campagnes présidentielles, aujourd'hui aux États-Unis, demain peut-être en Europe, représentent un danger réel pour nos démocraties modernes, surtout lorsque ces médias ont de surcroît perdu leur indépendance. Le français, fût-il moyen, reste encore assez attentif à ce péril, comme aime à le rappeler mon ami Laurent, conducteur routier et très connecté sur l'actualité, lorsqu'il passe de longues heures dans son camion avec la

radio comme seul compagnon. « Aux élections américaines, même une chèvre pourrait se faire élire à la présidence, pourvu qu'elle soit télégénique ».

Il est sain de crier cocorico plus souvent et de rappeler que notre constitution et nos lois, en matière électorale nous protègent assez bien contre les dérives qui commencent à ravager le métier de politicien outre-Atlantique, en le transformant en marionnette à la solde des puissants qui financent sa propre campagne électorale. Barack Obama en a fait les frais à ses dépens, il est pourtant dans le camp démocrate. La limitation des budgets de campagne et la vigilance du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel constituent un rempart précieux qu'il serait prudent de graver dans le marbre de notre constitution. Le temps de présence à la télévision de nos candidats produit un effet similaire à celui de la publicité pour les grandes marques de lessive. Certes, nous ne voterons pas nécessairement pour celle ou celui qui fait preuve du meilleur emballage ou du meilleur slogan au journal télévisé, mais notre cerveau est inconsciemment conditionné pour ne plus glisser dans l'urne le bulletin d'un candidat non estampillé « vu à la télé ».

Opposition parlementaire puérile et égoïste, médias superficiels et infiltrés, syndicats embourgeoisés et décrédibilisés, consommateurs endormis et résignés, notre démocratie est malade mais survit grâce à ses électeurs, seul contre-pouvoir désormais doté en Europe d'une réelle force de frappe et capable de contrecarrer les projets de l'oligarchie de l'ombre. Il suffit d'ouvrir les yeux ou son écran de télévision pour voir à quel point la montée en puissance de Podemos et Syriza, qui incarnent un nouveau visage plus moderne de la politique, inquiète les dirigeants politiques en place car ils s'affranchissent, pour l'instant, des règles de bienséance établies dans les arrière-salons de Davos, Bildeberg, ou Voltaire. Un nouvel axe est peut-être en train de naitre et aligne désormais dans une même vision le citoyen, le travailleur, le consommateur, le blogueur, l'électeur et le politicien. Même au fond de la France d'en bas, certains initiés ont compris ou sont en train de comprendre à quel point le développement de ce nouveau chromosome démocratique risque d'influencer le niveau de dynamisme et de liberté de nos démocraties futures.

12 – Réinventer le discours et l'action politique

Il est temps de faire face à ses responsabilités de sélectionneur national et de rêver du jour où la composition d'équipe et la stratégie de jeu de la Squadra Azzurra serait confiée, par tirage au sort, à un quidam italien, certes plein d'idées et passionné de football, mais sans la moindre expérience. Il se prendrait peut-être au jeu et se glisserait dans le personnage avec la chance de l'audacieux et la réussite de son insolent courage. Le quidam politique que je suis n'est nullement impressionné par l'ampleur de la tâche et ira même jusqu'à prétendre être en capacité de faire beaucoup mieux que les titulaires du pouvoir durant ces vingt dernières années.

Le plus grand ennemi d'une politique efficace et faite pour le peuple est le peuple lui-même. Chacun d'entre nous devra accepter le changement et beaucoup devront renoncer à leurs petits, moyens ou grands privilèges, qui

rongent notre démocratie. Certes, la contrepartie sera de taille, à la hauteur de l'ambitieux programme « Splendeur 2027 », mais les résistances au changement seront telles que le risque d'émeute n'est pas à écarter pour celui qui voudra réformer tout, vite et bien. Même en agissant avec le plus grand souci de justice, le ou les patrons de Splendeur 2027 devront élaborer un plan de communication d'une très grande qualité.

Soyons réalistes, l'avènement du grand réformateur, issu de la France d'en bas et plébiscité par tout un peuple, est aussi probable que celui d'un super-héros sorti directement de la cuisse de Jupiter. Le terreau politique que nous connaissons aujourd'hui n'est absolument pas fertile à de telles ambitions. C'est dommage, c'est affligeant, mais ce n'est pas une fatalité et il appartient à nous tous de provoquer les changements propices à l'émergence de femmes et hommes politiques en capacité de prendre en charge Splendeur 2027 ou quiconque de ses programmes cousins, s'ils sont aussi ambitieux. Il faudra régler, en tout premier ordre, le mal de consanguinité qui atrophie les neurones de dirigeants. Michèle Delaunay le décrit très bien dans un

billet publié sur son blog et qui a fait un mini scandale parmi ceux qu'elle accuse de pratiquer l'entre-soi. Médecin de son métier avant d'entrer en politique, elle démontre comment les gens de son nouveau milieu sont happés, depuis leur sortie de l'ENA ou de Sciences-Po, dans ce qu'elle appelle un tunnel, qui les déconnecte des réalités de la vraie vie et duquel ils ne ressortent jamais ou bien tardivement pour les plus chanceux.

La diversification des filières d'approvisionnement de nos élites politiques et de nos hauts-fonctionnaires est une urgence absolue. Comment y parvenir, tout simplement en instaurant provisoirement un système de quotas, qui deviendra inutile dès lors que les réseaux d'influence de nos grands corps d'état auront perdu de leur superbe et que les petits nouveaux, issus de la société civile et d'autres filières d'enseignement, auront démontré combien la république se porte mieux sans ceux qui finissent par en devenir des sangsues. Il n'est pas question de faire une nouvelle chasse aux sorcières ni de fermer l'ENA, même si la tentation est grande pour celui qui en mesure les ravages, mais simplement de rétablir une saine

concurrence sur un marché du travail qui flirte dangereusement avec une situation de monopole.

L’alternance est le deuxième maître mot dans la réforme en profondeur de nos élites politiques. Il ne s’agit point de celle qui rythme nos gouvernances de la gauche vers la droite et vice-versa mais celle qui jette de véritables passerelles à double sens entre vie politique et vie économique, voire sociale. Une fois n’est pas coutume, prenons la défense de nos politiciens qui ont fait métier de leurs mandats. Le rajeunissement, certes salutaire, de notre classe politique, a largement contribué à cette professionnalisation de la vie politique dès le plus jeune âge. En caricaturant à peine le paysage, nous pouvons identifier trois grandes filières à même de survivre financièrement en politique, celle des vieux ou des riches ou des vieux riches, celle des fonctionnaires qui retrouvent leur emploi en cas d’ingratitude électorale et celles des cumulards, condamnés à ne jamais perdre tous leurs mandats. S’attaquer au cumul des mandats et à leur nombre de renouvellements, sans se préoccuper du statut de l’homme et de la femme politique, présente un risque

inconsidéré, celui d’anéantir la troisième filière sans en créer de nouvelle. Nous reviendrions alors immanquablement à des gouvernants majoritairement issus des rangs des retraités, des nantis et des fonctionnaires.

Ainsi, le statut de l’homme politique doit être créé et bénéficier d’un certain nombre d’avantages, inscrits dans les conventions collectives de toutes nos entreprises et administrations. Celui qui choisit de s’engager en politique doit effectuer un acte civique doté d’altruisme, en contrepartie la société doit favoriser sa réinsertion en le rendant prioritaire et en le protégeant, selon des règles à définir, lorsque les urnes lui auront retiré son mandat ou dès lors qu’il aura atteint les trois mandats consécutifs, ce chiffre étant à prendre comme un exemple indicatif. Les allers-retours entre vie professionnelle et vie publique ne doivent plus être une exception réservée à des opportunistes habiles en conflit d’intérêt ou à des politiciens ratés, mais la règle générale.

La rémunération des mandats politiques devra vraisemblablement être revue par la même occasion, en

l’indexant sur le niveau de responsabilité et en proportion des responsabilités identiques dans l’économie de marché. Ainsi une petite inflation des niveaux de rémunération de nos politiques constituerait une prime à la vocation intéressante, tout en contribuant à atténuer les tentations à la corruption. S’ils étaient défendus par un syndicat, nul doute que nos femmes et hommes politiques seraient déjà descendus dans la rue pour scander de telles revendications, et nombre d’électeurs n’y verraient, à coup sûr, pas scandale.

Fort de cette réforme de l’homo politicus, les stratèges politiques 3.0 s’attacheront à rendre à la politique une échelle de temps en adéquation avec les enjeux de leur mission. Le raccourcissement du mandat présidentiel de sept à cinq ans, voulu par Jacques Chirac et le rallongement de la durée des périodes de campagne électorale, qui peuvent parfois atteindre deux ans sous la pression incessante des médias et des chaines d’infos en continu, ont réduit la durée effective d’un mandat à peau de chagrin. Il est coutume d’affirmer désormais, dans les salons mondains de l’establishment, que le vrai exercice du pouvoir ne dure

plus qu’une année, celle qui suit l’élection. Au-delà, les grandes réformes deviennent impossibles et les calculs électoraux reprennent déjà le dessus. Il est difficile à croire, voir inimaginable, qu’une entreprise puisse être gouvernée selon ce mode opératoire. La continuité et la persistance des réformes sont une nécessité vitale au sein de toute entreprise jetée dans le bain de la concurrence intensive.

Toutes les ménagères de moins de cinquante ans et tous les copains de chez Yvette et Nicolas que j’ai pu interroger, sont formels dans leur diagnostic, il faudra au moins dix ans pour sortir la France de l’ornière dans laquelle nous nous sommes enlisés. Personne n’est dupe, il n’y a donc aucun risque politique à le proclamer haut et fort devant tous les électeurs. Dix ans pour réformer et relancer l’économie et réussir le programme Splendeur 2027, une à deux générations pour accomplir le processus d’intégration de toutes nos populations issues de l’immigration, tel est le discours honnête et courageux que devrait désormais tenir un politique 3.0. Il surprendra ainsi tous les électeurs en présentant un programme sur deux mandats et fera de l’élection suivante un simple référendum de confirmation

ou de sanction de son programme, en faisant l'économie du temps, de l'argent et de l'énergie d'une campagne électorale inutile. Ça ne marchera jamais ?... Chiche, essayons !

Le sondage d'opinion en politique, devenu une obsession boulimique conjointe pour les médias et les politiciens, a fini de désintégrer l'échelle du temps dévolue initialement à la chose politique. Chaque point perdu dans les sondages apporte son lot d'incohérences dans les plans d'actions et projets de loi du gouvernement. Loi d'urgence inutile, redondante ou contre-productrice, le pilotage à la télécommande, guidé par des pseudos sondages sur des échantillons de population devenus pseudo-représentatifs, crée un climat de zapping politique permanent qui annihile toute efficacité à long terme. Le court terme prime systématiquement sur le long terme, le paraître écrase l'être et l'anecdote efface la mission. Le temps politique doit retrouver sa place et les journalistes, qui ne sont pas exempts de reproche dans l'avènement du zapping, auront à réapprendre la patience et la mise en perspective.

Pour nos journalistes, cela revient à réapprendre leur métier, tant leurs comportements se sont éloignés des fondamentaux de leur école du journalisme, pour ceux qui ont pris la peine de les fréquenter. La dictature du fait divers et du sensationnel a mis en sommeil deux qualités essentielles du métier de journaliste, la capacité d'analyse et la mise en perspective. Rendu incapable de suivre et analyser un projet dans la durée, il doit désormais rendre ses conclusions et son jugement quart d'heure par quart d'heure, sur la base d'une simple dépêche AFP. Sous la pression quotidienne des statistiques d'audience, il ne s'intéresse plus qu'à l'exceptionnel, au hors norme ou à l'absurde, oubliant de remettre en perspective la normalité, qui semble désormais trop ringarde pour faire les feux de l'actualité.

Ce changement de focus radical, sur l'actualité en général et l'actualité politique en particulier, conduit à un résultat pathétique où ce qui marche bien, sans être spectaculaire, n'intéresse plus personne. Le bien, le bonheur simple, les bonnes nouvelles, les réussites économiques ou sociales et l'atteinte des objectifs sont exclus des vitrines médiatiques

au profit de l’agression, du mal-être, des catastrophes et des échecs. C’est un peu comme si l’obtention d’un diplôme, dans une classe d’étudiants, se jouait désormais sur la violence et l’absurdité des comportements des plus turbulents au fond de la classe ou sur le nombre d’abandons des élèves en perdition.

Sans entailler la sainte liberté d’expression, une petite loi sur l’honnêteté médiatique aurait toute sa place dans la politique 3.0. Elle commencerait par l’obligation d’information relative aux photos et images retouchées ou l’obligation de mise en perspective de toute actualité à caractère sensationnel. En banalisant les trucages et les manipulations, nos journalistes sont en train de vendre leur âme au diable.

Du moi-je au nous-nous

La France est un pays de tradition monarchique. Ce n’est pas Philippe de Villiers qui le dit mais l’attitude des femmes et des hommes de nos régions face à l’exercice de l’élection du Président de la République au suffrage universel. « Lui,

je l’aime bien », « Valérie, on ne l’aime pas », « il est beau », « il est petit », « il est trop gros », « il parle bien », « il aime les chiens », « il n’est pas marié », sont autant de réflexions que chacun d’entre nous a pu relever dans son entourage familial, professionnel ou social. La personnalisation de l’élection présidentielle nous renvoie, avec ou sans nostalgie, à la grande époque du Roi Soleil. En alignant et inféodant l’élection législative sur celle du Président, Jacques Chirac a renforcé ce retour vers une monarchie présidentielle, qui convient si bien aux plus fainéants de nos journalistes.

Et si le stratège politique 3.0 devenait en fait un quatuor politique composé d’un Président et de trois Premiers Ministres, en charge respectivement des affaires internationales, des affaires nationales et du bien-être. Et si nous modifions nos institutions pour élire au suffrage universel ces quatre nouveaux poids lourds de notre gouvernance ? Chiche à nouveau ! Ainsi, le Président serait élu sur ses capacités à rassembler les Français et à fixer un cap, il serait le garant du projet Splendeur 2027. Le Ministre des affaires internationales aurait en charge le

développement économique et le rayonnement de la France à l'international. Il dirigerait nos diplomates en les transformant en commerciaux, ferait la pluie et le beau temps à Bruxelles, sans oublier la responsabilité du tourisme et des investisseurs étrangers. Diplômé de HEC ou même Harvard, ancien directeur international d'un fleuron du CAC 40, il serait élu sur ses capacités à embellir la balance de notre commerce extérieur et le rayonnement de la marque « French touch ».

Son homologue des affaires nationales aurait lui été choisi pour son autorité naturelle et son charisme. Chargé de réguler toute les activités économiques nationales, marchandes, publiques ou associatives, il passera le plus clair de son temps à foutre la paix aux honnêtes gens et aux honnêtes entreprises et à traquer et remettre dans le droit chemin les délinquants économiques de toutes espèces.

Enfin le troisième des Premiers Ministres sera élu sur ses grandes qualités humanistes. Quoi de plus normal pour quelqu'un dont la vocation est d'assurer notre bien-être à tous. Santé, sécurité, logement, éducation, culture, sports

et loisirs, autant de services jugés exclusivement au résultat à l’aide de l’indicateur du Bonheur Intérieur Brut, gracieusement mis à disposition par les autorités du Bouthan.

Ainsi, Madame la Présidente sera issue d’un petit parti centriste, le Premier Ministre des affaires extérieures sera Républicain, celui des affaires intérieures viendra du Front de Gauche et le Premier Ministre du bien-être sera un socialiste. Cette cohabitation imposée par les urnes deviendra la règle habituelle de fonctionnement, tout simplement parce qu’elle fonctionne bien.

Aux côtés de ces quatre ténors, cinq ministres viennent compléter le gouvernement. Le ministre de la défense est désigné par le Président de la République, conformément aux volontés de nos ancêtres, qui en connaissaient un rayon en matière de défense nationale. Celui de la justice et des contre-pouvoirs est confié, selon les directives de la sixième constitution, à l’opposition parlementaire, chargée de voter le garant de notre démocratie. Le ministre des savoirs et de l’innovation est choisi par le Président, après une

consultation de toutes les forces vives intellectuelles de la nation, enseignants, chercheurs, entreprises innovantes, philosophes, etc. Celui de la simplification est un ministre par intérim puisque son ministère est chargé de s'auto-dissoudre au bout de cinq ans. Il est donc jeune et surtout incontrôlable, pour se jouer de toutes les tentatives d'anesthésie que ne manqueront pas de lui réserver les énarques qui pullulent autour de ses futures missions.

Enfin, un cinquième ministère vient d'être imaginé par notre Président lors de sa candidature, celui des urgences. Lui aussi désigné par la présidence de la république, il prend en charge toutes les situations d'urgence qui nourrissent nos chaines d'actualités. Des faits divers aux catastrophes naturelles, en passant par les grèves de rues et les attentats, il prend à bras le corps les problèmes à résoudre au quotidien, laissant le soin à ses collègues de travailler sur le fond, avec le recul qu'il convient. Choisi pour son dynamisme et son altruisme, il a la bouille idéale pour devenir l'égérie de BFM TV et i-télé. Si François l'avait inventé, il l'aurait sûrement appelé Arnaud.

« Ton gouvernement me fait diablement penser à notre comité de direction » me rétorque Meryl, un ami cadre supérieur dans une entreprise de services. « Des patrons de Business Unit pour les opérations et des services supports ». Rien de surprenant à ce qu'un gouvernement efficace ressemble à ces bons vieux COMEX (Comité Exécutif) qui ont pris le pouvoir dans la plupart des entreprises modernes. Le comité exécutif de L'Oréal comprend seize membres, c'est trop me semble-t-il, celui de Total en compte sept. Ils sont trente-cinq à siéger au conseil des ministres dans la version resserrée du gouvernement Valls, puis trente-neuf quelques mois après, suite aux chaises musicales post-élections législatives. Mon gouvernement 3.0 tient en neuf membres, président inclus.

Je ne me risquerai pas à mettre des noms contemporains sur ces neuf fauteuils, afin de ne pas teinter cet essai d'un vernis partisan et surtout parce que l'émergence de femmes et hommes politiques de culture 3.0 ne me parait pas avéré à l'heure où j'écris. Seul le ministère des urgences affiche une liste impressionnante de candidats, tous issus de la politique 1.0 ou 2.0 pour les plus jeunes.

Juste transparence

Pourquoi le politique a-t-il autant intégré le mensonge dans ses discours ? Ce pourrait être un prochain sujet pour l'épreuve de philosophie du baccalauréat. Je rajouterai pourquoi et comment les avons-nous laissé en arriver là, nous les électeurs et vous les journalistes, signataires de la charte de déontologie, qui prône la vérité désintéressée et l'objectivité permanente de l'information. Le mensonge en politique, qu'il soit frontal ou indirect par le truchement de l'omission ou de l'absence d'objectivité, est un mal profond qui ronge notre démocratie. Il faut lui décréter la guerre et les premiers combattants doivent être les journalistes, même si la justice peut également prendre le relai. Les concepts de « fact checking », issus de nos voisins anglo-saxons, sont encore très peu répandus en France. Il est urgent de les imposer dans le débat politique et d'en faire apprécier le goût à nos concitoyens. C'est de loin le meilleur rempart disponible contre tous les populismes.

Dans les entreprises, le populisme a quasiment disparu pour laisser définitivement sa place au fact-checking. Les tableaux de bord et les indicateurs objectifs règnent en maîtres et les managers paternalistes ont été priés de rentrer dans le rang, sous peine de case Pôle emploi. Certains salariés en sont nostalgiques, il est vrai que l'individu conserve son instinct de chérubin qui apprécie les gentils mensonges, ceux-là destinés à rassurer et apaiser son âme encore fragile. Si le monde du travail apparait désormais aussi cruel, c'est bien sûr la faute à Monsieur Plus et à son obsession de la productivité, mais aussi celle des nouvelles méthodes de management par les indicateurs, plus froids et plus brutaux que les bonnes paroles ou même les sermons proférés par nos vieux chefs paternalistes et jugés plus rassurants par nos cerveaux d'enfant.

En politique, il y a deux raisons principales qui conduisent au mensonge, le manque de courage et le mépris. François Hollande et Nicolas Sarkozy incarnent à merveille ces deux valeurs, chacun à leur façon. Il n'est pas étonnant alors que leurs mandats soient truffés de mensonges, d'ambiguïtés,

de non-dits ou mal-dits, donnant au citoyen une impression de flou artistique et de manque de vision. Là où Nicolas ment effrontément en regardant droit dans les yeux le journaliste qui l'interroge en restant muet à ses sornettes, par ignorance ou par peur de le courroucer, François ira à la faute plus sournoisement en tournant autour du pot ou en pratiquant l'omission. Dans les deux cas, ils n'auront le courage ni d'affronter la vérité en face ni de reconnaitre que les vraies solutions ne sont pas dans leurs propos.

Tous deux refusent de parler de ces vraies solutions aux français, par un manque de courage accompagné d'une bonne dose de mépris des citoyens-électeurs de la France d'en bas. « Sans dents » ou « Casse-toi pauvre con », peu importe la formule, la plupart de nos dirigeants politiques, issus d'une élite biberonnée à l'égocentrisme, ont une telle hauteur d'opinion de leur personne et de leur caste qu'ils jugent les autres bien trop médiocres pour appréhender et comprendre les problèmes du monde. En épargnant le peuple d'une complexité hors de leur portée, ils pensent ainsi faire acte civique et reproduisent avec bienveillance les réflexes de protection infantile.

Alors, ils se gardent bien de proposer et se soumettre aux indicateurs clés qui jugent leurs camarades partis faire fortune dans le privé. Mon gouvernement 3.0 mettra en place un tableau de bord composé de dix indicateurs connus et compris par tous. Leurs règles de calculs seront gravées dans le programme électoral et ne seront pas modifiées à chaque passage au rouge ou à l'orange de leur valeur résultante. François Bayrou, auteur en 2013 d'une profession de foi personnelle qu'il intitula « De la vérité en politique » (Editions Plon), cherche à se placer au-dessus de la mêlée et jure de dire la vérité et toute la vérité aux français. L'honnêteté de ses propos est vraisemblablement avérée mais pour autant, résisterait-elle longtemps à la tentation du mensonge lorsque le sommet serait atteint ?

La moralisation de la vie politique française passe par une réforme complète du système de sanction. Cette réforme ne devra d'ailleurs pas se contenter de viser le monde politique, c'est toute notre justice qui devra se remettre en cause pour s'adapter à notre monde moderne. Notre panoplie de sanctions est issue de siècles où l'entreprise ne jouait pas un rôle si important dans l'organisation sociale et

où l’argent n’était pas encore le maitre du monde. Cette grande réforme de la justice qui nous attend devrait se fixer trois objectifs. Le premier serait de réduire considérablement ses délais, ceux-ci sont désormais totalement inappropriés à notre monde moderne et le vieil adage qui invite à laisser du temps au temps apparait comme un alibi d’arrière-garde. Le deuxième concerne la réévaluation des sanctions en l’indexant sur les gains ou leur perspective ainsi que sur la puissance économique du contrevenant, individu ou entreprise. Enfin le troisième, touché du doigt par Nicolas Sarkozy mais resté sans suite, visera la récidive, en alourdissant de manière exponentielle les peines encourues.

Ainsi, soumis à ces règles, nos hommes et femmes politiques n’échapperont plus à leur destin et les multirécidivistes de l’abus de biens sociaux seront trop occupés pour refaire de la politique, purgeant de longues peines de travail d’intérêt général aux côtés de certains de leurs administrés, multirécidivistes de banlieue ou d’entreprise.

Budget moderne, méthode moderne

En autorisant et encourageant la mobilité totale au sein des services de l'État et des collectivités territoriales, en introduisant les méthodes de révision budgétaire permanente des entreprises privées dans la gestion des budgets publics, les politiques 3.0 devront impérativement reprendre la main sur les hauts fonctionnaires qui ont construit, avec beaucoup de patience et de conscience professionnelle, de véritables forteresses imprenables, au sein desquelles le politique n'a plus le libre accès et doit se contenter le plus souvent de mesures superficielles, couches de peinture futiles d'un ministre qui passe chez une armée de fonctionnaires qui restent.

N'oubliant jamais que le management de l'entreprise France passe souvent par la case Bruxelles, il mettra en ordre de bataille, sous la tutelle du Ministre des affaires internationales, une véritable armée composée de nos meilleurs guerriers politiques, économiques, juridiques et financiers, chargés de croiser le fer avec tous ceux qui n'auront pas adhéré ou refusé de se convertir aux nouvelles

méthodes de gouvernance à la française et avant que celles-ci ne conquissent enfin le monde.

La France n’est pas la Grèce sur l’échiquier politique européen et son pouvoir d’influence, comme de nuisance, est encore relativement intact. Avant que ceux-ci ne s’effritent trop au rythme de notre décadence, profitons de la situation pour faire preuve d’une audace qui rendra enfin justice à l’arrogance légendaire que nous prêtent nos voisins européens.

13 – Programme politique pour les nuls

Quitte à explorer encore les propositions politiques, emporté par l'égo et le côté grisant de l'exercice, je me risque à formuler un programme politique en prêt–à-porter, débarrassé de ses droits d'auteur et laissé au libre usage de tout candidat politique 3.0 en herbe.

Les plus groupies d'entre vous auront déjà retenu qu'il s'accomplit sur une décade et qu'il s'intitule Splendeur 2027.

An UN

Elaboration du plan stratégique et présentation à Bruxelles : huit grands secteurs industriels et services ont été identifiés (aéronautique, véhicules du futur, tourisme, luxe y compris alimentaire, génie logiciel, défense, énergie, bâtiment et génie civil) en partenariat avec quatorze pays européens. Une vingtaine de niches industrielles régionales sont proposées comme zones d'expertise, en sous-traitance

des grands groupes industriels européens leaders sur leur marché.

Moratoire total d’une année sur les aides aux entreprises, les entreprises qui ne vivent pas que des aides d’état survivront en puisant dans leurs réserves, le budget économisé est affecté aux urgences sociales, le système d’aide aux entreprises est repensé en ciblant exclusivement les exportations et les secteurs du plan stratégique.

En attendant la montée en puissance de l’indicateur « TripAdvisor des entreprises », baptisé indice Jaurès, publication d’un indice provisoire, basé sur le chiffre d’affaires à l’exportation et la connaissance historique du comportement des entreprises en matière fiscale et sociale.

Réforme de l’impôt sur les entreprises, désormais calculé sur le chiffre d’affaires pour éradiquer l’optimisation fiscale. Réforme de la TVA, en y intégrant une partie du financement des dépenses de santé via l’élargissement de l’assiette des taxes sur les alcools et le tabac à tous les produits coûteux pour la sécurité sociale et en (ré)introduisant la taxe additionnelle sur les produits et

services de luxe ainsi que les réductions sur le consommé local et les produits de première nécessité à coût contrôlé.

Abolition des privilèges généralisée, du plus riche au plus pauvre, programme confié à une équipe d'élite du ministère de la simplification et qui commence par la suppression de toutes les niches fiscales, à l'exception de l'actionnariat de presse indépendante et des dons aux associations d'utilité publique.

Le planning des réformes et les indicateurs de performance, inclus dans le programme électoral, font l'objet d'une émission politique biannuelle retransmise sur toutes les grandes chaines et radios, les membres du gouvernement sont priés de restreindre leur communication à leur seul domaine de compétences et de veiller en permanence à réconcilier tous les Français avec la chose politique.

Lancement du programme « Un toit pour tous », prévoyant la construction d'un million de logements sur cinq ans, l'augmentation, par décret préfectoral si besoin, de vingt pour cent des zones constructibles dans toutes les

communes de France, l’obligation de vingt pour cent de logements sociaux dans tout nouvel immeuble de plus de cinq appartements, la vente à prix symbolique aux locataires de tous les logements HLM de plus de vingt ans et la transformation en logements sociaux, par l’État et les collectivités, de cent mille bâtiments publics inutiles.

Démarrage du programme de suppression massive dans les administrations par un audit général des services commandé auprès de douze cabinets internationaux de lean management et piloté par le ministère de la simplification. Parmi les plus spectaculaires coupes attendues figurent la suppression des ministères de l’agriculture et du tourisme, ces activités relevant désormais des affaires internationales ou nationales, celle des conseils généraux, le regroupement de trente-six mille à quinze mille communes ou encore la disparition pure et simple de sept mille services, agences ou officines de l’État jugées obsolètes vis-à-vis des missions prioritaires de l’État.

An DEUX

Démarrage du programme de remplacement des ambassadeurs énarques par des ressortissants de grandes écoles de commerce, recrutement ou formation de cent mille représentants du commerce extérieur répartis dans les quatre-vingt-dix-sept pays jugés prioritaires au plan stratégique.

Négociation à Bruxelles des nouvelles règles du plan d'austérité, visant à distinguer les dépenses de fonctionnement, sur lesquelles la France s'engage à viser le taux zéro en deux ans et les dettes d'investissement, devenant sans limitation et garanties par les actifs, c'est-à-dire notre patrimoine national.

Lancement du plan « Zéro chômeur inactif » avec la distribution sur deux ans de cinq millions de tickets d'autorisation d'employer un chômeur auprès des entreprises, artisans et commerçants, leader de l'indice Jaurès et auprès des associations spécialisées dans l'insertion sociale, le logement ou l'éducation.

Création du référendum consultatif modernisé, organisé via internet ou le téléphone et inauguration avec le sujet clé des services publics « Souhaitez-vous, oui ou non, financer de manière solidaire et collective les services suivants…»

Dissolution des syndicats de salariés et professionnels et refondation des mouvements syndicaux en intégrant les syndicats de consommateurs et une nouvelle feuille de route du dialogue social.

Application des quotas d'énarques dans toutes les administrations.

Création d'un fond souverain de l'État français, doté à terme de mille milliards d'euros, autorisé à prendre et céder des participations dans toute entreprise privée, en vue soit d'accompagner son plan stratégique, soit de corriger des défaillances du marché en matière de concurrence ou d'offre de services, y compris dans le domaine bancaire.

An TROIS

Adoption par l’assemblée constituante des nouveaux codes civil, pénal et du travail, leur volume a été divisé par quinze et ils sont tous dotés d’une annexe pour les nuls faisant foi et loi dans quatre-vingt-quinze pour cent des cas judiciaires les plus simples.

Démarrage du plan « Tolérance un, deux, trois » destiné à lutter efficacement contre la récidive délinquante et inauguration de cent mille places de prison supplémentaires et autant de bracelets électroniques, dans le cadre du décret de travail obligatoire des prisonniers.

Organisation du référendum sur la grande question de société « Etes-vous favorable à un processus d’intégration ethnique de nos populations issues de l’immigration ou préférez-vous un vivre ensemble basé sur la cohabitation des communautés ? »

Fin du programme de réorganisation des services de l’État, basé sur les résultats du référendum et la nouvelle clause de mobilité fonctionnelle des agents de la fonction publique nationale et territoriale.

Jalon numéro un : CHOMAGE, l’objectif du zéro chômeur inactif doit être atteint.

An QUATRE

Lancement du programme « Vivre ensemble » sur la base des résultats du référendum, création du statut de personnalité religieuse, doté de droits et devoirs républicains et de l'observatoire des cultes, chargé de neutraliser toute dérive non conforme aux fondamentaux de la République.

Création d'une matière « développement durable » dans tous les niveaux de l'éducation nationale, dotée d'un coefficient trois dans toutes les épreuves du baccalauréat.

Aboutissement du programme « Autonomie et management » dans l'Education Nationale, visant à libérer les énergies du monde enseignant, à confier un pouvoir hiérarchique aux chefs d'établissements et à créer un deuxième cycle fusionné avec les organismes de formation professionnelle.

Fin de la mise en place des vingt mille guichets uniques de proximité, dotés chacun de soixante-dix-sept services publics et privés.

Jalon numéro deux : LOGEMENT, l’objectif du zéro SDF et celui de la baisse de dix pour cent des loyers doit être atteint.

An CINQ

Proposition à Bruxelles d’un projet de ministère des affaires internationales européennes, construit sur le modèle français et destiné à faire de l’Europe la première puissance économique mondiale pour les trente prochaines années.

French Capital, le fond souverain d’investissement de l’État France, prend une participation majoritaire dans un projet de construction d’appareils électroménagers durables et révolutionnaires, garantis à vie et proposés en location. L’objectif est d’accompagner et de financer cette pépite jusqu’au troisième rang mondial de l’électroménager avant de la céder à des investisseurs amis. La suprématie idéologique de Bernard London, inventeur en 1932 de « L’obsolescence planifiée » (Editions B2) est révolue.

Fin de la mise en place du nouveau programme social d’accompagnement longitudinal de l’individu, qui remplace toutes les aides sociales existantes, sauf les allocations familiales et celles aux personnes handicapées, par une aide identique pour tous, disponibles aux moments clés de

la vie, comme la période de dix-huit à vingt-cinq ans et les phases de coups durs.

Jalon numéro trois : SECURITE, l’objectif de diviser par deux la récidive délinquante doit être atteint.

An SIX

Réforme de la constitution et création de la sixième république, à vocation universelle et dont la France constitue le laboratoire, elle prévoit notamment le vote au suffrage universel direct du président et des trois premiers ministres, le statut de l'homme politique, la maitrise des contre-pouvoirs par l'opposition parlementaire.

La France rejoint les pays du Nord de l'Europe au palmarès du taux de logements à énergie positive et prend la tête du classement mondial des parcs de véhicules propres.

La réforme du SMIC est soumise au vote du congrès de Versailles, elle introduit le SMIC ville, dans les zones fortement urbanisées où le coût des loyers dépasse les treize euros du mètre-carré, majoré en due proportion par rapport au SMIC campagne. Elle prévoit également une indexation basée non plus sur l'inflation, mais sur l'augmentation des dépenses contraintes. Avec le travail du dimanche, le droit opposable au logement et les minimas de protection sociale collective, ces réformes fondamentales prennent pension dans la constitution de la sixième

république, au côté de la réciprocité économique avec les États partenaires.

An SEPT

La marque « French touch », utilisée par les entreprises françaises à l’exportation, rentre dans le cercle très restreint du top 10 des marques les plus connues au monde.

Plus de 95% des établissements touristiques français disposent désormais du label « english friendly ».

Les ROMM, « Réseaux Oligarchiques Mondialisés et Multipolaires » sont mis sous surveillance généralisée de la DGSI, au même titre que les Salafistes intégristes et les disciples de Daech. Tous ces mouvements sont déclarés comme sectes ennemies, mettant gravement en danger les intérêts supérieurs de l’État. Leurs ressortissants relèvent désormais de la cour martiale.

An HUIT

L’activité de conseil en démocratie moderne intègre le plan stratégique avec un objectif ambitieux d’accompagner cinquante pays dans les dix prochaines années vers une démocratie à la française.

Embauche réussie de la moitié des chômeurs employés dans les entreprises privées à fort indice Jaurès, grâce au nouveau contrat de travail unique et à la croissance à deux chiffres des secteurs du plan stratégique, le taux de cotisation chômage est divisé par deux en conséquence.

La France, via son ministre des affaires internationales, dépose plainte à la Haye contre l’Organisation Mondiale du Commerce pour crime contre l’humanité et incitation au crime contre l’humanité, pour son soutien inconditionnel aux grandes multinationales qui, du Rana Plaza aux pratiques génétiques de Monsanto, assassinent ou empoisonnent les citoyens de la planète Terre.

An NEUF

La Bourse de Paris s’est vu récompensée par le prestigieux Global Financial Centres Index et reçoit le prix spécial de l’innovation pour son nouveau mode de fonctionnement qui interdit le trading haute-fréquence par des ordinateurs et remet l’humain au cœur des transactions financières.

La France est candidate dans tous les grands évènements pour les vingt prochaines années, jeux olympiques, coupes du monde de sport, exposition universelle et world culture.

Dans un climat apaisé, la France rend hommage au « Vivre ensemble » en réformant symboliquement les jours fériés pour faire place aux fêtes juives, musulmanes et bouddhistes.

An DIX

Bilan final du programme Splendeur 2027 et vérification de ses cinq objectifs : retrouver le rang de 5ème puissance mondiale, devenir le modèle social et démocratique de référence dans le monde, être la première destination

touristique, le premier pays où il fait bon vivre et le meilleur élève de la protection de l’environnement.

L’heure de la relève est venue, les nouveaux candidats au destin de la France ont bien intégré l’intérêt du plan stratégique et se sont appropriés l’idée, chacun à leur manière.

Epilogue

Il fait chaud et le soleil enveloppe la terrasse d'une atmosphère presque estivale, tandis que le rythme soutenu des vagues sur la digue en contrebas du terrain de sport rappelle que nous venons juste de rentrer dans les premiers jours du printemps. Mais l'euro campus de Sophia-Antipolis est un véritable havre de paix pour les douze mille ingénieurs de la troisième Silicone Valley du monde, rivalisant d'imagination face à ses concurrentes de San Francisco et Bangalore. Bertrand s'est installé depuis peu ici et loge sur les hauteurs de Cannes, l'occasion pour lui de déconnecter ses neurones bourrés d'algorithmes lorsqu'il chevauche, crinière au vent, son scooter électrique de dernière génération, capable de tourner à sa place tandis qu'il contemple un champ de bergamote.

Il a choisi de rentrer au pays après avoir fait ses armes d'informaticien à Vancouver. Comme nombre de ses camarades de classe, il a choisi la case expatriation à l'issue

de son diplôme d’ingénieur à Issy-les-Moulineaux. Et puis il s’est laissé séduire par le projet titanesque du futur réseau « freedom inside », cet ambitieux programme européen destiné à doter le monde du seul moteur de recherche et réseau social affichant le label « NSA free » et dont l’indépendance et la neutralité sont inscrites dans la nouvelle constitution européenne.

Son frère ainé a choisi le chemin inverse, diplômé d’une école de commerce et fort d’une année d’études passée en Chine, il vient de troquer son job de contrôle de gestion en région lyonnaise contre une place de directeur du marché Asie du Sud-Est, pour le compte de la marque « Agneaux du Lot », lauréate du dernier trophée de l’exportation au salon de l’agriculture. Il a prévu de s’inspirer des boutiques de jambon ibérique de nos voisins espagnols et des Apple stores, pour installer trente boutiques de luxe alimentaire dans les mégalopoles asiatiques.

Comme une preuve de plus à cette démarche analogique entre le monde des états et celui des entreprises, je constate alors que notre cher vieux pays emprunte enfin la

même spirale du succès que celle des entreprises innovantes, où l’ingénieur reste à l’intérieur pour faire fructifier le patrimoine génétique tandis que le commercial part à l’extérieur développer l’influence et les profits. S’il s’agit d’inverser les courbes dans un programme politique, c’est sans nul doute par celle-là qu’il faudra commencer.

TABLE

PREMIÈRE PARTIE : COMPRENDRE NOTRE SIÈCLE

1 – ACCEPTER L'ÉCONOMIE CAPITALISTE MONDIALISÉE

2 – COMPRENDRE NOTRE ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

3 – COMPRENDRE LES ASPIRATIONS DES CITOYENS CONSOMMATEURS

4 – CANALISER LA RÉFLEXION COLLECTIVE

DEUXIÈME PARTIE : RÉINVENTER LA RÉPUBLIQUE

5 – UN PROJET POUR UN AVENIR

6 – LA RÉFORME DE L'ÉTAT

7 –L'ÉTAT ET L'ÉCONOMIE

8 – POUVOIR ET FISCALITÉ

9 – POUVOIR ET SOCIÉTÉ

10 – POUVOIR ET EUROPE

TROISIÈME PARTIE : AGIR EN SINCÉRITE

11 –CONTRE-POUVOIRS

12 – RÉINVENTER LE DISCOURS ET L'ACTION POLITIQUE

13 – PROGRAMME POLITIQUE POUR LES NULS

Remerciements

Je suis peu doué pour les remerciements et je ne faillirai pas à cette réputation. Aussi, vais-je me contenter sobrement d'un petit clin d'œil affectueux à tous ceux, parents, famille, amis de la campagne et de la ville, collègues ou ex-collègues de travail, clients ou amis professionnels, qui ont joué un rôle, un personnage ou ont influencé et contribué de près ou de plus loin à ce premier essai du genre.

Un grand merci aux femmes et hommes politiques de tous bords qui ont fourni à leur insu toute la matière première nécessaire à un tel requiem. Ils bénéficient tous, ou presque, de mon prétentieux pardon et d'une deuxième chance pour accéder au statut de politique 3.0.

Le plus chaleureux des mercis ira à mon éditeur, lorsqu'il existera.

Mais mon dernier remerciement ira à Audrey Gallet et Alice Odiot, lauréates du prix Albert Londres pour leur

magnifique enquête « Zambie, à qui profite le cuivre ? », dans laquelle un commentaire résume à merveille le mal de notre monde. Il sera mon mot de la fin.

« Les paradis fiscaux ne sont ni une anomalie ni une faille du capitalisme financier, ils en sont le pivot. »

Références

Document	Page
Jacques Attali, « Rapport de la Commission pour la libération de la croissance française », La Documentation française, 2008	
François Bayrou, « De la vérité en politique », Editions Plon, 2013	
Vincent Bénard, « Logement, crise publique, remèdes privés », Editions Romillat, 2007	
Jacques Benoit, « L'entreprise démocratique », Editions Chroniques Sociales, 1994	
Sophie Coignard et Romain Gubert, « L'oligarchie des incapables », Editions Albin Michel, 2012	
Michèle Delaunay, « Le tunnel ou comment faire carrière sans mettre un pied dans la vraie vie », blog michele-delaunay.net	
Audrey Gallet et Alice Odiot, « Zambie, à qui profite le cuivre ? », France Télévision, 2011	
Louis Gallois, « Pacte pour la compétitivité de l'industrie française », La Documentation française, 2012	
Xavier Harel « La grande évasion : le véritable, scandale des paradis fiscaux », Editions Les Liens qui Libèrent, 2010.	
W. Chan Kim et Renée Mauborgne, « Stratégie Océan Bleu », Editions Harvard Business School, 2005	
Serge Latouche, « Le pari de la décroissance », Editions Fayard, 2006	
Hervé Le Bras et Emmanuel Todd,« Le	

mystère français », Editions du Seuil, 2013

Document	Page
Bernard London, « L'obsolescence planifiée », Editions B2, 1932	
Jacques Marseille, « L'argent des français », Editions Perrin, 2009	
Michel Pébereau, « Rompre avec la facilité de la dette publique », La Documentation française, 2006	
Matthieu Pigasse, « Révolutions », Editions Plon, 2012	
Edwy Plenel, « Le droit de savoir », Editions Don Quichotte, 2014	
Robert Reich, « Inégalités pour tous », Réalisation Jacob Kornbluth, 2013	
Olivier Saby, « Promotion Ubu Roi », Editions Flammarion, 2012	
Manuel Valls, « Pouvoir », Editions Stock, 2010	
Bernard Werber, « La voix de la terre », Editions Albin Michel, 2014	